3 1761 08154242 5

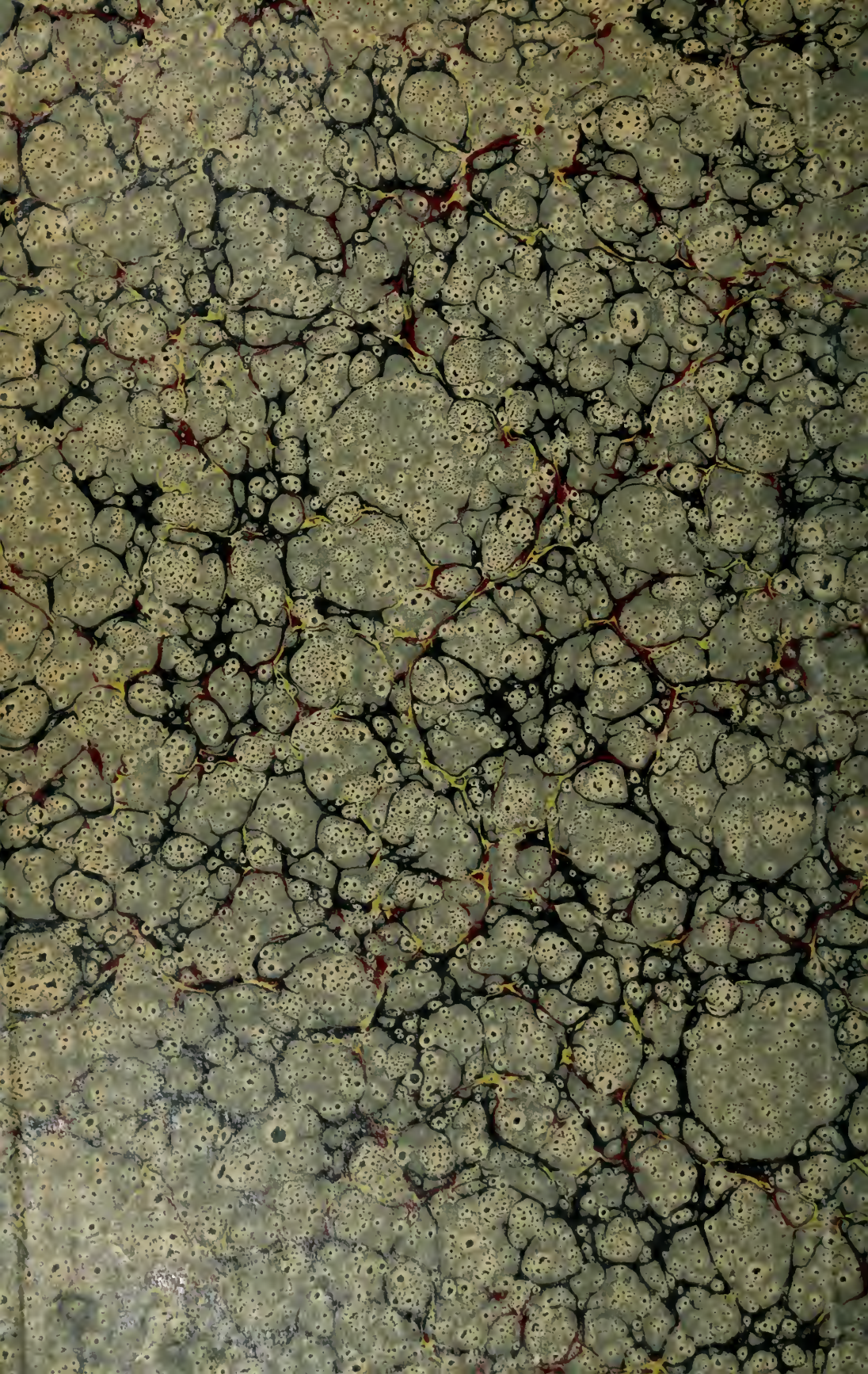

MERVEILLES

BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Droits de traduction et de reproduction réservés.

AL. JABARTI

MERVEILLES

BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

OU

CHRONIQUES

DU

CHEIKH ABD-EL-RAHMAN EL DJABARTI

TRADUITES DE L'ARABE

PAR

CHEFIK MANSOUR BEY - ABDELAZIZ KAHIL BEY - GABRIEL NICOLAS KAHIL BEY
ET ISKENDER AMMOUN EFFENDI

Ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique

---

TOME VI

Tr. of 'Ajā'ib al-āthār fi-t-tarājim wal-akhbār

LE CAIRE
IMPRIMERIE NATIONALE
1891

SEULS DÉPOSITAIRES:

FRANCE
ERNEST LEROUX
PARIS, 28, Rue Bonaparte.

ITALIE
LOESCHER & Cie
Rome, 307, Via del Corso.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE
BROCKHAUS, à LEIPZIG

DT
100
J324
t.6.
cop.2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

30 4. 5E

http://www.archive.org/details/merveillesbiogra06jaba

ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE

ANNÉE
MIL DEUX CENT TREIZE.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

L'an mil deux cent treize est le commencement d'une période de grandes batailles, d'événements terribles, de faits désastreux, de calamités épouvantables, de malheurs toujours croissants, d'épreuves et de souffrances successives, de persécutions, de bouleversements, de renversement de l'ordre des choses, de terreurs continuelles, de révolutions, de désordres administratifs, de catastrophes, de dévastation générale ; en un mot, c'est le commencement d'une série de grands malheurs.

> Le Seigneur n'anéantit point injustement les cités dont les habitants sont justes. [1]

Mois de Moharram.

Le dimanche, 10 de ce mois sacré, des messagers venus d'Alexandrie apportèrent des lettres annonçant que le vendredi, 8 du même mois, dix vaisseaux anglais étaient arrivés devant cette ville et s'étaient avancés assez près pour qu'on pût les apercevoir du rivage.

[1] *Coran*, Chap. xi, v. 119.

Peu de temps après, quinze autres navires arrivèrent encore.

Les habitants de la ville se demandaient ce que les étrangers venaient chercher, lorsqu'une petite barque s'approcha et déposa à terre dix personnes, qui se présentèrent aux notables de la ville, ainsi qu'au gouverneur, investi de tous les pouvoirs, le Sayed Mohammed Koraïm, dont nous parlerons dans la suite.

Ces étrangers se déclarèrent Anglais. Ils ajoutèrent qu'ils étaient à la recherche des Français partis avec une flotte considérable pour une destination inconnue, et que leur crainte était de les voir attaquer l'Egypte à l'improviste, parce que les habitants ne pourraient ni repousser les agresseurs, ni les empêcher de débarquer.

Le Saïed Mohammed Koraïm crut que les délégués anglais voulaient lui tendre un piège ; il n'ajouta point foi à leurs paroles et il leur répondit avec dureté. Les étrangers reprirent : « Nous nous contenterons de tenir la mer avec nos vaisseaux pour défendre la ville et surveiller la côte, nous ne vous demanderons que de l'eau et des vivres, que d'ailleurs nous nous engageons à payer ». Les notables de la ville refusèrent également d'entrer en relations avec les Anglais et leur dirent : « Ce pays est au Sultan, et ni les Français, ni d'autres n'ont rien à y faire ; veuillez donc nous quitter. » A ces paroles, les messagers anglais regagnèrent leurs vaisseaux et s'en allèrent chercher leurs provisions ailleurs qu'à Alexandrie « pour que Dieu accomplisse l'œuvre décrétée dans ses destins. » [1]

Les habitants d'Alexandrie écrivirent au kachef de la province de Béhéra de réunir ses bédouins et de venir à leur tête défendre la ville.

Quand ces nouvelles arrivèrent au Caire, elles y causèrent une vive émotion. Toute la population les commentait en les exagérant outre mesure.

[1] *Coran*, Chap. VIII, v. 46.

Trois jours après on apprit que les vaisseaux anglais avaient pris le large. La population se tranquillisa et les esprits se calmèrent. Quant aux émirs, comptant sur leur bravoure, ils ne s'étaient point souciés de toutes ces nouvelles ; car ils prétendaient que tous les Européens réunis ne pourraient tenir un seul instant devant eux et seraient tous écrasés sous les pieds de leurs chevaux.

Le mercredi, 20 du même mois, des lettres venues d'Alexandrie, de Rosette et de Damanhour, annoncèrent que le lundi 18, une flotte française très nombreuse était arrivée devant Alexandrie et y avait jeté l'ancre; quelques Français étaient descendus à terre pour y chercher le consul et plusieurs autres personnes. A la tombée de la nuit, des navires se dirigèrent vers le fort Adjami et débarquèrent des soldats et du matériel de guerre. Le lendemain matin, les Français étaient répandus autour de la ville comme des sauterelles. Se joignant alors aux bédouins venus de Béhéra avec le kachef de cette province, les Alexandrins attaquèrent les Français; mais ils ne purent ni les repousser, ni leur résister. Le kachef et ses bédouins prirent la fuite. Les habitants de la ville se retranchèrent dans leurs maisons. Les Français entrèrent alors en grand nombre dans Alexandrie. Là, les habitants continuèrent le combat pour la défense de leurs foyers.

Mais bientôt ils s'aperçurent que l'ennemi leur était de beaucoup supérieur en nombre. Ils n'étaient pas préparés à la lutte ; de plus les arsenaux ne renfermaient ni armes, ni munitions; ils comprirent qu'ils seraient certainement vaincus et ils demandèrent la paix.

Les Français cessèrent de les poursuivre et leur firent évacuer tous les retranchements ; puis ils crièrent sécurité dans toute la ville et ils y arborèrent leur drapeau. Ils réunirent ensuite tous les notables de la ville qui répondirent immédiatement à leur

appel. Ils ordonnèrent que toutes les armes qui se trouvaient encore dans la ville leurs fussent livrées. En outre, ils imposèrent aux habitants l'obligation de porter la cocarde à la poitrine. La cocarde se compose de trois morceaux de drap, de soie, ou d'une étoffe quelconque de couleur bleue, rouge et blanche; elle est circulaire, et de la dimension d'un tallari; les trois couleurs sont disposées les unes autour des autres et forment trois circonférences concentriques.

Lorsque ces nouvelles arrivèrent au Caire, elles jetèrent la terreur dans toute la population. Beaucoup songaient à la fuite.

Ibrahim bey se rendit immédiatement à Kasr-el-Aïny et tint un conseil où assistèrent Mourad bey, venu de Djizah où il résidait, les autres émirs, les ulémas et le cadi. Ils discutèrent toutes ces nouvelles et décidèrent de les faire parvenir à Constantinople; puis ils chargèrent Mourad bey d'organiser une armée et d'aller à la rencontre des Français. Les lettres pour Constantinople furent écrites et Bakri pacha les confia à un de ses courriers, qui devait les porter par la voie de terre. On espérait obtenir des renforts de Constantinople; mais à quoi auraient-ils servi?

On se mit ensuite aux préparatifs de guerre; on prenait par force tout ce dont on avait besoin sans en payer le prix. Au bout de cinq jours, Mourad bey quitta la ville après les prières du vendredi et se rendit à Djessr el Essouèd. Il y campa deux jours. Lorsque son armée fut au complet, il se mit en marche. Il avait avec lui un grand nombre de canons et une grande quantité de munitions. Il divisa ses troupes en deux parties : les cavaliers prirent la voie de terre. L'infanterie, comprenant les corps de marchetures et des Maughrabins, s'embarqua sur le fleuve dans des petites barques que l'émir avait fait construire. Les deux amis de Mourad bey, Aly pacha el Tarablousy et Nassif pacha l'accompagnaient.

Au moment où Mourad bey quittait Djessr el Essouèd, il

envoya, d'après les conseils d'Aly pacha, des ordres au Caire pour faire fabriquer une grosse chaîne en fer d'une longeur de cent trente pics. Cette chaine devait être attachée d'une rive à l'autre du Nil près de la tour Maghézah.

Il voulait par ce moyen empêcher les bateaux français de remonter le Nil.

Il ordonna aussi de construire à côté de cette chaîne un bateau qu'il fit armer de canons ; il croyait que les Français seraient incapables de lutter avec lui sur terre et qu'ils ne combattraient que dans des barques, sur le Nil.

Grâce à tous ces préparatifs, Mourad bey pensait tenir longtemps en attendant les renforts de Constantinople. Mais ce fut le contraire qui arriva. Les Français, après s'être rendus maîtres d'Alexandrie, s'étaient mis en marche par terre, à l'ouest du fleuve, sans rencontrer aucun obstacle.

Lorsque Mourad bey quitta la ville du Caire, un mouvement de tristesse et de crainte s'y fit sentir : la foule, au coucher du soleil, désertait toutes les rues. Il n'y restait que les voleurs, qui n'avaient plus rien à craindre. Les brigands de grands chemins apparurent aussi aux environs de la ville.

Voyant cet état de choses, l'Aga et le Waly ordonnèrent d'ouvrir les cafés pendant la nuit et obligèrent les habitants d'allumer des lanternes devant les maisons et les boutiques.

Par ces mesures, on espérait calmer les esprits et préserver la ville d'une surprise.

Le lundi, on apprit que les Français étaient arrivés à Damanhour et à Rosette. A leur approche, le plus grand nombre des habitants de ces deux villes s'étaient enfuis du côté de Fouah, tandis que d'autres, et ceux-là étaient les plus raisonnables, avaient demandé l'*aman* et étaient restés.

Les Français, lors de leur débarquement à Alexandrie, avaient imprimé une proclamation destinée à rassurer le peuple égyptien, et à le tranquilliser.

Ils en envoyèrent des exemplaires dans toutes les villes qu'ils voulaient occuper. Cette proclamation était colportée par des prisonniers que les Français avaient délivrés à Malte et dont la plupart étaient des Maughrabins, de religion chrétienne, comme les habitants de l'île ; ils parlaient les langues étrangères et les Français s'en servaient comme espions.

Ces Maughrabins arrivèrent à Boulaq un ou deux jours avant les Français.

Voici le texte de la proclamation :

Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu et il n'a ni fils, ni associé dans son empire.

De la part de la nation française, fondée sur la liberté et l'égalité, Bonaparte, le grand général et le chef de l'armée française, fait savoir à tous les habitants de l'Egypte que depuis trop longtemps les sandjaks qui gouvernent le pays insultent à la nation française et couvrent ses négociants de toutes sortes d'avanies ; l'heure de leur châtiment est arrivée.

Depuis de longs siècles ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase et la Géorgie tyrannisent le plus beau pays du monde.

Mais Dieu, Maître de l'univers et Tout-Puissant, a ordonné que leur empire finît. Peuple de l'Egypte, on vous a dit que je ne suis venu ici que pour détruire votre religion ; cela est mensonge : ne le croyez pas. Dites à ces diffamateurs que je ne suis venu chez vous que pour arracher vos droits des mains des tyrans et vous les restituer, et que, plus que les mamlouks, j'adore Dieu et respecte son Prophète et le Coran.

Dites-leur aussi que tous les hommes sont égaux devant Dieu : la sagesse, les vertus et les talents mettent seuls de la différence entre eux. Or, entre les Mamlouks, la sagesse et les vertus, il y a une grande distance ; qu'est-ce donc qui les distingue des autres pour s'approprier l'Egypte et avoir exclusivement tout ce qui se trouve de mieux parmi les belles esclaves, les beaux chevaux, les maisons somptueuses ?

Si la terre d'Egypte est une ferme des mamlouks, qu'ils nous montrent le bail que Dieu leur en a fait. Mais le Maître de l'uni-

vers est clément, juste et miséricordieux, et avec son aide puissante, tous les Egyptiens pourront occuper les plus hautes positions et obtenir les grades les plus élevés. Les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux, gouverneront et le peuple sera heureux.

Il y avait jadis en Egypte de grandes villes, de larges canaux, un grand commerce. Qui a tout détruit, si ce n'est la tyrannie et l'avidité des mamlouks?

Cheikhs, Cadis, Imams, Chorbadjis et notables de la nation, dites au peuple que les Français sont aussi des vrais musulmans. La preuve en est qu'ils sont allés à Rome et ont renversé le gouvernement du pape, qui poussait toujours les chrétiens à faire la guerre aux musulmans.

Ils ont ensuite été à Malte et ont détruit les chevaliers qui prétendaient que Dieu leur ordonnait de faire la guerre aux musulmans.

De tout temps les Français sont les vrais amis du Sultan Ottoman (que Dieu éternise son empire), et les ennemis de ses ennemis.

Les mamlouks, au contraire, ne se sont point soumis au Sultan et se sont toujours révoltés contre son autorité. Ils ne suivent que leurs caprices.

Heureux ! heureux ceux des habitants de l'Egypte qui se joindront à nous sans retard ! Ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux encore ceux qui resteront dans leurs maisons et seront neutres ! Ceux-ci, quand ils nous connaîtront, s'empresseront de s'unir avec nous de tout cœur.

Mais malheur ! malheur à ceux qui s'armeront pour les mamlouks et combattront contre nous ! Il n'y aura pas de portes de salut pour eux, ils périront et leurs traces disparaîtront.

Article Premier.

Tout village situé à trois heures de distance des lieux du passage de l'armée française, doit envoyer au général une délégation pour l'informer que les habitants se sont soumis et ont arboré le drapeau français, bleu, blanc et rouge.

Art. 2.

Tout village qui se révoltera sera brûlé.

Art. 3.

Tout village qui se soumettra à l'armée française devra également arborer le drapeau du Sultan Ottoman notre ami (que Dieu éternise sa vie).

ART. 4.

Les cheikhs de chaque village doivent apposer les scellés sur tous les biens des mamlouks et veiller à ce que rien n'en soit perdu.

ART. 5.

Les cheikhs, les ulémas, les cadis, les imans, conserveront leurs fonctions ; chaque habitant restera tranquille chez lui, et les prières continueront dans les mosquées comme à l'ordinaire. Tous les Egyptiens remercieront Dieu de la destruction des mamlouks, en criant : Gloire au Sultan Ottoman, gloire à l'armée française ! Malédiction aux mamlouks et bonheur au peuple de l'Egypte !

Fait au quartier général à Alexandrie le 13 Messidor, an VI de la République française, ou fin Moharram, an 1213 de l'Hégire.

Le vendredi 22, on apprit l'arrivée des Français du côté de Fouah et de Rahmaniah.

MOIS DE SAFAR.

Le dimanche, 1er Safar, les nouvelles arrivées apprirent que le vendredi, 29 Moharram, une rencontre avait eu lieu entre l'armée égyptienne et l'armée française et qu'après une heure de combat, Mourad et les siens avaient pris la fuite. C'était une simple escarmouche et le nombre des morts des deux côtés fut insignifiant. Cependant le bateau de Mourad bey fut brûlé dans ce petit combat : Dieu voulut qu'une voile prît feu et qu'une étincelle tombât sur la poudre. Il se produisit une explosion terrible qui projeta en l'air tous les matelots avec leur chef Khalil el Kourdi. Le bateau brûla entièrement. Khalil el Kourdi se conduisit remarquablement dans cette bataille.

Voyant cela, Mourad bey fut saisi d'une grande frayeur ; il prit la fuite en laissant sur le champ de bataille tous les

canons et les objets pesants qu'il ne put emporter avec lui. Ses cavaliers le suivirent, les fantassins montèrent dans des barques et se dirigèrent vers le Caire. Cette nouvelle fit mauvaise impression dans la capitale.

Ibrahim bey se rendit immédiatement à Boulaq et réunit en conseil le pacha, les ulémas et tous les cheikhs. Ils discutèrent cette nouvelle alarmante et décidèrent que des retranchements seraient élevés depuis Boulaq jusqu'à Choubrah et qu'Ibrahim bey resterait à Boulaq avec ses troupes.

Depuis le départ de Mourad bey du Caire, les ulémas se réunissaient tous les jours à la mosquée d'El Azhar et lisaient le livre de Bokhari pour le succès des Egyptiens. Les cheikhs des sectes Ahmadiah, Rifayïa, Ibrahimïa, Quadrïah, Saadïh, s'assemblaient aussi dans cette mosquée et faisaient des invocations à Dieu. Les écoliers en faisaient autant dans les écoles.

Le lundi, Mourad bey vint à Imbabah ordonner d'y construire des retranchements jusqu'à Bachtil; il dirigeait lui-même les travaux avec le concours d'Aly pacha, de Nassouh pacha et des autres officiers. Il fit réunir sur la rive, auprès du village, tous les grands bateaux qu'il avait fait construire à Djizah; il y plaça des soldats et des canons, de sorte que les deux rives du fleuve étaient couvertes de canons et de combattants à cheval et à pied.

Tous ces grands préparatifs ne rassurèrent point les hommes riches de la ville. Dès l'arrivée des premières nouvelles d'Alexandrie, ils avaient commencé à transporter à dos d'animaux tous leurs trésors dans des maisons cachées ou dans les villages. Grand nombre d'entre eux se disposaient aussi à fuir.

A la vue de toutes ces précautions prises par les riches, les pauvres s'effrayèrent davantage encore, et si l'autorité n'était intervenue, personne ne serait resté dans la ville.

Le mardi, on sonna les trompes pour inviter les habitants à sortir de la ville et à se rendre aux retranchements de Boulaq.

Pour leur dresser des tentes et subvenir à leurs dépenses journalières, les chefs des corporations industrielles prélevaient des contributions sur les membres de ces corporations. Beaucoup se tenaient dans des maisons tombées en ruine ou dans des mosquées. Certaines personnes aisées armaient des Maughrabins et des Syriens et les entretenaient à leurs frais. On peut dire que ce jour-là chacun prit part aux préparatifs de guerre et fit tout ce qui était en son pouvoir. Mais la destinée ne seconda point les Egyptiens.

Les fakirs et les derwiches se promenaient en bandes avec des drapeaux, en faisant de la musique et en récitant des prières pour la victoire. Le Sayed Omar effendi, chef des Chérifs, sortit de la citadelle en tenant à la main un grand drapeau que le peuple appelait étendard du Prophète et traversa ainsi la ville jusqu'à Boulaq. Il était entouré de milliers d'individus armés de massues, faisant de la musique et récitant des prières à haute voix.

Tout le monde se rendit ainsi à Boulaq; il ne resta au Caire que les femmes, les enfants, et les vieillards impotents ; ils se tinrent cachés dans les maisons. Les rues étaient désertes et malpropres, parce qu'on ne les balayait, ni ne les arrosait plus. La poudre et le plomb renchérissaient ; la poudre se vendait 60 paras le rotoli, et le plomb 90. Les armes devinrent rares et leur prix exorbitant, de sorte que la plupart des hommes se contentaient des *nabouts* qu'ils tenaient en main.

Les cheikhs se réunissaient tous les jours dans la mosquée d'Aly bey à Boulaq pour réciter des prières; d'autres personnes faisaient la même chose dans les maisons et sous les tentes.

En un mot, dès qu'Ibrahim bey s'installa à Boulaq avec ses troupes, tous les hommes du Caire s'y transportèrent et y restèrent jusqu'à la défaite. — Toutefois quelques personnes qui n'avaient pas trouvé à se loger à Boulaq rentraient tous les soirs au Caire.

Ibrahim bey envoya dire aux bédouins des environs du Caire de se porter en avant de ses troupes du côté de Choubrah. Mourad bey réunit également à son armée les bédouins de Béhéra, de Djizah, de la Haute-Egypte, des tribus de Khébar, de Kiâne, des Oulad-Aly, des Hanadys, etc.

Le nombre des combattants augmentait tous les jours en même temps que la terreur et la cherté des vivres. Les pauvres surtout éprouvèrent beaucoup de difficultés pour se nourrir; car ils vivaient au jour le jour et ne pouvaient plus trouver de travail à cause de l'agglomération de toute la population en un même endroit. Les attaques en pleine rue commencèrent; les gouvernants ne pouvaient plus s'occuper de la sécurité: ils étaient absorbés entièrement par le malheur qui leur arrivait.

L'état des villages était encore pire; on s'y entr'égorgeait et on y pillait en plein jour; les bédouins n'épargnaient aucun de ceux qu'ils rencontraient. En un mot toute l'Egypte était à ce moment-là le théâtre d'assassinats et de pillages sans nombre.

Les émirs du Caire firent réunir les négociants Européens et les enfermèrent à la citadelle ou dans leurs propres palais. Dans l'espoir de trouver des armes ou d'autres objets, ils firent fouiller leurs maisons, celles des chrétiens syriens, ou coptes, ainsi que toutes les églises et les couvents. Le peuple voulait à tout prix massacrer les chrétiens et les juifs, et si l'autorité n'était intervenue, on les aurait tous détruits sans en laisser aucune trace.

La nouvelle de l'approche de l'armée française se répandait de jour en jour; mais personne ne savait par quel chemin elle arrivait; les uns disaient qu'elle suivait la rive occidentale du Nil, les autres la rive orientale. Il y en avait aussi qui assuraient qu'elle s'avançait par les deux côtés du fleuve.

Malgré toutes ces contradictions, aucun des chefs n'eut l'idée d'envoyer un espion pour connaître la vérité. Ils n'établirent même pas d'avant-garde pour attaquer l'ennemi et ralentir sa

marche sur la ville qu'il venait détruire. Ibrahim bey et Mourad bey restèrent au contraire immobiles avec leurs troupes chacun dans son camp.

Ils laissèrent approcher l'ennemi sans s'occuper d'élever de bonnes fortifications et de solides retranchements. Tout cela était le résultat de leur mauvaise administration et du mépris qu'ils professaient pour l'armée française.

Le vendredi, 6 du même mois, les Français arrivèrent à Kom el Essouèd et le samedi matin à Oum Dinar. Une foule immense de fellahs et de soldats s'y transporta aussitôt; mais bon nombre de ces derniers s'effrayèrent et se découragèrent à la vue de l'ennemi : ils tenaient à leur vie et au bonheur dans lequel ils se trouvaient. D'autres affectaient un grand mépris pour l'ennemi et comptaient sur leur nombre plus que sur leur valeur réelle. Les chefs n'étaient pas d'accord non plus. Tout cela fut la cause de leur défaite.

Nous avons dit que l'on s'attendait à voir arriver les Français par les deux côtés du fleuve, on confirmait même cette nouvelle dans le camp d'Ibrahim bey; en vérité ils n'arrivèrent que par la rive occidentale.

A midi, pendant la grande chaleur, une partie des troupes campées à l'ouest du Nil monta à cheval et se dirigea vers Bachtil, près d'Embabah. Dès que les Egyptiens aperçurent l'armée française, ils se précipitèrent sur elle avec fureur. Les Français les reçurent par une fusillade continue. Ce combat fut acharné des deux côtés. Le defterdar Ayoub bey, le kachef Abdallah bey, d'autres kachefs de Mohammed bey El Alfi et beaucoup de mamlouks furent tués dans cette bataille. Les autres furent poursuivis par six mille Français environ conduits par le général Desaix, qui plus tard gouverna la Haute-Egypte. Quant à Bonaparte il s'était tenu au loin et il n'arriva qu'après la défaite des mamlouks.

Desaix poursuivit les mamlouks jusque dans les retranchements de Mourad bey. Là, le combat fut plus terrible encore; des deux côtés, on se tirait des coups de canon sans nombre; les marins combattaient aussi; un grand nombre d'Albanais venus de Damiette débarquèrent à Embabah, et, se joignant aux fantassins, derrière les retranchements, prirent part à cette grande bataille.

Lorsque l'armée de la rive orientale entendit le canon et vit ce combat, elle s'agita beaucoup; les soldats commencèrent à crier : « O Dieu ! O hommes de Dieu ! » et d'autres invocations de ce genre, comme s'ils allaient obtenir la victoire par leurs cris et le vacarme qu'ils faisaient. Les gens d'esprit tâchaient de les faire taire en leur disant que le Prophète et ses disciples se battaient avec le sabre et l'épée et non avec des cris et des aboiements; mais personne ne les écoutait. Quelques émirs avec leurs soldats se décidèrent à passer en barque sur la rive occidentale; Ibrahim bey el Wali était du nombre. A l'embarquement l'encombrement était immense, car les chaloupes étaient peu nombreuses, et, avant que tout le monde fût arrivé sur l'autre rive, la déroute était complète dans l'armée égyptienne. A ce moment-là le vent soufflait avec violence; le fleuve était très agité; le sable soulevé par le vent fouettait le visage des Egyptiens, aucun d'eux ne pouvait ouvrir les yeux; ce vent qui venait du côté de l'ennemi fut aussi une des causes de la déroute de l'armée égyptienne.

Les troupes françaises qui s'avançaient pour combattre Mourad bey avaient manœuvré à leur manière, de telle sorte qu'à un moment donné les soldats égyptiens se trouvèrent pris entre deux feux, par-devant et par-derrière; les tambours battirent, et les coups de fusil redoublèrent ainsi que les coups de canon. Le vent soufflait, la poussière tourbillonnait, l'air était obscurci par la fumée de la poudre, les oreilles étaient

assourdies par les détonations successives : on aurait cru à un tremblement de terre ou à la chute du ciel sur notre globe.

Le combat dura trois quarts d'heure, et l'armée égyptienne de la rive occidentale fut mise en déroute.

Beaucoup de cavaliers se noyèrent ce jour-là dans le Nil, tant ils furent serrés de près par l'ennemi ; d'autres furent faits prisonniers. Les Français restèrent enfin maîtres du champ de bataille et de tous les retranchements.

Quant à Mourad bey, il s'enfuit à Djizah avec toute sa suite ; il monta dans son palais, puis au bout d'un quart d'heure, il partit pour la Haute-Egypte.

Le sol d'Embabah était jonché de cadavres, de vêtements, d'armes, etc. Solyman bey, connu sous le nom d'Aga, et son frère, Ibrahim bey el Wali, étaient au nombre de ceux qui tombèrent dans le Nil. Le premier se sauva, mais le second se noya. Ce dernier était le gendre d'Ibrahim bey el Kébir.

Lorsque l'armée de la rive occidentale fut battue, les Français portèrent leurs coups sur la rive orientale : ce fut pour les soldats qui s'y trouvaient la preuve de la défaite complète de leurs compatriotes ; une frayeur générale s'empara alors de tout le monde. Ibrahim bey, le pacha, les émirs, les soldats, le peuple, tous prirent la fuite, laissant à Boulaq les objets qu'ils ne purent emporter. Ibrahim bey, le pacha, et les émirs se dirigèrent du côté d'Adliah et les autres rentrèrent au Caire en poussant des cris et en priant Dieu de les sauver des malheurs de cette journée. Les femmes commencèrent aussi à sangloter dans toutes les maisons. Ceci se passait avant le coucher du soleil.

Lorsque Ibrahim bey et les autres émirs furent installés à Adliah, ils envoyèrent chercher leurs harems ; les dames montèrent à cheval, à mulet, à baudet et à chameau ; les servantes allèrent à pied. D'autres personnes suivirent cet exemple et quittèrent la ville. Toute la nuit, on ne vit que des hommes

traînant leurs femmes ou seuls, et, ne se préocupant de personne, se diriger hors de la ville.

La plupart des habitants quittèrent aussi le Caire et se dirigèrent soit vers la Haute-Egypte, soit du côté est. Il ne resta dans la ville que ceux qui voulaient risquer leur vie ou qui y étaient retenus par des empêchements matériels. Ils s'en remirent à la volonté de Tout-Puissant, qui connaît la fin de toute chose.

Ce qui surtout effraya les habitants de la ville cette nuit-là, ce fut le bruit que les Français avaient passé de Djizah à Boulaq, qu'ils avaient brûlé ces deux villages; qu'après cela, ils étaient entrés en ville et avaient commencé à Bab-el-Hadid l'incendie, le massacre des hommes et le viol des femmes. La vérité était que quelques marins de Mourad bey voyant la défaite de l'armée égyptienne avaient mis le feu aux bateaux qui stationnaient devant Embabah. De même, au moment où Mourad bey quittait Djizah, il avait donné ordre de se faire suivre de son bateau. Ce bateau stationnait devant le palais du bey à Djizah; après quelques minutes de marche, il s'ensabla à cause du peu de profondeur du Nil; Mourad bey donna alors l'ordre d'y mettre le feu, et comme il contenait une grande quantité d'armes et de poudre, les flammes montèrent très haut; les habitants du Caire crurent que c'était le village de Djizah qui brûlait ainsi. De même, en voyant de loin les flammes des autres bateaux que les marins avaient incendiés, ils acquirent la certitude que le feu était à Boulaq. Ce fut cette croyance surtout qui fit fuir les émirs, les effendis, le chef des chérifs et les personnes aisées de la ville. Les gens du peuple, voyant ainsi partir les riches, se décidèrent aussi à quitter la ville, mais personne ne savait où aller. A ce moment-là un baudet boiteux et un mulet chétif se vendirent à des prix doubles et il n'y avait que les riches qui pussent avoir des montures.

Les autres s'en allèrent à pied dans les ténèbres, portant

quelques effets sur leur tête et traînant leurs femmes, sur les épaules desquelles sanglotaient de petits enfants. Ce spectacle dura toute la nuit du samedi et la matinée du dimanche.

Lorsque les fuyards arrivèrent aux portes de la ville, les bédouins et les fellahs des environs les attaquèrent. Ils les dépouillèrent complétement sans même leur laisser de quoi cacher leur nudité. Ils déshonoraient aussi toutes les femmes qu'ils rencontraient, quelque fût leur rang. Le butin des bédouins fut ce jour-là d'une valeur incalculable ; en effet, les objets les plus précieux appartenaient aux émirs et aux notables de la ville, qui tous fuyaient cette nuit-là : les objets abandonnés au Caire n'étaient rien en comparaison de ceux qu'emportaient les fuyards. Même des personnes à qui l'âge ne permettait pas de déserter, avaient confié à leurs voisins ou amis qui quittaient la ville, soit leurs richesses propres, soit des dépôts appartenant à des personnes en pèlerinage ou à des Maughrabins ou à des absents. Tout cela fut enlevé par les bédouins qui, certes, durent aussi, cette nuit-là, assassiner tous ceux qui essayèrent de leur opposer la moindre résistance.

Quelques personnes cependant purent échapper aux bédouins et rentrèrent dans leurs foyers ; ce furent celles qui, chemin faisant et avant d'être hors de la ville, avaient entendu parler du pillage, et s'étaient décidées à rentrer ; d'autres, au contraire, malgré cette nouvelle et comptant probablement sur leur nombre ou sur celui de leur suite, persistèrent à quitter la ville.

Cette nuit-là et la matinée du lendemain furent épouvantables ; jamais l'Egypte jusqu'alors n'avait vu tant d'horreurs ; jamais nous n'avions vu de choses pareilles dans l'histoire des peuples : entendre n'est pas voir.

Le dimanche matin, bon nombre des fuyards rentrèrent en ville dans un état pitoyable : ils étaient tous presque nus. Quant aux personnes qui étaient restées, elles ne savaient ce qui allait

leur arriver et elles attendaient avec résignation l'attaque de l'ennemi. Mais bientôt on reconnut que les Français n'avaient point encore passé sur la rive orientale et que l'incendie qu'on avait aperçu n'était autre chose que celui des bateaux dont nous avons parlé. Quelques cheikhs se réunirent alors à la mosquée d'El Azhar et décidèrent d'adresser une lettre aux Français pour leur demander ce qu'ils désiraient. Ils la confièrent à deux Maughrabins dont l'un parlait le français. Ces deux messagers partirent et remirent la lettre entre les mains de Bonaparte lui-même. Après que le traducteur la lui eut expliquée, le général dit aux messagers :

« Où sont vos chefs et pourquoi ont-ils tardé à venir à nous ? S'ils étaient venus, nous leur aurions accordé tout ce qui peut faire leur bonheur. » Puis il ajouta d'un air souriant quelques paroles rassurantes. Les messagers leur dirent : « Nous vous prions de nous accorder l'*aman*. » Il leur répondit : « Mais nous vous l'avons déjà envoyé. » Il faisait ici allusion à la proclamation dont nous avons parlé précédemment. Les messagers prièrent aussi le général de leur donner une réponse par écrit, afin de rassurer les habitants de la ville. Bonaparte fit écrire la lettre suivante :

Quartier général de Djizah.

Peuple de l'Egypte !

Nous vous avons déjà envoyé une lettre dans laquelle nous vous disions que notre seul but en venant dans votre pays était la destruction des mamlouks, parce qu'ils maltraitaient les nationaux français et s'emparaient de leurs biens, ainsi que de ceux du Sultan.

Lorsque nous sommes arrivés sur la rive occidentale du Nil, ils nous ont attaqués, nous les avons reçus comme ils le méritaient, nous en avons tué quelques-uns, d'autres ont été faits prisonniers ; nous les poursuivrons jusqu'à ce qu'il n'en reste plus un seul en Egypte.

Quant aux cheikhs, aux ulémas, aux notables et au peuple, que tous se tranquillisent et restent dans leurs maisons sans inquiétude, etc.

En remettant cette lettre aux deux messagers, Bonaparte leur dit : « Les cheikhs et les chorbadjis doivent venir à nous, car nous voulons en choisir dix pour former un divan qui s'occupera de l'administration du pays. »

A la réception de la réponse de Bonaparte, tout le monde se rassura. Le cheikhs Moustapha el Saoui, le cheikh Soliman el Fayoumi et d'autres cheikhs allèrent immédiatement à Djizah. Bonaparte les reçut avec beaucoup d'affabilité. Il leur demanda en souriant s'ils étaient les grands cheikhs.

« Nos plus grands cheikhs, répondirent-ils, ont eu peur; ils ont tous pris la fuite. » Le général répliqua ; « Pourquoi fuient-ils ? Ecrivez-leur de revenir en ville, car nous avons l'intention d'instituer un divan pour l'administration du pays et l'exécution de la loi. »

Les délégués prièrent Bonaparte d'écrire aux cheikhs des lettres rassurantes et ils le quittèrent après le coucher du soleil. Leur retour en ville calma les esprits, car on commençait à s'inquiéter de leur longue visite. Le lendemain matin, ils écrivirent aux cheikhs fuyards ; alors le cheikh Sadat, le cheikh Charkaoui et beaucoup d'autres qui s'étaient enfuis à Matariah, revinrent immédiatement. Mais Omar effendi, le chef des chérifs, le rouzmadji et d'autres effendis refusèrent de rentrer au Caire.

Ce jour-là la populace pilla et incendia les palais d'Ibrahim bey et de Mourad bey situés dans le quartier Qoussoun ; elle dévasta aussi les palais de plusieurs autres émirs. Les pillards vendirent leur butin à vil prix.

Le mardi les Français entrèrent au Caire et Bonaparte s'établit dans le palais de Mohammed bey el Elfi, situé à l'Ezbékiah, dans le quartier El Sakit.

L'émir avait fait construire ce palais à grands frais, l'année précédente ; il l'avait richement meublé. A peine l'avait-il

occupé que les Français arrivèrent en Egypte. Il dut alors l'abandonner à Bonaparte ; on eût dit qu'il l'avait construit exprès pour le général français. Cette coïncidence se produisit aussi à Nasriah pour la maison de Hassan Kachif.

Lorsque le chef de l'armée française s'établit à l'Ezbékiah, une petite partie seulement de ses soldats entra avec lui dans la ville ; les autres restèrent de l'autre côté du fleuve.

Les soldats français se promenaient dans les rues du Caire sans armes et n'y inquiétaient personne.

Ils plaisantaient avec le peuple et achetaient à des prix très élevés tout ce dont ils avaient besoin. Ainsi ils payaient une poule un talari, un œuf quatorze paras, c'est-à-dire ce que coûtaient ces choses dans leur pays. Cela encouragea le peuple à entrer en relations avec eux ; on leur vendait toutes sortes de provisions : des petits pains, du sucre, du savon, du tabac, du café, etc., mais toujours à des prix excessifs. De sorte que les boutiques et les cafés se rouvraient peu à peu.

Le jeudi, 13 saffar, le lieutenant du général en chef fit réunir tous les cheikhs et officiers supérieurs et leur proposa de choisir dix cheikhs pour composer un divan. Le choix tomba sur : les cheikhs Abdallah el Charkaoui, Khalil el Bakry, Moustapha el Saouy, Soliman el Fayoumy, Mohammed el Mahdy, Moussa el Sirsy, Moustapha el Damanhoury, Ahmed el Arichi, Youssouf el Choubrakhity, Mohammed el Daouakhly, Moustapha katkhoda. Bakre pacha et le cadi assistaient aussi à cette réunion.

Les Français s'opposèrent d'abord à toute nomination des mamlouks dans les services publics, mais les cheikhs leur représentèrent que le bas peuple égyptien ne craignait que les Turcs, qui seuls pouvaient le gouverner. Alors on nomma Mohammed Aga el Mouslemani, gouverneur. Aly Aga el Châraouy, chef de

la police, Hassan Aga Moharram, trésorier. Ces personnages furent recommandés par les cheikhs parce qu'ils descendaient de familles très anciennes et jouissaient d'une réputation de grande justice.

Zulfikar, katkhoda de Mohammed bey, fut nommé lieutenant de Bonaparte.

On nomma aussi membres du Divan des Français: Moussa et Johanna Bino, qui étaient les représentants des Français. Ce dernier était vice-président du Divan.

Le même jour, le Divan tint séance dans la maison de son président; celui-ci, en commençant, parla des pillages et des incendies qui s'étaient produits. Les cheikhs répondirent que la populace seule les avait commis. Le président reprit: « Pourquoi a-t-on fait cela, puisque nous avons ordonné d'apposer les scellés sur toutes les maisons des mamlouks et de bien les surveiller ? »

Les cheikhs répondirent: « Nous ne sommes pas assez forts pour empêcher de pareilles choses, et d'ailleurs cela regarde le gouvernement. »

On donna ensuite l'ordre à l'Aga et au Wali d'empêcher le pillage, d'annoncer que la sécurité était rétablie dans la ville, et de faire ouvrir les boutiques et les marchés. Ces deux fonctionnaires firent leur possible pour tranquilliser le peuples, mais ce fut inutile, on ne voulut ni ouvrir les magasins, ni aller au marché.

Les Français forcèrent les palais de quelques émirs et y enlevèrent plusieurs objets. En sortant, ils laissèrent ouvertes toutes les portes de ces palais; alors la foule s'y précipita et enleva tout ce que les soldats n'avaient pu emporter. Ces fait, durèrent plusieurs jours. Les Français apposèrent ensuite les scellés sur quelques-uns de ces palais et en habitèrent d'autres. Ils firent de même pour plusieurs maisons appartenant aux serviteurs des émirs.

Les personnes qui voulaient préserver leurs maisons furent obligées de placer sur leurs portes soit un drapeau français, soit une inscription que les Français écrivaient eux-mêmes.

Le même jour un Grec chrétien, Barthélemy, fut nommé lieutenant des moustahfezan[1]; c'est lui que les Egyptiens, par corruption, appelaient du nom de «Fart-el-Roumman, c'est-à-dire grain de grenade.» Il sortit ce jour-là de la maison du général en chef avec un nombreux cortège composé de soldats des différentes troupes, musique en tête, et de tous ses domestiques armés de lances argentées. Il portait sur la tête un plumet de soie de couleurs variées et une riche pelisse sur le dos.

On lui nomma ensuite des sous-officiers qui furent placés, par lui, dans les différents quartiers de la ville; quant à lui, il habita le palais de Yahya Kachef, situé dans la rue d'Abdine. Il prit possession de ce palais avec tout ce qui s'y trouvait, y compris les esclaves du kachef.

Ce Barthélemy était un Grec chrétien de la plus basse classe. Il avait été enrôlé dans les troupes égyptiennes. Il était artilleur sous les ordres de Mohammed bey El Alfi. Dans ses moments de loisir, il vendait de la verrerie dans une boutique du Mouski.

Ce jour-là on nomma aussi un Français aux fonctions d'Emir El Bahreine[2] et un autre directeur des Rissalats[3].

On décida aussi de transporter le Divan dans la maison de Kaïd Aga, située à l'Ezbékiah, près du Quartier Rouéy. Le président s'installa dans la même maison.

Rotony[4], commandant de la place du Caire, occupa le palais d'Ibrahim bey El Wali qui donne sur Berket-el-Fil; le cheikh-el Balad occupa celui d'Ibrahim bey El Kébir; Magallon celui de Mourad bey, situé sur le quai Khachab, et enfin Bauslik[5], di-

[1] Police.
[2] Douane.
[3] Payage.
[4] Dupuis.
[5] Estève.

recteur des finances, s'installa dans le vieux palais du Cheik El Bakri.

Les écrivains coptes se rendaient tous les jours chez ce dernier avec leurs registres de comptabilité.

Les soldats français entraient peu à peu dans la ville ; au bout de quelques jours les rues en étaient encombrées ; mais ils ne dérangeaient personne. Ils continuaient à acheter tout à des prix très élevés. Les boulangers, pour augmenter leurs bénéfices, diminuaient la dimension des pains et allaient jusqu'à mélanger de la poussière avec la farine. Beaucoup de marchands, ayant installé leurs boutiques près des casernes, vendirent aux soldats toutes sortes de vivres : pains, poissons, volailles, etc.

Les Grecs chrétiens montèrent aussi des buvettes et des cafés. Quelques Français du pays ouvrirent des établissements pour la vente des vins et des boissons. Les cuisiniers de ces derniers établissements achetaient de la viande, des légumes, du poisson, du miel, du sucre etc., et préparaient des mets à la manière de leur pays. On mettait sur la porte une enseigne indiquant l'objet du commerce; si les passants voulaient manger, ils entraient dans ces établissements et y trouvaient des places de plusieurs catégories ; chaque catégorie avait un signe particulier indiquant le prix qui lui correspondait.

Au milieu de l'établissement était une table de bois sur laquelle on plaçait les couverts ; autour de cette table il y avait une rangée de chaises sur lesquelles on s'asseyait ; les garçons apportaient les plats aux clients. Chacun mangeait ainsi et payait ce qu'il devait, ni plus, ni moins.

Dans ce même jour, les conseillers du Divan supplièrent les Français de faire grâce aux mamlouks captifs. Leurs prières furent exaucées et on fit sortir les mamlouks de prison.

Le plus grand nombre de ces mamlouks s'en alla, dans un état pitoyable de pauvreté, à la mosquée d'El Azhar et s'y ins-

talla. Ils se nourissaient des aumônes que leur faisaient les pauvres étudiants. Il y a là un bel exemple pour les personnes qui savent observer.

Le samedi, le Divan se réunit. Les Français lui demandèrent de faire un emprunt de cinq cent mille talaris. Cet emprunt devait être couvert par les négociants musulmans d'une part, les chrétiens coptes, syriens et européens d'autre part. Les conseillers du Divan firent leur possible pour réduire cette somme, ce fut inutile; on commença à réunir les sommes demandées.

Le même jour les Français affichèrent que toute personne détenant un objet pillé devait le porter chez le commandant de la place, et qu'on punirait sévèrement quiconque recèlerait de pareils objets.

On permit en outre aux femmes des émirs qui s'étaient cachées de rentrer chez elles à condition d'indiquer où étaient les trésors de leurs maris. Celles qui l'ignoraient durent payer une certaine rançon. Ce fut ce qui arriva à la femme de Mourad bey et à plusieurs autres: celle de Mourad bey fut obligée de payer une somme de cent vingt mille talaris.

On abusa beaucoup de ces droits de rançon: on envoyait dans toute les maisons des femmes syriennes ou européennes pour effrayer les dames musulmanes et les obliger à payer.

On fit écrire aussi aux mamlouks et aux soldats en fuite de rentrer, à la condition de payer également une certaine somme, beaucoup y consentirent. Par ce moyen, les Français réunirent des sommes importantes.

Le dimanche, ils firent rassembler tous les chevaux, les chameaux, les vaches, les bœufs, et toutes les armes; puis ils les achetèrent à bas prix aux propriétaires.

Ils enfoncèrent même, pour les piller, plusieurs magasins d'armes de Souk-el-Selah. Tous les jours on ne voyait que des chameaux et des ânes transportant des meubles, des caisses, des

selles et quantité d'autres objets. Les domestiques des mamlouks étaient obligés de révéler où étaient les trésors de leurs maîtres ; il y eut aussi beaucoup de ces domestiques qui, pour être agréables aux Français, les leur montraient spontanément. On chargeait ensuite des architectes et des ouvriers de faire des fouilles.

Le même jour les Français arrêtèrent deux hommes du peuple et les fusillèrent près du lac de l'Ezbékiah. Ils en fusillèrent d'autres sur la place de Roumeila.

Beaucoup d'objets pillés furent apportés ce jour-là, soit par suite des dénonciations qui se produisaient, soit à cause de la peur qu'on éprouvait.

Le mardi, les Français sommèrent tous les chefs des corporations industrielles et commerciales de leur fournir à titre de prêt, dans un délai de soixante jours, une somme si considérable qu'il était absolument impossible de la réaliser. Les chefs des corporations prièrent les cheikhs d'El Azhar et de la mosquée Hussein d'intervenir auprès des Français afin de faire diminuer cette somme. Sur les prières des cheikhs, les Français réduisirent la somme de moitié et accordèrent un plus long délai.

Le même jour, les Français commencèrent à enlever les portes de toutes les ruelles de la ville ; ce travail demanda plusieurs jours. Le peuple s'effraya beaucoup de cette mesure. On prétendait qu'elle avait pour but de faciliter un massacre général de tous les musulmans. On alla jusqu'à dire que les Français avaient l'intention de faire ce massacre le vendredi après les prières. D'autres bruits circulaient également ; les boutiques furent fermées de nouveau et la tranquillité, qui régnait jusqu'alors dans la ville, se changea en terreur.

Le 20 du même mois, l'émir du pèlerinage, de retour de la Mecque, annonçait son arrivée avec les pèlerins à Aakaba.

Les conseillers du Divan portèrent cette nouvelle au général en chef en lui demandant pour l'émir la permission de rentrer au Caire. Le général répondit qu'il ne la lui accorderait qu'à la condition de disperser les troupes de mamlouks qui l'accompagnaient. Les cheikhs reprirent : « Et par qui les pèlerins seront-ils gardés ? »

— « Je leur enverrai, dit le général, quatre mille soldats, pour les escorter jusqu'à leur arrivée au Caire. »

Les cheikhs firent parvenir cette réponse à l'émir et lui dirent d'avancer jusqu'à Dar-el-Hamra.

A peine avait-il reçu cette réponse qu'Ibrahim bey lui envoya l'ordre de le rejoindre à Belbeis avec tous les pèlerins. L'Emir obéit ; mais lorsqu'il arriva à Belbeis, Ibrahim bey et tous ceux qui l'accompagnaient étaient déjà partis pour Mansourah, après avoir envoyé leurs femmes à El Korein.

Le 23, une partie de l'armée française se dirigea vers Adliah ; les jours suivants, d'autres corps prirent la même direction. Le mardi soir, Bonaparte lui-même quitta le Caire pour rejoindre les soldats. Les premiers partis étaient déjà arrivés à Khanka et à Abou-Zaabal. Ils demandèrent des provisions aux habitants de ce dernier village, qui refusèrent d'en donner. Alors les Français attaquèrent le village, le pillèrent et l'incendièrent ; ils se dirigèrent ensuite sur Belbeis.

Lorsque les pèlerins étaient arrivés à Belbeis, la plupart avaient loué des bédouins pour les accompagner dans leurs villages, à Gharbiah, à Menoufiah, à Galioubiah ; d'autres restèrent à Belbeis. Quant à l'émir du pèlerinage, Saleh bey, il rejoignit Ibrahim bey avec quelques négociants et les personnes de sa suite.

Le 28, les Français prirent possession de Belbeis sans combat.

Ils n'inquiétaient point les pèlerins qui y étaient restés ; au contraire, quelques soldats furent désignés pour les escorter jusqu'au Caire. Chemin faisant, les pèlerins faisaient de la musique.

Le samedi soir, les espions annoncèrent aux émirs qui étaient à Mansourah que les Français se dirigeaient de leur côté et qu'ils étaient déjà très près de la ville. Les émirs quittèrent Mansourah à minuit pour El Korein. Ils laissèrent à Mansourah tous les négociants qui s'y étaient refugiés. Le lendemain matin quelques bédouins vinrent trouver ces négociants et leur proposèrent de les conduire jusqu'à El Korein ; les négociants leurs firent prêter serment qu'ils ne les trahiraient pas en route et se confièrent à eux. Arrivés à moitié chemin, les bédouins oublièrent leur serment et pillèrent les négociants sans même leur laisser de quoi se couvrir.

Le chef des négociants, El Saïd Ahmed el Mahrouky, faisait partie de cette caravane et perdit à lui seul trois cent mille talaris français et une grande quantité de marchandises du Hedjaz. Les troupes françaises ayant atteint la caravane, le Saïd Ahmed se présenta au chef de l'armée avec quelques-uns des bédouins et porta plainte sur ce qui lui était arrivé, ainsi qu'aux autres négociants. Le général le blâma d'avoir quitté Mansourah et d'avoir accordé sa confiance aux mamlouks et aux bédouins ; Il fit ensuite arrêter Abou Khachaba, cheikh du village d'El Korein et le somma de lui indiquer où étaient cachés les objets pillés. Le cheikh demanda quelques soldats pour l'accompagner à El Korein ; les soldats furent désignés et accompagnèrent le cheikh. Celui-ci leur montra quelques objets dont ils s'emparèrent. Ils allèrent ensuite dans un autre endroit, le cheikh entra le premier, soi-disant pour rapporter aux soldats les objets qui y étaient cachés, mais il ne revint plus ; il était sorti d'un autre côté sans être aperçu des Français et il avait pris la fuite. Les

soldats ne rapportèrent à leur général qu'une charge et demie de chameau seulement. Ils racontèrent que le cheikh avait pris la fuite. Le général ordonna de le rechercher. Quant aux négociants, ils demandèrent la permission de retourner au Caire; une escorte française les accompagna jusqu'à la capitale. Une musique précédait la caravane ; mais les négociants étaient dans un état pitoyable. Quelques-unes des femmes qui avaient fui du Caire pendant la triste nuit que nous avons décrite précédemment, y rentrèrent aussi avec ces négociants. En voyant la misère de ces femmes on ne pouvait s'empêcher de verser des larmes.

Mois de Rabi el Awal.

Le 2 de ce mois, les Français arrivèrent à El Korein, mais Ibrahim bey avait pris la fuite et se trouvait à Saléhiah. En quittant El Korein, Ibrahim bey et tous ses émirs avaient confié aux bédouins leurs trésors et leurs harems sous la garde de quelques soldats. Un des bédouins en informa les Français et leur indiqua l'endroit où se trouvaient cachées toutes les richesses. Le général en chef se dirigea avec sa cavalerie vers cet endroit pour s'emparer des trésors des mamlouks. Ibrahim bey eut connaissance du projet des Français, il se porta à leur rencontre, également à la tête de ses cavaliers. Saleh bey l'accompagnait. Les deux troupes se rencontrèrent et un combat acharné s'engagea. Il dura environ une heure ; les Français étaient sur le point de perdre la bataille lorsque Ibrahim bey apprit que les bédouins se préparaient à piller les bagages qu'il leur avait confiés. Il quitta alors le champ de bataille et se retourna avec ses combattants contre les bédouins, il en tua quelques-uns et sauva ses trésors. Il se dirigea ensuite vers Katia. Bonaparte, de son côté, retourna au Caire ; il y rentra

le mercredi soir, 4 du mois. Il laissa ses soldats disséminés dans les villages.

Le vendredi 5 du même mois, correspondant au 13 Misra copte, la crue du Nil était à la hauteur voulue. Le général en chef ordonna de faire la cérémonie habituelle, qui consiste à rompre la digue.

On prépara des illuminations, des feux d'artifice et l'on annonça au public qu'il pouvait, comme à l'ordinaire, prendre part à cette fête, mais il ne sortit cette nuit-là que les chrétiens syriens, coptes, grecs et européens du pays avec leurs femmes. Ils se promenaient devant l'île de Rodah dans des barques illuminées. Toutefois quelques flâneurs du peuple se rendirent aussi à la fête dans la matinée du lendemain. Le général avait invité à la cérémonie le lieutenant du Pacha, le cadi, les membres du Conseil et tous les hauts fonctionnaires. Ils se rendirent tous avec le général dans le kiosque que l'on avait préparé près de la digue. Bonaparte et ses soldats étaient en grande tenue. On coupa la digue en présence de tout ce monde, les musiques jouèrent, on tira le canon et l'on distribua beaucoup d'argent aux pauvres. Après quoi la digue fut coupée, l'eau coula dans le canal et tout le monde s'en retourna.

Dans ce jour, le bruit avait couru que la flotte anglaise était arrivée à Alexandrie et avait livré bataille à la flotte française qui stationnait dans le port de cette ville. Cette nouvelle avait déplu aux Français. Recherches faites, on trouva qu'un chrétien syrien tenait cette nouvelle d'un des négociants de la ville, nommé le Saïd Ahmed el Zerw. Cétait un descendant du Prophète. On interrogea ce négociant, il répondit qu'il n'avait raconté que ce qu'il avait appris de la bouche d'un autre chrétien. On fit venir aussi ce dernier et on le condamna ainsi que le négociant à avoir la langue coupée, ou bien à payer chacun une amende

de cent écus. Les cheikhs se réunirent et prièrent les Français de pardonner aux deux condamnés, mais on refusa. Quelques cheikhs dirent: Relâchez-les et nous vous apporterons la somme demandée ; on refusa également. Alors le cheikh Moustapha el Sawi envoya chercher deux cents écus et les remit à l'officier français. Celui-ci les prit, puis il les redonna immédiatement au cheikh en lui disant de les distribuer aux pauvres. Le cheikh fit semblant de les distribuer, mais, en réalité, il les rendit à l'individu qui les avait avancés. A partir de ce moment personne ne parla plus des nouvelles en question. Cependant le bruit qui avait couru n'était pas dénué de fondement, car la flotte anglaise avait réellement poursuivi la flotte française et lui avait livré bataille devant Alexandrie. Les Anglais infligèrent dans cette bataille de grandes pertes aux Français et incendièrent leur grand cuirassé que l'on nommait Demi-Monde[1]. Ce navire portait quantité de richesses et de provisions. Depuis ce jour la flotte anglaise venait passer la nuit dans le port d'Alexandrie et s'en allait le matin surveiller les Français.

Le même jour, une partie de l'armée française se dirigea au nord, du côté de la province de Charkiah.

Lorsque l'eau coula dans le canal après la rupture de la digue, on boucha le pont de Dika pour empêcher l'eau d'arriver dans le lac de l'Ezbékiah, parce qu'on y avait mis des tentes, des canons et des instruments.

Le même jour, le général en chef demanda au cheikh el Bakri pourquoi l'on ne célébrait pas comme d'habitude la fête de la naissance du Prophète. Le cheikh voulut invoquer comme excuse la crise que traversait le pays, mais le général n'accepta point

[1] Orient ?

cette raison, et donna l'ordre de célébrer la fête ; il remit aussi au cheikh trois cents écus pour subvenir à une partie des dépenses. On fit de grandes illuminations et l'on tira des feux d'artifice. La musique jouait jour et nuit devant la maison du cheikh el Bakri. Les Français prirent part à cette fête, et le jour de l'anniversaire, l'armée fit divers exercices sur la place. La musique jouait tout le temps.

Le même jour, le cheikh Khalil el Bakri fut nommé chef des chérifs ; il porta la pelisse d'usage et l'on fit crier dans la ville que tous ceux qui auraient à ce plaindre d'un chérif devaient le faire dorénavant devant le nouveau chef.

Le même jour, des nouvelles arrivèrent, d'après lesquelles Ibrahim bey et les autres émirs égyptiens se seraient établis à Ghaza.

Le 15 du mois, une grande partie des troupes françaises marcha sur la Haute-Egypte ; l'expédition était commandée par le général Desaix. Jacoub, le copte, accompagnait les troupes en qualité de guide.

Ce jour-là, un envoyé que Bonaparte avait dépêché à Saint-Jean-d'Acre revint au Caire. Ce messager avait été chargé de porter des lettres et des cadeaux à Ahmed pacha el Djazzar. Bonaparte l'avait envoyé immédiatement après son entrée au Caire. Il avait été accompagné par quelques Syriens chrétiens déguisés en marchands de riz. Tous étaient partis de Damiette sur un bateau d'Ahmed pacha, avec une certaine quantité de riz.

Lorsqu'on arriva à Saint-Jean-d'Acre, Ahmed pacha refusa de recevoir et l'envoyé français et tout ce qu'il apportait de la part de Bonaparte. Il lui ordonna en outre de s'en aller et il retint les Syriens qui l'avaient accompagné.

Le même jour, des soldats français, avec un ingénieur et un architecte, se présentèrent dans la maison de Radouan Kachef, à Bab-el-Chaaria. La femme du kachef, en les voyant, fut saisie de peur. Elle avait payé, quelques jours auparavant, une somme de mille trois cents talaris comme droit de réconciliation. Elle avait reçu des Français une quittance qu'elle avait collée sur la porte de sa maison. Cette dame était très riche et elle avait rapporté dans sa maison tous les trésors qu'elle avait d'abord cachés au dehors. Les Français en arrivant lui dirent que le général en chef avait appris qu'un dépôt d'armes et de vêtements appartenant aux mamlouks était caché chez elle. Elle nia ce fait ; mais les voyant insister et se disposer à une perquisition, elle les laissa entrer. Ils trouvèrent cachés dans une chambre vingt-quatre pantalons larges, des vestons et beaucoup d'autres objets. Dans une autre pièce il y avait des caisses de poudre et une grande quantité d'armes de toutes sortes. Ils cherchèrent ensuite sous l'escalier et y découvrirent une grande quantité de monnaie avec un étui en or. Ils emportèrent le tout et emmenèrent avec eux la maîtresse de la maison, une esclave blanche et toutes les négresses. Ils gardèrent ces femmes pendant trois jours, et, après avoir pillé tout ce qui restait dans la maison, ils demandèrent une somme de quatre mille talaris pour la rançon de leurs prisonnières. La dame paya la somme et s'en retourna dans sa maison.

A la suite de cet incident, les Français demandèrent avec insistance toutes les armes qui se trouvaient dans la ville. Ils firent crier dans toutes les rues qu'après trois jours ils entreraient eux-mêmes dans toutes les maisons et y feraient des perquisitions, tout le monde crut que c'était un prétexte de pillage. Cependant les Français abandonnèrent cette idée.

Le 20 du même mois, Moustapha bey, lieutenant du Pacha, fut nommé émir du pèlerinage. Il se présenta devant le Cadi

et reçut les insignes de sa nouvelle fonction devant tous les cheikhs du Divan. Bonaparte se chargea ensuite des préparatifs de voyage des pélerins et fit construire un nouveau local pour la cérémonie du tapis.

Le même jour, les concessionnaires des terres demandèrent la continuation de leurs concessions. Les Français exigèrent d'eux le payement d'une somme d'argent, mais personne ne voulut la fournir. On donna alors l'ordre aux titulaires des concessions de faire enregistrer leurs actes de concession. Cet enregistrement dura plusieurs jours.

Le même jour, on imposa chaque village d'une somme déterminée et on afficha partout que cette somme serait déduite du montant des impôts fonciers. On chargea de la perception de cet argent des percepteurs coptes, qui se répandirent dans les villages et opérèrent comme les hauts fonctionnaires, c'est-à-dire en battant les gens et en les mettant en prison.

Le même jour, Bonaparte fit venir chez lui tous les cheikhs. Quand ils eurent pris place devant lui, il se leva et sortit un instant puis il revint portant à la main des écharpes tricolores, blanches, rouges et bleues. Il en mit une sur l'épaule de cheikh El Charkaoui. Celui-ci la jeta brusquement à terre en rougissant de rage ; il voulait donner sa démission. Le drogman du général, voyant cela, adressa aux cheikhs ces paroles : «Cheikhs, vous êtes devenus les amis du général en chef. Il veut vous honorer aujourd'hui en vous faisant porter les mêmes insignes que les siens. Par cette décoration, vous serez distingués des autres personnes et votre considération augmentera dans le cœur des soldats. »

Le cheikhs répondirent : Mais nous serons déconsidérés devant Dieu et dans le cœur de nos coreligionnaires. »

Cette scène offensa beaucoup le général et l'irrita fortement. Il prononça en sa langue quelques mots que les drogmans traduisirent. Il aurait dit que le cheik El Charkaoui n'était point apte à occuper de si hautes fonctions. Les autres cheikhs le prièrent poliment de ne pas les obliger à porter ces écharpes. Le général leur dit : « Vous porterez alors la cocarde sur votre poitrine. » Les cheikhs lui demandèrent un délai de douze jours pour réfléchir. Ce délai fut accordé. Bonaparte avait fait appeler également le cheikh Sadat ; celui-ci arriva au moment où les autres cheikhs sortaient de chez lui. Le cheikh Sadat resta avec Bonaparte, qui le reçut avec affabilité. Pendant qu'ils conversaient par l'intermédiaire du drogman, le général donna au cheikh, comme cadeau, une bague en diamant et l'invita à revenir le voir le lendemain. Il lui fit apporter ensuite une cocarde et la lui attacha sur la robe. Le cheikh ne dit rien et continua la conversation. Mais aussitôt qu'il eut quitté le général, il détacha la cocarde. Nous ne voyons cependant pas que le port de cette cocarde fût une chose contraire à la religion.

Le même jour, on fit annoncer par des hérauts publics que tout le monde devait porter en signe de soumission et d'amitié la cocarde, qu'on appelait aussi la rosette. Cela déplut à beaucoup de personnes ; d'autres, voyant que cela ne touchait point à la religion et surtout que leur refus pourait être préjudiciable à leurs intérêts, consentirent à la porter. Dans l'après-midi du même jour, on dispensa le peuple de porter cette cocarde. On y obligea seulement les hauts personnages et ceux qui voudraient se présenter aux Français. Depuis cette nouvelle mesure on portait la rosette au moment où l'on entrait chez les Français et on l'enlevait en sortant. Ceci ne dura que peu de jours, à cause des événements qui se produisirent et dont nous parlerons plus tard.

A la fin du mois, le soleil entra dans le signe de la Balance; c'était l'équinoxe d'automne. Ce jour était l'anniversaire de la fondation de la République française. On fit, pour célébrer cette fête, de grands préparatifs sur la place de l'Ezbékiah. On plaça au centre de la place un grand mât peint en rouge et sur lequel on traça des dessins de couleur noire et blanche ; on éleva vis-à-vis de Bab-el-Haoua, un arc de triomphe de même couleur que le mât et sur lequel on dessina en noir une bataille entre les Français et les mamlouks; ces derniers étaient représentés culbutés les uns sur les autres et regardant derrière eux; en avant de cet arc de triomphe, du côté du pont de Dika, on plaça un portique de feux d'artifice. Autour de la place on dressa des perches réunies par des cordes l'une à l'autre, d'une part, et au mât du centre, d'autre part. On attacha à ces cordes des lampions qui furent ainsi disposés en guirlandes. La nuit on alluma tous ces lampions, ainsi que le feu d'artifice; cette fête dura plusieurs jours.

Mois de Rabi el Thani.

Dans le premier jour de ce mois, on reçut la nouvelle que Mourad bey, en apprenant que les Français se dirigeaient vers la Haute-Egypte, était retourné à Fayoum; qu'Othman bey el Achkar avait passé sur la rive orientale du Nil pour contourner les montagnes et rejoindre à Ghazza son maître Ibrahim bey; qu'enfin les mamlouks et les bédouins s'étaient jetés sur les troupes françaises qui se dirigeaient vers l'Est et leur avaient enlevé quelques chameaux chargés de bagages.

Le 3 du mois, Ibrahim bey écrivit aux cheikhs et à d'autres personnes de se tranquilliser, parce que le Sultan lui ayant envoyé des renforts, il allait sous peu rentrer en Egypte. Bona-

parte eut connaissance de l'arrivée de ces lettres. Lorsqu'on les lui traduisit il dit : « Les mamlouks mentent. »

Le même jour, par une coïncidence extraordinaire, arriva au Caire un Aga turc. Il traversa la ville pour aller faire ses dévotions à la mosquée de Hussein. La foule qui le vit fut enthousiasmée, car on supposa que c'était un messager du Sultan qui apportait aux Français une lettre leur ordonnant d'évacuer l'Egypte. Ce même messager avait, disait-on, remis aux cheikhs d'autres lettres secrètes. Ce bruit était tellement répandu au Caire que Bonaparte crut devoir aller lui-même aux informations auprès du cheikh El Sadat. Le général, à cheval et accompagné d'une escorte française, arriva chez le cheikh dans l'après-midi. C'était la première visite que lui faisait Bonaparte, et de plus, ce jour-là, il se trouvait indisposé, aussi s'effraya-t-il beaucoup en voyant des cavaliers chez lui. Le général l'interrogea sur les prétendues lettres, il répondit qu'il n'en avait aucune connaissance, et, en effet, il n'en avait pas encore entendu parler. Après une visite d'une heure le général se retira.

Ce bruit n'avait en réalité aucun fondement.

Devant la mosquée de Hussein, la foule accourue pour voir l'Aga était immense. A ce moment, Bonaparte sortait de chez le cheikh Sadat ; quand il traversa la foule, il y eut un cri général et des citations à haute voix de versets du Coran. Bonaparte s'informa de ce qui se passait, mais on lui cacha la vérité et on lui dit que la foule l'acclamait et lui faisait des souhaits de bonheur. Ce fut un moment critique qui aurait pu avoir des suites très graves.

Dans ce jour, l'ordre fut donné d'enlever toutes les portes des rues et de la ville ; on les transporta à l'Ezbékiah. On coupait en deux les grandes portes pour les transporter. Il y en avait une telle quantité que le lac alors desséché fut à moitié rempli.

Le samedi, onze de ce mois, était la grande fête des Français. Le matin ils tirèrent des coups de canon et ornèrent la place de l'Ezbékiah de leurs drapeaux tricolores. Beaucoup d'invitations furent lancées; les cheikhs et les autres hauts personnages musulmans, coptes ou syriens, se rendirent à la maison du général en chef. Tous étaient en grande tenue ; les moallems Djerdjès el Djòhari et Faltaaus portaient leurs pelisses à manches dorées et avaient placé sur leur poitrine des soleils également dorés. On portait des turbans en cachemire, et l'on montait de magnifiques mulets : ce jour-là tout le monde se montrait réjoui. Les grands officiers descendirent ensuite du palais du général accompagnés des cheikhs, du cadi, du lieutenant du pacha et se rendirent près du mât au milieu de la place. Ils s'assirent autour de ce mât sur des tapis apportés pour la circonstance. La musique jouait sans interruption. La cavalerie et l'infanterie française, rangée autour de la place, exécutèrent quelques exercices et tirèrent des coups de fusil et des coups de canon, ensuite les soldats se réunirent autour du mât et l'un de leurs grands-prêtres [1] leur lut un écrit en français. Il n'y avait qu'eux qui pussent le comprendre. Ce discours semblait être des conseils ou un sermon. On se leva ensuite et Bonaparte rentra dans son palais, où il donna un grand banquet à tous les assistants. Le soir on alluma les lampions et l'on tira des feux d'artifice pendant deux heures environ ; les lampions restèrent allumés jusqu'au matin. On enleva ensuite tous les lampions, les cordes, les perches, qui étaient sur la place, et on laissa debout l'arc de triomphe et le grand mât. Les Français placèrent des sentinelles près du mât, car ils prétendaient que c'était le symbole de leurs victoires et de la grandeur de leur pays.

La nuit suivante, le chef de l'armée se rendit à Djizah et lança des troupes à la poursuite de Mourad bey. Il en envoya

[1] C'était l'adjudant général Boyer qui donnait lecture de la proclamation que le général en chef adressait à ses troupes.

d'autres avec des canons que l'on traînait sur des roues, du côté de la Charkiah.

Le même jour il envoya le lieutenant colonel Dupuy chez la dame Nefissa pour lui ordonner de rechercher la femme d'Othman bey el Tambourdji. Celle-ci, ayant été avertie, implora le secours des cheikhs Mohammed el Mahdi et Moussa el Sersy. Les deux cheikhs l'accompagnèrent chez les Français. Là ils apprirent qu'on avait arrêté un individu portant une certaine quantité de tabac et quelques vêtements. Cet individu aurait déclaré qu'il était domestique chez la femme d'Othman bey ; que celle-ci lui avait donné ces objets en lui disant qu'elle voulait lui confier du tabac, une pelisse et cinq cents pièces d'or qu'elle destinait à son mari. La dame nia ces faits. On fit mander le domestique qui ne vint pas ; on l'attendit jusqu'au soir. Les cheikhs dirent alors aux Français: « Laissez cette dame s'en retourner chez elle, elle reviendra demain pour l'instruction de cette affaire. Dupuy dit : « *Non*, *Non* » ; ce qui signifie dans sa langue qu'il refusait. Ils proposèrent de se constituer prisonniers à la place de leur protégée : Dupuy refusa également. Quand les cheikhs virent que tout était inutile, ils s'en allèrent. On prépara à la prisonnière une chambre où elle passa la nuit en compagnie de quelques dames musulmanes et européennes. Le lendemain matin, les cheikhs, le lieutenant du Pacha et le cadi se rendirent au palais du général en chef. Ce dernier fit venir la dame et la remit au cadi. L'instruction avait démontré son innocence ; cependant on l'obligea à payer trois mille talaris. Elle paya cette somme et alla s'établir dans le voisinage du cadi afin d'être sous sa protection.

Le jeudi, les hérauts annoncèrent au public que toute personne possédant un mulet devait le conduire à la maison de Kaim-Makam, à Birket el Fil, et en toucher le prix fixé à cinquante écus ; et que quiconque n'y consentirait pas de sa propre volonté

subirait une amende de trois cents écus indépendamment de la confiscation du mulet. Les propriétaires de mauvais mulets gagnèrent à cette mesure, ceux des bons y perdirent, mais elle ne fut pas longtemps en vigueur.

Le même jour, on ordonna aussi d'allumer des lanternes, une pour chaque maison et une également pour trois magasins, de bien balayer les rues et de les arroser.

On ordonna aussi aux étrangers, tels que les Moghrabins et les domestiques sans emploi, de s'en retourner dans leurs pays ; on leur accorda un délai de trois jours après lesquels les récalcitrants devaient être punis. On réitéra l'ordre en donnant un second délai de vingt-quatre heures. Alors quelques Moghrabins se réunirent, allèrent trouver le général en chef et lui dirent :

« Montrez-nous par quel chemin nous pouvons aller dans notre pays. Nous ne pouvons prendre la voie de terre, et les Anglais stationnent en mer pour empêcher les voyageurs d'entrer ou de sortir. Nous ne pouvons non plus nous établir à Alexandrie à cause de la cherté de la vie. » Bonaparte les autorisa à rester dans le pays.

Le même jour, on nomma Ibrahim Aga gouverneur de Suez. Il partit du Caire avec une bonne escorte, portant le drapeau français. En chemin il fut attaqué par les bédouins, qui pillèrent la caravane et en massacrèrent la plus grande partie. L'Aga se trouva parmi les morts.

A cette époque, on commença à délaisser le divan composé des cheikhs. Ceux-ci se réunissaient tous les jours dans la maison de Kaïd Aga, mais on ne leur présentait plus d'affaires ; ils finirent par ne plus se rendre aux séances et le divan fut ainsi aboli.

Le même jour, on institua un nouveau divan qu'on appela le Tribunal. Il fut composé de six chrétiens cophtes et de six négo-

ciants musulmans. Le président fut Malati, le Copte, qui était écrivain chez Ayoub bey el Defterdar. La compétence de ce Tribunal s'étendait à toutes les matières civiles, commerciales et aux successions. On avait rédigé à cet effet un règlement de pure fantaisie que le Tribunal devait appliquer. Ce règlement était écrit en très mauvais arabe, parce que celui qui l'avait rédigé ne connaissait pas le premier mot de la grammaire ; aussi ne pouvait-on en comprendre le sens qu'après beaucoup d'efforts. On distribua des copies de ce règlement à tous les notables du pays ; on en afficha dans toutes les rues et sur les portes de toutes les mosquées. Ce règlement n'était qu'un moyen bien simple de s'emparer des biens du public. Ainsi, par exemple, en vertu de ce règlement, tout propriétaire d'un immeuble devait exhiber son titre de propriété. Mais le titre en lui-même ne suffisait pas pour établir le droit de propriété sur un immeuble. Il fallait deux autres conditions : la première, que le titre fut transcrit dans les registres ; la seconde, que le porteur prouvât son identité. On payait des droits prévus dans le règlement pour la recherche de l'enregistrement et la preuve de l'identité. On évaluait ensuite l'immeuble et l'on faisait payer deux pour cent de la valeur, après quoi on changeait le titre primitif en un titre définitif. Si le détenteur d'un immeuble n'avait pas de titre établissant son droit de propriété ou si, possédant le titre, il ne l'avait pas fait enregistrer, ou encore si, ayant un titre enregistré, il ne pouvait établir son identité, l'immeuble était confisqué au profit du divan de la République.

Rien de plus arbitraire que cette disposition, car tout propriétaire d'un immeuble le possède soit en vertu d'un contrat de vente, soit par acte de concession, soit en vertu de tout autre titre légal. Les titres que l'on possède peuvent être récents ou bien très anciens, dans ce dernier cas ils sont faits au nom des ancêtres. Prouver l'identité de pareils titres devient chose difficile, pour ne pas dire impossible, à cause de la mort

ou de l'absence de certaines personnes. Il est vrai qu'on admettait la preuve testimoniale, mais les témoins pouvaient refuser de déposer en pareille matière.

Il y avait encore dans le règlement d'autres dispositions non moins curieuses que les précédentes. Ainsi on avait établi des droits sur les successions et sur les décès. Le montant de ces droits variait suivant les cas.

Le règlement portait aussi que l'on était tenu d'annoncer chaque décès et de payer pour cela un droit, ensuite d'ouvrir la succession dans les vingt-quatre heures ; passé ce délai les héritiers perdaient leurs droits d'hérédité et la succession revenait au divan. Si la succession avait été ouverte dans le délai prévu, on payait un droit pour l'autorisation préalable que l'on devait obtenir du divan. Après l'ouverture de la succession, chaque héritier payait un droit pour établir sa qualité de successeur du défunt ; on faisait ensuite le partage, et chaque copartageant payait encore un droit proportionnel à la part qui lui était dévolue.

De même, si le défunt laissait des dettes, chaque créancier devait payer un droit pour justifier sa créance par-devant ce divan d'intrigants ; cette preuve fournie, on lui délivrait un ordre écrit au moyen duquel il se faisait payer sur la succession. Au moment de la liquidation de sa créance, il devait également payer un droit. Les mêmes choses se passaient, mais sous d'autres formes, dans les questions de pensions, de terres, de donations, de ventes, des procès civils et criminels, de témoignages. Les voyageurs ne pouvaient se mettre en route sans prendre un permis pour lequel ils payaient un droit ; on devait aussi payer pour les naissances, les contrats de location et la perception des loyers.

Le même jour, on défendit au peuple de parler de politique et de se moquer, comme il le faisait toujours, des soldats blessés ou vaincus.

Dans ce jour également, les Français pillèrent tous les effets du corps des marins, sous prétexte que ces soldats avaient combattu avec les mamlouks et avaient fui avec eux.

Ils firent venir Mohammed Abou Seif, qui avait été nommé sirdar à Damiette par les émirs égyptiens, et qui, auparavant, avait été lieutenant de Hassan bey el Djedaoui. Ils l'enfermèrent dans les prisons de la Citadelle avec un des domestiques d'Ibrahim bey.

Ils enjoignirent aux personnes habitant la Citadelle de quitter leurs maisons pour aller s'établir en ville. On monta alors des canons à la Citadelle et on les plaça en différents endroits. On démolit plusieurs murs et on en construisit d'autres ; on haussa le sol dans certains endroits et on l'abaissa dans d'autres. Tout cela changea le bel aspect de la place Roumélah et fit disparaître beaucoup de monuments des Sultans et beaucoup de souvenirs des grands artistes, tels que le palais Youssouf Salah-el-Dine et les belles portes sur lesquelles étaient sculptés des armes, des boucliers, des lances indiennes et des faits historiques.

Dans ce jour, des soldats furent envoyés par le Bahr Joseph, à Fayoum, à la poursuite de Mourad bey.

Le jeudi, 16 du mois, on décrétâ que toute personne à qui on chercherait querelle, chrétienne, musulmane ou juive, pouvait invoquer le témoignage de tous les assistants et porter ensuite plainte au palais du général en chef.

Dans ce jour, on décapita deux individus et l'on promena leurs têtes en criant : « Tel sera le sort de ceux qui apporteront des lettres des mamlouks ou leur en feront parvenir. »

Ce même jour, on donna ordre de ne pas enterrer les morts dans les cimetières avoisinant les habitations, comme, par exemple, ceux de l'Ezbékiah et de Rouey. Les personnes qui n'a-

vaient pas de tombeau devaient être ensevelies dans ceux des mamlouks ; enfin, en tout cas, on devait creuser les fosses à une grande profondeur.

On ordonna aussi que les effets des personnes décédées fussent étalés pendant plusieurs jours sur les toits des maisons, et fussent désinfectés. Tout cela pour prévenir la peste. On disait que les miasmes s'accumulaient dans les cavités intérieures de la terre ; que ces cavités se refroidissaient en hiver par l'eau du Nil, la pluie et l'humidité ; qu'alors les miasmes se répandaient dans l'air et amenaient la peste. On ordonna, en outre, de prévenir les autorités de chaque cas de maladie ; un médecin était alors envoyé pour s'assurer que le malade n'était atteint ni de la peste, ni d'aucune autre maladie contagieuse.

Le samedi, 18 du même mois, quelques *cawas* au service des Français furent envoyés pour démolir les tombes du cimetière de l'*Ezbékiah* et pour en niveler le terrain. Les propriétaires de ces tombeaux étaient les habitants des rues Madabegh, Bab el Louk, Kom'el Cheikh Salama, el Faouala, El Manassra, Kantarat el Emir Hussein. Kalât el Kelab.

Ils allèrent tous, hommes et femmes, en sanglotant, se plaindre au général en chef, à l'Ezbékiah. Les drogmans du général leur dirent que l'ordre n'avait été donné que pour prévenir de nouvelles inhumations, et qu'on allait empêcher la destruction des tombes. Ils s'en retournèrent et le général fit en effet arrêter la destruction.

Le même jour, les Français firent écrire par les cheikhs deux lettres : l'une était adressée au Sultan et l'autre au Chérif de la Mecque. Ils en firent faire beaucoup d'exemplaires et on en afficha partout.

Dans ces lettres les cheikhs formulaient d'abord les vœux et les compliments d'usage ; puis ils parlaient de l'arrivée des

Français dans le pays, des batailles qu'ils avaient livrées aux mamlouks et de la fuite de ces derniers. Ils disaient aussi qu'avant le passage de l'armée française sur la rive orientale du Nil, ils étaient allés rendre visite aux Français, qu'ils avaient obtenu les promesses les plus rassurantes pour eux et pour le peuple, à l'exception des mamlouks ; que les Français étaient les amis intimes du Sultan Ottoman et les ennemis de ses ennemis, que les monnaies continueraient à être frappées à son effigie ; que dans les mosquées également les sermons seraient toujours faits au nom du Sultan, et qu'enfin la religion musulmane serait toujours respectée.

Les cheikhs ajoutèrent aussi, comme le prétendaient les Français, que ces derniers étaient des musulmans et qu'ils respectaient le Coran et le Prophète ; qu'ils avaient réuni tous les pèlerins éparpillés dans les villages après le retour de la Mecque et qu'ils les avaient fait accompagner par de bonnes escortes, qu'ils avaient donné des montures à ceux qui allaient à pied, nourri ceux qui avaient faim et donné à boire à ceux qui avaient soif ; qu'ils avaient célébré la fête du Nil avec beaucoup d'éclat pour assurer le bonheur des musulmans ; qu'ils avaient fait l'aumône aux pauvres ; qu'ils avaient également célébré la fête de la naissance du Prophète et dépensé beaucoup d'argent pour les préparatifs de cette fête. De plus, les cheikhs disaient qu'ils s'étaient mis d'accord avec les Français pour nommer le vénérable Moustapha Aga, lieutenant de Bakr pacha, gouverneur actuel de l'Egypte, et que ce choix était excellent pour entretenir les bonnes relations avec la Sublime-Porte ; qu'enfin, les Français préparaient en ce moment-là tout ce qui était nécessaire pour le pèlerinage de la Mecque. Les cheikhs terminaient leurs lettres en disant :

Les Français nous ont donné l'ordre de porter tout cela à votre connaissance.

Le même jour se produisit le petit incident suivant :

Un changeur qui habitait près de la rue Gouania eut l'imprudence de dire que le saint Ahmed el Badaoui et le saint Ibrahim el Dessouky tuaient tous les chrétiens qui passaient entre Tantah et Dessouk. Ces paroles avaient été prononcées devant quelques Syriens chrétiens. L'un d'eux répondit au changeur avec insolence. Sur ce, ils se querellèrent et le chrétien alla se plaindre à Dupuis. Ce dernier ordonna l'arrestation du changeur et le fit écrouer ; on apposa ensuite les scellés sur sa boutique et sur sa maison.

Ayant appris cela, les cheikhs allèrent à plusieurs reprises demander la grâce du changeur, et deux jours après il fut remis en liberté, mais il fut envoyé au cheikh el Bakri pour que celui-ci lui administrât quelques coups de bâton ou lui fît payer une amende de cinq cents écus. Le cheikh lui donna ensuite cent coups de fouet et lui rendit la liberté. Ce même jour on mit en liberté tous les autres prisonniers.

Le lundi, on dressa un état de tous les okels de la ville avec les noms de leurs portiers. Ceux-ci reçurent l'ordre de ne rien louer aux étrangers et de ne laisser personne partir en voyage sans un permis de la police.

Le mardi, on célébra la fête de l'anniversaire de Hussein : on ne voulait d'abord pas le faire, mais un jour Bonaparte, ayant demandé à quelle époque la fête devait avoir lieu, un méchant lui répondit que le cheikh el Saddat avait l'intention d'attendre, pour célébrer cette fête, le rétablissement du gouvernement musulman. Cette conversation fut rapportée au cheikh, qui donna ordre de célébrer la fête, ce qui fut fait immédiatement, mais avec moins de pompe qu'à l'ordinaire. Le cheikh y invita le général en chef, qui assista aux illuminations et rentra chez lui après la prière du soir.

Ce même jour, les ulémas et les notables d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette et des autres villes arrivèrent, sur la demande de Bonaparte, pour assister au divan qu'il était en train d'instituer et dont nous avons déjà parlé.

Dans ce jour, des troupes françaises partirent à la poursuite de Mourad bey ; elles le rencontrèrent et une bataille s'engagea. Au bout d'une heure, les soldats de Mourad bey firent semblant de fuir ; les Français les suivirent, mais, arrivés au pied de la montagne Al-Lahoun, ils retournèrent sur leurs pas et engagèrent de nouveau le combat qui fut terrible, les Egyptiens eurent le dessus et tuèrent un grand nombre de Français.

Le même jour, l'arc de triomphe que les Français avaient élevé à l'Ezbékiah, le jour de leur fête, et dont nous avons parlé précédemment, s'écroula. Voici pourquoi : L'on avait empêché l'eau du Nil d'arriver jusqu'au lac, et lorsque le niveau des eaux du fleuve s'éleva, le fond du lac devint mouvant et ne put plus supporter le poids de l'arc de triomphe.

Le vendredi, 24 de ce mois, on donna ordre aux cheikhs, aux notables, aux négociants et à tous ceux qui étaient venus des villes et villages d'assister au grand Conseil qui devait se réunir le lendemain dans la maison de Marzouk bey, située dans la la rue d'Abdin. Le samedi matin, on contremanda cet ordre et l'on tint le Conseil dans le palais de Kaïed Aga, situé à l'Ezbékiah, c'était là que se réunissaient habituellement le premier divan.

Lorsque les cheikhs du Caire, ceux du dehors, les odjaks, les notables, les négociants, les Coptes, les Syriens chrétiens et les Français qui dirigeaient le divan, furent tous réunis, Malati, le Copte, qui avait été nommé juge, commença à lire le règlement que l'on avait préparé et à le discuter ; un des conseillers

français sortit alors un papier et le remit au drogman, qui en donna lecture.

Voici en résumé ce que contenait cette pièce :

L'Egypte est le seul centre du commerce et le plus fertile de tous les pays ; les marchandises y sont apportées des contrées les plus éloignées ; les sciences, les arts, la lecture et l'écriture, aujourd'hui répandus dans tout le monde, ont été enseignés par les premiers ancêtres des Egyptiens. A cause de ces avantages, l'Egypte fut convoitée par tous les peuples ; elle fut possédée par les Babyloniens, les Grecs, les Arabes et en dernier lieu par les Turcs ; mais ces derniers la ruinèrent complètement, parce que, pour prendre le fruit de l'arbre, ils en coupaient les racines. C'est pour cela que le peuple ne possède presque plus rien ; c'est pour cela aussi que la peur s'est emparée des habitants et les a poussés à se cacher sous le manteau de la pauvreté pour se soustraire aux exactions et à la tyrannie.

Le peuple français, après avoir apaisé les troubles qui existaient dans son pays et s'être acquis une grande réputation dans la guerre, a désiré tirer l'Egypte de la situation où elle se trouve et rendre le bien-être à ses habitants, en le délivrant de la domination d'un gouvernement d'ignorants et de sots. Ils vinrent et remportèrent la victoire. Ils n'inquiétèrent personne et n'exercèrent aucune tyrannie sur le peuple. Leur seul désir est de mettre de l'ordre dans les affaires de l'Egypte et de réparer les anciens canaux déjà obstrués. Le pays aura par ce moyen deux routes, l'une par la mer Mediterranée et l'autre par la mer Rouge, de sorte que la fertilité de son sol augmentera ainsi que ses revenus. Les Français désirent encore protéger le faible contre le fort, afin de se concilier les sympathies du peuple et pour que leur mémoire soit vénérée.

Le mieux donc pour les Egyptiens est de renoncer à leurs idées de révolte et de témoigner de l'amitié aux Français. Que ceux qui sont arrivés de la campagne contribuent par leur présence à mettre de l'ordre dans les affaires. Ce sont des gens instruits et sages ; lorsqu'ils seront interrogés, ils devront répondre avec sincérité, afin que le général en chef sache ce qu'il doit faire, etc.

Rien ne me plaît dans cette composition comme les passages suivants : « gouvernement d'ignorants et de sots » et « ils n'inquiétèrent personne, etc. »

Cette lecture terminée, le drogman proposa aux cheikhs de se choisir un président ; quelques assistants proposèrent le cheikh

el Charkaouy. Les Français répondirent : « Non, non, il faut voter. » On fit l'élection au scrutin secret et ce même cheikh eut la majorité des voix. Il fut élu président et l'on se sépara après avoir reçu l'ordre de se réunir tous les jours.

Ce même jour se produisit l'incident du négociant Hadj Mohammed Ben Kimon, le Tripolitain. Il existait entre lui et un drogman syrien une grande inimitié. Le drogman persuada aux Français que ce négociant était très riche et qu'il était l'associé d'Abdallah le Moghrabin, un des fidèles de Mourad bey. Les Français firent appeler Hadj Mohammed ; aussitôt il alla chez le cheikh Abdallah el Charkaouy, son parent. Le cheikh demanda aux Cawas qui étaient venus chercher Hadj Mohammed ce qu'on lui voulait. Ils répondirent : « C'est pour une affaire qui ne concerne aucunement la Charïa. » Le cheikh reprit : « Envoyez-moi demain son adversaire pour formuler les accusations ; si je trouve que Hadj Mohammed a tort, il sera condamné. » Les Cawas s'en retournèrent et Hadj Mohammed prit la fuite. Au bout d'une heure une cinquantaine de soldats français se présentèrent chez le cheikh et lui reclamèrent Hadj Mohammed. Le cheikh répondit qu'il avait pris la fuite. Cette réponse ne les satisfit aucunement, ils réitérèrent leurs réclamations en menaçant le cheikh de leurs fusils. En voyant cela, les cheikhs El Mahdi et Daouakhly s'en allèrent chez Bonaparte et lui racontèrent tout ce qui s'était passé. Le général leur demanda : « Et pourquoi Hadj Mohammed s'est il enfui ? » « Parce qu'il a eu peur », lui répondirent-ils. Bonaparte reprit avec colère : « S'il n'était pas coupable, il ne se serait pas sauvé. Vous êtes d'ailleurs les complices de sa fuite. »

Les deux cheikhs lui adressèrent quelques bonnes paroles et prièrent son drogman de le calmer, ce qui fut fait. Il leur demanda où étaient situés le magasin et la maison du fuyard. Ils le lui indiquèrent. Le général leur dit alors : « J'enverrai

avec vous des personnes qui apposeront les scellés sur la maison et le magasin et les garderont jusqu'à ce qu'il revienne. Je veux qu'il soit ici demain. » Ceci tranquillisa les cheikhs, qui exécutèrent sur le champ les ordres du général ; mais Hadj Mohammed n'arriva point le lendemain. Sa maison et ses marchandises furent alors confisquées.

Le dimanche on se réunit en Conseil et on choisit tous les membres qui devaient composer le nouveau Divan.

Le choix tomba sur des cheikhs des villes et des villages, des odjaklis, des Coptes, des Syriens et des négociants musulmans. Cette composition était différente de celle de l'ancien Divan.

Le lundi, les hérauts crièrent partout que tout propriétaire d'immeubles devait, dans le délai de trente jours pour le Caire et de soixante pour les autres lieux, présenter ses titres de propriété au Divan. Passé ce délai, on devait payer un droit double. Quand tous les titres furent réunis, Malati donna lecture d'une circulaire concernant les Tribunaux, les affaires de la Charïa, les titres d'immeubles et les successions. Après une longue discussion, on décida qu'une commission spéciale étudierait ces questions, en tâchant de concilier les intérêts des Français avec ceux du peuple égyptien et l'on remit la séance au jeudi.

Mois de Djamad el Awal.

Ce mois commença le jeudi. Ce jour, le divan se réunit et la commission présenta les modifications qu'elle avait adoptées. On discuta la question des Tribunaux; les cheikhs expliquèrent le fonctionnement de ceux qui existaient, et l'on décida leur maintien. On arrêta seulement un nouveau tarif invariable d'après lequel les cadis devaient percevoir trente pour mille

quand la somme en litige ne dépassait pas dix mille, et quinze pour mille quand elle ne dépassait pas cent mille piastres. Pour les sommes supérieures les droits étaient de dix pour mille.

Quant aux titres d'immeubles, après une longue discussion, on trouva que la question était beaucoup plus compliquée et l'on proposa de diviser les immeubles en trois catégories : supérieure, moyenne et inférieure, et l'on établit un droit fixe pour chaque catégorie. On ne décida rien à ce sujet et on leva la séance.

Le même jour, on fit crier dans toutes les rues et on afficha que l'on devait exposer à l'air pendant quinze jours les vêtements et les meubles ; on donna des ordres sévères aux chefs des quartiers pour l'exécution de cette mesure, on désigna à cet effet dans chaque rue, comme inspecteurs, deux hommes et une femme. Ces personnes se présentaient dans chaque maison et la femme pénétrait à l'intérieur pour s'assurer que l'ordre avait été bien exécuté. Tout cela était pour faire disparaître les mauvaises odeurs qui auraient pu engendrer la peste.

Le même jour, une grande foule se présenta chez le cheikh el Bakri ; c'étaient les élèves des écoles, les professeurs, les aveugles, les mouezzines, les malades de l'hospice Mansoury et des Wakfs d'Abd-el-Rahman Katkhoda. Ils se plaignirent en disant qu'on les privait des rations qui leur étaient allouées dans ces lieux de bienfaisance. Tous les revenus, disaient-ils, étaient gaspillés par les chrétiens, les Coptes et les Syriens qui s'étaient emparés de tous les Wakfs. Le cheikh el Bakri leur conseilla d'aller porter plainte au divan et leur promit son concours.

Le même jour, des barques portant des soldats blessés arrivèrent de la Haute-Egypte.

Le même jour, on arbora des drapeaux blancs sur toutes les collines environnant le Caire. Le public parla beaucoup de cela, mais sans en connaître la raison.

Le dimanche, on se réunit au divan et on continua les travaux qu'on avait commencés. On s'occupa des successions; Malati, prenant la parole, demanda aux cheikhs comment ils procédaient dans les partages entre les différents héritiers. Les cheikhs lui indiquèrent quelles étaient, d'après la loi, les règles des successions. Malati reprit: « D'où vous vient ce système ? » « Du Coran », répondirent-ils, et ils citèrent plusieurs versets concernant cette question. Les Français dirent alors. « Chez nous, les filles héritent seules de leurs parents, quant aux fils, ils sont déshérités, car ils sont plus à même de gagner leur pain que les filles. » Ils proposèrent encore d'autres lois de leur invention. Mikhaïl Kahil, le Syrien, qui était un des membres du divan, dit : « Nous, Syriens, ainsi que les Coptes, nous préférons suivre le système des musulmans. » Sur ce, on pria les cheikhs de rédiger toutes les lois concernant les successions et on leva la séance.

Ce même jour, on retira à Mohammed Aga el Mouslimani ses fonctions de chef de police et on le nomma émir du pèlerinage. Son ancien poste fut occupé par Moustapha Aga, serviteur d'Abd-el-Rahman Aga.

Le lundi, le divan se réunit et les cheikhs présentèrent les lois de succession d'après la loi musulmane ; elles furent acceptées.

Le lundi, 10 Djamad el Awal, le divan se réunit de nouveau, et l'on présenta les états des droits à payer sur la propriété immobilière. On avait imposé de huit talaris français les immeubles de la première catégorie, de six ceux de la moyenne et de trois ceux de la troisième.

Les immeubles qui se louaient moins d'un talari par mois furent exemptés de cet impôt. Quant aux okels, auberges, bains,

pressoirs d'huile, boutiques, ils furent imposés de trente à quarante talaris selon leur importance.

On fit des copies de ce règlement et on en afficha dans toutes les rues selon l'habitude des Français ; on en envoya aussi à tous les notables du pays. Ensuite on désigna des ingénieurs pour établir les trois catégories d'immeubles sur lesquelles était basée la répartition des impôts. Ces ingénieurs visitèrent les lieux et dressèrent des listes indiquant le lieu où était situé l'immeuble, à quelle catégorie il appartenait et quel était le nom de son propriétaire.

Lorsque les habitants connurent ce règlement, la plupart ne dirent rien et s'inclinèrent devant la destinée, tandis que d'autres s'assemblèrent et murmurèrent. Ces derniers furent imités par quelques cheikhs, qui ne prévoyaient pas les conséquences de leur révolte et avaient oublié qu'ils n'étaient pas les maîtres.

Les groupes se grossirent donc, mais il n'y avait pas un chef intelligent pour les guider; on sortit les armes qu'on avait cachées et le dimanche la révolte éclata. Le Saïd Badri arriva aussi à la tête de la populace du quartier de Husseiniah et de ses environs. Tous se dirigèrent vers la maison du Cadi en criant : « Que Dieu donne la victoire à l'Islamisme ! » Le Cadi, en voyant cette foule, s'effraya des conséquences de la révolte. Il ferma la porte de sa maison et la fit garder par ses gens pour empêcher la foule d'y pénétrer. Les émeutiers commencèrent alors à jeter de toutes parts des pierres contre la maison ; le Cadi eut peur ; il chercha à se sauver, mais il ne parvint pas à sortir.

Au même moment, une grande foule se rassemblait aussi à El Azhar. A la nouvelle de l'insurrection, Dupuy, à la tête de ses soldats, se dirigea vers le quartier Ghouriah ; de là il se rendit au quartier Sanadkiah, puis il alla à la maison du Cadi. En voyant cette foule, il prit peur et voulut s'échapper du côté des kassereines. Mais les révoltés, furieux, se précipitèrent sur lui

et sur ses soldats et le percèrent de coups. Il expira et beaucoup de ses soldats furent tués. Après cet incident, un mouvement considérable se fit sentir parmi les musulmans, qui allèrent sur-le-champ occuper les différentes portes de la ville, telles que Bab-El-Fetouh, Bab-El-Nasriah et Barkia, Bab-El-Charia, Bab-El-Zoueilah. Ils démolirent les bancs de pierre des boutiques pour élever des barricades dans les rues.

Il n'y avait que le Caire qui fût dans cette agitation ; les autres localités étaient calmes. De même le Vieux-Caire et Boulaq ne bougèrent pas, car ils étaient trop près des casernes françaises. Les révoltés se rangèrent derrière les retranchements. Lorsque les troupes françaises apparurent du côté de Moukhlia elles firent feu sur les Moghrabins du quartier des Fahamines. Ceux-ci, de leur côté, répondirent par une fusillade et parvinrent à repousser les Français des Moukhlia. Ce succès augmenta l'ivresse et les instincts révolutionnaires de la populace, qui commença à piller les maisons des chrétiens syriens, des Coptes et même celles de quelques musulmans, et à s'attaquer aux femmes et aux filles. Cela dura toute la nuit sans qu'aucun de ces revoltés songeât aux conséquences de ses actes. Le lendemain matin, les troupes françaises étaient sur pied, avec des canons en batteries sur les collines de Barkia et sur la Citadelle. Leur chef avait écrit aux cheikhs, mais n'ayant point reçu de réponse, il fit tirer sur les révoltés, qui répondirent par une vive fusillade. Des deux côtés le feu redoubla et dura jusque dans l'après-midi. Les Français dirigèrent alors leurs obus sur la mosquée d'El Azhar et sur les maisons des quartiers environnants, comme Ghouriah et Fahamines. Ce bombardement était si terrible que les habitants de la ville qui n'avaient jamais vu pareille chose se mirent à crier en suppliant le Ciel de les préserver de ces malheurs. Les émeutiers cessèrent leur feu ; mais les Français continuaient à tirer, les maisons, les boutiques, les palais, les khans, tout s'écroulait. Les oreilles

étaient assourdies par les coups de canon. Les gens abandonnaient les maisons et les rues pour se cacher dans des trous. Les cheikhs résolurent alors d'aller prier le général en chef de faire cesser cette pluie d'obus. Le général leur reprocha d'avoir attendu si longtemps et d'avoir manqué à leur devoir. Ils lui firent des excuses qu'il accepta et il donna ordre de cesser le bombardement. Le soleil était sur le point de se coucher.

Les cheikhs sortirent de chez le général et allèrent rendre compte au peuple de leur démarche. Cela satisfit tout le monde, excepté les habitants du quartier Husseiniah et des environs, qui continuèrent la bataille jusqu'à 3 heures après le coucher du soleil ; ayant épuisé toutes leurs munitions, ils cessèrent leur feu et les Français aussi.

Dans la nuit, ces derniers entrèrent par bandes dans la ville et la parcoururent dans tous les sens ; ils démolirent toutes les barricades qu'ils rencontrèrent et s'assurèrent de la complète tranquillité des habitants. Ils entrèrent ensuite dans la mosquée d'El Azhar avec leurs chevaux qu'ils attachèrent au *kéblah* ; ils brisèrent les lampes, les veilleuses et les pupitres des étudiants ; ils pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans les armoires, ils jetèrent sur le sol les livres et le Coran et marchèrent dessus avec leurs bottes. Ils urinèrent et crachèrent dans cette mosquée, ils y burent du vin, y cassèrent des bouteilles qu'ils jetèrent dans tous les coins. Ils déshabillèrent toutes les personnes qu'ils y rencontrèrent pour s'emparer de leurs vêtements.

Le vendredi, quelques-uns de leurs soldats stationnaient devant la porte de cette mosquée. Les fidèles qui vinrent pour faire la prière s'enfuirent en les voyant. D'autres soldats faisaient des patrouilles autour de la mosquée et dans les quartiers environnants. Ils pillèrent plusieurs maisons, sous prétexte d'y rechercher des objets volés et des armes cachées. Les habitants commencèrent à abandonner ce quartier, qui était le mieux considéré et le plus recherché, et que les Français eux-mêmes

respectaient, mais hélas! cette émeute renversa tout et les Français qui ne passaient que rarement dans ce quartier s'y rendirent par centaines, par milliers; ils arrêtaient tous les passants, les fouillaient et leur enlevaient tout ce qu'ils pouvaient trouver, peut-être même encore les tuaient-ils.

Après cela, on se mit à relever dans les rues les cadavres des musulmans et des Français et on démolit les retranchements qui empêchaient la circulation.

Quand la tranquillité fut rétablie, les chrétiens syriens et grecs de la rue Djouania en profitèrent pour se venger des musulmans. Ils allèrent en bandes chez le général en chef pour se plaindre des pillages dont ils avaient été victimes pendant l'émeute. Ils lui dirent qu'ils n'avaient été maltraités et volés que parce qu'ils étaient chrétiens comme les Français. Ils avaient oublié que les musulmans qui habitaient près de leur quartier avaient subi le même sort. En effet, le grand dépôt d'étoffes situé à l'entrée de la rue grecque avait été dévalisé, bien que toute la marchandise qui s'y trouvait appartînt à des musulmans. Cependant aucun de ces derniers ne réclama et remit son sort entre les mains de Dieu. D'ailleurs les musulmans savaient fort bien que personne n'écouterait leurs plaintes.

Barthelmy fut chargé d'empêcher le port des armes. Il porta ses hommes dans toute la ville. Ceux-ci arrêtaient qui bon leur semblait ou bien quiconque leur était dénoncé par les chrétiens. Barthelmy faisait ce qu'il voulait de ces gens-là ; il leur imposait à son propre profit de fortes amendes, il les faisait garotter et jeter en prison. Là, il les torturait pour leur arracher des aveux, des indications sur les objets pillés et les armes cachées. Beaucoup de ces malheureux dénonçaient d'autres personnes qu'on s'empressait d'arrêter pour leur faire subir les mêmes traitements. En un mot, ce Barthelmy commit les mêmes horreurs que l'Aga maudit. Beaucoup de personnes aussi furent égorgées, et leurs cadavres furent jetés dans le Nil. Dieu seul sait

combien de personnes moururent dans ces quelques jours. De cette manière les chrétiens purent se venger à leur aise des musulmans.

Le mercredi, tous les cheikhs se présentèrent devant le général en chef et le prièrent d'accorder l'amnistie et de la faire proclamer par des hérauts dans les deux langues arabe et française. Le général ne fit que des promesses évasives et demanda aux cheikhs de lui désigner les promoteurs de l'insurrection. Ils firent semblant de ne pas les connaître, mais le général leur dit : « Nous les connaissons un à un. » Les cheikhs prièrent aussi le général de faire sortir les troupes de la mosquée d'El Azhar. Il y consentit et sur-le-champ donna l'ordre d'évacuer la mosquée. Il laissa seulement 70 soldats dans le quartier pour en surveiller les habitants.

On s'occupa ensuite de rechercher les chefs de la rébellion ; on arrêta le cheikh Soliman El Djaousaki, chef de la corporation des aveugles, le cheikh Ahmed el Charkaouy, le cheikh Abd-el-Wahab el Chabraouy, le cheikh Youssouf el Mouselhy, le cheikh Ismaïl el Baraouy. Ils furent enfermés dans la maison de Bakri. On rechercha aussi le Saïd Badri, mais on ne le trouva point : il s'était enfui en Syrie.

Les cheikhs intervinrent plusieurs fois auprès des Français pour demander la mise en liberté des prisonniers, mais leurs démarches furent inutiles.

Ibrahim effendi, écrivain de la douane, fut aussi accusé d'avoir armé une bande de révoltés et d'avoir caché quelques mamlouks, il fut arrêté et enfermé dans la maison de l'Aga.

Le dimanche, 18 du mois, le cheikh Sadat et les autres cheikhs allèrent trouver le chef de l'armée française et lui demandèrent la grâce des prisonniers détenus dans la maison de l'Aga, dans celle du Kaim-Makam et dans la Citadelle. Le général leur répondit : « Ayez patience, ne vous pressez pas. » Sur ce, ils le quittèrent.

Le même jour, on cria sécurité dans toute la ville, mais malgré cela les arrestations et les visites domiciliaires continuaient. On arrêtait les gens sur le plus léger soupçon. Beaucoup de musulmans rendirent les objets qu'ils avaient pillés aux chrétiens.

Le même jour, Omar El Koladi réunit un grand nombre de Moghrabins du quartier Fahamine et les présenta au général en chef. Celui-ci choisit parmi eux les plus jeunes et les plus robustes, et leur donna des armes.

Il en fit un escadron dont il donna le commandement à Omar. Les Moghrabins quittèrent la ville, musique en tête, à la mode de leur pays, et se dirigèrent vers la Basse-Egypte. Ils entreprenaient une expédition contre le village Achma, parce que les habitants de ce village s'étaient révoltés contre les Français. Ils s'étaient précipités sur deux bateaux dans lesquels il y avait des soldats et ils en avaient tué quelques-uns. Les Moghrabins attaquèrent ce village, ils tuèrent le cheikh ibn Chaïr et pillèrent sa maison, qui renfermait de grandes richesses. Ils arrêtèrent tous ses frères et tous ses enfants, à l'exception d'un seul, et les tuèrent. L'enfant qu'ils avaient épargné était tout jeune, ils le firent nommer cheikh à la place de son père. Les Moghrabins retournèrent ensuite au Caire ; on les logea à Bab-Saada. Tous les jours, sous le commandement d'officiers français, ils faisaient des exercices militaires ; les soldats se rangeaient en ligne devant les officiers, en tenant leurs fusils à la main. Les officiers leur commandaient en français des manœuvres qu'il exécutaient. Ainsi, quand l'officier disait : « Portez armes, » les soldats levaient leurs armes en les tenant par la crosse. De même, quand l'officier leur disait : « Marche, » ils marchaient en ordre.

Ce même jour, Barthelmy alla à Syriakos pour arrêter les révoltés qui s'étaient enfuis du côté de l'est ; mais il ne put mettre la main sur un seul. Après quelques jours, il revint au Caire, non sans avoir encore commis plusieurs injustices.

Le mercredi, sur les prières du cheikh Mohammed el Mahdi et avec le concours de Poussielgue (?), directeur de la Rouznameh, le général en chef fit conduire dans la maison de ce dernier Ibrahim effendi, l'écrivain détenu dans la maison de l'Aga ; on lui ordonna de faire la liste nominative des mamlouks qui se trouvaient inscrits sur les registres.

Le jeudi, quarante bateaux portant des soldats français partirent pour la Basse-Egypte.

Le vendredi soir, 24 du mois, un courrier arriva de Syrie ; il était porteur d'un firman avec le sceau du Sultan, d'une lettre d'Ahmed pacha el Djazzar, d'une seconde lettre de Bakr pacha à Moustapha bey Katkhoda et d'une troisième d'Ibrahim bey aux cheikhs.

Toutes ces missives étaient rédigées en langue arabe ; toutes commencaient par des versets du Coran ou des paroles des prophètes et des grands savants sur l'excitation à la guerre. Elles médisaient ensuite des Français et dénonçaient leurs fausses croyances, leurs mensonges et leurs ruses.

Moustapha bey Katkhoda prit toutes ces lettres et les montra au général en chef. Lorsque le général en eut pris connaissance, il dit :

« Ces pièces sont fabriquées par Ibrahim bey pour mettre la discorde entre vous et moi. Quant à Ahmed pacha, c'est un homme qui aime à se mêler de ce qui ne le regarde pas ; car il n'est gouverneur ni de Syrie, ni d'Egypte.

« Le gouverneur de Syrie est Ibrahim pacha ; il remplace Abdallah pacha Ibn el Adm, qui vient d'être nommé gouverneur d'Egypte, et qui sera au milieu de nous dans quelques jours. »

En même temps, des nouvelles arrivèrent, d'après lesquelles le grand vizir de Constantinople, Mohammed pacha Izzat, avait été destitué ainsi que d'autres hauts fonctionnaires.

Depuis plusieurs jours, le divan du Caire ne siégeait plus. Les Français étaient occupés à fortifier les environs de la ville ; ils construisaient sur les collinès des ouvrages où ils placaient des canons et des bombes. Ils démolirent beaucoup de constructions à Djizah, au Vieux-Caire, aux environs de Choubra et y élevèrent des fortifications très solides. Parmi les bâtiments qu'ils démolirent se trouvaient beaucoup de mosquées qui étaient situées près du pont d'Embabah. La mosquée El Makasse, connue sous le nom d'Aulad Inan et située sur le canal Nassiri, près de Bab el Bahr, ainsi que la mosquée Kazrouni, située à l'Ile de Rhoda, furent aussi démolies. Ils firent abattre également des palmiers et d'autres arbres à Hilli et à Boulaq et s'en servirent pour la construction des fortifications et des remparts. Ils dévastèrent plusieurs maisons dont ils enlevèrent toutes les boiseries, soit pour les employer dans leurs constructions, soit pour les brûler.

Le samedi soir, quelques soldats français se présentèrent à minuit dans la maison de Bakri et demandèrent les prisonniers qui y étaient détenus. Ils prétendirent qu'ils allaient les conduire chez le général en chef qui voulait s'entretenir avec eux. A peine ces prisonniers étaient-ils hors de la maison, que les soldats qui les attendaient s'en emparèrent et les conduisirent dans la maison du Kaim-Makam, située dans le quartier de Gamamize. C'était la résidence de Dupuy, qui avait été assassiné. Son remplaçant s'y était installé aussi. Lorsque les prisonniers arrivèrent dans cette maison, ils furent déshabillés et conduits à la Citadelle. Ils y passèrent la nuit. Le lendemain, ils furent tous fusillés et leurs cadavres furent jetés au pieds de la Citadelle. La plupart des habitants de la ville ignorèrent ce fait pendant plusieurs jours. Même quelques cheikhs accompagnés de Moustapha bey, Katkhoda du Pacha, se présentèrent-ils au général en chef et le prièrent de gracier les

prisonniers qu'ils croyaient encore vivants. Le général leur répondit : « Attendez, ce n'est pas le moment, » et ils les quitta. Eux aussi sortirent et regagnèrent leurs maisons.

Le mardi, des soldats français allèrent dans la rue de El Ahzar et s'y arrêtèrent. Le peuple crut qu'ils y étaient venus avec de mauvais desseins. On s'empressa de fermer les boutiques et de se renfermer dans les maisons et dans les mosquées. Chacun interprétait leur présence à sa façon. Quelques cheikhs allèrent sur-le-champ prévenir le général en chef qui, immédiatement, donna ordre aux soldats d'évacuer cette rue. Le Wali, l'Aga et Barthelmy firent aussi crier sécurité et les boutiques se rouvrirent. On a dit, plus tard, qu'un des officiers supérieurs était venu rendre visite à un de ses collègues qui habitait près de la mosquée de Hussein et que ces soldats étaient l'escorte qui l'attendait. Nous croyons que ces soldats avaient été envoyés exprès pour effrayer le peuple et l'empêcher de se soulever en apprenant l'exécution des cheikhs dans la Citadelle.

Le même jour, on afficha partout que l'amnistie était accordée ; en même temps on conseilla au peuple de ne plus se révolter. Les affiches disaient aussi que les musulmans qui avaient été condamnés à mort avaient été exécutés parce qu'ils avaient mis à mort des Français.

Le même jour, on commença à dresser la liste des immeubles et à réclamer les droits que l'on avait établis. Chacun paya sans aucune résistance et sans dire mot ; le proverbe dit : « *Qui refuse la mûre, doit en boire le sirop amer.* »

Le même jour, on enleva dans les rues les portes que les habitants, soit par des prières, soit par corruption, étaient parvenus à faire épargner. On les transporta comme les autres

dans le lac de l'Ezbékiah ; puis les Français en utilisèrent une partie pour leurs constructions ; l'autre partie fut vendue comme bois de chauffage.

Le mercredi soir, des soldats se précipitèrent sur la porte de la rue Touloun ; ils l'enfoncèrent et pénétrèrent dans la rue, ils brisèrent toutes les lanternes, percèrent trois boutiques appartenant à des Moghrabins et les pillèrent. Ils tuèrent les gardiens de cette rue et s'échappèrent sans que personne pût les arrêter.

Le jeudi, les cheikhs prièrent le général en chef de faire grâce au fils du cheikh des aveugles, son père ayant été fusillé. Le général y consentit et le prisonnier fut remis en liberté.

Mois de Djamad el Thani.

Ce jour, les Français rédigèrent une proclamation qu'ils envoyèrent dans toutes les villes et qu'ils affichèrent dans toutes les rues comme venant des cheikhs.

En voici le texte :

Conseil de tous les ulémas musulmans du Caire.

Nous prions Dieu de nous préserver de la sédition et de la révolte, soit cachée, soit ouverte. Que Dieu nous éloigne de ceux qui cherchent à mettre le désordre sur la terre !

Nous portons à la connaissance des habitants du Caire que la vile populace et les méchants ont semé la discorde entre les sujets égyptiens et les troupes françaises qui, auparavant, étaient amis et unis.

Cette révolte occasionna la mort d'un certain nombre de musulmans et le pillage de quelques maisons. Mais, par la bienveillance divine, nous sommes intervenus auprès du général en chef ; la sédition fut apaisée et de grands malheurs furent ainsi évités.

Bonaparte est un homme de grande sagesse et son cœur est plein de miséricorde et de compassion envers les musulmans. Il aime les pauvres et les malheureux. Sans lui les soldats auraient brûlé toute la ville, pillé toutes les richesses et massacré tous les habitants. Si donc vous voulez que la sécurité règne dans votre patrie et si vous voulez que votre religion et vos foyers soient entièrement respectés, gardez-vous bien de songer à la révolte; ne suivez pas les conseils des conspirateurs, n'écoutez pas les paroles des hypocrites ; ne soyez pas du nombre des insensés qui ne savent pas prévoir les conséquences des choses. Noubliez pas que Dieu donne l'empire à qui il veut et ordonne ce qu'il lui plaît.

Nous vous faisons savoir que tous ceux qui ont provoqué la révolte ont été tués. Dieu en a délivré le pays et l'humanité.

Nous vous conseillons donc de ne point vous précipiter dans les malheurs. Occupez-vous de gagner votre pain, d'accomplir les devoirs de votre religion et de payer les impôts qu'on a établis.

C'est la religion qui nous oblige à vous donner ces utiles conseils.

Salut.

Le même jour, les Français firent déménager les personnes qui demeuraient près du lac de l'Ezbékiah et donnèrent leurs maisons à ceux de leurs compatriotes qui étaient établis ailleurs. C'était pour se réunir tous en un même point, car depuis la révolte ils craignaient les musulmans. Depuis ce jour-là, aucun d'eux ne se promenait sans être armé, tandis que, auparavant, ils ne sortaient avec des armes que quand ils y étaient obligés. Ceux qui n'avaient pas d'armes portaient soit une massue, soit un fouet. Enfin, depuis l'émeute, ils ne pouvaient plus souffrir les musulmans, qui, de leur côté, se tenaient à l'écart et s'enfermaient dans leurs maisons dès le coucher du soleil pour n'en sortir que le lendemain en plein jour.

Parmi ceux qui quittèrent l'intérieur de la ville, comme Darb-el-Ahmar, et vinrent s'établir à l'Ezbékiah, était Cafarelli, qu'on avait surnommé Abou Khachaba, à cause de sa jambe de bois. Mais, malgré cela, il marchait sans soutien, il montait et descendait les escaliers plus vite que les autres et faisait galoper son cheval. Toute l'armée avait de la considération pour cet hom-

me ; c'était lui qui s'occupait des fortifications et de toutes les constructions du génie. Il habitait d'abord la maison de Moustapha Kachef. Le jour de l'émeute, la foule se précipita dans sa demeure, y tua quelques Français et la dévasta. Les autres Français purent s'échapper ; ils allèrent à la Citadelle réclamer des secours. Les soldats arrivèrent et tirèrent sur les personnes qui s'étaient attroupées devant la maison, puis ils pénétrèrent à l'intérieur et passèrent au fil de l'épée tous les musulmans qui s'y étaient introduits, et ils étaient nombreux. Dans cette maison il y avait beaucoup d'instruments de précision, comme des télescopes et d'autres instruments d'astronomie et de mathématiques. Tous ces instruments n'avaient pas leurs pareils et représentaient une grande valeur pour les personnes qui en connaissaient l'utilité et pouvaient s'en servir. La foule les dispersa tous et en brisa un grand nombre. Les Français regrettèrent beaucoup cette perte. Pendant longtemps ils firent des recherches pour retrouver quelques-uns de ces instruments ; ils donnèrent même des récompenses à ceux qui leur en apportaient.

Parmi les personnes tuées dans la maison de Cafarelli se trouvait le cheikh Mohammed el Zahar.

Le 5 du mois, Ibrahim effendi, l'écrivain, fut mis en liberté.

Le 8, les Français tuèrent quatre Coptes, dont deux étaient charpentiers. On a dit qu'ils s'étaient enivrés dans une buvette, puis qu'en sortant, ils avaient forcé quelques boutiques et y avaient volé différents objets, et que, d'ailleurs, ils avaient déjà commis plus d'une fois des délits du même genre. Cette mesure irrita beaucoup les Coptes.

Le même jour, les Français publièrent encore, au nom des cheikhs, une proclamation qu'ils affichèrent partout. Celle-ci est plus longue que la précédente.

En voici le texte :

Conseil des Ulémas musulmans du Caire.

Nous faisons savoir aux habitants musulmans des villes, aux bédouins et aux fellahs des villages, qu'Ibrahim bey, Mourad bey et les autres mamlouks répandent dans tous les pays des écrits tendant à exciter le peuple à la révolte. Ils prétendent que ces écrits sont envoyés par notre Seigneur le Sultan et par ses Vizirs. Lorsqu'ils virent que ni les cheikhs, ni les gens du peuple n'avaient voulu abandonner leur patrie et leurs familles pour les suivre, ils essayèrent de s'en venger en semant la discorde entre eux et les Français. Par ces moyens, ils voulaient ruiner l'Egypte et ses habitants, car ils sont profondément affligés de la disparition de leur empire.

S'il était vrai que ces écrits vinssent de la part de Sa Majesté le Sultan des Sultans, ils eussent été apportés officiellement par ses Agas.

Nous vous faisons savoir que le peuple français est, de toutes les nations européennes, le seul qui aime les musulmans et l'Islamisme et déteste les idolâtres et leurs superstitions. Fidèles alliés du Sultan, les Français aiment ce qu'il aime et sont les ennemis de ses ennemis. Voilà la cause de la haine qui existe entre les Français et les Russes. Ces derniers sont les ennemis du Sultan ; s'il plaisait à Dieu, les Français aideraient Sa Majesté le Sultan à se rendre maître du pays des Russes et à exterminer leur race.

Nous vous conseillons, habitants de l'Egypte, de ne point songer à la sédition et la révolte ; de ne point nuire aux troupes françaises, car sans cela vous attireriez sur vous les plus grands malheurs ; de ne point écouter la parole des méchants et de ces gens turbulents qui ne se complaisent que dans les crimes, sans quoi vous pourriez vous en repentir.

Payez les impôts dus aux Multézims, afin de jouir en repos de votre patrie, de votre famille et de vos biens. Le général en chef Bonaparte vous a promis de n'inquiéter personne dans la pratique de l'Islamisme, de ne rien faire de contraire à ses saintes lois, d'alléger les charges du peuple, de diminuer les impôts et d'abolir les droits arbitraires que la tyrannie à inventés.

Ne mettez plus votre espoir dans Ibrahim bey, ni dans Mourad bey, et ayez pleine confiance en votre Seigneur, Maître de l'Univers et Créateur des hommes. Le Prophète a dit :

La sédition dort, malédiction sur celui qui l'éveille.

Le 13 de ce mois, les Français tuèrent près la porte Zouélah deux individus dont l'un était juif. On n'a jamais su pourquoi.

Le même jour, ils prirent dans la maison du gendre d'Ibrahim Katkhoda beaucoup de caisses contenant des bijoux, des services en or et en argent et des vêtements.

Le 15 du mois, quelques soldats allèrent à Bab-Zouélah, forcèrent quelques magasins et prirent tout le sucre qui s'y trouvait sans en payer le prix.

Le même jour, les Français apprirent qu'un individu avait en dépôt deux caisses appartenant à Ayoub bey, le Deftardar ; ils arrêtèrent cet individu, qui nia d'abord le fait, puis finit par leur apporter les caisses.

On y trouva des armes incrustées de pierres précieuses, des chapelets de perles et d'autres objets.

Le 20 du mois, les Français affichèrent partout que le lendemain, sur la place de l'Ezbékiah, ils allaient, au moyen d'une invention française, faire voler une barque dans les airs. La foule, comme d'habitude, s'occupa beaucoup de cette annonce. Le lendemain dans l'après-midi, les gens du peuple et les Français s'assemblèrent à l'Ezbékiah. J'y étais aussi, je vis une toile comme une tente, suspendue à un mât. Cette toile était tricolore. Il y avait une grande tasse dans laquelle se trouvait une mèche. Cette tasse était suspendue à un mât, au moyen d'une chaîne. En haut était un anneau auquel étaient attachées des cordes, dont on tenait les extrémités sur les toits des maisons environnantes. Une heure après l'asr, on alluma la mèche. La fumée entra dans la toile et la gonfla. La toile s'arrondit comme une grande sphère. La fumée voulait s'élever plus haut, mais elle ne trouvait pas d'issue. On coupa alors les cordes et la sphère monta vers les cieux en suivant tout doucement la direction du vent. Quelques temps après, la tasse tomba, avec une grande quantité de proclamations imprimées, et le ballon redescendit. Lorsque le ballon tomba, les Français rougirent de honte, car

ce n'était pas une barque au moyen de laquelle on pouvait, comme ils l'avaient prétendu, voyager dans les airs et se rendre d'un pays à un autre : c'était un simple cerf-volant comme ceux que nos farraches lancent dans les noces et les fêtes publiques.

Dans la nuit de ce jour, des soldats français parcoururent les rues portant de la viande empoisonnée, qu'ils jetaient aux chiens errants. Ils en firent mourir, cette nuit-là, un très grand nombre. Le lendemain matin, les habitants trouvèrent les cadavres de ces chiens étendus dans toutes les rues ; ils louèrent des personnes pour les enlever et les transporter hors de la ville.

Les Français avaient empoisonné ces chiens parce que, lorsqu'ils passaient la nuit dans les rues, les chiens les poursuivaient en aboyant. Ils eurent recours à l'empoisonnement pour s'en débarrasser et en débarrasser en même temps les habitants de la ville.

Le 25, une partie des troupes partit à la poursuite de Mourad bey. D'autres soldats furent envoyés aussi à Kirdassa, à Suez et à Salhia pour soumettre quelques tribus de bédouins. A cet effet, les Français louèrent aux porteurs d'eau tous leurs chameaux et leurs baudets. L'eau devint très chère ; on la paya au minimum dix paras l'outre.

Le même jour, les Français découvrirent beaucoup d'objets cachés dans différentes maisons, des meubles, des armes, des services de table en porcelaine et en cuivre et quantité d'autres choses. Ils emportèrent le tout.

Enfin le mois prit fin ainsi que tous les faits innombrables qui se produisirent pendant ce mois et qu'il nous est impossible d'énumérer.

Entre autres choses, les Français construisirent dans le Gheit el Nouby, situé près l'Ezbékiah, un bâtiment de forme

particulière. Les dames et les messieurs se réunissaient à des heures déterminées, pour y passer leur temps et s'amuser. Le spectateur payait en entrant et, pour y être admis, devait être muni d'un billet.

Pendant ce mois, on fit beaucoup de transformations et de réparations au Nilomètre de l'île de Rhoda. On construisit un moulin à vent très curieux sur la colline située près du pont Limoun. Ce moulin pouvait moudre en peu de temps beaucoup d'ardebs de blé. Il était composé de quatre grosses pierres. On en construisit un autre à Rhoda vis-à-vis Massaleb el Maschab.

Les Français démolirent aussi la mosquée qui était près du pont Dika et les maisons situées devant la résidence du général en chef afin d'y faire une grande place. On rasa également les maisons situées au delà, les arbres des jardins furent coupés, et on perça ainsi un large boulevard depuis la maison du général jusqu'au pont El Maghrabi, qui fut restauré. Des arbres furent plantés de chaque côté de ce boulevard. Plus tard le boulevard fut prolongé en ligne droite au delà du pont jusqu'à Boulaq. Là, il se bifurquait ; une des rues conduisait vers la mosquée Abou el Ela et l'autre vers El Tabbana et le Nil. Cette dernière rue traversait la route faisant communiquer Abou el Ela et la mosquée Khatiri avec les tanneries. On fit aussi une route depuis Bab-El-Hadid jusqu'à Bab-El-Adaoui, non loin du cheikh Chouéb, à côté des fabriques de poteries. Cette route fut ensuite prolongée jusqu'à l'abattoir, au delà du Husseineyh. Pour cela on dut démolir plusieurs maisons, niveler des collines, abattre beaucoup d'arbres et combler le canal de Birket El Ratlly: la route allait ainsi en ligne droite depuis l'Ezbékiah jusqu'à Kobbat El Nasr, connue plus généralement sous le nom Kobbat El-Azabe, du côté d'Adlia. Quand les travaux furent finis, des ouvriers furent spécialement chargés de l'entretien de ces routes.

Ces travaux difficiles furent terminés en très peu de temps. Les ouvriers étaient largement payés, beaucoup plus qu'ils

ne l'étaient habituellement; ils recevaient leur salaire tous les jours dans l'après-midi. On leur avait donné des outils perfectionnés et simples. Ainsi, au lieu de paniers et de pots, on se servait de petites charrettes à deux bras que les ouvriers remplissaient de terre ou de pierres et qu'ils poussaient ensuite sur des roues. Chaque tombereau pouvait contenir autant que cinq paniers. Les ouvriers remplissaient ces tombereaux, les traînaient et les vidaient avec la plus grande facilité. Les outils tels que les haches et les marteaux étaient aussi très commodes. La plupart des ouvriers étaient des Français. Ils taillaient les pierres et coupaient les bois, d'après les règles géométriques, à angles droits et suivant des lignes droites.

La mosquée Beybars située aux environs d'El Husseyniah fut convertie en forteresse, on plaça des canons sur le toit. Le minaret devint une tour. L'intérieur de la mosquée fut aménagé pour servir de caserne. Cette mosquée était tombée en ruines depuis longtemps et délaissée par les Nazirs des Wakfs, qui avaient vendu beaucoup de ses piliers ainsi que les terrains dont les revenus étaient destinés à son entretien. On construisit sur la colline située à Nasriah et connue sous le nom de Tal El Akareb (colline des scorpions) une forteresse et des tours dans lesquelles, on mit des soldats avec des munitions. Beaucoup de maisons appartenant aux mamlouks furent démolies, les matériaux qui en provenaient étaient employés dans les constructions nouvelles.

Les maisons situées dans la rue Nasriah furent mises à la disposition des mathématiciens, des astronomes, des architectes des peintres et des littérateurs. Telles furent les maisons de Kassim bey, d'Ali Youssouf, émir du pèlerinage, de Hassan Kachef le Circassien. Les Français occupèrent aussi la nouvelle maison que Hassan Kachef avait fait construire avec les trésors provenant de ses exactions. Cette maison avait été très luxueusement meublée. Lorsqu'elle fut terminée, les Français arrivèrent

et Hassan Kachef le Circassien dut prendre la fuite avec les autres mamlouks.

Les Français installèrent dans cette dernière maison une grande bibliothèque avec plusieurs bibliothécaires qui gardaient les livres et les remettaient aux lecteurs qui en avaient besoin. Cette bibliothèque était ouverte tous les jours à partir de deux heures avant midi. Les lecteurs s'y réunissaient dans une grande salle voisine de celle qui renfermait les livres ; ils s'asseyaient sur des chaises rangées autour de grandes tables et se mettaient au travail. Les simples soldats eux-mêmes allaient travailler dans cette bibliothèque. Si un musulman voulait entrer pour visiter l'établissement on ne l'en empêchait point, on le recevait au contraire avec affabilité. Les Français jouissaient surtout lorsque le visiteur musulman paraissait s'intéresser aux sciences ; ils entraient immédiatement en relation avec lui et lui montraient toutes sortes des livres imprimés, avec des figures représentant certaines parties du globe terrestre, des animaux et des plantes. Il y avait aussi beaucoup de livres d'histoire ancienne ; dans quelques-uns il y avait des dessins représentant les miracles des apôtres, et les apôtres eux-mêmes; on demeurait stupéfait à la vue de toutes ces belles choses. J'ai eu l'occasion d'aller plusieurs fois visiter cette bibliothèque. J'y ai vu, entre autres choses, un grand volume sur l'histoire de notre Prophète (que Dieu le bénisse!); son saint portrait y était représenté aussi exactement que les connaissances de l'auteur lui avaient permis de le faire. Il était debout, regardant le ciel respectueusement, et tenant à la main droite une épée et à la main gauche un livre ; autour de lui étaient ses compagnons (qu'ils soient agréés de Dieu!) tenant aussi des épées. Dans une autre page étaient représentés les quatre premiers khalifes ; dans une troisième, l'ascension du prophète au ciel ; il était monté sur son Borak. Sur les autres pages, on voyait le temple de Jérusalem, ceux de la Mecque et de Médine ; les

portraits des grands Imams, fondateurs des sectes, ceux des autres khalifes et des sultans. On y voyait aussi le panorama de Constantinople avec ses mosquées, telles que Sainte-Sophie et la mosquée du Sultan Mohammed. Dans cette dernière on voyait la cérémonie de l'anniversaire du Prophète célébrée en présence d'une foule considérable. La mosquée du Sultan Suleiman était représentée au moment des prières du vendredi et celle d'Abou Ayoub au moment d'une cérémonie mortuaire. On voyait aussi des dessins d'autres villes, de mers, de rivages, ceux des pyramides, des ruines de la Haute-Egypte avec toutes les sculptures qu'elles renferment. J'ai vu beaucoup d'autres livres qui traitaient de l'histoire naturelle, de la médecine et de la mécanique appliquée. Il y avait aussi beaucoup de livres musulmans traduits en langue française. J'ai vu ensuite le livre du Cadi Ayad, intitulé *Le Chifa*, que les Français appelaient le *Chifa Chérif* (excellence) et le poème de Bosseir sur le Prophète, intitulé, *El-Borda*. Les Français en avaient appris quelques vers par cœur, ils l'avaient aussi traduit en leur langue. Quelques-uns d'entre eux apprenaient aussi des versets du Coran, en un mot ils étaient de grands érudits et ils aimaient les sciences, surtout les mathématiques et la philologie. Ils s'appliquaient jour et nuit à apprendre la langue arabe. Ils avaient des grammaires de toutes les langues et ils s'en servaient pour traduire rapidement en leur langue tout ce qu'ils voulaient exprimer. Chez Tot (?), l'astronome, et ses disciples, se trouvaient des instruments d'astronomie d'une grande précision. On y voyait des instruments construits d'une façon remarquable et coûtant très cher. Tous ces instruments étaient composés de plusieurs pièces; ils se montaient et se démontaient au moyen de vis. Lorsque ces instruments étaient démontés, ils n'occupaient que fort peu de place; au contraire, quand ils étaient montés, ils étaient très volumineux. Il y avait aussi des télescopes qui se démontaient et se renfermaient dans de petites boîtes. On s'en

servait pour observer les étoiles et déterminer leur distances, leurs volumes, leurs conjonctions et leur oppositions.

Il y avait aussi toutes sortes de sabliers et d'horloges de grande valeur, indiquant les secondes avec une grande précision et enfin beaucoup d'autres instruments.

Les peintres étaient installés dans la maison d'Ibrahim bey Katkhoda el Sennari. Parmi eux il y avait Arago qui faisait des portraits ; il était si habile qu'en voyant ses portraits on eût dit qu'ils étaient en relief et tout prêts à parler. Il avait fait le portrait de chacun des cheikhs et d'autres notables ; ces tableaux étaient placés dans les salons du général en chef et ailleurs. Un autre artiste était occupé à dessiner les animaux et les insectes, un troisième dessinait les poissons.

Quand un animal ou un poisson inconnu en France était découvert, on le mettait dans un liquide qui le conservait indéfiniment sans aucune altération.

Les ingénieurs eurent aussi une maison spéciale à leur disposition, le docteur Royat (?) s'installa dans la maison de Zulficar Katkhoda. Il y plaça tous ses instruments et toutes ses drogues ; il fit construire des fourneaux pour y distiller l'eau et y préparer des pommades et des sels. Il avait deux laboratoires, l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage ; on y voyait des marmites et des flacons de toutes les formes. Beaucoup d'autres médecins et chirurgiens étaient avec le docteur Royat (?)

Un autre corps de savants, de médecins et de chimistes occupait la maison de Hassan Kachef le Circassien. Là aussi on construisit des fourneaux et on installa toutes sortes d'instruments pour les distillations, les évaporations, l'analyse, et la synthèse des corps. Tous les produits chimiques étaient conservés dans des flacons en cristal de toutes les formes, rangés sur des étagères.

Voici ce que j'ai vu de plus curieux dans ce dernier établissement. Un des préparateurs prit un flacon contenant un

certain liquide, il en versa une partie dans un verre vide ; puis il prit un autre flacon et versa un autre liquide dans le même verre ; il s'en dégagea une fumée colorée ; et lorsque cette fumée eut disparu, le liquide se solidifia et garda une couleur jaunâtre. J'ai touché ce solide et je l'ai trouvé aussi dur que de la pierre. La même expérience fut répétée sur d'autres liquides et on en obtint une pierre bleue ; une troisième fois ce fut une pierre rouge comme le rubis. Le préparateur prit ensuite une poudre blanche et la posa sur une enclume ; il frappa dessus avec un marteau, aussitôt une détonation très forte, comme celle d'un coup de fusil, se fit entendre; nous en fûmes effrayés, ce qui fit rire les assistants. Il prit ensuite un tube vide et le plongea dans de l'eau limpide qui était dans une cuve en bois doublée intérieurement avec une feuille de plomb ; il y plongea ensuite un autre tube de forme différente et il retira les deux tubes de manière que le gaz fût contenu dans un seul tube; à ce moment un autre préparateur approcha une flamme de ce tube. Il se produisit une grande détonation. On nous fit ensuite d'autres expériences scientifiques de ce genre, basées sur la combinaison des corps simples et leur rapprochement les uns des autres. Il nous fit aussi voir une machine dans laquelle tournait un verre, qui à l'approche d'un corps étranger projetait des étincelles en produisant des crépitations. Si une personne tenait d'une main un corps communiquant avec la machine, fût-ce même un fil, et de l'autre touchait le verre qui tournait, son corps recevait une secousse instantanée qui faisait craquer les os de son épaule et de son bras. La même chose se passait dans le corps de toute autre personne qui touchait la première ou seulement le bout de ses vêtements ou même un corps communiquant avec elle. Par ce moyen de communication, mille personnes et plus encore pouvaient instantanément recevoir la secousse.

On nous fit encore d'autres expériences toutes aussi extraordinaires que les premières, et que des intelligences comme les nôtres ne pouvaient ni concevoir ni expliquer.

Les charpentiers avaient aussi leur atelier spécial, ils faisaient des moulins à vent et des charettes, dont les Français se servaient dans leurs travaux.

Un autre atelier était réservé exclusivement aux forgerons et aux mécaniciens. On y avait construit des fours avec d'immenses soufflets qu'un seul ouvrier faisait mouvoir par un simple mouvement de haut en bas ; il y avait aussi des enclumes, des marteaux, des tours de très grande dimension. Les tours fonctionnaient au moyen d'une lourde roue que les ouvriers faisaient tourner à bras. De cette manière le maître tourneur travaillait avec la plus grande facilité. Un vase rempli d'eau fraîche était suspendu au-dessus de la table du tourneur ; l'eau s'en échappait par un trou et tombait sur le fer qu'on travaillait pour le refroidir et l'empêcher de trop s'échauffer par le frottement.

Les mécaniciens avaient leurs ateliers au premier étage. Ils fabriquaient des instruments de précision, tels que des pendules, des compas et d'autres instruments de mathématiques.

Mois de Radjab.

Ce mois commença un dimanche. Le 3, les Français firent décapiter un mamlouk de Hussein bey Chift. Il s'appelait Moustapha Kachef. Il avait pris la fuite avec les autres et il était rentré au Caire sans permission. Il se tint caché pendant quelques jours dans la maison du cheikh Soliman el Fayoumi, qui ensuite le présenta à Moustapha Aga, officier des moustahfézanes, afin de lui faire obtenir un sauf-conduit. Ce dernier dénonça le fait aux Français et leur conseilla d'exécuter le mamlouk. Les Français le firent décapiter et on promena sa tête dans la ville en criant : Tel sera le sort de ceux qui rentreront au Caire sans la permission des Français.

Le jeudi, l'officier qui commandait les troupes françaises cantonnées à Galioub, vint au Caire amenant avec lui le cheikh du village, Soliman el Chaouarbi, qu'on incarcéra à la Citadelle.

On disait que les Français avaient intercepté une lettre adressée par ce cheikh aux habitants de Syriakos, lors de la révolte du Caire. Dans cette lettre, le cheikh excitait les paysans à la révolte et les engageait à prendre les armes contre les Français aussitôt que l'insurrection serait victorieuse au Caire. Quatre mamlouks furent emprisonnés en même temps que le cheikh.

Le même jour, on ordonna de sonner des clairons tous les jours à midi, parce que, d'après les Français, la journée commençait à cette heure-là.

Le mercredi, 10 de ce mois, on fit crier que tous ceux qui voulaient acheter des chevaux ou des ânes pourraient assister à la vente que les Français allaient faire à Boulaq le vendredi 13 du mois. On placarda aussi des annonces dans toutes les rues.

En voici le texte :

Que le peuple égyptien sache que le vendredi, 13 du mois de Radjab, à deux heures, la République Française vendra des chevaux. Tous ceux qui voudront en acheter seront libres de le faire comme ils le voudront.

Le lundi, 16 du mois, le général en chef Bonaparte partit pour Suez. Il était accompagné de Sayed Ahmed el Mahrouki, d'Ibrahim effendi, secrétaire du Bahar, de plusieurs de ses officiers, d'ingénieurs et de peintres. Djerdjas el Djohari, Antoun Abou Takia et d'autres étaient également avec lui. Il emmena aussi beaucoup de soldats, des cavaliers et des fantassins. Il fit prendre des canons, des chariots, et une grande quantité de munitions portées à dos de chameaux.

Ce jour, on commença sur de nouvelles bases la réorganisation du divan. Les Français désignèrent soixante personnes,

dont vingt-quatre devaient composer ce qu'on appelait le divan permanent, les autres ne devaient se réunir que de temps à autre suivant les exigences du service. C'étaient :

Parmi les cheikhs — El Charkaoui, El Mahdi, El Saouy, El Bakri, El Fayoumy ;

Parmi les négociants — El Mahrouki, Ahmed Moharram ;

Parmi les Coptes — Loutf-Allah el Masri ;

Parmi les Syriens — Youssouf Farahat, Mikhail Kahil ;

Parmi les européens — l'anglais Raoaaha[1], et les deux français, Bandeny et Moussa Caff.

Cette liste ne comprend que treize membres, le quatorzième était un Copte, El Moallem Ibrahim Ger El Ait[2].

On adjoignit à ces membres des commissaires français et des drogmans.

Quant au divan général, il était composé en majeure partie des chefs des corporations industrielles. On rédigea pour l'institution de ce divan un règlement que l'on distribua à tous les notables du pays, on en afficha aussi comme d'habitude un très grand nombre d'exemplaires dans toutes les rues. On adressa à tous les membres des lettres de convocation. On joignit à ces lettres une copie de l'introduction du règlement rédigée sous forme de circulaire émanant du général en chef Bonaparte. Cette introduction n'avait certes d'autre but que d'impressioner vivement les esprits ; elle est longue et pleine de prétention, inspirée par une imagination fausse, comme on peut s'en rendre compte à première vue. En voici le texte :

Au nom du Dieu Clément et Miséricordieux !

De la part du chef de l'armée française à tous les habitants de l'Egypte.

Nous vous faisons savoir que quelques individus privés d'esprit et de science, ne prévoyant pas les conséquences des choses, ont causé des

[1] Nous croyons qu'il veut parler de Wolmar, médecin Suédois (V. *Histoire de l'expédition française*, par le Comte Belliard, etc. T. IV, p. 201).

[2] V. *Histoire de l'expédition française*, par le Comte Belliard, etc. T. IV, p. 201.

troubles et des désordres parmi la population du Caire; aussi Dieu les a-t-il fait disparaître à cause de leurs actions et de leurs mauvaises intentions. Le Créateur, Très-Haut, m'a ordonné la compassion et la clémence envers ses créatures; j'ai exécuté ses ordres, et j'ai été clément envers vous: je vous ai pardonné. J'avais ressenti un vif chagrin de ces désordres, aussi ai-je supprimé le divan institué par moi pour administrer le pays et régler vos affaires. Deux mois se sont déjà écoulés depuis cette suppression. Maintenant notre bienveillance envers vous nous ramène au dessein de rétablir ce divan tel qu'il était d'abord, parce que votre bonne conduite et les bons sentiments que vous avez manifestés dans ces derniers temps nous ont fait oublier vos fautes précédentes et la révolte qui avait mis le trouble dans tous les esprits.

Ulémas, chérifs, notables, dites à vos peuples que celui qui se soulèvera contre moi et m'attaquera ne fera que prouver sa folie, et qu'il ne trouvera ni appui, ni asile qui puisse le défendre contre moi dans ce monde, que Dieu lui-même fera tomber les révoltés entre mes mains. Que l'on sache que nous ne faisons rien qui n'ait été prévu par Dieu, dans sa haute sagesse et dans ses arrêts irrévocables. Celui qui manifesterait là-dessus le moindre doute montrerait combien il est aveugle et plongé dans les ténèbres profondes de l'ignorance.

Faites savoir aussi à la population que Dieu est puissant par mon bras pour perdre les *ennemis de l'Islamisme et pour briser toutes les croix*, il a montré cette puissance en me faisant venir de l'occident vers la terre d'Egypte, afin de détruire ceux qui avaient établi l'oppression et la tyrannie; il a dicté lui même les arrêts de sa justice et mon bras les a exécutés.

Tout homme doué d'intelligence peut-il douter un seul instant que les événements miraculeux dont vous avez été témoins ne soient que les effets des hautes destinées arrêtées par Dieu, de ses volontés suprêmes, et de ses arrêts irrévocables?

Faites encore savoir à la population que le Saint Coran, en beaucoup de ses versets, a prévu ce qui est arrivé et ce qui arrivera; les paroles de Dieu dans son livre sont la vérité et la justice; elles sont immuables.

Lorsque vous aurez établi ces vérités et répandu ces paroles parmi les habitants, ils changeront d'idées et se conduiront bien. Et si, parmi eux, il y en a qui, par crainte de mes armes et de ma vengeance, cachent leur inimitié pour moi, qu'ils sachent que Dieu connaît tout ce qui est caché au fond des cœurs; agir ainsi serait se révolter contre ses arrêts divins et s'attirer les malédictions de Dieu qui connaît tous les secrets.

Sachez que je puis découvrir ce qui est dans le cœur de chacun de vous; car je connais l'homme et l'état de son âme rien qu'en le regardant. Si je ne dis rien maintenant, il arrivera un jour où vous serez convaincus que

tout ce que j'ai fait et tout ce que j'ai ordonné m'était inspiré par Dieu, vous verrez alors que, même si tous les hommes se réunissaient pour s'opposer aux desseins de Dieu, ils ne pourraient empêcher l'exécution de ses arrêts et c'est moi qu'il a chargé de cette exécution.

Heureux ceux qui se seront soumis sincèrement et qui se seront réunis à moi pour le bon ordre, le bonheur et le salut communs!

Après avoir envoyé ces lettres aux membres du divan, on leur alloua des appointements mensuels pour les travaux qu'ils allaient entreprendre dans l'intérêt des Français et des musulmans.

Le 18 du même mois, les Français visitèrent tous les moulins et prirent un cheval dans chaque moulin.

Le 24, El Sayed el Mahrouky et le secrétaire de Bahar revinrent de Suez. Le général en chef alla à Belbeis. Lorsque les deux premiers demandèrent au général la permission de rentrer au Caire, il les fit accompagner d'une escorte de cinquante soldats. En arrivant, les deux voyageurs racontèrent que les habitants de Suez, en apprenant l'arrivée des Français, s'étaient tous enfuis à Tor et dans le désert chez les bédouins. Ayant trouvé la ville abandonnée par les habitants, les soldats se mirent à piller tout ce qu'ils trouvèrent; ils prirent du café, des meubles et toutes sortes de marchandises. Ils démolirent aussi des maisons et des conduites d'eau. Tout cela se passa avant l'arrivée du général dans la ville. Lorsqu'il y entra, les négociants qui l'accompagnaient se plaignirent des exactions des soldats.

Aussitôt il ordonna la restitution de tout ce qui avait été pris. Beaucoup d'objets furent rendus et le général promit de restituer le reste au Caire ou d'en payer le prix; puis il ordonna de lui dresser l'inventaire de tout ce qui manquait.

Dans ce temps là, deux bateaux chargés de café et d'autres

marchandises étaient arrivés à Suez. L'un d'eux avait échoué. Quelques Français descendirent alors dans des chaloupes et sauvèrent le bateau et sa cargaison au moyen de machines qu'ils avaient construites d'après les principes de la mécanique.

Pendant son séjour à Suez, le général en chef montait à cheval tous les jours et inspectait les environs de la ville et le littoral de la mer. Au moment où il se mit en voyage, il ne prit avec lui ni domestiques, ni cuisinier, ni tente, ni matelas. Pour toute nourriture, il avait emporté trois poulets rôtis enveloppés dans du papier. Les soldats avaient du pain qu'ils portaient au bout de leurs lances et de l'eau dans une outre qu'ils suspendaient à leur cou.

Le samedi, quelques soldats Français arrivèrent de Belbeis au Caire conduisant une trentaine de bédouins liés avec des cordes et trois chameaux chargés des objets que les pèlerins avaient perdus au moment de leur retour de la Mecque.

Le dimanche soir, le général en chef rentra au Caire, il y amenait aussi quelques bédouins et quelques cheikhs qu'il avait pris comme otages, tels que : Abd-el-Rahman Abaza, frère de Soliman Abaza, cheikh de la tribu des Ababda.

Il avait soumis aussi les villages d'Abou Zabal et d'El Mounéir et avait fait conduire au Caire tout le bétail qui s'y trouvait. Les villageois, hommes, femmes et enfants, suivirent leurs bestiaux jusqu'au Caire.

Dans ce même jour, le cheikh bédouin Soliman El Chawarby, cheikh de Galioub et trois bédouins de Charkiah furent décapités. On les fit descendre de la Citadelle sur la place de Roumeila et l'Aga leur fit trancher la tête. Le cadavre du cheikh et sa tête furent mis dans un cercueil. On transporta ses dépouilles à Galioub pour y être enterrées avec celles de ses ancêtres. Ce mois se termina ainsi, avec tous les faits qui s'y sont produits.

Parmi ces faits nous pouvons encore citer les suivants :

Le 26 de ce même mois, quelques Français s'introduisirent pendant la nuit dans la maison du cheikh Mohammed el Djaouaari, située à l'Ezbékiah, près de Bab El Haoua. Ils avaient enlevé une fenêtre donnant sur le lac et s'étaient ainsi introduits dans la maison. Ils montèrent à l'étage supérieur, où logeaient trois servantes et la fille de l'une d'elles, ainsi que le portier de la maison. Quant au propriétaire, il était parti avec sa famille dans une autre maison au moment où les Français étaient venus occuper le quartier de l'Ezbékiah. Lorsque les femmes virent les assaillants, elles se mirent à pleurer et à crier ; elles furent battues jusqu'à ce que l'une d'elles expirât. La petite fille et le portier se cachèrent tout effrayés. Les Français prirent alors des effets et des bijoux qu'ils trouvèrent dans la maison, puis ils se sauvèrent. Le lendemain matin, la nouvelle de cet attentat se répandit dans la ville, mais personne ne porta plainte, parce que le général en chef était absent. Quand il revint de son voyage, les cheikhs du divan lui firent savoir ce qui s'était passé. Il fut surpris de cette nouvelle, il désapprouva des actes pareils, en disant que la honte en retombait sur lui, aussi donna-t-il des ordres formels pour rechercher les coupables. Ils furent arrêtés et mis à mort.

Dans ce temps-là, les surveillants de police, qui étaient des indigènes, se montraient très sévères envers les habitants de la ville pour les lanternes qu'ils devaient allumer dans les rues. S'ils passaient dans une rue où, par hasard, une lanterne s'était éteinte, soit à cause du vent, soit à cause du manque d'huile, ils clouaient la porte de la boutique ou de la maison devant laquelle se trouvait cette lanterne. Le lendemain, ils ne permettaient de rouvrir la boutique ou la maison que moyennant des sommes d'argent qu'ils percevaient. Souvent ils cassaient aussi les lanternes éteintes. Un soir les lanternes qui éclairaient la rue Emir el Gyoueli étaient toutes éteintes. Il avait plu et les lanternes

étaient de papier. Toutes les boutiques qui bordaient la rue furent clouées jusqu'au lendemain et leurs propriétaires ne purent les rouvrir qu'après avoir payé de fortes amendes. La même chose se passa dans d'autres rues et ruelles et ce jour-là on perçut de fortes sommes. Depuis ce jour, les habitants de la ville ne s'occupaient que de leurs lanternes ; ils les entretenaient aussi soigneusement que possible, surtout dans les soirées longues de l'hiver.

Mois de Chaban.

Ce mois commença un mardi. Dans ce jour, on fusilla trois soldats français au pied de la Citadelle. On dit qu'ils étaient du nombre de ceux qui s'étaient introduits dans des maisons pour voler.

Le même jour, des voyageurs apportèrent la nouvelle que Mourad bey et les siens s'éloignaient toujours dans la Haute-Egypte, qu'ils étaient déjà arrivés à Akabet el Haoua, et que plus les Français s'avançaient, plus Mourad bey reculait, tant ses ennemis lui inspiraient de frayeur. Enfin, les Français n'étaient pas encore parvenus à lui livrer bataille.

Le même jour, le café trouvé à Suez arriva au Caire sous la garde de plusieurs soldats français.

Le dimanche, 6 de ce mois, l'officier français qui habitait le quartier de Hussein donna ordre aux habitants du quartier et des quartiers environnants d'ouvrir les boutiques et les marchés pendant la nuit pour célébrer la fête du saint. Il réitéra ses ordres plusieurs fois en menaçant ceux qui ne les exécuteraient pas d'une amende de dix talaris et de la clôture de leurs boutiques.

Voici l'origine de cette fête. Un certain Sayed Badaoui ibn Féteh, qui était administrateur des wakfs du Saint Hussein, fut atteint de la maladie vénérienne ; il promit à Dieu que s'il en guérissait il instituerait une fête. Il fut à moitié guéri et il tint sa promesse en illuminant la mosquée du saint, et en y faisant réciter le Coran pendant le jour et les prières Dalaïel el Khaïrat pendant la nuit. Plus tard, quelques hérésiarques, tels que les disciples d'Afifi, de Samman, de Mauhiy-el-Dine el Araby et d'Issa sont venus se mêler à cette fête. Les uns se rangaient en rond et invoquaient Dieu en faisant chanter des baladins ; les autres récitaient des vers du Borda en louange du Prophète. Quant aux disciples d'Issa, c'étaient des Moghrabins et d'autres fainéants qui appartiennent à la secte d'un certain Sidi Mohamed ibn Issa, du Maroc ; ils se placaient sur deux rangs et récitaient en cadence des paroles en leur langue. En même temps ils frappaient sur des cymbales. Puis ils se levaient pour se tortiller le corps en se baissant, en se tournant à droite et à gauche et en frappant le sol avec leurs pieds. Ils faisaient tout cela avec une telle force, qu'il n'y avait que les hommes doués d'une forte constitution qui pussent résister à de pareils exercices. Il en résulta un vacarme insupportable dans la mosquée, surtout lorsque la foule du bas peuple se réunissait autour la mosquée pour rire et pour s'entretenir des choses les plus insignifiantes. Quand ces personnes entraient dans la mosquée, elles y mangeaient, y buvaient, s'enivraient et souillaient la mosquée. Le bruit devenait plus insupportable encore, lorsque à tout cela venaient se joindre les fakirs qui arrivaient en bandes de toutes parts, tenant à la main des lanternes ou des torches et récitaient, au son de la musique, des phrases en mauvais arabe qu'ils prenaient pour des prières. Lorsque quelqu'un se permettait de leur faire une observation, ils le prenaient en haine et l'accusaient d'athéisme. C'étaient, en général, des gens exerçant les moins nobles des métiers et n'ayant pas de quoi se

nourrir. Malgré leur pauvreté, ils vendaient tout ce qu'ils possédaient pour acheter des lanternes et pour payer les musiciens. Ils passaient alors toute la nuit sans dormir et, le matin, ils se sentaient tout engourdis et tout paresseux. Ils croyaient avoir ainsi adoré et prié Dieu.

L'administrateur continua cette fête pendant plus de dix ans, mais l'état de sa santé empirait. Et cependant les employés de la mosquée ne demandaient pas mieux que de continuer cette fête, car ils trouvaient assez de dupes pour leur payer de quoi acheter des bougies et autres accessoires. En un mot, c'était pour eux un moyen de s'emparer perfidement de l'argent des autres.

Lorsque, après la révolte du Caire, l'officier dont nous parlions fut nommé chef du quartier Hussein, il voulut faire célébrer cette fête qui avait été délaissée depuis quelque temps. Ce capitaine était un homme capable et de très bonne compagnie. Il témoignait de l'amitié aux musulmans, il rendait visite à ses voisins et il accueillait avec faveur les demandes qu'on lui adressait. Il avait beaucoup d'égards pour les Ulémas. Il les respectait et les recevait chez lui. Il faisait marcher ses soldats sans armes, tandis que dans les autres quartiers ils étaient toujours armés. Il empêcha les agents de police de tyranniser les habitants, pour les lampes ou pour d'autres motifs. Tout cela rassura les habitants du quartier qui commencèrent à se rendre de bonne heure dans les mosquées; car depuis que ce quartier avait été occupée par les soldats français, les habitants les craignaient et ne sortaient de chez eux qu'en plein jour. Lorsqu'ils connurent le caractère de cet officier, ils sortirent même pendant la nuit sans aucune inquiétude.

Son drogman se conduisait aussi bien que lui, c'était un noble d'Alep qui avait été retenu captif à Malte. Des Français l'avaient délivré et l'avaient fait venir avec eux en Egypte.

Au moment où cet officier fut nommé dans ce quartier, il y avait un juif pour drogman. Les habitants firent si bien que ce

juif fut changé et remplacé, pour leur tranquilité, par ce noble d'Alep. Ce dernier ouvrit un café auprès de la maison de son maître. On se réunissait dans ce café et on y passait une partie de la nuit. L'officier ordonna aussi de ne pas fermer trop tôt les boutiques, cela fit un grand plaisir aux habitants. Tout le quartier prit part à ces réunions amusantes, car la foule est toujours portée vers la folie et le plaisir. Tel est aussi le caractère français. Dans ces réunions, au café du drogman, on causait, on plaisantait, on riait; l'officier y venait aussi avec sa femme, qui était très gaie et qui était une Egyptienne. Ce fut dans une de ces réunions que la conversation tomba sur la fête de Hussein et que l'officier français résolut de la faire célébrer.

Le mercredi, on afficha qu'on allait lancer sur la place de l'Ezbékiah un autre ballon, comme celui dont nous avons parlé et qui n'avait pas réussi. A midi, tout le monde se réunit et le ballon fut lancé. Il s'éleva et il se dirigea du côté des collines de Barkia où il tomba. Si le vent l'avait poussé encore jusqu'à ce qu'il fut hors de vue, la ruse aurait réussi et les Français auraient soutenu que le ballon avait été dans un pays lointain, comme ils l'en prétendaient capable.

Ce même jour, Magalon fut nommé gouverneur de Djerdja. Il partit dans la Haute-Egypte pour dresser un état des immeubles des mamlouks et en percevoir les contributions arriérées.

Le même jour, partit une caravane composée de femmes européennes et de soldats français avec beaucoup de bagages. On disait que cette caravane se rendait à Tor.

Le jeudi, 10 de ce mois, des Français entrèrent dans l'okel de Zulfikar, situé dans le quartier Djamaliah, ils ouvrirent un

appartement et prirent des effets du Katkhoda d'Aly pacha el Tarablousy. Ils mirent ensuite les scellés sur plusieurs magasins appartenant à des personnes en voyage ou en fuite et aux soldats de la marine. Ils arrêtèrent en même temps quelques marchands turcs et les incarcérèrent dans la Citadelle. Ils se mirent ensuite à la recherche de ceux qui restaient encore au Caire et à Boulaq, surtout des Candiotes qui avaient servi dans les troupes de Mourad bey. Beaucoup de turcs chrétiens et de soldats de la marine furent arrêtés et incorporés dans l'armée française. On leur donna des armes et des uniformes français.

Le même jour, des nouvelles circulaient d'après lesquelles Aly pacha et Nassouh pacha se seraient séparés de Mourad bey, On disait que, avec des gens d'Ibrahim bey, ils s'étaient dirigés à dos de dromadaire vers la Syrie, en passant par-derrière la montagne et qu'ils étaient partis vers la fin du mois de Radjab.

Le même jour, on donna ordre de remplacer les lanternes que l'on allumait sur les maisons et les boutiques par des reverbères à quatre lanternes, placés au milieu des rues et à trente pics les uns des autres. Les riches seuls devaient contribuer à cette dépense et les agents de police n'avaient pas à s'en mêler. Cela réjouit beaucoup les pauvres, qui virent avec plaisir supprimer cette charge écrasante pour eux.

Ce jour, on fit crier par les hérauts que tous ceux qui avaient des procès devaient s'adresser aux ulémas et au cadi.

Le même jour, des Français allèrent attaquer la tribu des Kaouamils et revinrent avec une quantité considérable de moutons, de chèvres, de poules, d'oies et de baudets.

Ce jour, un homme arrivant de Ghazza apporta une lettre au cheikh Khalil el Bakri, lui demandant d'intercéder auprès du général en chef en faveur de la dame Siti Fatma, épouse de Mourad bey, de la fille de Mohammed effendi el Bakri, de son mari l'émir Zulficar et de tous ses collègues. Le cheikh Khalil montra la lettre au général en chef et le pria de permettre le retour de ces personnes en Egypte. Celui-ci leur fit grâce et leur envoya même de quoi payer leurs frais de route. Mais tout cela n'était qu'un subterfuge de la part de ces personnes pour obtenir des secours du Caire. Le même messager raconta qu'Abdallah pacha ibn el Azm était à Ghazza et qu'Ibrahim bey et les siens étaient dans les environs de cette ville dans une situation déplorable et qu'il ne leur était pas permis d'entrer dans la ville.

Le même jour, des troupes françaises se rendirent à Catia et y élevèrent des constructions. Le bruit courait que le général en chef se disposait à aller faire la guerre en Syrie.

Le samedi soir, 13 de ce mois, le soleil entra dans le signe du Verseau ; c'était le commencement d'un des mois français. Dans cette nuit, les Français tirèrent des feux d'artifice comme c'était leur habitude chaque fois que le soleil entrait dans un nouveau signe du Zodiaque.

Le lundi 14, le Mohtasseb fixa le prix de la viande de mouton à sept paras le rotoli au lieu de huit, et celle de buffle à cinq au lieu de six.

Ce même jour, les Français battirent les bédouins Ababda du côté de Khanka ; ils en tuèrent un grand nombre et pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent. Ils retrouvèrent des effets et des armes ayant appartenu à des Français et à d'autres. Ils ramenèrent ensuite au Caire quelques prisonniers hommes et femmes, qu'ils enfermèrent à la Citadelle.

Le même jour, des troupes françaises se rendirent à Sanafir, à Adjhour el Ouard, à Karonfil, à Kafr-Mansour et dans d'autres villages pour rechercher les bédouins. Les Français prirent tout ce qu'ils trouvèrent et tuèrent tous ceux qui résistaient. Ils rentrèrent au Caire avec un butin considérable. Ils en vendirent une grande partie à vil prix ; ainsi une vache se vendait deux ou trois talaris, et une brebis avec son agneau un talari. Les chrétiens coptes achetèrent presque tout.

Le samedi, on exécuta à la Citadelle environ quatre-vingt-dix personnes ; la plupart étaient des mamlouks fuyards que l'Aga Barthelmy et les agents de police avaient découverts dans les maisons où ils étaient cachés.

Le même jour, deux femmes et cinq juifs furent arrêtés et jetés dans le Nil.

Ce même jour, on ordonna à tous ceux qui avaient acheté des effets pris aux bédouins par les soldats français de les rapporter à la maison du général en chef.

Le même jour, on pressa beaucoup les préparatifs de l'expédition de Syrie. On réunit un grand nombre de dromadaires et de chameaux des bédouins Tarrabines. On ordonna ensuite aux éleveurs de mulets de réunir tous les animaux qu'ils pourraient. La plupart des propriétaires se cachaient pour ne pas perdre leurs animaux. Les vendeurs d'eau ne circulaient plus, ce qui fit souffrir beaucoup de personnes.

Le lundi, 2 du mois, on afficha dans les rues une proclamation dont voici la teneur :

Louange à Dieu seul !

De la part des membres intelligents du divan, ulémas musulmans, officiers des janissaires, grands négociants, aux habitants du Caire grands et petits.

Nous portons à votre connaissance que le grand général en chef Bonaparte ayant oublié complètement la révolte de la populace contre l'armée française, a réintégré le divan dans la maison de Kaied Aga, située à l'Ezbékiah. Il l'a composé de quatorze membres éclairés, choisis au scrutin sur soixante notables qu'il avait désignés en vertu d'un firman. Son but, en faisant cela, était de travailler à la tranquillité et au bonheur de tous les Egyptiens, grands ou petits, et d'accomplir les réformes les plus utiles et les plus parfaites. Nous devons cette institution à sa haute intelligence, à sa prévoyance, ainsi qu'à son amour et à sa compassion pour les grands et les petits. Ce divan siège tous les jours dans la maison de Saïd Aga pour défendre le faible contre le fort.

Le général en chef a puni les soldats qui avaient pénétré dans la maison du cheikh Mohammed el Djohari, il en a fait exécuter deux sur la place Karamidan, plusieurs autres furent dégradés et perdirent les rangs élevés qu'ils occupaient. Il fit cela parce que la violence n'est pas dans les mœurs des Français, surtout vis-à-vis des femmes. Ils ont ces actes en horreur, car les gens malhonnêtes peuvent seuls les accomplir. Il a fait enfermer dans la Citadelle un chrétien qui était employé à la douane du Vieux-Caire, parce qu'il percevait des droits illégaux.

Le général en chef, en agissant ainsi, voulait donner un exemple aux autres fonctionnaires, car son intention est de protéger le peuple contre toutes les avanies. Il veut aussi rouvrir le canal qui joint le Nil à la mer Rouge, pour la facilité et la sûreté des transports, et pour activer ainsi le commerce avec l'Arabie, les Indes et les autres pays lontains.

Occupez vous donc de remplir vos devoirs religieux et de gagner votre pain ; renoncez à la révolte et repoussez les tentations de l'esprit malin et de vos passions; enfin soumettez-vous aux décrets de Dieu et suivez le droit chemin ; vous vous épargnerez le malheur et le repentir. Que Dieu vous accorde ainsi qu'à nous son secours et son salut!

Tous ceux qui auront des affaires à traiter pourront se présenter au divan. Quant aux procès du ressort de la Charia, ils seront jugés par le Cadi du Caire qui siège au quartier Soukaria.

Salut perpétuel au plus parfait des envoyés de Dieu !

Ce même jour, le gouverneur donna ordre à tous les porteurs d'eau de circuler dans la ville, et il leur promit qu'on ne les inquiéterait pas en s'emparant de leurs baudets.

Dans la nuit du mardi 23 du même mois, un grand nombre de soldats français se mirent en route. Le général en chef exprima

le désir d'être accompagné par Moustapha bey, lieutenant du Pacha, qui avait été nommé émir du pèlerinage par le cadi, et quatre cheikhs, savoir : el Fayoumi, el Sawy, el Arichi et el Daouakly, enfin par quelques négociants, quelques janissaires et quelques chrétiens coptes et syriens.

Le 26 de ce mois, on donna ordre aux habitants d'ouvrir, comme d'habitude, les boutiques pendant les nuits du mois de Ramadan.

Le même jour, le lieutenant du général en chef quitta la maison d'Ibrahim bey el Wali, située à Birket el Fil pour aller occuper celle d'Ayoub bey el Kebir. Cette maison a vue sur le lac de l'Ezbékiah. Tous les autres officiers vinrent demeurer dans ce même quartier.

Le même jour, Hassan Aga Moharram, le Mohtessib, informa le général qu'il était d'usage de faire une cérémonie pour observer l'apparition de la lune du mois de Ramadan. Bonaparte donna ordre de se conformer à cet usage. Hassan Aga fit de grands préparatifs et donna à dîner pendant quatre jours dans sa maison. Le premier jour, qui était le samedi, il invita les ulémas, les cheikhs et les officiers des odjacks; le deuxième et le troisième jour, il invita les dignitaires et les négociants; le quatrième jour, il invita les officiers français. Le mardi, accompagné d'un cortège plus nombreux que d'habitude, Hassan Aga parcourut la ville en passant devant la maison du Kaimakam, de l'émir el Hadj et devant celle du général en chef. Ce cortège était composé des corps de métiers précédés d'une musique. Il se rendit au coucher du soleil à la maison du cadi, située à Bein el Kasserein. Là, il fut constaté que le mois de Ramadan devait commencer le lendemain mercredi. Le même cortège éclairé par des torches ramena Hassan Aga chez lui, et les hérauts annoncèrent que Ramadan était commencé. Hassan Aga était

suivi d'une foule de gens montés à cheval et tête nue, d'un aspect hideux. C'est ainsi que se terminèrent les événements du mois de Chaban.

Il faut cependant signaler encore les faits suivants :

Les habitants du Caire, par crainte des Français, avaient renoncé à certaines hérésies, mais aussitôt que ces derniers se relâchèrent de leur sévérité ils y retournèrent. Ainsi il se mirent de nouveau à célébrer l'anniversaire de certains morts, dans la croyance que cela les sauverait de leur malheur et les rapprocherait de Dieu. Leur ignorance les poussa loin, malgré l'esclavage dans lequel ils se trouvaient et la cherté des denrées.

Les Anglais, maîtres de la mer, ne laissant passer aucune marchandise, pas même des nouvelles du dehors, beaucoup de négociants, dont le commerce n'était plus alimenté, furent obligés de se livrer à d'autres occupations pour pourvoir à leurs besoins journaliers : les uns vendirent des gâteaux, des poissons ; les autres ouvrirent des restaurants ou des cafés. Les petits commerçants se firent âniers et encombrèrent les rues de la ville, surtout dans le voisinage des soldats français. Ces derniers aimaient beaucoup à monter sur les ânes et ils en payaient très généreusement la location : quelques-uns d'entre eux restaient toute une journée à dos de baudet. D'autres se réunissaient en bandes et faisaient des courses en chantant et en riant. Les ânicrs s'associaient avec eux à ce plaisir. Les Français dépensaient beaucoup pour ces courses, pour les fruits et pour le vin.

Notre ami, le cheikh Hassan el Attar a dit deux vers à ce sujet :

Les Français perdent leur argent dans notre Egypte avec les ânicrs et les taverniers.

Bientôt, ils éprouveront en Syrie de grands malheurs où ils perdront leur vie.

D'habitude les Français ne buvaient que pour être gais, et si quelqu'un d'entre eux buvait outre mesure, il ne quittait pas sa maison, car s'il en sortait et s'il commettait des désordres, il était puni.

Les Coptes et les Syriens, les Grecs et les Juifs de la basse classe qui étaient au service des Français devenaient insupportables. Ils montaient à cheval, portaient des armes et commençaient à insulter les musulmans. Quelques-uns de ces derniers écoutant les esprits malins, renoncèrent à leur religion.

Depuis le mois de Radjab, des bruits circulaient d'après lesquels un certain Moghrabin nommé cheikh Kelani, résidant à la Mecque, ayant appris l'invasion française en Egypte, avait prêché la guerre sainte pour exciter les habitants à combattre les Français. Il avait même composé, dans ce but, un livre qu'il avait lu et commenté dans la mosquée. Il parvint ainsi à enrôler de nombreux partisans. Il se mit à la tête de six cents hommes, habitants de Yambo ou d'autres villes, et vint débarquer à Kosseir. Aussitôt qu'il y fut arrivé, un grand nombre d'habitants de la Haute-Egypte, tous les Moghrabins et quelques mamlouks, en fuite depuis la défaite d'Imbabah, se joignirent à lui.

Vers la fin du mois de Radjab, on apprit que le cheikh Kilani avait eu une rencontre avec les Français du côté du Djerdja, mais, comme d'habitude, les mamlouks qui étaient avec lui n'avaient pu tenir longtemps et s'étaient sauvés du côté d'Inoua avec Hassan bey el Djeddaoui et Othman bey Hassan. Plus tard il y eut encore plusieurs autres rencontres du côté de Esnah, mais aucune d'elles ne fut décisive.

A cette époque, les Français avaient établi une quarantaine à Boulaq. Ils y avaient construit un bâtiment et ils forçaient les voyageurs venant de la Haute et de la Basse-Egypte à y rester pendant plusieurs jours.

Mois de Ramadan.

Ce mois commença un mercredi.

A partir de ce jour, Bonaparte fit de grands préparatifs pour son expédition, tous les jours des troupes se mettaient en route.

Le samedi, le général en chef convoqua un divan composé des cheikhs et des officiers des odjaks et leur parla de son expédition ; il leur dit : « Nous avons anéanti une partie des mamlouks qui s'étaient enfuis dans la Haute-Egypte et nous avons refoulé l'autre partie au fond du Saïd. Nous allons maintenant poursuivre ceux qui se sont sauvés à Ghazza, nous voulons rétablir la tranquillité en Syrie et protéger le commerce de l'Egypte par terre et par mer. Nous serons absents un mois, et à notre retour nous nous occuperons d'établir une bonne administration dans le pays. Jusque là, veillez au maintien de l'ordre et de la tranquillité générale ; que les chefs de tous les quartiers préviennent les discordes qui pourraient survenir entre le peuple et les soldats français. »

Les assistants s'engagèrent à suivre ces ordres et l'on fit comme d'habitude, des affiches à ce sujet.

Le cadi, Moustapha Katkhoda et les cheikhs désignés pour accompagner le général en chef, se rendirent ce jour-là à Adlia avec les troupes. Les soldats emmenaient avec eux beaucoup de bagages, jusqu'à des lits, des matelas, des nattes et de grandes tentes pour les femmes et les esclaves blanches, noires et abyssiniennes que l'on avait prises dans les maisons des mamlouks. Toutes ces femmes avaient adopté le costume français.

Le dimanche 5 Ramadan, le général en chef se rendit aussi à Adlia, laissant des troupes en garnison dans la Citadelle et dans les tours qu'il avait fait construire sur les collines. Poussielgue resta comme gouverneur de la ville, tandis que Desaix occupait la Haute-Egypte. Les autres généraux furent distribués

dans les autres provinces. Bonaparte prit aussi avec lui des conseillers, des drogmans, des artisans et des ingénieurs, avec leur chef Cafarelli, surnommé Abou Khachaba. Chaque jour un détachement se mettait en route.

Le mardi, 7 du même mois, trois Syriens chrétiens dirent au gouverneur de la ville que les musulmans avaient l'intention de se révolter contre les Français le jeudi suivant. Le gouverneur fit comparaître devant lui le cheikh el Mahdi et l'Aga : il les interrogea sur le fait ; ils répondirent que cela était faux et que c'était un bruit que les chrétiens faisaient courir dans leur haine pour les musulmans. Les trois Syriens furent arrêtés, et le jeudi leur révélation ne s'étant pas vérifiée, on les garda en prison.

Par ordre des Français, les chrétiens syriens reprirent leurs anciennes coutumes de porter le turban noir ou bleu. Ils ne devaient plus porter de turbans blancs, ni de châles. Il leur fut aussi défendu de boire, de manger et de fumer dans les rues le mois de Ramadan et cela pour ne pas indisposer les musulmans pendant qui jeûnaient. Tout cela était fait pour se concilier l'amitié du peuple. Un jour, un cheikh passant dans une rue rencontra un chrétien qui fumait du tabac. Sur l'observation du cheikh, l'autre se mit à l'insulter. Le premier descendit de sa monture et lui donna des coups. La police intervint et conduisit les deux combattants devant le gouverneur, qui s'informa auprès des autres chrétiens des usages qu'ils avaient l'habitude d'observer pendant le Ramadan. Ceux-ci répondirent que ces usages prescrivaient à tous les chrétiens de s'abstenir de boire, de manger et de fumer devant les musulmans. Sur ce, le chrétien fut bâtonné et le musulman fut relâché.

Le 19 de ce mois, Mourad Aga, suivant de Soliman bey et un autre individu furent faits prisonniers dans la Haute-Egypte et conduits à la Citadelle. Ils furent exécutés tous les deux.

Le 25, on apprit que les Français s'étaient emparés d'El Ariche. Un héraut annonça cette nouvelle au public en disant que quelques mamlouks avaient été faits prisonniers et qu'en réjouissance de cela, on allait tirer des coups de canon le lendemain et que personne ne devait s'en effrayer.

Le dimanche matin en effet, les prisonniers arrivèrent. Ils y avait dix-huit mamlouks et quatre kachfes. Ils étaient tous armés et montés sur des ânes. Cent soldats français environ les accompagnaient et marchaient tambour battant. L'Aga et Barthelmy allèrent à leur rencontre près de la mosquée El Zaher. Ils conduisirent les prisonniers dans la maison du gouverneur, où on les désarma et où on leur rendit la liberté.

Les quatre kachefs étaient : Ahmed, officier d'Othman bey el Achkar ; Hassan, officier de Doueidar, Youssouf el Rouumy et Ismail, officiers d'Ahmed Kachef.

Au dire de ces prisonniers, il étaient dans la forteresse d'El Ariche avec environ mille Moghrabins et Albanais. Au commencement du mois de Chaban, l'avant-garde française les avait attaqués sans succès. Quelques temps après, Bonaparte arriva avec le gros de l'armée et les attaqua vivement. Ils demandèrent alors du secours à Ghazza. Kassim bey, à la tête de sept cents hommes leur fut envoyé, mais voyant les Français cerner la forteresse de toutes parts, ces renforts s'arrêtèrent au loin. Les Français les attaquèrent la nuit ; Kassim bey et d'autres furent tués et le reste prit la fuite. La forteresse tenait toujours et résistait aux nouvelles attaques des Français ; mais au bout de 14 jours, les vivres manquèrent et la garnison capitula. Les officiers arrivèrent au Caire, comme nous l'avons dit : ils furent comblés d'honneurs par les Français qui leur montraient tous les embellissements qu'ils avaient faits au Caire et qui leur faisaient visiter leurs ateliers.

Quant aux soldats de la garnison d'El Ariche, une partie prit du service chez les Français et resta avec eux dans la for-

teresse d'El Ariche ; les autres n'acceptèrent point de prendre du service et s'en retournèrent dans leur pays après avoir repris leurs armes.

Les Français s'étaient mis ensuite en marche sur Ghazza.

Dans l'après-midi du même jour, les coups de canons annoncés furent tirés de la Citadelle et de la place de l'Ezbékiah. Les chrétiens de la ville prirent part à la réjouissance et firent des démonstrations et des illuminations ; ils reprirent leurs anciennes habitudes insolentes.

Le mercredi, Ahmed Kachef mourut subitement.

Avant le coucher du soleil, vingt-cinq soldats français, montés sur des dromadaires et portant des turbans et des bournous blancs, arrivèrent à la maison du gouverneur à l'Ezbékiah.

Le jeudi, on réunit le divan et on lut les nouvelles apportées par ces soldats, nouvelles d'après lesquelles les Français s'étaient emparés de Ghazza et de Khan Younès ; Ibrahim bey s'était sauvé avec ses troupes après avoir envoyé son harem et ses bagages à Naplouse.

Le même jour, dans l'après midi, un officier supérieur avec des cavaliers et des fantassins qui portaient le turban ou le chapeau, entrèrent au Caire au son des trompettes. Ils apportait les drapeaux pris aux musulmans à El Ariche. Ils se dirigèrent vers la mosquée d'el Azhar et se campèrent en bataille. L'officier appela le cheikh Charkaoui et lui remit les drapeaux en lui ordonnant de les faire placer sur les minarets de la mosquée. Deux drapeaux de différentes couleurs furent placés aux deux croissants du grand minaret et un troisième fut placé sur un autre minaret. Quand on hissa les drapeaux, ils furent salués par des salves tirées de la Citadelle. Au coucher du soleil, il y eut de nouvelles salves pour annoncer que le lendemain était la fête du Baïram. La nuit, les hérauts annoncèrent que l'on pouvait aller dans les cimetières, selon l'usage,

faire les prières du Baïram et que la population devait porter ses plus beaux habits.

Quand les Français se furent emparés d'El Ariche, ils affichèrent la proclamation suivante :

DU GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE
A TOUS LES HABITANTS DE LA SYRIE.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! C'est à lui que nous demandons secours.

Bonaparte, général en chef de l'armée française, aux mouftis, aux ulémas, et à tous les habitants de Ghazza et de Ramlah, que le Très-Haut les ait en sa garde ! Salut !

Nous portons à votre connaissance que nous venons dans le but de chasser de votre pays les mamlouks et les soldats de Djazzar. Pourquoi les soldats de Djazzar ont-ils franchi les limites de Jaffa et de Ghazza qui ne sont point placés sous son gouvernement ? Pourquoi a-t-il envoyé ses soldats à El Ariche pour s'emparer de la forteresse ? Il avait, certes, l'intention de passer en Egypte pour nous faire la guerre. Eh bien ! Nous venons le combattre. Quant à vous, habitants des villes de Jaffa et de Ghazza, nous ne vous voulons aucun mal : restez chez vous sans aucune crainte ; engagez ceux qui se sont sauvés à rentrer dans leurs foyers. Personne ne sera inquiété et nous protégérons vos propriétés. Nous voulons que les Cadis exercent leurs fonctions comme par le passé ; car nous respectons la religion musulmane. Que le peuple continue à fréquenter les mosquées et à y faire ses prières. Tous les biens viennent de Dieu : il accorde la victoire à qui il lui plaît. Vous n'ignorez pas que tout ce que l'on dit comme tout ce que l'on fait contre nous est inutile : tout ce que nous entreprenons doit réussir. Ceux qui nous témoigneront de l'amitié seront récompensés. Ceux qui seront contre nous, périront. Vous avez dû remarquer par tout ce que nous avons fait jusqu'aujourd'hui, que nous anéantissons nos ennemis, que nous secourons nos amis et que le fond de notre caractère, c'est la bonté, la clémence et la pitié pour les pauvres.

Après la prise de Ghazza, on imprima et afficha une pièce qui fut lue aussi au divan.

En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Haine aux Tyrans !

Nous portons à la connaissance des habitants de l'Egypte que le général Alexandre Berthier a envoyé au général Dugua, gouverneur du Caire, les nouvelles suivantes :

Dans la nuit du 19 Ramadan, l'armée française était campée au Khan Younous ; à l'aube, elle se dirigea vers Ghazza, et avant midi, elle aperçut l'armée des mamlouks et celles de Djazzar campées en bataille devant cette ville. Le général Murat se dirigea sur ces troupes, les attaqua avec la cavalerie et l'infanterie française et chercha à les bloquer de toutes parts ; mais l'ennemi comprit ce plan et s'enfuit. Il y eut alors une escarmouche insignifiante dans laquelle deux soldats français furent blessés, et un seul tué. Les mamlouks et Djazzar perdirent peu de monde aussi.

Pendant que le général Murat engageait cette escarmouche, le général Kléber, ancien gouverneur d'Alexandrie, dont la maison est à l'Ezbékiah, entra à Ghazza sans rencontrer de combattants. On y trouva des magasins de vivres, quatre cents quintaux de poudre, douze canons, des tentes et un attirail de guerre fort complet et de fabrication européenne.

Voilà comment Ghazza a été prise. Nous vous avons déjà écrit les détails de la prise d'El Ariche.

Corrigez-vous donc, ô créatures de Dieu, soumettez-vous à ses décrets et obéissez à ses ordres : Salut.

Le mois de Ramadan se termina. Il y régna une grande tranquillité, car les soldats français se montraient rarement dans les rues, les boutiques s'ouvraient, on se promenait et on se rendait visite comme d'habitude, la nuit, avec des lanternes. Rien ne troubla les rassemblements dans les maisons ou les cafés. Les mosquées étaient éclairées pendant la nuit, l'on y faisait les prières de *Taraouih*. Les marchandises avaient baissé de prix, exceptés celles qui provenaient des pays étrangers. Pendant ce mois, les Français firent leur possible pour tranquiliser le peuple : ils invitaient souvent les notables à leurs tables, ils les servaient alors à l'usage des musulmans et acceptaient toutes les invitations que ces derniers leur faisaient.

Mois de Chawal.

Ce mois commença un vendredi. Dans la matinée, on tira beaucoup de salves d'artillerie en signe de réjouissance pour la fête du Baïram et tout le monde se réunit dans les mosquées pour faire les prières de cette fête. Il se produisit un incident à la mosquée El Azhar : l'Imam oublia, à la génuflexion, de lire la *Fatha*, le public le blâma beaucoup et l'Iman dut recommencer les prières.

Après les prières, toute la population, hommes et femmes, se rendit aux cimetières. Quelques mauvais sujets du quartier situé près du cimetière de Bab el Nasr se mirent à courir en criant que les bédouins étaient venus pour le pillage. Cela effraya tout le monde et le désordre se mit dans la foule qui s'enfuit avec précipitation. Les mauvais sujets, profitant de ce désordre, se mirent à enlever tout ce qui leur tombait sous la main. Les femmes et les hommes perdirent ce jour-là jusqu'à leurs habits. Le bruit de cet événement s'étant répandu aux cimetières de Bab el Wazir et de Modjawirins, le même désordre se produisit dans ces lieux et plusieurs femmes furent écrasées dans la foule.

Bientôt on apprit que ce bruit était dénué de fondement et qu'il avait été imaginé par des voleurs qui voulaient profiter du désordre.

Pendant ce jour, les officiers supérieurs français visitèrent les notables du pays à l'occasion de la fête du Baïram.

On affecta de les recevoir avec une certaine affabilité.

On reçut aussi des nouvelles d'après lesquelles les émirs égyptiens qui se trouvaient dans la Haute-Egypte venaient de se séparer les uns des autres : Mourad bey et ses soldats étaient allés rejoindre Ibrahim bey ; d'autres s'étaient dirigés vers

Assouan. El Alfi et les siens avaient passé sur la rive occidentale du Nil.

Le 5, le cheikh Mohammed el Dawakly, qui était malade, revint de Koreine avec El Saouy et El Fayoumy. Ces cheikhs étaient restés à Coreine, parce que le général en chef, au moment où il se rendait à Salahiah, avait donné ordre au Katkhoda du pacha de le suivre avec le Cadi et tous les autres cheikhs et de se tenir toujours à une journée de marche de l'armée. Ceux-ci, ayant appris que les bédouins infestaient la route, ne voulurent pas suivre le général à Salahiah et se rendirent à El Dareine. Là, les soldats français s'emparèrent de leurs chameaux, et El Dawakly étant tombé malade, rentra au Caire avec ses deux compagnons.

Le 7, l'Aga fit trancher la tête à un Turc, près de la porte Zouelah et il fit pendre une femme à la fenêtre de la fontaine qui se trouve vis-à-vis de cette porte. La cause de cette double exécution était qu'un Français nommé Delois, qui était chef du quartier de Khalifa et Rakbia, avait réuni tous les marchands de grains de Roumeila et avait confisqué leurs marchandises. Ceux-ci allèrent se plaindre à l'officier supérieur qui était gouverneur de la ville et il furent appuyés par l'émir Zulfikar, qui se trouvait alors chez le gouverneur. Ce dernier fit venir Delois et le gronda en lui ordonnant de restituer aux plaignants tout ce qu'il leur avait pris. En sortant de chez le gouverneur, Delois apprit par ses domestiques que Zulfikar avait appuyé les marchands dans leurs réclamations; il alla alors chez cet émir, l'injuria en français et fit le geste de le battre. Zulfikar porta plainte au gouverneur, qui fit emprisonner Delois à la Citadelle.

Le gouverneur fut ensuite informé que Delois avait été poussé par un de ses domestiques à commettre à l'encontre des marchands de grains les vexations dont nous avons parlé.

Ce domestique était amoureux d'une danseuse du quartier Roumeila qui venait danser toutes les nuits avec d'autres femmes de son espèce dans le quartier qu'habitait ce domestique, puis cette femme allait coucher dans la maison de son amoureux. Quand le gouverneur eut appris ces détails, il fit arrêter la femme et le domestique et les fit exécuter, comme nous l'avons dit plus haut. Et ce fut bien fait.

Le vendredi, 8 de ce mois, les hérauts annoncèrent au public le départ du Tapis pour la Mecque, ils invitèrent les odjaks et les corporations à se réunir sur la place de Karamidan pour former le cortège d'usage.

Le samedi, le peuple s'assembla dans les rues pour voir passer le cortège qui était composé du Wali, du Mohtasseb, des différentes corporations avec leurs drapeaux et leurs musiques, de Barthelmy, chef de la police, précédé de deux cents janissaires musulmans et de beaucoup d'autres chrétiens et Grecs, tous armés. C'était un très beau cortège à cause du nombre considérable d'hommes qui le composaient et des costumes de couleurs variées qu'ils portaient. Ce tapis avait été cousu dans la maison de Moustapha Katkhoda et non à la Citadelle comme les années précédentes.

Le mercredi 13, quelques Français montés sur des dromadaires et portant des drapeaux, entrèrent au Caire dans l'après-midi. Ils apportaient la nouvelle de la prise de Jaffa et des lettres du général en chef.

Le jeudi, le divan étant assemblé, on lut ces lettres et par ordre des chefs on les traduisit et on les afficha.

En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

C'est Lui qui est maître de l'univers et il fait de sa propriété ce qu'il lui plaît ; c'est Lui qui est le juge juste, qui agit par sa propre volonté. Il est celui qui punit sévèrement.

Voici le récit de la faveur du Très-Haut accordée à la République française, par la prise de la ville de Jaffa.

Nous portons à la connaissance des habitants de l'Egypte que le 23 Ramadan, l'armée française partit de Ghazza et arriva à Ramlah le 25. A son arrivée, les soldats d'Ahmed pacha El Djazzar prirent la fuite en laissant à Ramlah de grands approvisionnements de biscuit, d'orge et mille cinq cents outres qu'el Djazzar avait fait préparer pour aller se joindre aux bédouins de la montagne et venir en Egypte, la demeure des pauvres. Mais la puissance divine renverse les projets malsains et déjoue les ruses des méchants. Djazzar voulait faire couler le sang en Egypte, comme il a l'habitude de le faire en Syrie. La tyrannie de cet homme est trop connue, car il fut élevé par les tyrans mamlouks de l'Egypte. Cet insensé ne sait pas que tout dépend de Dieu.

Le 26, l'avant-garde française parut devant Jaffa; elle cerna la ville à l'orient et à l'occident et somma le gouverneur de se rendre s'il ne voulait périr lui et son armée. Par son imprévoyance, cet homme courut lui-même à sa perte en ne répondant point à ces sommations, ce qui est contraire aux lois de la guerre.

A la fin de cette journée, toute l'armée française étant réunie, elle se forma en trois divisions dont la 1re se dirigea sur la route d'Acre, à quatre heures plus loin que Jaffa.

Le 27 du mois, le général en chef ayant remarqué que les murs de Jaffa étaient garnis d'un grand nombre de canons et qu'il y avait beaucoup de soldats de Djazzar, fit faire des fossés autour de la place.

Le 29, les fossés avaient environ cent cinquante pieds de long; le général en chef fit placer des batteries le long de ces fossés et du côté de la mer pour arrêter ceux qui voudraient se sauver sur quelques-uns des vaisseaux qui, par ordre de Djazzar, se trouvaient dans le port. La fuite ne peut rien contre la destinée écrite.

La garnison de Djazzar, trompée par le petit nombre des Français, car le plus grand nombre était caché derrière les fortifications, fit une sortie espérant une victoire facile. Les Français se jetèrent alors sur les assiégés et les obligèrent à rentrer après leur avoir infligé des pertes considérables.

Le jeudi, dernier jour de Ramadan, le général en chef, touché de compassion pour les habitants de Jaffa, dans le cas où l'armée y entrerait de vive force, leur envoya une circulaire dont voici la copie:

Il n'y a qu'un Dieu, unique, sans associé.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

Du général Alexandre Berthier, lieutenant de l'armée française, au gouverneur de Jaffa.

Le général en chef, Bonaparte, me charge de vous informer qu'il est venu ici pour expulser les troupes de Djazzar, qui a eu l'audace de s'emparer d'El Ariche, une des dépendances de l'Egypte, et dont Dieu nous a rendus maîtres. Il avait donc empiété sur le bien d'autrui.

Nous portons à votre connaissance, ô habitants de Jaffa, que nous avons cerné votre ville de tous les côtés avec des canons et des mortiers ; deux heures suffiraient pour détruire vos murailles et l'armée qu'elles renferment. Aussi le général en chef, inspiré par son humanité et par sa compassion pour les faibles, craignant surtout les excès auxquels son armée pourrait se porter en entrant dans la ville de vive force, excès qui n'épargneraient personne, m'a ordonné de vous promettre une amnistie en faveur des habitants et des étrangers. Pour cela, il a donné ordre de retarder d'une heure le bombardement de la ville. Je vous engage donc à suivre les conseils que je vous ai donnés.

Ici se termine la lettre du général Berthier.

Pour toute réponse à cette lettre, on retint l'envoyé contrairement aux lois de la guerre et à celles de la sainte religion musulmane. Bonaparte, transporté de colère, ordonna de commencer le feu. En peu de temps les canons des murs de Jaffa furent démontés. A midi, une brèche était pratiquée dans les murailles et le signal de l'assaut fut donné. En moins d'une heure, les Français furent maîtres des forts de la ville. Après un combat à l'arme blanche, les Français restèrent maîtres de la ville et ils la pillèrent toute la nuit.

Le vendredi, 1er Chawal, le grand général en chef, touché de compassion pour les Egyptiens riches ou pauvres qui se trouvaient à Jaffa, leur pardonna et les envoya avec honneur dans leur pays : il fit de même avec les habitants de Damas et d'Alep. Ce procédé avait pour but de montrer à ces personnes combien il était humain et généreux après la victoire; car sa grandeur et sa puissance ne l'empêchaient pas de pardonner aux malheureux.

Plus de 4000 soldats de Djazzar furent tués dans le combat. Les Français n'eurent que très peu de morts ou de blessés; ils pénétrèrent dans la forteresse par un chemin sûr qui les dérobait à l'ennemi ; ils trouvèrent dans la ville plus de quatre-vingts canons, des vivres et des effets de valeur, ils s'emparèrent de tous les bâtiments qui étaient dans le port. L'ennemi ignorait qu'avec des armes, on ne pouvait rien contre la volonté de Dieu.

Egyptiens! soumettez-vous aux décrets divins, obéissez aux commandements du Très-Haut et sachez que le monde lui appartient, et qu'il le donne à qui il lui plaît.

Que le salut et la miséricorde divines soient sur vous !

Ces nouvelles étonnèrent beaucoup les habitants du Caire, et beaucoup d'entre eux ne voulurent pas y croire, mais ce qui est arrivé doit arriver.

Le vendredi 15, quelques hommes de la police parcoururent les rues et les cafés en défendant de parler mal des Français. Ceux qui croient en Dieu et en son Prophète, disaient-ils, doivent s'abstenir de semblables discours propres à rallumer la discorde. Celui qui se rendra coupable de cette faute, sera puni gravement et même sera mis à mort.

Quelques personnes n'ayant pas pris cet avis en considération furent arrêtées et condamnées à la bastonnade et à l'amende.

Ce même jour était le commencement du printemps, le soleil passa au signe du Bélier, cela correspondait au premier mois de l'année française. Aussi les Français célébrèrent-ils ce mois, le vendredi soir, en faissant des réjouissances et des feux d'artifice; ils se réunirent dans les lieux destinés aux bals et les hommes et les femmes dansèrent. Les Coptes et les Syriens montrèrent beaucoup d'entrain dans cette fête.

Le samedi, 13 drapeaux, pris dans la forteresse de Jaffa, furent portés à la mosquée d'El Azhar avec un grand cortège. Quelques-uns de ces drapeaux avaient des boules en argent. La veille, on avait enlevé les drapeaux provenant de la forteresse d'El Ariche. Le cortège était ainsi disposé: la musique française en tête, l'Aga, ses officiers et ses soldats, le Mohtasseb, le chef du Divan, une autre musique, un corps de Français le fusil sur l'épaule, des soldats ayant des turbans blancs et portant des drapeaux, enfin les officiers français dont quelques-uns montaient des ânes de louage. Quand ce cortège arriva à la mosquée d'El Azhar, on plaça une partie des drapeaux sur la grande porte au-dessus de l'école, et l'autre partie sur la porte qui est vis-à-vis du quartier

Kitama, qu'on appelle aujourd'hui El Aïnia. On n'en plaça plus sur les minarets comme on l'avait fait pour les drapeaux d'El Ariche.

Le dimanche 17, deux affiches, l'une prescrivant des mesures concernant la peste, et l'autre concernant les voyageurs, furent placées dans les rues du Caire, de Boulaq et du Vieux-Caire. On menaçait de fortes punitions ceux qui ne s'y soumettraient pas.

« Ceux qui sauront ou auront simplement soupçonné, était-il dit dans la première affiche, qu'une maison, un hôtel ou un appartement est infesté par la peste, doivent le fermer et s'abstenir d'y entrer. Le cheikh du quartier est tenu d'en informer le poste français qui, de son côté, avisera aussitôt le gouverneur de la ville.

« De même, tout habitant de la ville, de quelque nationalité qu'il soit, et tous les médecins doivent, au cas où ils constateraient l'existence de la maladie, en informer sur-le-champ le lieutenant du gouverneur pour que les mesures préservatrices puissent être prises.

« Tout chef de poste ou agent de police qui, ayant eu connaissance d'un cas de peste, ne l'aura pas dénoncé, sera puni d'une peine déterminée par le lieutenant du gouverneur.

« Les cheikhs des quartiers, dans ce cas, seront punis de cent coups de courbache.

« Celui qui, étant atteint de la peste ou dans la maison duquel il y aura eu des malades, entrera dans une autre maison sera puni de mort et il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même.

« Les chefs de quartier des autres nationalités qui ne se conformeraient pas à ces ordres seront également punis de mort.

« Les laveurs de morts, hommes ou femmes qui reconnaîtraient qu'un cadavre était atteint de la peste et n'en préviendraient pas dans les vingt-quatre heures, seront punis de mort.

« Ces ordres seront communiqués au public par les agas des

janissaires et les officiers français et indigènes avec défense de s'en écarter. Celui qui ne s'y soumettra pas sera sévèrement puni. Les agents de police doivent bien surveiller ce fléau pour en préserver le peuple. »

Voici le contenu de la seconde affiche :

« Le général Douga et le gouverneur chargent le divan de faire connaître aux habitants les mesures suivantes et de menacer de punition sévère tous ceux qui ne s'y soumettraient pas :

« Tout cafetier, tout aubergiste, propriétaire de maison qui reçoit un voyageur, doit en informer le gouverneur dans les 24 heures.

« Il doit déclarer d'où vient ce voyageur, le motif de son voyage, sa nationalité, sa profession et combien de temps il doit séjourner. Malheur à ceux qui ne se conformeraient pas à ces ordres.

« Celui qui n'aura pas fait sa déclaration dans les 24 heures sera considéré comme rebelle, d'intelligence avec les mamlouks. La première fois qu'il sera pris en faute, il payera 20 écus d'amende, la seconde fois soixante écus.

« Cet ordre regarde les indigènes aussi bien que les Français qui se trouveraient dans les conditions ci-dessus énoncées. »

Ce jour là, les membres du Divan s'assemblèrent. Il fut question de Moustapha bey Katkhoda, qui était nommé émir du pèlerinage. C'est lui qui avait accompagné le général en chef, le cadi, les cheikhs, les odjaks et les négociants qui avaient été désignés pour ce voyage. Il s'en était séparé à Belbeis et s'était rendu à Salhia et de là à El Arine. Là, un détachement de Français ayant eu besoin de chameaux, avait pris les siens. Le général en chef lui ordonna de le rejoindre ; mais n'ayant pas de montures et ayant appris que la route était dangereuse, il ne put partir et resta plusieurs jours à El Arine avec ses compagnons. Le général en chef ne s'en occupa plus.

Les cheikhs El Sawi, El Arichi et Daouakhly, qui étaient avec lui, eurent peur des conséquences de ce refus du bey et s'en séparèrent pour se rendre à El Koreine.

Là, el Daouakhly tomba malade et revint au Caire comme nous l'avons dit.

Moustapha bey, le cadi, le cheikh El Fayoumi et quelques négociants et odjaks se rendirent à Kafr el Nedjoum. Ils y restèrent plusieurs jours. Pendant ce temps, El Sawi avait envoyé à sa maison une lettre dans laquelle il disait qu'il s'était séparé du Katkhoda à cause de sa conduite inconvenante. Les Français qui étaient restés au Caire, eurent connaissance de cela, ils demandèrent cette lettre et la lurent. Ils cherchèrent à savoir ce que signifiait les mots : « Conduite inconvenante. » Quelques cheikhs les expliquèrent en disant que cela signifiait que le bey avait manqué de politesse à l'égard de ses compagnons. Les Français ne dirent rien et prirent d'autres informations. Ils surent qu'il s'agissait là d'une trahison et d'une coalition contre eux-mêmes : Moustapha bey ayant réuni quelques bédouins rebelles, leur avait distribué des cadeaux et était parti avec eux à Miniet el Ghamr, à Dakdos et à Bilad-el-Oakf. Il avait rançonné tous les habitants. Lorsqu'il était sur le fleuve, il avait rencontré plusieurs bateaux qui portaient des vivres aux Français à Damiette et il les avait arrêtés et pillés. Les matelots de ce bâtiments furent cités par devant le Divan et déposèrent contre Moustapha bey. Sa trahison étant devenue évidente, on en informa le général en chef par un courrier monté à dromadaire. On reçut en réponse l'ordre de le faire arrêter, ainsi que ses gens, et de mettre les scellés sur la maison.

Le dimanche 24, des agents furent envoyées à la maison de Moustapha bey. On arrêta son intendant qui était chargé de surveiller la confection du Tapis de la Mecque, son neveu et leurs domestiques. On les conduisit à la prison de Djizah. On fit l'inventaire de tout ce qui appartenait à lui et à son maître Ba-

kre pacha, consistant en habillements, chevaux, chameaux, harnais. Le tout fut porté à la Citadelle.

Cette mesure attrista le peuple, qui était rassuré par la présence de Moustapha bey et du cadi ; car ces deux personnages avaient gagné la confiance des Français et toutes les affaires se terminaient heureusement, grâce à leur intervention.

On envoya ensuite la permission aux cheikhs et aux négociants, qui étaient restés à El Koreine, de rentrer au Caire sans aucune crainte.

Ce même jour, la nouvelle arriva que Saïd Omar effendi, chef des chérifs, était arrivé à Damiette avec plusieurs autres personnages qui avaient pris la fuite, tels que Othman effendi el Abassi, Hassan effendi, Mohammed effendi, le cheikh Kassim el Moussalli et d'autres. Ces personnages se trouvaient à Jaffa lorsque les Français s'en emparèrent. Le général en chef les fit comparaître devant lui, leur fit des reproches sur leur fuite du Caire, ensuite il leur fit des cadeaux et les fit embarquer pour Damiette.

Le lundi, un héraut parcourut les rues en ordonnant à tous les mamlouks et à tous les étrangers de se présenter chez le gouverneur pour y recevoir une carte de sûreté moyennant une caution. Celui qui ne se conformerait pas à cet ordre devait être puni. On avait pris cette mesure parce que beaucoup de ces gens rentraient au Caire déguisés en fellahs.

Le mardi, un héraut invita tous ceux qui voulaient faire le pèlerinage à faire leurs préparatifs pour s'embarquer à Suez avec le Tapis.

Ce même jour, l'imam du Katkhoda du pacha apporta au Caire une lettre de son maître. Ce dernier louait les Français

d'avoir fait célébrer en si grande pompe le départ du Tapis, il ajouta que son dévouement pour eux ne s'était jamais démenti et il leur demandait l'autorisation de rentrer au Caire pour partir avec les pèlerins, l'époque du départ approchant. Cette lettre finissait ainsi : « Je vous prie de ne pas ajouter foi à tout ce que les hypocrites vous disent sur mon compte ; ce ne sont que mensonges. »

Cette lettre fut lue au divan et traduite aux Français. Ceux-ci répondirent : Ce sont des mensonges : nous avons les preuves de la trahison du katkhoda du Pacha. Ils lui écrivirent ensuite une réponse, dans laquelle ils disaient au katkhoda que s'il était sincère, il devait se rendre en Syrie auprès du général en chef, six heures après la réception de cette réponse ; que passé ce délai, s'il ne partait pas, il serait arrêté. Des ordres furent donnés dans ce sens et la lettre fut remise à l'imam.

Dans ce jour on afficha ce qui suit :

Habitants du Caire : sachez que l'émir du pèlerinage a été déposé de ses fonctions à cause de sa mauvaise conduite. Grâce à Dieu, il n'a aucun complice parmis les ulémas, les officiers ou les autres habitants du Caire, Que tous ceux qui voudront faire le pèlerinage, se préparent à partir avec le trésorier de la caravane. Les vaisseaux et l'escorte sont déjà prêts. Soyez donc sans crainte et n'écoutez pas les discours des débauchés.

Le samedi, dernier jour de ce mois, les cheikhs, les officiers et les négociants restés à Koreine, rentrèrent au Caire. Le cadi seul suivit Moustapha Katkhoda.

Ce mois se termina ainsi avec tous les faits qui s'y étaient accomplis et dont je peux citer encore quelques-uns :

Les Français établirent un pont de bateaux, recouvert de planches, entre Kasre el Aini et l'île de Roda, à proximité des moulins à vent. Un autre pont fut établi entre cette île et Djizah.

L'astronome Tot qui habitait la maison de Hassan Kachef, le Circassien, construisit dans la cour de cette maison un cadran solaire. Il remplaça le stylet par une plaque circulaire percée d'un trou. Les rayons du soleil en passant par ce trou indiquaient sur le cadran les heures et le signe du zodiaque correspondant à chaque mois. Chaque signe était représenté par la figure de sa constellation. Il construisit un autre cadran sur le mur pour indiquer les heures seulement. On n'y voyait pas les lignes qu'on remarque sur nos cadrans et qui servent à déterminer les moments des prières, tels que : l'asre, l'arc du coucher, l'arc du crépuscule, la kibla, la division des degrés, etc. Il est vrai que les Français n'avaient pas besoin de ces renseignements.

L'astronome construisit aussi un troisième cadran. Il l'établit dans le jardin sur une plaque carrée en cuivre placée sur une colonne. Le stylet était en forme de triangle. Ce cadran était un chef d'œuvre et l'on y avait gravé en grosses lettres arabes le nom de son constructeur.

Les Français, irrités contre Moustapha Katkhoda, firent arrêter tous ses suivants. L'inspecteur chargé de surveiller la confection du Tapis était du nombre des personnes arrêtées. Aussi fut-il remplacé par notre ami le Saïd Ismaïl el Khachab. Celui-ci fit transporter le Tapis dans la maison d'Ayoub Chaouiche, près de la mosquée de Saïda Zénab, et le fit terminer. Les Français donnèrent tous leurs soins à la perception des taxes destinées à couvrir les frais de la caravane. Ils s'occupèrent aussi de tous les autres préparatifs.

Mois de Zilkadeh.

Ce mois commençait un dimanche.

Le vendredi 6 de ce mois, des Français montés sur des dromadaires apportèrent une lettre dont voici la teneur :

Nous avons pris Haïfa et nous nous sommes dirigés vers Saint-Jean-d'Acre.

Nous avons bombardé cette ville et détruit une partie de ses murailles. Dans vingt-quatre heures nous nous en emparerons. Nous vous expédions cette nouvelle à la hâte, pour que vous soyez sans inquiétude sur notre sort. Dans sept jonrs nous reviendrons au Caire.

Salut.

Ce même jour arriva à Djizah une caravane de pèlerins Moghrabins. La nouvelle de cette arrivée fit beaucoup de bruit. On disait que les pèlerins étaient au nombre de vingt mille, qu'ils venaient délivrer l'Egypte des mains des Français. Les Français envoyèrent un délégué s'enquérir de ce que ce gens venaient faire, et s'étant assurés que ce n'étaient que des paysans des environs de Fez, ils permirent à quelques-uns d'entre eux d'entrer au Caire pour se procurer ce dont ils pouvaient avoir besoin.

L'un deux vint déclarer aux Français que ces Moghrabins venaient pour leur faire la guerre, qu'ils avaient acheté des chevaux et des armes et qu'ils voulaient provoquer une révolte. Les Français allèrent aussitôt interroger le chef de la caravane, qui leur répondit : « Nous ne sommes venus que pour le pèlerinage. » Les Français amenèrent ce chef au Caire.

Le lundi, on le fit comparaître devant le divan et on l'interrogea de nouveau. Il donna la même réponse : « Nous ne sommes venus que pour le pèlerinage. — Pourquoi achetez-vous alors des armes, lui demanda-t-on ? — Parce que, répondit-il, nous en aurons besoin pour notre voyage. — Votre accusateur, lui dirent-ils, prétend que vous êtes venus pour faire la guerre et que vous avez dit que vous préférez la guerre au pèlerinage. » Il répondit que cet accusateur était un voleur qu'on avait pris en flagrant délit et à qui l'on avait donné des coups de baton et que, pour se venger d'eux, il avait inventé ces accusations. Il ajouta : « L'Egypte n'est pas à notre Sultan,

pourquoi chercherions-nous à en déposséder les Français ? Si telle eût été notre intention, nous ne serions pas venus en si petit nombre et avec un demi-quintal de poudre seulement. »

Les Français convinrent avec lui que ses camarades seraient désarmés : qu'il resterait en ôtage jusqu'à leur départ, et que deux jours après, il serait reconduit avec les armes qu'on lui restituerait. Le chef moghrabin accepta cette proposition et les Français lui firent des présents.

Le samedi, des Français, avec deux pièces de canons, sortirent de Boulaq pour conduire les Moghrabins à Adlia. En les voyant, le peuple commença à s'effrayer. Comme toujours, on parcourait les rues en criant et en répandant le bruit que les Français allaient combattre les Moghrabins. Les boutiques furent fermées. Voyant cela, les Français laissèrent ce jour-là les Moghrabins à Djizah.

Le lendemain, dimanche, les Français conduisirent les pèlerins à Adlia, tambours battant, et musiciens en tête. Un canon précédait la colonne et un autre fermait le cortège.

Le mardi 10 de ce mois, les Français marchèrent contre les bédouins de Djezirah chez lesquels s'était refugié Moustapha, Katkhoda du pacha.

Le mercredi, on rendit la liberté à des marins enfermés dans la Citadelle. Parmi eux se trouvait Moallem Nicolas, Arménien, patron du bateau de guerre que Mourad bey avait construit à Djizah. On le fit demeurer dans la maison de Hassan Katkhoda située, à Bab el'Charia.

Ce jour, ibn Chadid, cheikh des bédouins de la tribu de Haouetat, vint faire sa soumission. Les Français lui firent des présents et le chargèrent de conduire en Syrie un convoi de farine et de biscuits.

Le samedi 21, Magalon revint de la Haute-Egypte avec un butin consistant en troupeaux et en richesses diverses.

Le même jour, on établit à Adlia une quarantaine pour les soldats arrivés de Syrie.

Ce jour-là, les troupes qui étaient parties pour combattre les bédouins de Djezirah, revinrent victorieux ; mais ils n'avaient pas trouvé Moustapha bey. On le disait passé en Syrie.

Le 25 de ce mois, Moustapha bey écrivit une lettre aux cheikhs pour les prier d'instruire les Français qu'il allait se rendre en Syrie auprès du général en chef.

Il demandait que son parent et son intendant fussent relachés, et que les effets qui lui avaient été enlevés fussent mis sous bonne garde, car ils appartenaient au gouvernement.

Les Français répondirent qu'on ne relâcherait personne avant d'être sûr que Moustapha bey était allé auprès du général en chef. Moustapha bey, dirent-ils, pouvant mentir, doit d'abord aller en Syrie et nous faire écrire par le général en chef.

Le même jour, on apprit que Mohammed bey el Elfi avait passé derrière la montagne avec cent hommes et était allé rejoindre les bédouins de Djezirah. Ceux-ci le reçurent avec joie et lui donnèrent une grande quantité de munitions. Beaucoup de mamlouks fuyards s'étaient ralliés à lui. Aussitôt que cette nouvelle leur arriva, les Français envoyèrent un détachement contre El Elfi.

Le 27, pour répondre aux rumeurs qui circulaient parmi le peuple, sur la longueur du siège d'Acre, sur le cheikh Kilani, sur les émirs qui se trouvaient dans la Haute-Egypte,

et sur les troupes françaises qui les poursuivaient, on rédigea la proclamation suivante, qui, après avoir été lue au Divan fut affichée dans les rues. En voici le contenu :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Les tyrans seuls doivent être opprimés.

Nous portons à la connaissance du peuple égyptien que le grand général en chef a fait parvenir, le 9 Zilkadeh, au général commandant à Damiette les nouvelles suivantes:

Le 25 et le 28 Chawal, nous vous avons expédié deux bateaux pour vous dire d'envoyer des boulets et des munitions aux garnisons de Ghazza et de Jaffa. Quant au quartier général, il est bien approvisionné. Il a aussi beaucoup de boulets que l'ennemi nous a jetés et que nous avons recueillis. On eût dit que l'ennemi nous les lançait pour nous venir en aide.

Nous avons établi une mine *à une profondeur* de trente pieds, et nous l'avons prolongée jusqu'à la distance de dix-huit pieds de la muraille. Notre armée est à la distance de quarante-huit pieds de cette muraille.

Avec la volonté de Dieu, à la réception de cette lettre et avant que vous en ayez terminé la lecture, nous serons maîtres d'Acre : tout est prêt pour donner l'assaut et vous en aurez bientôt la nouvelle.

Tous les environs d'Acre nous sont soumis : les habitants sont devenus nos amis et nous apportent des cadeaux. Ils arrivent de tous les côtés et nous témoignent une amitié très franche. Ceci prouve que Dieu est avec nous et qu'il est irrité contre Djazzar pacha.

Le général Junot, avec trois cents fantassins français, a battu 4000 hommes, dont une partie était à cheval. Il leur a tué et blessé 600 hommes environ et enlevé cinq drapeaux. Ce fait extraordinaire de 4000 hommes vaincus par trois cents, fait qui n'a pas de pareil dans les annales de la guerre, prouve que la victoire est donnée par la volonté de Dieu et non par le nombre plus ou moins grand des combattants.

Tel est le contenu de la lettre du général en chef à son lieutenant de Damiette.

Le gouverneur du Caire, Dugua, en nous le communiquant, nous a prescrit de maintenir les habitants de la ville et les villages dans la soummission et de faire cesser les mensonges et les discours des fumeurs de hachiche, car il pourrait en résulter de grands malheurs pour les honnêtes gens.

Le gouverneur a entendu dire qu'il circulait des bruits au Caire et dans les villages au sujet des émirs. Le général commandant la Haute-Egypte l'a informé que les émirs et le cheikh Kilani avaient disparu et que cette partie du pays jouissait de la plus complète tranquillité.

Habitants du Caire et des villages! Cessez de vous occuper des choses qui pourraient vous nuire, car vous auriez lieu de vous en repentir quand il n'en serait plus temps: l'homme sensé doit s'occuper de ses devoirs religieux et civils et se soumettre aux ordres divins. Renoncez au mensonge et retournez à Dieu. Salut.

Dans ce mois, on afficha une autre proclamation dont voici la teneur :

Les membres du Divan général, aux habitants du Caire, de Boulaq et du Vieux-Caire.

En réfléchissant bien aux différentes causes de propagation de la peste, nous avons pensé que la fréquentation des femmes de mauvaise vie en était une des premières. En conséquence, nous défendons expressément à tout Français, musulman, chrétien ou juif de faire entrer au Caire, à Boulaq et aux Vieux-Caire des femmes de cette espèce, et ce, d'ici à trente jours. Quiconque contreviendra à cet ordre, sera puni de mort. Sera également passible de cette peine toute femme publique qui entrera dans la ville de sa propre initiative.

Outre les faits que nous avons racontés jusqu'ici, en voici quelques autres qui se sont passés pendant ce mois :

Deux bâtiments anglais, on dit même quatre, vinrent jeter l'ancre devant Suez, tirèrent quelques coups de canons et empêchèrent les bateaux marchands de débarquer leurs marchandises; quelques-uns des habitants de Suez s'effrayèrent et coururent au Caire apporter cette nouvelle.

Des bédouins de la province de Béhéra, appartenant à la tribu Ehoz, assaillirent Damanhour, tuèrent beaucoup de Français, ravagèrent les environs de Rahmaniah et de Rosette, tuant tous ceux qu'ils rencontraient.

Signalons aussi la mort du cheikh Kilani, dont nous avons parlé précédemment; son armée se dispersa et quelques-uns de ses soldats vinrent au Caire. Les habitants de la Haute-Egypte

avaient souvent trahi les partisans du cheikh, ils leur promettaient leur concours et aussitôt qu'une guerre commençait, ils les laissaient seuls. Souvent aussi, on leur donnait des rendez-vous et l'on prévenaient les Français qui les arrêtaient.

La plus grande partie des troupes françaises qui étaient dans la Haute-Egypte revinrent au Caire. Dans leur route, elles détruisirent une ville célèbre appelée Béni Ada, dont les habitants révoltés s'étaient refusés à payer l'impôt, car ils comptaient beaucoup sur leur nombre.

A l'apparition des Français, ils firent une sortie, mais ceux-ci prenant position sur une hauteur qui dominait la ville, les bombardèrent et tuèrent sans miséricorde tous les habitants. Ils firent un riche butin d'objets précieux, déposés là par les mamlouks. La ville de Meymoun eut le même sort.

Mois de Zilhodjeh.

Le 2 de ce mois, qui commença un mardi, 1000 Français environ partirent pour défendre les villes de la province de Charkiah, parce que beaucoup de bédouins et de mamlouks s'étaient unis à El Elfi.

Une autre colonne fut dirigée sur Damanhour pour punir cette ville de sa révolte ainsi qu'on avait fait à Béni Ada. Cette révolte avait été causée par un Moghrabin qui poussait les Egyptiens à faire la guerre aux Français. Il avait envoyé des lettres dans ce sens à toutes les villes. Il se présenta devant Damanhour, suivi d'environ 80 hommes. Des habitants de la province de Béhéra et d'autres vinrent s'unir à lui et attaquèrent les Français. L'insurrection provoquée par cette homme dura plusieurs jours.

Le même jour, le bruit courait qu'El Elfi avait eu un engagement avec les Français dans la province de Charkiah et qu'ensuite il s'était rendu à Djezirah.

Le 7, des Français venant de Syrie et parmi lesquels il y avait des blessés, s'arrêtèrent à la quarantaine d'Adlia. Ils rapportèrent qu'on se battait toujours avec Ahmed pacha devant Acre ; que l'ingénieur français, connu par la foule, sous le nom de *Père la béquille* et dont le vrai nom est Cafarelli, était mort et avait été beaucoup regretté. C'était le plus rusé et le plus démon de tous les Français, il avait une connaissance parfaite des ruses de la guerre et il était très courageux. Il était très habile pour établir des batteries et pour enlever des forts.

Le mercredi, commença la fête du grand Baïram, ce qui aurait dû avoir lieu le lendemain jeudi ; elle fut annoncée par des salves d'artillerie tirées de la Citadelle. On ne put dans cette fête faire les sacrifices d'usage, car les moutons étaient devenus rares à cause de la quarantaine ; d'ailleurs le peuple avait d'autres préoccupations.

Ce même jour, un Turc marchand d'esclaves, logé au Khan Zulfikar, quartier de Djamaliah, avait un jeune esclave demeurant avec lui. Etant sorti faire les prières du Baïram, ce Turc trouva en rentrant chez lui son esclave habillé et armé comme un soldat de marine. Il lui demanda comment il s'était procuré ce costume, il répondit qu'il l'avait emprunté à un soldat du voisinage. Le maître lui ordonna de quitter ce costume, mais le jeune homme s'y refusa ; alors il le maltraita et le souffletta au visage. Le garçon se sauva et revint peu de temps après dans l'intention de tuer son maître ; l'ayant trouvé avec un étranger, il attendit qu'il fût seul pour exécuter son dessein. Le maître, lisant dans les yeux du jeune homme ses mauvaises intentions, sortit avec l'étranger et l'enferma dans l'appartement. Le jeune homme, à l'aide d'une corde, trouva moyen de descendre dans la rue et se mit à courir, sabre en main, en criant : « A la guerre sainte, ô musulmans, tuons les Français, etc ! »

En passant par le quartier Ghouriah, il rencontra trois Fran-

çais ; il en tua un, les deux autres se sauvèrent. Le peuple se mit à la poursuite de l'assassin qui se sauva dans la rue Djamalia, il entra dans un cul-de-sac et trouvant la porte d'une maison ouverte, il s'y précipita. En apprenant cette nouvelle, les Français crurent que c'était le commencement d'une révolte ; aussi se dirigèrent-ils vers la Citadelle. Le peuple fut très ému et les boutiques se fermèrent. Plusieurs patrouilles parcoururent la ville pour arrêter le meurtrier et arrivèrent à la maison où il s'était réfugié. Lorsqu'il se vit cerné, il se déshabilla et descendit dans un puits. On l'en fit sortir et le calme fut rétabli par son arrestation. Interrogé sur ce qui l'avait poussé à cette action, il avait répondu que le Baïram était la fête du sacrifice et qu'il avait voulu immoler des Français. On l'interrogea ensuite sur la provenance des armes qu'il portait, il répondit qu'elles lui appartenaient. Il fut mis en prison jusqu'à ce que son procès fût instruit. On arrêta ensuite son maître et plusieurs autres personnes qui habitaient le même khan ; l'Aga et Barthelmy firent une perquisition pour trouver desarmes, ils fouillèrent partout, même sous les dalles, sans rien trouver. Ils voulurent ouvrir les magasins du khan, mais Saïd Moharram Ibn Mahmoud les détourna de ce projet.

Le lendemain, on exécuta le meurtrier ; les détenus restèrent quelques jours en prison, puis il furent relâchés.

Le même jour, Saïd Abdallah, le drogman du poste de la mosquée de Hussein, voyant un Syrien chrétien monté sur un âne, voulut l'en faire descendre suivant l'usage, par respect pour la mosquée. Le chrétien, ayant refusé, fut injurié et maltraité. Celui-ci porta plainte aux Français. Saïd Abdallah fut arrêté et ne put sortir de prison malgré l'intercession de son maître, parce que le chrétien avait prouvé qu'il se trouvait loin de la mosquée quand on le frappa. Il prétendit aussi avoir perdu dans la bagarre une somme de 6000 piastres; Saïd Abdallah dut la lui payer.

Ce même jour, trois cents chameaux chargés de vivres partirent pour l'armée de Syrie. Barthelmy les accompagna jusqu'à Belbeis et revint deux jours après.

Ce jour, neuf bateaux chargés de café et d'autres marchandises (500 charges de ce café appartenaient au chérif de la Mecque) arrivèrent dans le port de Suez. Les Anglais avaient d'abord voulu s'opposer au débarquement, mais sur une lettre du chérif, ils se contentèrent de fixer un délai pour le déchargement et de percevoir un droit de douane.

Les Français ne s'étaient opposés en aucune façon à l'entrée du café du chérif, car, vingt jours avant l'arrivée de ces bâtiments, on avait reçu une lettre de lui accompagnée de présents. Cette lettre, adressée à Poussielgue fut affichée partout; en voici la teneur :

Du chérif de la Mecque, Ghaleb ibn Massoud, à son cher ami Poussielgue, conseiller de la République française.

Nous avons reçu votre lettre, qui nous annonce l'arrivée de la marchandise que nous avons expédiée et qui nous informe des ordres que vous avez donnés pour qu'il ne soit perçu aucun droit de douane sur le café, et pour qu'on s'empresse de le vendre.

Les termes de votre lettre nous ont prouvé votre sincérité et nous vous envoyons celle-ci pour vous prouver aussi la nôtre, et pour arriver à rétablir les relations commerciales qui existaient entre l'Arabie et l'Egypte. Nous expédions, en conséquence, de notre port de Djedda cinq bâtiments chargés de marchandises, il nous est impossible de faire encore des envois plus considérables, à cause des faux bruits que font circuler les bédouins; les négociants de notre pays ne sont pas encore rassurés. Quant à nous, nous le sommes depuis que nous avons reçu les lettres que vous avez bien voulu nous envoyer.

La présente a pour but de vous prier d'envoyer une escorte à Suez pour protéger les marchandises des négociants et les faire arriver sûrement au Caire. Pour que le commerce reprenne son activité, il faut nous réexpédier promptement ces bâtiments et faire escorter jusqu'à Suez les négociants dès qu'ils auront vendu leurs marchandises, leur retour encouragera des envois plus considérables en dissipant la crainte de nos négociants.

Nous espérons en Dieu que, par vos soins et les nôtres, les routes deviendront plus sûres qu'auparavant et que le commerce reprendra son activité.

Nous avons, pour notre propre compte, des cafés dans ces bâtiments; nous vous prions de veiller sur nos intérêts et nos gens et de compter sur la réciprocité de nos services pour tout ce que vous désirerez.

Vous n'ignorez pas que j'ai reçu une lettre du général en chef de l'armée Française, votre ami Bonaparte. Je me suis empressé de lui répondre et d'expédier par des personnes sûres aux Indes, à Abou-Heidar et à Moka les lettres qu'il m'avait adressées pour d'autres personnes. S'il plaît à Dieu, dans peu de temps, vous en aurez la réponse. Salut.

Ecrit le 18 Ziholdjeh 1213.

Cette lettre, arrivée au Caire le 16 Zilhodjeh, avait mis vingt-huit jours pour venir de la Mecque.

Pendant ce mois, on n'avait eu que des fausses nouvelles sur l'expédition de Syrie; on savait seulement que les Français avaient fait tout leur possible pour s'emparer d'Acre, mais qu'ils n'y étaient point parvenus.

L'année 1213 se termina. Elle avait été féconde en événements inouis. Le plus important de ces événements, c'est que les pèlerins de l'Egypte ne purent aller à la Mecque et que l'on n'y put y envoyer ni les tapis, ni la sourra. Ce fait ne s'était jamais produit même au temps de la domination.

NÉCROLOGIE.

Est mort l'Imam, le jurisconsulte, le célèbre cheikh Ahmed, fils de Moussa, fils d'Ahmed, fils de Mohammed el Baly le bédouin, le Malékite. Il naquit à Beni-Ada en 1141. Il y apprit le Coran et il vint ensuite à El Azhar pour suivre avec assiduité les

cours du cheikh Aly el Saïdi. Il devint très fort dans les différentes branches de la science et il se mit aussi à faire des cours qui étaient très suivis par les étudiants. Le cheikh el Saïdi conseillait toujours à ces derniers d'assister aux leçons de ses élèves.

C'était un homme de bien, de justice et d'une grande autorité scientifique. A la mort de son maître, il occupa sa chaire et à la mort du cheikh Ahmed el Dardir, il le remplaça dans les fonctions de directeur du rouak des Saïdiens à El Azhar. Il composa beaucoup d'ouvrages et continua son enseignement jusqu'à sa mort, survenue cette année.

Est mort le savant jurisconsulte, le cheikh Ahmed, fils d'Ibrahim el Charkaoui, le Chaféite. Il suivit les cours de son père, et, à sa mort, il occupa sa chaire ; ses cours étaient suivis par un nombre considérable d'étudiants. Le cheikh Ahmed était souvent consulté dans les procès, et les fellahs de son village natal et des environs venaient jusqu'au Caire lui soumettre les différends survenus entre eux.

C'était un homme de grande taille et à longue barbe ; il était très éloquent. Il fut compromis dans l'émeute du Caire et exécuté à la Citadelle par les Français. On ne connaît pas son tombeau.

Est mort le savant Imam, le cheikh Abd-el-Whabel Chabraoui le Chaféite. Il suivit avec assiduité les cours de plusieurs grands maîtres, tels que le cheikh Abdallah el Chabraoui, El Hefni, El Barawi, Attia el Adjhouri. Puis il enseigna lui-même dans les mosquées d'El Djowhary et de Hussein. Il avait une diction agréable et beaucoup de mémoire. Il fut aussi accusé d'avoir pris part à l'émeute du Caire et il fut exécuté par les Français à la Citadelle. On ne lui connaît pas non plus de tombeau.

Est décédé le jeune savant, le cheikh Youssouf el Mousseihi, le Chaféite. Il eut pour maîtres de grandes célébrités, telles que le cheikh el Saïdi, El Barawi, Attia el Adjhouri, Ahmed el Aroussi et surtout Mohammed el Mousseilhi.

Il devint ensuite professeur à la mosquée d'El Kourdi. Il mourut de la même manière que les deux précédents.

Le célèbre cheikh Soliman, chef des fakirs aveugles, succéda dans cette fonction au cheikh El Chabraoui, et il profita de sa situation pour s'enrichir. Il achetait à vil prix le blé que les concessionnaires devaient leur fournir annuellement et il savait se les faire livrer.

Il envoyait tout une armée d'aveugles aux concessionnaires récalcitrants et ceux-ci, pour se débarrasser de cette véritable invasion, livraient les céréales réclamées ou en payaient le prix que le cheikh demandait. Ses agents, dans la Haute-Egypte, lui envoyaient des céréales ainsi que d'autres denrées et ils les vendait au Caire à des prix très élevés. Il transformait même une grande partie de ce blé en farine, qu'il vendait dans deux magasins, et avec le son il faisait du pain pour ses fakirs.

Le cheikh Soliman s'appropriait les biens de tous les fakirs qui mouraient et quelques-uns d'entre eux laissaient des fortunes assez considérables. Un jour, le cheikh El Hefni se fâcha contre lui. Il le fit enchaîner et reconduire à coup de bâton jusqu'à sa maison. Cependant le cheikh Soliman reprit bientôt son influence. Il portait de riches vêtements et se maria avec plusieurs femmes riches et belles, il acheta un grand nombre de Circassiennes et d'Abyssiniennes.

Il fut tué aussi, comme les autres, dans la Citadelle.

Est mort aussi le cheikh Ismaïl, fils d'Ahmed el Barawi, neveu du célèbre cheikh Issa el Barawi. Il n'était pas très instruit, mais il avait une grande éloquence. Il fut également exécuté à la Citadelle.

Sont morts aussi dans cette année :

Saïd Mohamed Koraïm. Il fut exécuté par les Français ; voici comment :

Cet individu était d'abord un simple peseur public à Alexandrie. Par son activité et son intelligence, il parvint à faire la connaissance de quelques grands personnages, tels que Saleh bey et Mourad bey. On le nomma successivement à diverses fonctions publiques et il finit par être directeur de la douane. Dans cette haute fonction, il commit des vexations à l'égard de beaucoup de négociants, surtout des négociants chrétiens. Lorsque les Français arrivèrent dans le pays, ils l'arrêtèrent et lui demandèrent de l'argent. Sur son refus, il fut emprisonné dans un navire. Plus tard on le conduisit au Caire, où il fut gardé prisonnier. Plusieurs notables prièrent les Français de le mettre en liberté. Ce fut inutile, car il avait toujours dit du mal des Français. Un mercredi soir, Magallon se présenta à lui et lui dit de payer, dans le délai de douze heures, une somme très forte qu'il lui était impossible de se procurer ; passé ce délai, il devait être mis à mort. Le prisonnier implora le secours des cheikhs, mais ils ne purent rien pour lui, car, à ce moment-là, chacun s'occupait de soi, d'autant plus que c'était peu de temps après l'arrivée des Français. Le délai accordé étant expiré, Saïd Mohammmed fut placé sur un âne et fut conduit à la place de Roumeilah. Il était entouré de soldats, marchant le sabre à la main et musique en tête. On le lia à une poutre et on le fusilla suivant l'habitude des Français. On promena sa tête dans la ville en criant : « Voilà la punition de ceux qui n'obéissent pas aux Français. » C'était le jeudi 15 Rabi el Awal.

L'émir, Ibrahim bey el Saghir, connu sous le nom d'El Wali. Il était mamlouk de Mohammed bey Aboul Wahab. Après la mort de son maître, il fut nommé officier, et vers la fin de

Djamad el Awal 1192, il fut promu au grade d'émir et il devint gouverneur du Caire. Son frère, Soliman bey, était alors Aga de la police de cette ville. Il y eut des disputes entre ces deux frères, d'une part, Mourad bey et Ibrahim bey el Kébir, d'autre part. Ces deux derniers voulaient exiler les deux frères. Ceux-ci se révoltèrent, se mirent à la tête de leurs mamlouks et passèrent à Djizah. Aly bey Abaza et Lachin bey les poursuivirent et purent saisir leurs bagages avant qu'ils fussent embarqués sur le Nil. Ils passèrent ensuite à Djizah ; ils arrêtèrent Ibrahim bey près des Pyramides et le conduisirent à Kasr-el-Aïni. On l'exila à Ras-el-Khalidj. Son frère Soliman s'était enfui dans la province de Menoufiah; on lui enjoignit l'ordre de se rendre à Mehalla ; mais il se mit à la tête de ses gens, son frère le rejoignit et ils se rendirent à Béhéra, puis à Tantah et à Bilbeis, et de là ils se dirigèrent vers la Haute-Egypte en passant derrière la montagne. Ayoub bey, qui se trouvait à Mansourah, se joignit à eux. Othman bey el Charkaoui et Moustapha bey en firent autant. Ils formèrent ainsi un groupe de révoltés contre Mourad bey et Ibrahim bey. Ces derniers envoyèrent Mohammed Katkhoda Abaza et Ahmed Aga pour ramener Othman bey et Moustapha bey. Ceux-ci refusèrent et répondirent qu'ils ne pouvaient quitter leurs amis. Les deux messagers ayant rapporté cette réponse à Mourad, celui-ci prépara une expédition et l'envoya sous les ordres d'Ibrahim à la poursuite des rebelles. Ibrahim bey se réconcilia avec eux et tous rentrèrent au Caire. Cette réconciliation ne fut pas agréée par Mourad bey et il dut quitter le Caire. Il se rendit à Djizah et de là il se dirigea vers la Haute-Egypte. On envoya des messagers à Mourad et la réconciliation définitive eut lieu. Il rentra au Caire, mais bientôt une nouvelle dispute recommença et les adversaires de Mourad durent quitter de nouveau la ville. A l'arrivée de Hassan pacha, Mourad bey et Ibrahim bey sortirent du Caire, et leurs ennemis y

rentrèrent. En 1200, Ibrahim bey fut nommé émir du pèlerinage, mais il ne partit pas pour la Mecque. Après la disparition de la peste et la mort d'Ismaïl bey et de Radjab bey, Ibrahim bey donna sa fille en mariage au jeune émir qui occupa des fonctions importantes jusqu'à l'arrivée des Français. A la bataille d'Embabeh, il se noya dans le Nil le samedi 7 Safar, comme nous l'avons déjà raconté. Son corps n'a pas été retrouvé.

L'émir Aly bey el Defterdar. Il était mamlouk de Soliman effendi, collègue du Katkhoda d'Ibrahim el Kasdogli. Soliman n'aimait pas les grandeurs, il préférait la société des savants à celle des émirs.

Tous les jours il se rendait à El Azhar et assistait aux cours des grands maîtres. Il suivit surtout le cours de droit du cheikh Ahmed el Solimani et celui de son disciple, cheikh Ahmed el Ghazzi. Il prenait des répétitions chez lui pendant la nuit avec le cheikh Abd-el-Rahman el Arichi. Celui-ci était jeune et pauvre quand il fit la connaissance de son élève, mais en peu de temps, Soliman effendi lui donna de l'aisance et le maria.

Soliman effendi mourut en 1175. Son mamlouk Aly épousa sa veuve et il continua à vivre dans sa maison. En 1182 Aly bey el Kébir le nomma Kachef des provinces situées à l'ouest de Ouelad Yehia.

Il remplit ses fonctions avec zèle et courage, il tua ou il réduisit à l'obéissance tous les révoltés, et par ce moyen il sut se faire respecter de tous les habitants. Grâce à lui, beaucoup d'impôts arriérés furent perçus. Il occupa ce poste jusqu'à la révolte de Mohammed bey Aboul Zahab contre son maître Aly bey. Mohammed bey avait quitté le Caire et s'était dirigé vers la Haute-Egypte.

Aly bey el Defterdar alla à sa rencontre et mis à sa disposition tout ce qu'il possédait en fait d'argent, de tentes et d'au-

tres effets. Cela fit grand plaisir à Mohammed bey, qui, depuis ce jour, prit le Kachef en grande amitié. Ils demeurèrent ensemble jusqu'à ce que Mohammed bey eût le dessus sur ses adversaires et fût le seul maître de l'Egypte. Aussitôt il lui donna le commandement d'un régiment, et, peu de temps après, il lui donna à choisir entre le poste de sandjak ou celui de Katkhoda des Chawiches. Après quelques jours de réflexion et sur le conseil du cheikh mon père, Aly choisit le second. C'était en 1186. Il s'établit dans le palais de Soliman Aga Katkhoda, situé à Darb el Djamamiz près de Birket el Fil, il devint riche et il fut un des émirs les plus importants du pays. A la mort de Mohammed bey, le gouvernement passa entre les mains de Mourad bey et d'Ibrahim bey. Aly bey se lia avec ce dernier et devint le troisième personnage de l'Egypte. Ibrahim bey aimait et appréciait tant Aly bey, qu'il ne pouvait s'en séparer, même pour une heure et il ne faisait rien sans le consulter.

Cela dura jusqu'à l'arrivée de Hassan pacha. A ce moment-là, Mourad bey et Ibrahim bey furent obligés de quitter le Caire, comme nous l'avons dit plus haut. Mais Aly ne les suivit pas : il se lia secrètement avec le pacha. Celui-ci le prit en amitié et le nomma sandjak et defterdar à la fois, puis il le chargea de toute l'administration du pays ; dès ce moment Aly bey devint le seul et véritable maître de l'Egypte. Il devint si puissant que son nom fut connu jusqu'en Syrie et en Turquie. Il promut Mourad Kachef au grade de sandjak et le chargea de conduire les pèlerins à la Mecque. Il l'obligea à changer son nom de Mourad qu'il avait en horreur pour celui de Mohammed bey el Mabdouli. Dans vingt-quatre heures, les préparatifs du pèlerinage étaient finis et la caravane se mit en route. Après cela, il prépara ses troupes qu'il envoya à la poursuite des émirs en fuite.

Il se croyait tellement sûr dans ce poste important, qu'à l'occasion du mois de Ramadan, il envoya des cadeaux à tout le

monde, aux émirs, aux notables, aux ulémas, aux cheikhs et même à leurs femmes. Mais bientôt Hassan pacha quitta l'Egypte et Hassan bey, soutenu par ses collègues, commença à leur disputer le pouvoir. Aly bey en éprouva tant de chagrin qu'il fut pris d'une migraine qui dura plusieurs mois, il en résulta une maladie d'yeux et il devint borgne. Son chagrin fut encore augmenté par la perte de son fils et de sa femme, lors de la peste qui éclata en 1205. Il perdit aussi beaucoup de ses esclaves et de ses mamlouks. Ismaïl bey, Radouan bey et leurs émirs et mamlouks étaient morts aussi. Alors la lutte entre lui et Hussein bey éclata ouvertement : aucun des deux ne voulait que l'autre gouvernât. Après de longues discussions, ils se mirent d'accord pour placer un autre personnage à la tête du pouvoir. Leur choix se fixa sur Othman bey Tobbal, suivant d'Ismaïl bey. On le croyait capable de gouverner et de tenir tête aux émirs de la Haute-Egypte, mais ce fut le contraire qui eut lieu ; Hassan bey ayant cherché chicane à Othman bey, celui-ci se rallia secrètement au parti des émirs de la Haute-Egypte et les fit avancer sur le Caire. Hassan bey se lia alors avec son ancien ennemi Aly bey et ils allèrent livrer bataille aux mamlouks à Matariah. Othman bey fit semblant d'être avec eux et ils les trompa si bien qu'il leur fit perdre la bataille. Ils durent prendre la fuite. Ils se rendirent dans la Haute-Egypte. Hassan bey se sépara ensuite de son compagnon et s'en alla à Kosseir, d'où il se rendit en Syrie par la mer Rouge. Il s'unit à Ahmed pacha el Djazzar et resta quelque temps à Haïffa.

Sur une requête qu'il présenta à la Sublime Porte pour lui expliquer sa situation, il fut mandé à Constantinople. Avant qu'il y arrivât, on lui envoya un messager qui le conduisit à Brousse, où on lui servit une pension. Lorsque les Français débarquèrent en Egypte, la Porte le chargea d'une mission auprès d'Ibrahim pacha, qui était à la tête de l'armée de Syrie.

Il se rendit à Beyrouth, mais Ibrahim était déjà destitué de ses fonctions. Il voulut alors avoir une entrevue avec Ahmed pacha, mais celui-ci sachant qu'il était porteur de lettres pour Ibrahim pacha refusa de le recevoir. Il se rendit à Naplouse et y mourut de chagrin. Ses mamlouks retournèrent au Caire et habitèrent sa maison, située à Darb el Hajdar. L'un d'eux épousa la fille de son maître, qui était restée en Egypte.

Aly bey, dont nous venons de retracer l'histoire, était un grand prince et un homme de bien; il était bon croyant: il aimait les savants et les estimait; il avait du penchant pour le luxe et le plaisir. Que Dieu lui pardonne et donne la paix à son âme.

Ayoub bey el Defterdar, mamlouk de Mohammed bey. A la mort de son maître, il devint émir. Nous avons eu déjà plus d'une occasion de citer son nom dans cet ouvrage. C'était un homme très rusé, mais en même temps il affectait d'aimer la justice et d'avoir de l'estime pour les savants. Il était amateur de livres et il avait un penchant marqué pour l'histoire; il faisait régulièrement ses prières; il aimait à rendre service à ceux qui avaient recours à lui. Mais il souffrait malheureusement des hémorroïdes.

J'ai entendu de sa propre bouche le récit d'un songe qu'il eut deux mois avant l'arrivée des Français. Ce songe prédisait cet événement et la mort qu'il devait trouver en les combattant.

Lorsque les Français se dirigèrent vers Embabah, il s'y rendit deux jours avant leur arrivée. Il disait: « Je me sacrifie pour la cause de Dieu. » Avant la bataille, il fit ses ablutions et ses prières, et se mettant à la tête de ses mamlouks, il s'élança au milieu des Français en criant: « Mon Dieu, c'est pour servir ta cause que je me présente au combat. » Il tomba martyr. Aucun de ses collègues, ni des Egyptiens ne se comporta comme lui.

Dans le poème que le cheikh Khalil el Mounir composa sur

les mamlouks, il dit en parlant de celui dont nous nous occupons:

De tous les combattants, Ayoub seul échappa *à la douleur de voir l'ennemi victorieux*. Une Hourie lui apparut et dit: Cours au bonheur et sois des premiers, laisse le monde à Mourad et viens à nous, car nous sommes la vie. Renonce au corps et tiens à l'âme. Ayoub s'élança sur l'ennemi, le sabre à la main, pour rendre hommage à l'unité de Dieu, il criait dans la poussière sombre du combat: Dieu est grand et unique. Il lutta jusqu'à ce que son étoile tombât en jetant une lumière qui éclara tout l'horizon. Il tomba martyr: il fut baptisé du sang du combat et non de l'eau du Nil (comme ceux qui se sont noyés en fuyant).

Par le courage d'Ayoub, on vit la différence entre la perle et la nacre. Il quitta le champ de bataille par la mort, tandis que ses compatriotes l'ont quitté par la fuite.

Est mort aussi Saleh bey, émir du pèlerinage. Il était ancien mamlouk de Mohammed bey Aboul Zahab. Lorsque Ibrahim bey el Wali eut quitté le Caire à cause de ses disputes avec Mourad bey, Saleh bey le remplaça dans ses fonctions de gouverneur, et il se fit remarquer par sa justice. Il fut ensuite nommé Katkhoda des Chawiches. Comme il était intime avec Mourad bey, au retour d'Ibrahim bey, il fut destitué et remplacé par Aly Aga. Il resta longtemps sans fonctions, mais sa considération ne subit aucune atteinte, il était toujours très honoré et compté parmi les notables du pays. Lorsque les émirs quittèrent le Caire à l'arrivée de Hassan pacha, Saleh bey fut chargé par ses compatriotes d'une mission en Turquie. Dans sa route, il rencontra Hassan pacha qui marchait sur le Caire à la tête de ses troupes, et qui le fit arrêter. A la mort d'Ismaïl bey, il revint au Caire et habita la maison de Baroudi; puis il épousa sa femme, qui était la mère d'Ayoub et une ancienne concubine de Mourad bey. Il fut chargé d'une mission et partit avec des lettres et des cadeaux. A son retour, il habita la maison de Moustapha Aga, située à Habbania, et il fit destituer cet Aga de ses fonctions. A partir de ce jour, il se dévoua complètement

à Mourad bey et ne le quitta plus. Il construisit même une maison à côté de la sienne à Djizah.

Saleh bey était un homme bien élevé, intelligent et très éloquent. Il parlait si bien l'arabe qu'on le prenait pour un homme du pays; il aimait les amusements et s'occupait beaucoup de musique.

Nommé sandjak, puis émir du pèlerinage en 1212, son départ pour la Mecque se fit en grande pompe selon l'ancien usage. Les Français arrivèrent pendant son absence. Cette nouvelle lui parvint à Akaba, où il reçut un sauf-conduit des Français et en même temps une invitation d'Ibrahim bey d'aller le rejoindre à Bilbeis. Il y arriva, comme nous l'avons déjà raconté, puis il s'en alla en Syrie où il finit ses jours. Sa femme fit venir sa dépouille mortelle au Caire et la fit enterrer au cimetière des modjawerines.

L'illustre jurisconsulte Cheikh Moustapha el Damanhouri qui s'éleva par ses connaissances au-dessus des autres cheikhs de son époque. Disciple du cheikh Abdallah el Charkaoui, chef de la mosquée d'El Azhar, il l'aidait dans l'administration de cette mosquée. Il s'occupait, en outre, de philosophie et d'histoire et il possédait des livres sur ces sciences.

Comme il passait un jour, monté sur sa mule, dans la rue du Mouski, sa monture effrayée, par le trot d'un cavalier français et le jeta par terre. Le sabot du cheval l'atteignit à la tempe et lui infonça le crâne; il ne poussa aucun cri, et, transporté à sa maison, il expira dans la nuit.

Le kachef Abdallah el Djarf, esclave d'Ismaïl Kachef el Djarf, suivant d'Othman bey Zulficar el Kébir. Il était très courageux comme son maître et il avait occupé des postes importants dans le pays. Il possédait un grand nombre de mamlouks, de chevaux, d'esclaves mâles et femelles. Il fit construire un vaste palais

dans le quartier Mahrouk. Il fut tué le samedi 9 Saffar en combattant les Français à Embabah. C'était un nègre très fort et célèbre par son courage.

ANNÉE
MIL DEUX CENT QUATORZE.

Le mercredi 1er Moharram, cinq coups de canon annoncèrent l'arrivée à Adlia d'un corps français. Le lendemain, on lut au Divan réuni une lettre, dont voici la copie :

Du camp d'Acre, le 27 prairial (11 Zilhoggeh 1213).

De Bonaparte, général en chef de l'armée française, aux membres du Divan du Caire.

Dans trois jours, nous nous mettons en route pour retourner promptement vers vous ; dans 15 jours nous arriverons. J'amène avec moi beaucoup de prisonniers et de drapeaux. J'ai renversé le palais de Djazzar et les murailles d'Acre : j'ai bombardé la ville, où il ne reste plus pierre sur pierre. Les habitants se sont sauvés par mer. Djazzar, blessé mortellement, s'est retiré avec les siens dans une tour située sur le rivage. Trente batiments chargés de soldats sont arrivés au secours de Djazzar. Nous en avons coulé trois à coups de canon et une de nos frégates en a pris quatre chargés de munitions et d'artillerie, les autres ont subi de graves avaries.

Je désire beaucoup vous revoir, car, pendant mon absence, vous avez bien su maintenir l'ordre dans le pays. Il y a des séditieux qui organisent des conspirations pour l'époque de mon retour; ces conspirations seront dissipées comme les nuages par le soleil.

Venture est mort; c'est une grande perte pour nous. Salut !

Venture était le drogman du général en chef. Il était à la fois très éloquent et très savant : il parlait l'arabe, le turc, le grec, l'italien et le français.

Lorsque les Français reconnurent l'impossibilité de prendre Acre et la nécessité de retourner en Egypte, Bonaparte envoya une lettre ainsi conçue :

Nous devons lever le siège d'Acre pour les quinze motifs suivants :

1. — Nous sommes restés six jours sans combattre devant cette ville, les Anglais sont alors arrivés et l'ont fortifiée suivant les règles de l'art.

2. — Les six vaisseaux sortis d'Alexandrie avec notre artillerie de siège ont été pris par les Anglais.

3. — La peste a décimé l'armée. Elle enlevait de cinquante à soixante soldats par jour.

4. — Les vivres ont fait défaut pour l'armée, à cause de la dévastation de tous les environs de la ville d'Acre.

5. — Le combat qui eu lieu dans la Haute-Egypte entre Mourad bey et les Français, a coûté la vie à trois cents Français.

6 — Nous avons appris que le cheikh Djilam, à la tête d'une troupe de bédouins du Hedjaz, se dirigeait vers la Haute-Egypte.

7. — Mohammed le Moghrabin nous fait de l'opposition à la tête d'une troupe nombreuse, prétendant qu'il est le descendant des sultans du Maroc.

8. — Les Anglais sont arrivés devant Alexandrie et Damiette.

9. — Une flotte russe est apparue devant Rhodes.

10. — Nous avons reçu la nouvelle de la rupture de la paix entre la France et l'Autriche.

11. — Nous avons reçu la réponse de Tipo[1], roi de l'Inde, à la lettre que nous lui avions adressée avant notre départ pour Acre.

12. — La mort de Caffarelli qui avait dirigé tous les travaux du

[1] Tipo est ce personnage qui s'était rendu à Constantinople avec beaucoup de présents pour le Sultan. Entre autres choses, il avait deux oiseaux qui parlaient l'indien, un lit et un trône en bois de santal. Ce roi demandait le secours du Sultan contre les Anglais qui lui faisaient la guerre aux Indes. Il fut bien reçu à Constantinople et obtint du Sultan beaucoup de promesses. Il était venu en Egypte en 1202, sous le règne du Sultan Abd-el-Hamid, comme nous l'avons déjà raconté, il était toujours assis sur un fauteuil excessivement riche que ses domestiques portaient sur leurs épaules.

Avant son passage en Egypte, il s'était rendu auprès du roi de France et avait conclu avec lui un traité secret. Il retourna aux Indes par la mer Rouge.

A l'arrivée des Français en Egypte, le général en chef écrivit à Tipo une lettre, dans laquelle il lui rappelait le traité secret dont il avait eu connaissance, lors de l'établissement de la République, en s'emparant des archives du roi.

Tipo continua la guerre avec les Anglais et fut tué, lui et ses trois enfants.

siège. Si nous l'avions remplacé par un autre officier, il aurait fallu changer tous les plans, ce qui eût demandé beaucoup de temps.

Caffarelli était cet officier connu sous le sobriquet de Jambe-de-bois.

13. — Le bruit qu'un nommé Moustapha pacha, monté sur des vaisseaux anglais, arrivait de Constantinople en Egypte.

14. — Djazzar a fait passer ses bagages sur les bâtiments anglais avec l'intention de s'y réfugier dans le cas où la ville viendrait à être prise.

15. — Le siège d'Acre nous demanderait encore trois ou quatre mois et pourrait vous causer de grands préjudices.

Le mardi 7, des Français arrivèrent avec les bagages de l'armée. Ils apportèrent une lettre du général en chef, annonçant son arrivée à Salahia et enjoignant à Duga, gouverneur de la ville, de donner ordre aux notables de se porter à la rencontre de Bonaparte.

Le jeudi soir, avant l'aurore, les cheikhs, les officiers des janissaires et autres, se réunirent avec des flambeaux sur la place de l'Ezbékiah, les troupes arrivèrent avec les tambours et les musiques turques et syriennes; le gouverneur, le sous-gouverneur et les autres officiers français montèrent à cheval et le cortège se mit en marche vers Adlia. Là, on rencontra le général en chef Bonaparte, qui rentra au Caire par Bab-el-Nasr. Il était accompagné d'une troupe nombreuse avec ses tambours, ses chariots, les femmes et les enfants. Au moment où Bonaparte entra dans sa maison de l'Ezbékiah, de nombreuses salves d'artillerie furent tirées. Le cortège était si grand qu'il lui fallut cinq heures pour défiler à Bab-el-Nasr.

Le soldats, arrivés de Syrie avec Bonaparte, avaient changé de couleur ; ils étaient pâles. Ils avaient beaucoup souffert de la chaleur et de la fatigue, car ils avaient combattu jour et nuit devant Acre et cela pendant soixante-quatre jours. Ahmed pacha avait soutenu contre eux une guerre si acharnée, qu'eux-mêmes durent reconnaître la grande valeur de ce général et de ses soldats.

Notre savant et éloquent ami, Saïd Aly el Serafi el Rachidi,

qui se trouvait à Acre pendant le siège, composa à ce sujet une longue pièce de vers dont voici un extrait :

Leurs mauvais desseins les conduisirent devant Acre la fortunée. Ils se préparèrent à l'attaquer avec des machines de guerre et des soldats aussi nombreux que des sauterelles, ils s'établirent autour de la ville sous des tentes nombreuses et construisirent des retranchements qui rétrécirent la plaine.

Ils ressemblent par leurs travaux au peuple du prophète Saleh. Car ils ont la force de percer une montagne pour se défendre dans le combats. Leurs retranchements de terre étaient si solides que l'on eût dit que les démons exécutaient ces travaux au premier commandement. Ils ont cerné la ville et fait tout ce qu'ils ont voulu.

Voici un autre passage :

La guerre s'engagea entre les deux parties avec un feu continuel. Nuit et jour le tonnerre grondait et des éclairs sillonnaient les nuages du champ de bataille. Combien de jours obscurcis par la fumée ont été changés en nuits, l'action devenait de plus en plus terrible.

Ce même jour, on arrêta l'officier Ismaïl el Kharboutli, katkhoda des Azabs et qui habitait le quartier Djamalia. Il fut désarmé et enfermé dans la Citadelle. Voici la cause de cette arrestation :

La veille du jour de l'arrivée de Bonaparte au Caire, cet officier avait réuni ses amis à un festin dans lequel on avait fait de la musique ; l'ivresse et le sommeil l'ayant empêché de se lever de bonne heure, il ne put rejoindre le cortége qu'à Bab-el-Nasr. Cela contraria les Francais et ils firent ce que nous avons raconté.

Les fêtes durèrent trois jours après l'arrivée du général en chef. Il y eut des salves d'artillerie, des feux d'artifice, des danses et des jeux publics, et Bonaparte distribua de l'argent à la foule.

Le dimanche, Destan fut remplacé par Duga, qui avait remplacé le général en chef pendant son absence, Destan, à la tête

d'environ mille hommes fut envoyé dans la Basse-Egypte. Un autre corps se dirigea directement vers la province de Béhéra.

Ce même jour, on demanda aux chrétiens un prêt de cent-vingt mille talaris.

Le 15, on mit les scellés sur la maison de Hassan bey el Djeiddaoui et l'on força ses femmes à dire où il avait mis ses richesses. Hassan bey s'était uni à Mourad bey, bien que les Français lui eussent envoyé une sauve-garde pour sa personne et pour ses domaines ; ils lui avaient recommandé de ne pas s'unir à leurs ennemis, mais il ne s'était pas conformé à cet avis.

Les femmes de Hassan bey vinrent demander secours au cheikh Mohammed el Mahdi et obtinrent par son intercession que leur rançon ne serait que de trois mille talaris.

Le 29, Mikhaïl Kahil, chrétien de Syrie, membre du divan privé, mourut subitement. Il devait verser 6000 talaris pour l'emprunt que faisaient les Français, il commençait à réunir cette somme, lorsqu'il apprit qu'Ahmed pacha el Djazzar avait fait arrêter son associé et avait confisqué tous ses biens. Mikhaïl eut une attaque d'apoplexie dont il mourut.

Le même jour, on afficha dans les rues une proclamation rédigée avec beaucoup de talent et dont voici la copie :

Les membres du divan privé du Caire aux habitants des provinces de Charkiah, de Garbiah, de Menoufiah, de Gallioubiah, de Djizah et de Béhéra :

Le vrai croyant doit donner de bons conseils. Dieu Très-Haut à dit dans le Coran : Ne suivez pas les inspirations du démon ; Dieu, le plus véridique de ceux qui ont la parole, a dit également : N'écoutez pas les insensés qui cherchent à semer la discorde sur la terre, ils ne sauraient y répandre la paix.

Les gens prudents doivent réfléchir avant de s'exposer au repentir.

Vrais croyants, n'écoutez pas les menteurs, vous en auriez ensuite de grands regrets.

Le général en chef de l'armée française, Bonaparte, l'ami des musulmans est arrivé au Caire; il a campé à Adlia avec son armée et il est entré dans la ville vendredi par Bab el Nasre (porte de la Victoire) avec un cortège pompeux: les ulémas, les officiers, les fonctionnaires, les principaux négociants du Caire l'accompagnaient. Le jour de son entrée fut un jour solennel, il fera époque. Tous les habitants du Caire qui se précipitaient au-devant de lui l'ont reconnu pour être tel qu'il était. Il est donc évident que l'on avait menti à son égard.

Les mamlouks fuyards et les bédouins ont propagé ces mensonges pour faire périr les musulmans et causer la ruine entière de l'Egypte. Ils ne peuvent se plaire dans le repos. Dieu a anéanti leur règne à cause de leur tyrannie. La puissance de Dieu est invincible.

Le bruit courut que Mohammed bey el Alfi, avec quelques bédouins des tribus de Bali et des Ayayda, s'est dirigé vers la province de Charkiah, qu'il dévaste les propriétés des musulmans. Il montre aux paysans des prétendues lettres annonçant l'arrivée de l'armé du Sultan : tout cela est faux. Il veut susciter une révolte pour faire périr les musulmans de même qu'Ibrahim bey envoyait de Ghaza de prétendus firmans du Sultan. Les habitants des villages, sans penser au résultat de leur démarche, ont cru aveuglément à ces lettres et sont tombés imprudemment dans le malheur. Les habitants de la Haute-Egypte, au contraire, ont chassé les mamlouks pour se préserver, eux et leurs familles, de pareils malheurs. Les méchants entraînent la perte de tous leurs voisins. Que Dieu nous préserve de sa colère ! il n'a pu supporter leur tyrannie.

Les habitants de la Haute-Egypte ont montré par cette conduite plus de jugement et de prudence que ceux de la Basse-Egypte.

Nous vous informons aussi qu'Ahmed pacha el Djazzar qui a été ainsi nommé à cause de ses grandes cruautés, et parce qu'il ne faisait aucun choix de ses victimes, avait rassemblé un grand nombre de mauvais sujets soldats, mamlouks, bédouins et autres. Il voulait venir s'emparer du Caire et des provinces de l'Egypte. Il encourageait ses soldats par la promesse du pillage et le vol. Mais Dieu a renversé ses projets en faisant exécuter sa volonté suprême. Les grâces de Dieu sont infinies et il ne protège que les bonnes intentions. El Djazzar avait envoyé une partie de ses soldats dans le fort d'El Ariche, dans l'intention de prendre Cotia, mais le général en chef des Français partit, battit les soldats de Djazzar qui étaient à El Ariche et ils prirent la fuite, laissant derrière eux un grand nombre de tués et de blessés Ils étaient environ 3000. Bonaparte prit le fort d'El Ariche et tous les approvisionnements qui s'y trouvaient.

Le général en chef se porta ensuite à Ghazza, et ce qu'il trouva de troupes de Djazzar s'enfuit devant lui comme les oiseaux et les souris devant le chat. Entré dans le fort de Ghazza, il fit assurer protection au peuple ; Il ordonna que la religion musulmane fut respectée, il combla d'honneur les savants, les notables et les négociants.

Il arriva ensuite à Ramleh. Il s'empara des approvisionnement de Djazzar, qui consistaient en biscuits, riz, orge et en 2000 grandes outres préparées pour sa route sur l'Egypte. Bonaparte alla ensuite devant Jaffa et en fit le siège pendant 3 jours. Il s'en empara et prit tous les approvisionnements qui s'y trouvaient.

Les habitants égarés n'ayant pas voulu se soumettre et le reconnaître et ayant refusé sa protection, il les livra au glaive, ils furent condamnés à la mort, la ville fut pillée et environ 4000 d'entre eux périrent. Mais il a épargné les Egyptiens, il les a nourris et vêtus, les combla d'honneur, et il les a embarqués sur des bâtiments pour les ramener dans leur patrie, il les a fait escorter pour les défendre contre les Arabes et il les a comblés de biens.

Il se trouvait à Jaffa environ 5000 hommes des troupes de Djazzar ; ils furent tous détruits, bien peu parvinrent à se sauver. De Jaffa Bonaparte se porta à la montagne de Naplouse, anéantit les troupes de Djazzar dans un endroit appelé Fakoun ; il brûla cinq villages de la montagne. Ce qui était dans le destin est arrivé : le maître de l'univers, le roi des rois agit toujours avec justice.

Après ces victoires, il a détruit les murs d'Acre et le château de Djazzar qui était très fort, il n'y a pas laissé pierre sur pierre, au point que l'on se demande s'il existait une ville dans ce lieu où plus de 20 années avaient été employées par Djazzar à de nombreuses constructions. Il y faisait travailler les hommes par la corvée. Voilà le sort des édifices des tyrans.

Lorsque les partisans de Djazzar sont venus à Bonaparte, il les a toujours complètement battus et il n'en a laissé échapper aucun ; ne l'a-t-on pas vu tomber sur eux comme la foudre du Ciel ! Ils n'ont eu que ce qu'ils méritaient.

Bonaparte est retourné ensuite en Egypte pour deux motifs : le premier pour tenir la promesse qu'il nous avait faite de revenir au milieu de nous dans 4 mois, et les promesses d'un homme fier et noble est un acte sacré ; le second, c'est qu'il a appris que divers agitateurs mamlouks et arabes semaient le trouble et la sédition pendant son absence dans diverses provinces et villages.

Son arrivée les a tous dissipés comme les nuages aux premiers rayons du soleil et les ténèbres devant le jour ; sa seule ambition est la destruction des méchants, la protection des bons. Son amour est réel pour l'Egypte,

pour son peuple et pour son fleuve béni ; il veut qu'ils prospèrent de plus en plus et que leur bonheur s'accroisse de jour en jour jusqu'à la fin des siècles.

En revenant de Syrie, il a amené avec lui un grand nombre de prisonniers, de drapeaux et de canons qu'il a pris sur l'ennemi. Toutes les peines seront pour ses ennemis, le bonheur sera le partage de ceux qui s'uniront à lui.

Retournez donc, serviteurs de Dieu, vers Dieu ; soumettez-vous à ses ordres, la terre lui appartient ; suivez sa volonté, sachez qu'il dispose de la puissance et qu'il la donne à qui il veut. C'est ce qu'il nous a ordonné de croire. Ne soyez pas la cause de l'effusion de votre sang, ne faite pas trafic du malheur de vos familles et de vos enfants ; n'écoutez pas les propos des mamlouks en fuite, ne marchez pas sur les traces des pervers, n'ayez aucune intention mauvaise, n'écoutez pas ceux qui vous disent que détruire les Français est une œuvre ordonnée par votre religion. C'est le contraire, ces conseils ne peuvent que vous conduire à votre abaissement et amener la destruction des vrais croyants, grands et petits.

Les mamlouks et les bédouins vous égarent pour vous piller, et lorsqu'ils voient venir les Français, ils fuient comme s'ils voyaient les armées de Satan, vous abandonnant ainsi à la colère des soldats, c'est ce qui est déjà arrivé et ce qui arrivera toujours ; car Dieu nous protège et il est tout puissant pour punir les méchants.

Lorsque le général en chef est arrivé au Caire, il a fait connaître aux membres du divan en général et en particulier qu'il aime la religion des musulmans, qu'il révère le Prophète auquel s'adresse le salut, qu'il s'instruit dans le Coran, qu'il le lit tous les jours avec attention.

Il a ordonné l'entretien de toutes les mosquées, la rentrée des revenus de toutes les fondations pieuses et leur application au besoin du culte, des sciences et au soulagement des malheureux, il a conservé les droits des Odjaks et s'est occupé du bonheur du peuple.

Voyez cette source de biens, elle sera bientôt complétée par le Créateur. Nous savons qu'il est dans son intention de bâtir une mosquée qui n'aura point d'égale au monde et d'embrasser la religion musulmane.

Le bruit avait couru que le général en chef Bonaparte était mort devant Acre et qu'un autre avait pris le commandement à sa place. C'est ce qui a motivé ces paroles : «Les habitants du Caire l'ont reconnu pour être tel qu'il était. »

Le 22, le général en chef Bonaparte fit arrêter le fils du cadi du Caire. Ses effets et ses biens furent pillés. On le conduisit à la Citadelle, sa famille était dans la désolation. Le lendemain matin, le divan assemblé reçut une lettre de Bonaparte annonçant qu'il avait fait arrêter et qu'il avait destitué le fils du cadi et qu'il voulait qu'on élut à sa place un cheikh parmi les ulémas du Caire, suivant l'usage des anciens rois d'Egypte, qui choisissaient des cadis parmi les ulémas du pays. Les membres du divan répondirent unanimement qu'ils priaient le général en chef de pardonner au fils du cadi, qui appartenait à une famille illustre; ils ajoutaient que si le père s'était uni à Moustapha Katkhoda, le fils était resté dans l'obéissance. Ils suppliaient le général en chef Bonaparte dont ils connaissaient, disaient-ils, le cœur compatissant, de rendre ce fils à sa mère éplorée.

Le cheikh El Sadat appuya ce discours en ajoutant : les Français se vantait toujours d'être les amis des Ottomans. Le cadi a été nommé par eux; en le déposant, ils feraient croire au peuple qu'il ne sont pas sincères. Le drogman ayant rapporté ce discours au lieutenant, celui-ci répondit : il faut commencer par se conformer aux ordres du général en chef et désigner par le scrutin un cadi pour la ville, autrement vous pourriez mécontenter le général. On se conforma à cet avis et le cheikh Ahmed el Arichi fut désigné par le scrutin. On rédigea ensuite une demande en grâce pour l'ancien cadi. Tous les assistants la signèrent. Le lieutenant la porta à Bonaparte et lui fit un rapport de tout ce qui s'était passé. Bonaparte se fâcha beaucoup, il fit venir le cheikh El Sadat et lui fit de vifs reproches. Le cheikh Mohammed el Mahdi, président du divan, intercéda pour lui, et parvint à calmer la colère du général; le cheikh Sadat resta une partie de la nuit chez Bonaparte et il obtint ensuite la permission de se retirer.

Le vendredi, on se rendit à la maison du gouverneur; tout le monde monta à cheval et on conduisit en cortége le cheikh

Ahmed el Arichi à la maison du général en chef; on le revêtit d'une pelisse superbe et Bonaparte lui promit de rendre la liberté, dans les 24 heures, au fils du cadi. La famille de ce jeune homme s'était refugiée chez le Sayed el Mahrouki.

Quand le nouveau cadi eut revêtu la pelisse, on remonta à cheval et on le conduisit au Mehkémeh qui se trouve entre les deux palais.

Le samedi, on rendit le fils du cadi à sa famille, il traversa la ville accompagné des ulémas et des Agas, afin que le peuple le vit sain et sauf et cessât de murmurer.

Le même jour, on afficha dans les rues la copie de la réponse adressée par Bonaparte au Divan. En voici la teneur :

Le général en chef Bonaparte, commandant des armées françaises, l'ami des musulmans, aux ulémas.

J'ai reçu votre pétition au sujet du cadi, je vous informe que ce n'est pas moi qui l'ai déposé : il s'est démis lui-même en quittant l'Egypte, sans songer à son fils et à sa famille; il a trahi mon amitié et s'est rendu indigne de mes bienfaits. Dans les premiers moments de son absence, je n'ai pu croire à son ingratitude et j'ai désiré nommer son fils pour le remplacer provisoirement, mais ce fils est encore jeune, il n'est pas apte à remplir des fonctions aussi importantes, je vous ai donc informé que la place de juge était vacante. Pour que le Tribunal du Caire fût dignement occupé et que les musulmans pussent être jugés suivant les lois du noble Coran, j'ai proposé aux ulémas de choisir parmi eux un cadi qui ferait exécuter les lois d'après les usages des vrais croyants. Je veux que le cheikh el Arichi que vous avez élu cadi à l'unanimité soit revêtu chez moi de la pelisse d'usage, qu'il aille de suite s'installer au Mehkémeh, et de cette manière nous nous serons conformés aux usages suivis sous les anciens khalifes.

J'ai toujours traité le fils du cadi avec beaucoup d'égards et d'amitié, et je ne souffrirai pas qu'il soit inquiété par personne; il a été conduit à la Citadelle avec honneur et il y a été traité comme chez lui. J'ai dû m'assurer de sa personne pour étouffer la discorde prête à éclater. Quand le nouveau cadi aura été revêtu et investi, je le ferai descendre de la Citadelle et je lui rendrai tout ce qui lui appartient. Il sera alors libre d'aller où il

voudra avec sa famille, il est maintenant sous ma sauvegarde et protection. Je sais que son père m'aime toujours, mais son esprit l'égare pour le moment.

C'est à vous, membres du Divan, à guider le peuple dans le droit chemin. Vos lumières dirigeront les gens sensés, faites connaître aux Egyptiens que le gouvernement ottoman a cessé pour l'Egypte, apprenez-leur que le joug de la Porte est plus insupportable que celui des mamlouks. Les gens sensés savent que les ulémas du Caire sont illustres pour leur connaissance des lois, par leur science et par la justesse de leur esprit.

O vous, membres du divan, désignez-moi les traitres pour que je les punisse. Dieu Très-Haut m'en a donné la puissance. Mon sabre est long et fort.

Apprenez aussi aux Egyptiens que mon intention et le premier désir de mon cœur sont de leur faire du bien et d'assurer leur tranquillité. Le Nil est la source la plus abondante de prospérité; je veux que les Egyptiens soient le peuple le plus heureux de toute la terre, avec la permission du Dieu de l'Univers. Salut.

Cette nuit, on exécuta deux individus, Aly Chawiche, et un autre capitaine d'Alexandrie : ils avaient déjà été arrêté et relâchés : ils furent pris une seconde fois et exécutés.

Le lendemain matin, deux Turcs furent exécutés à Roumeila. Les femmes de Hassan bey El Djeddawi furent mises en liberté.

Le 28, on réunit les officiers des janissaires et leurs noms furent enregistrés.

Le 29, trois individus furent enfermés à la Citadelle : le premier Hassan Kachef, suivant d'Ayoub bey el Kébir ; le second, Abou Kels, et le troisième un négociant de Khan-Kalili, nommé Hussein. C'était un ancien mamlouk de Dali Ibrahim. Le cheikh Sadat intercéda pour ce dernier, il obtint sa délivrance moyennant cinq mille talaris.

Mois de Saffar.

Le premier jour de ce mois, un vendredi, on rendit la liberté à un parent du lieutenant du Pacha, qui, retenu d'abord à

Djizah, avait été transféré à la Citadelle. Un autre parent du lieutenant fut maintenu en prison.

Le dimanche 3, Saïd Omar, chef des Chérifs, arriva au Caire. Après la prise de Jaffa, le général en chef l'avait envoyé à Damiette avec Othman effendi el Abbassi, Hassan effendi, le secrétaire ainsi que son frère. Kassim effendi, Ahmed effendi Arafa, El Sayed Youssouf El Abbassi, le Hadji Kassim el Mousli et d'autres, quelques-uns étaient restés en quarantaine et d'autres étaient arrivés secrètement par terre.

Les notables du Caire, informés de l'arrivée du chef des Chérifs, vinrent au devant de lui, près de la petite mosquée d'Aly bey, du côté de Boulaq. Ils l'attendirent et le conduisirent chez lui.

Le lundi, le cheikh Mahdi le présenta aux général en chef qui le reçu gracieusement et lui promit de lui faire rendre une partie de ses propriétés. Le chef des Chérifs retourna chez lui, et sa maison fut ouverte comme de coutume.

Le 4, Hassan Kotkhoda el Djarbane, et Othman bey el Charkawi, vinrent au Caire avec un sauf-conduit.

Le même jour, le bruit courut que Mourad bey s'était dirigé vers la province de Béhéra, par crainte des Français qui étaient dans la Haute-Egypte.

Le 5, on exécuta Abdallah Aga, gouverneur de Jaffa, qui avait été fait prisonnier. On exécuta aussi Youssouf Chorbadji Abou Kels et son compagnon Hassan Kachef.

Le 6, le cheikh el Mahdi donna un grand repas pour la noce d'un de ses fils ; il invita le général en chef et les principaux officiers.

Le même jour, quatorze mamlouks prisonniers furent conduits à la Citadelle. Ils s'étaient mis en route pour rejoindre

Mourad bey et ils s'étaient arrêtés dans un endroit pour reposer, mais les bédouins leur avaient enlevé leurs chevaux. Ils avaient ensuite cherché à rejoindre à pied Mourad bey, quand les Français, instruits par des paysans, les avaient fait prisonniers. Un autre version disait que, s'étant présentés dans un village, ils avaient voulu lever des contributions, mais qu'on les avait amusés jusqu'à la tombée de la nuit, et qu'on avait été prévenir les Français, qui les avaient attaqués, en avaient tué quelques-uns et fait les autres prisonniers. Parmi eux se trouvait Othman Kachef, suivant d'Othman bey El Tambourdji. Il implora la pitié de l'officier français qui l'avait pris, et celui-ci le garda et envoya les autres au Caire. Ils entrèrent vêtus d'habits bleus et portant un feutre sur la tête. Le lendemain quelques-uns furent exécutés.

Le 9, on conduisit six autres prisonniers à la Citadelle, on en exécuta dix.

Le dimanche 10, le général en chef, à la tête d'un corps de troupes, se rendit à Djizah. On ignorait ce qu'il y allait faire; il fit détruire les villages de Batran et de Dahchour dont les habitants avaient donné l'hospitalité à Mourad bey.

On apprit que ce dernier avait gagné la Haute-Egypte et que Soliman Aga el Wali, Othman bey el Charkaoui avaient passé derrière la montagne et se dirigeaient vers l'est. Barthelmy, beaucoup de Coptes et de mamlouks alliés des Français, se mirent à leur poursuite, les surprirent dans les environs de Bilbeis. Ils se sauvèrent à la hâte, abandonnant tous leurs effets et leur dîner qui était sur le feu. Othman bey qui était occupé à se laver, se sauva en chemise, avec une petite calotte sur la tête. Il y eut deux tués et on fit deux prisonniers.

On trouva sur le lit d'Othman bey des lettres d'Ibrahim bey, qui lui ordonnait de venir le rejoindre en Syrie.

Dans la nuit du même jour, des lettres d'Alexandrie et d'Aboukir annoncèrent à divers négociants l'apparition d'une flotte chargée de troupes turques. On comprit alors pourquoi il y avait eu des mouvements dans les troupes françaises et pourquoi Bonaparte avait traversé le Nil.

Le lundi matin, beaucoup de troupes traversaient aussi le Nil. Hanna Binah, gouverneur de Boulaq, rassembla beaucoup de bâtiments et les chargea de vivres. Les Français étaient très préoccupés des dernières nouvelles reçues.

Bonaparte passa la journée de lundi près des Pyramides de Djizah pour y rassembler son armée ; il fit partir l'avant-garde et le mardi matin il se mit lui même en route. Avant son départ, il écrivit aux membres du Divan de veiller à la tranquillité de la ville comme ils l'avaient fait lors de l'expédition de Syrie.

Le 16, on apprit qu'Othman Kodja et Moustapha pacha s'étaient emparés de la forteresse d'Aboukir, après avoir tué une partie de la garnison et fait le reste prisonnier.

Othman Kodja avait été nommé gouverneur de Rossette par Saleh bey. Avec lui il avait été à la Mecqueet il en était revenu ; il avait laissé Saleh bey en Syrie et s'était rendu en Turquie d'où il était revenu avec Moustapha pacha.

Ces nouvelles causèrent de la joie aux habitants du Caire, qui se mirent à maudire hautement les Français. Dans le quartier de Barabra, près du tombeau du cheikh Salamah, une dispute s'étant élevée entre un chrétien et un musulman, celui-ci dit : s'il plaît au Dieu, Très-Haut, dans peu de temps nous nous vengerons de vous ! Le chrétien se rendit avec d'autres de ses coreligionnaires chez le gouverneur et lui rapporta ce qu'il venait d'entendre, ajoutant que les musulmans étaient tout disposés à se révolter. Le gouverneur fit appeler le cheikh Mahdi pour l'entretenir de ce fait.

Le lendemain, le cheikh Mahdi parut au Divan et soutint avec force que les musulmans n'avaient aucune mauvaise intention,

que les accusateurs étaient des imposteurs. Dans toutes les circonstances semblables on voyait le cheikh Mahdi prendre la défense des musulmans. Les Français cependant firent arrêter les cheikhs des différents quartiers.

Le même jour, on reçut une lettre de Bonaparte; en voici la copie :

Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète.

Nous portons à la connaissance des membres du Divan du Caire, choisis parmi les hommes les plus parfaits et les plus sages; que nous avons envoyé des troupes à la montagne de Tarrana et que nous nous sommes dirigés nous-mêmes vers la province de Béhéra pour punir les ennemis qui nous font la guerre et pour y faire régner la tranquillité et la sécurité.

Anotre arrivée à Rahmaniah, nous avons fait grâce à ceux des habitants qui avaient porté les armes contre nous. Cette mesure a causé un plaisir général et la tranquillité est rétablie.

Sachez aussi que dans ces derniers jours, une flotte de 80 navires est arrivée à Alexandrie avec l'intention de prendre cette ville ; mais personne n'a pu débarquer et, grâce à notre artillerie, la flotte a dû s'éloigner et aller jeter l'ancre devant Aboukir. L'ennemi commence à débarquer, j'ai l'intention de ne pas l'inquiéter avant que tous ses hommes soient à terre. Alors je me jetterai sur eux et je tuerai tous ceux qui me seront hostiles, quant à ceux qui se soumettront à moi, je leur épargnerai la mort et je vous les amenerai captifs. Cela fera un excellent effet sur les habitants du Caire. Cette armée est venue en Egypte pour s'unir aux mamlouks et aux bédouins dans l'intention de piller et de dévaster ce pays. Elle est composée de beaucoup de Moscovites dont l'inimitié pour les musulmans est connue de tous. Ils détestent tous ceux qui adorent Dieu et croient en son prophète, et ils croient en la Trinité. Bientôt ils verront que la pluralité de Dieu ne leur sert de rien, car cette croyance est fausse et Dieu unique donne la victoire à qui croit en son unité et il vient en aide aux hommes justes. Par un décret divin, il m'a donné ce pays pour en chasser l'injustice et y faire régner la justice.

La preuve de l'unité de Dieu, c'est qu'il n'a pas donné à ceux qui croient à la Trinité la même force que celle qu'il nous a donnée. Aussi, n'ont-ils jamais pu faire tout ce que nous avons fait jusqu'à ce jour. Cela tient à ce que nous croyons à l'unité de Dieu et en sa puissance divine.

Tous les livres saints disent que c'est lui qui gouverne l'Univers et qui connaît tout ce qui se passe sur la terre et sur les cieux.

S'il y a des musulmans dans cette flotte, ils seront certainement maudits de Dieu; car leur entente avec les chrétiens est contraire aux préceptes du Prophète, malheur à ceux qui cherchent la victoire avec l'aide des ennemis de Dieu!

Nous ne comprenons pas comment des musulmans entrent dans un bateau sur lequel flotte un drapeau de la croix et entendent tous les jours des hérésies contre le Dieu unique. Ceux-là sont, certes, pires que le chrétiens eux-mêmes. Nous prions les membres du Divan de porter ce qui précède à la connaissance de toutes les administrations et aux habitants de toutes les villes ; c'est pour empêcher les séditieux de semer la discorde dans la population et pour épargner des châtiments à ceux qui s'aviseraient de les suivre. Ceux-là auront le même sort que les habitants de Damanhour et d'autres villes que nous avons punis sévèrement. Salut.

Fait au camp de Rahmaniah, le dimanche 15 Saffar 1214.

On imprima cette lettre qui, suivant l'usage, fut affichée dans les rues, on en envoya aussi des exemplaires aux notables du pays.

Le 18 du même mois, le bruit se répandit que le samedi 7 Saffar, à 3 heures du jour, les musulmans et les troupes turques aidées de leurs alliés, avaient pris possession de la ville d'Alexandrie. On prétendait que plus de cent dépêches annonçant cette nouvelle avaient été reçues par des notables ou des commerçants de la ville. Plusieurs personnes en rapportant la nouvelle, ajoutaient avoir lu de leurs propres yeux la lettre adressée à tel ou tel commerçant. Cependant la nouvelle n'avait aucun fondement.

On n'a jamais découvert l'auteur de cette plaisanterie, mais il n'est pas improbable qu'elle fut l'œuvre de quelques chrétiens indigènes, dont le but eût été de susciter une émeute et d'occasionner ainsi la mort d'un certain nombre de personnes et le malheur de tout le pays. En tout cas, Dieu seul connaît le mystère.

La veille du mercredi, 20 du mois, on annonçait que les Français avaient défait les troupes débarquées à Aboukir, qu'ils avaient pris possession de cette forteresse, fait un grand carnage de leurs ennemis et pillé leur camp. On ajoutait qu'ils avaient, en outre, fait prisonniers Moustapha pacha, Othman Khodja et plusieurs autres. Les Français confirmaient la nouvelle en déclarant qu'elle leur avait été annoncée par une lettre de leur chef. Le lendemain, aussitôt le jour paru, des salves d'artillerie furent tirées de la Citadelle et des autres forteresses ainsi que de la place de l'Ezbékiah. Sur cette place on avait, en outre, la veille, tiré un feu d'artifice.

Le jeudi, 28, arrivèrent plusieurs bateaux transportant des prisonniers et des blessés.

Le vendredi 29, arriva de la part des Français une lettre donnant tous les détails de leur victoire, mais dont je n'ai pu avoir copie.

Mois de Rabi el Awal.

Le 2 de ce mois, qui commenca un samedi, arrivèrent de la Basse-Egypte des bateaux transportant des blessés français.

Le même jour, on fit arrêter Hadj Moustafa el Bachtili el Zayat, un des notables de Boulak et on l'emprisonna dans la maison du gouverneur. Hadj Moustafa avait été dénoncé par quelques-uns de ses voisins comme ayant dans ses magasins une grande quantité de pots remplis de poudre. Une perquisition fut faite, la poudre fut saisie et Hadj Moustafa arrêté; plus tard il fut transporté à la Citadelle.

Le 6 du mois, arrivèrent, de retour de leur pèlerinage, les pèlerins moghrabins de la caravane du pèlerinage de Syrie dont le commandant était Abdallah pacha el Azme.

La veille du dimanche, 9 du mois, Bonaparte commandant en chef des troupes françaises rentra au Caire. Il traînait à sa suite un grand nombre de prisonniers musulmans. Il s'établit dans sa maison de l'Ezbékiah. La nouvelle de son arrivée attira beaucoup de monde sur cette place. Les prisonniers étaient rangés debout au milieu de la place, et exposés aux regards de la foule. Après avoir passé là une partie de la journée un certain nombre d'entre eux furent envoyés à la mosquée d'El Zaher en dehors de Husseiniah, et les autres à la Citadelle. Quant à Moustafa pacha, le commandant en chef, on ne le conduisit pas au Caire, mais on l'envoya à Djizah. On l'entoura de toutes sortes d'égards et de soins bienveillants. Othman Khodja fut également gardé à Alexandrie.

Quand Bonaparte fut arrivé dans sa maison, les cheikhs et les notables se rendirent chez lui pour le saluer. Ensuite l'interprète, traduisant les paroles du commandant en chef, leur dit:

« Le commandant en chef vous dit que, durant son absence en Syrie, votre conduite avait été satisfaisante, mais il n'en est pas de même cette fois ; car vous avez cru que les Français ne devaient pas revenir, mais qu'ils périraient jusqu'au dernier. Vous étiez joyeux dans cet espoir et vous opposiez de la résistance aux ordres de l'Aga ».

Bonaparte dit lui-même : *Les cheikhs Mahdi et Sawi non bono,* c'est-à-dire qu'il n'était pas content de ces deux personnages.

Ces reproches avaient pour cause l'affaire que nous avons déjà relatée et qui avait donné lieu à l'arrestation des cheikhs des quartiers. L'Aga dans sa méchanceté voulait, sur le moindre prétexte, faire toujours des exécutions. Les cheikhs Mahdi et Sawy s'y étaient toujours opposés. Ils lui parlaient au sein du divan, lui faisaient des remontrances et attiraient son attention sur les funestes conséquences de ces actes. L'Aga ne manquait pas de faire son rapport au commandant en chef en se

plaignant des deux cheikhs. C'est pourquoi le commandant en chef leur fit ces reproches à son arrivée. Cependant on parvint par la douceur à l'apaiser. Alors il se mit à raconter aux cheikhs les événements qu'avaient amenés la victoire d'Aboukir et diverses autres choses.

Le mardi, 11 du mois, on célébra sur la place de l'Ezbékiah la fête de la naissance du Prophète. A cette occasion le cheikh Khalil el Bakri invita à dîner chez lui le général en chef et ses principaux officiers, invitation à laquelle ceux-ci se rendirent. Le matin, il y eut à l'Ezbékiah des salves d'artillerie et le soir un feu d'artifice. On avait également ordonné dans la journée que la ville fut décorée et les boutiques ouvertes et illuminées durant la nuit.

Le même jour, on racontait qu'Othman Khodja avait été transféré d'Alexandrie à Rosette, qu'il avait fait son entrée dans cette ville la tête et les pieds nus et qu'après avoir été promené dans cet état par toute la ville au son du tambour, on lui avait tranché la tête devant la porte de sa maison pour l'exposer ensuite à une des fenêtres.

Le 13 du mois, le bruit courait que le général en chef avait pris le chemin de la Basse-Egypte mais aucun ne connaissait le but de son voyage. Quelques-uns des officiers français ayant été interrogés à ce sujet répondirent que le général qui commandait dans la province de Menoufiah l'avait invité chez lui à Menouf pendant qu'il se rendait à Aboukir et qu'il avait promis de s'y rendre après son retour au Caire. Le public ajouta foi à ce récit.

Le lundi 16, le général en chef partit en voyage avant le jour et l'on ne sut plus ce qu'il était devenu.

Le lundi 24, correspondant au 9 du mois Cophte de Misriah, la crue du Nil atteignit la limite ordinaire, et, comme d'habitude, cette nouvelle fut annoncée aux habitants par un crieur public.

Le soir les chrétiens indigènes, cophtes, syriens ou grecs quittèrent leurs maisons se préparant à toute espèce de jeux et d'amusements. Ils se rendirent à Boulak, au Vieux-Caire et à Roda, se procurèrent un grand nombre de bateaux et s'y embarquèrent avec de la musique et des chanteurs. Ils étaient accompagnés de leurs femmes ou de filles prostituées et ils s'étaient munis de liqueurs. Dans cette fête ils oublièrent leur rang, laissèrent de côté la modestie et affichèrent l'indécence, la raillerie, l'impudence et l'impiété. Quelques-uns d'entre eux contrefirent les émirs mamlouks en montant des bateaux à plusieurs rames et en cherchant à imiter leurs costumes, leur langage et leur manière de porter les armes. D'autres cherchaient d'imiter les musulmans et tout le monde rivalisait d'insolence et d'impiété. Les Français lancèrent également sur le Nil leurs bateaux pavoisés à leurs couleurs et montés par de nombreux musiciens.

La plume se refuse à dépeindre les scandales qui se produisirent cette nuit-là sur le Nil aussi bien que sur le rivage. La licence fut portée à son plus haut degré. Beaucoup de personnes appartenant à la lie du peuple suivirent cet exemple et bientôt la débauche et l'effronterie n'eurent plus de bornes. Chacun faisait ce qui lui passait par la tête, à quelque classe qu'il appartînt, et personne ne songeait à réprimer ces abus. C'est bien ici le cas de citer les vers bien connus :

« Lorsque le maître de la maison se met à battre le tambour de basque, les habitants de la maison n'ont plus qu'à danser. »

Toute la nuit et jusqu'après le lever du soleil, les Français ne cessèrent, soit sur le Nil, soit sur le rivage, de tirer des coups de canon et de lancer des fusées. Pendant tout ce temps, leurs musiques ne cessaient de se faire entendre.

Le matin, le gouverneur Dugua se rendit au kiosque de la digue, accompagné des principaux officiers français et des notabilités du Caire. Les troupes, musique en tête, étaient rangées sous les armes entre Roda et le rivage du Vieux-Caire. Celles qui se trouvaient dans les bâtiments ouvrirent ensuite un feu continu sur la digue. Celle-ci ne tarda pas à se rompre, donnant cours aux eaux qui se précipitèrent dans le Khalidj, après quoi tout le monde se retira.

Le 25, on réquisitionna un cheval dans chaque moulin.

Le 26, on afficha l'avis d'un marché de chevaux qui devait avoir lieu à Boulak, le 29 du même mois.

On afficha également un ordre prescrivant la rentrée des impôts dans un délai de cinq jours. Dans cette affiche on menaçait de punition ceux qui, passé ce délai, ne se seraient pas exécutés. Cet ordre fut également proclamé par un crieur public.

Le 27, de nouvelles affiches annonçaient l'expiration du bail de diverses taxes de l'Etat, et prévenaient le public qu'une nouvelle adjudication devait en être faite au divan.

Le même jour, les prisonniers de Ghaza qui étaient détenus à la Citadelle furent mis en liberté moyennant une rançon de soixante-quinze bourses, somme dont une partie fut payée au comptant et le restant garanti par les négociants de l'Okelle du savon. Il fut stipulé, toutefois, qu'aucun d'eux ne pouvait quitter la ville avant que sa dette ne fut intégralement payée.

Le 28, sur l'intercession des membres du Divan, il fut convenu que les prisonniers de Jaffa, détenus aussi à la Citadelle, seraient également mis en liberté moyennant une rançon de cent bourses. Les notables et les négociants tinrent conseil entre eux et décidèrent que le payement serait effectué en quatre versements

de vingt-cinq bourses chacun et à vingt jours d'intervalle l'un de l'autre. Le même jour, les négociants payèrent vingt-cinq bourses, et les prisonniers, sur cet arrangement, recouvrèrent la liberté.

A la même date, on reçut une lettre d'Alexandrie adressée par le général en chef à tous les habitants du Caire. Le gouverneur Dugua fit assembler les notables et leur en donna lecture. Cette lettre annonçait que Bonaparte était parti pour la France le vendredi 21 du mois, afin d'ouvrir les communications par mer et d'assurer la tranquillité de l'Egypte, qu'il reviendrait dans trois mois avec une flotte et des troupes pour exterminer les ennemis de l'ordre, et qu'il confiait au général Kléber, commandant de Damiette le gouvernement de l'Egypte et le commendement en chef des troupes françaises.

On fut très étonné de voir que Bonaparte s'était aventuré sur mer, les Anglais, depuis l'occupation de l'Egypte par l'armée française, n'ayant point cessé, en toute saison, de croiser à l'entrée du port et de surveiller les mouvements des Français. Les ruses employées par lui, et grâce auxquelles il put tromper la vigilante attention des Anglais, me sont restées inconnues.

Le samedi 29, dans la matinée, arriva au Caire le général Kléber. Tous les Français se rendirent au-devant de lui pendant que de tous les forts on saluait son arrivée par des salves d'artillerie. Le général Kléber occupa la maison de Bonaparte à l'Ezbékiah. Cette maison était celle d'El Alfi.

A la même date arriva de la province de Charkiah un corps de troupes françaises avec un butin considérable et environ soixante-dix prisonniers enchaînés, parmi lesquels on voyait des femmes et des enfants. Le village auquel appartenaient ces prisonniers s'était soulevé. Il avait été attaqué et livré au pillage. Les détenus furent consignés à la Citadelle.

Le même jour, les cheikhs et les notables de la ville se rendirent chez le nouveau général en chef pour le saluer, mais il ne purent le voir et la visite fut renvoyée au jour suivant. Le lendemain, ils furent introduits auprès du général, mais ils ne trouvèrent point en lui l'amabilité de Bonaparte qui était très affable, causait et riait avec ses visiteurs.

Mois de Rabi el Thani.

Ce mois commença un dimanche.

Dès les premiers jours du mois s'ouvrirent les fêtes de l'anniversaire de la mort de Hussein.

On exigea que les boutiques fussent ouvertes et illuminées pendant dix nuits consécutives, la dernière devait être celle du jeudi, 12 du mois. Un crieur public répéta plus d'une fois cet ordre et l'on contraignit le peuple à s'y confirmer.

Vers la même date le nouveau général en chef exigea que les Cophtes payassent la somme de cent cinquante mille talaris, représentant les arriérés de l'année 1212, et l'on procéda à l'encaissement.

Le vendredi 6, le général en chef se rendit de l'Ezbékiah à la Citadelle en grande cérémonie. Cinq cents janissaires armés de bâtons marchaient devant lui et ordonnaient au peuple de se lever sur son passage. Derrière lui venait un corp de cavalerie, le sabre nu à la main. Le Waly, l'Aga et Barthelmy l'accompagnaient avec leur suite, ainsi que les officiers des corps de garde et des odjaks et tous ceux qui étaient employés par les Français, à l'exception des ulémas du divan.

A son arrivée, il fut salué par l'artillerie ; puis, après avoir visité la Citadelle, il retourna chez lui avec le même cérémonial.

Le samedi 7, l'Aga des janissaires, escorté des soldats français, parcourut la ville en grande pompe. Devant lui marchait un crieur public annonçant que le général en chef ordonnait que tous les procès fussent jugés chez l'Aga. Il rappelait en même temps au public que toute agression ou infraction aux lois serait sévèrement réprimée.

Le même jour, le général en chef, avec un cortège moins nombreux que celui de la veille, fit une visite au président du divan, le cheikh Abdallah el Charkawi.

Le dimanche 8, il donna un dîner aux notables, aux négociants et aux cheikhs.

Le mardi 10, dernier jour de la fête, le général en chef et les principaux officiers de l'armée se rendirent dans l'après-midi chez le cheikh El Sadat. Devant eux marchaient le Valy, l'Aga et le chef de la police, et derrière eux venait un corps de troupes le sabre nu à la main. Ils dînèrent chez le cheikh, et en se retirant après le coucher du soleil, ils visitèrent les illuminations.

Le 16, une affiche et des crieurs publics donnaient l'ordre formel d'exposer tous les effets pour être purifiés. Afin d'assurer l'exécution de cet ordre, les cheikhs des quartiers devaient procéder à des visites domiciliaires, accompagnés chacun d'un soldat français et d'une femme spécialement chargée de visiter les harems. Cette mesure ne fut pas bien accueillie par le peuple qui, dans son ignorance, n'y voyait qu'un moyen de savoir ce que chacun possédait.

On n'avait pourtant d'autre but que de détruire les miasmes et de prévenir une épidémie.

Le 20, on ordonna de célébrer la fête d'El Sayed Aly el Bakri, inhumé dans la mosquée El Cheraïbi, à l'Ezbékiah, à côté du cheikh El Rouey. Il fut prescrit que les environs de la mosquée seraient illuminés et l'on y permit la circulation à toute heure de la nuit ou du jour.

Ce cheikh dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, était un idiot qui, le plus souvent, se promenait tout nu dans les rues. Le peuple égyptien entourait cet homme de respect et de vénération, comme il a l'habitude de le faire pour tous les hommes de cette espèce. Or Aly el Bakri avait un frère fourbe et rusé qui pendant de longues années ne voulut avoir aucun rapport avec lui. Plus tard, voyant le respect dont son frère était l'objet de la part du peuple, il eut l'idée de s'en servir pour exploiter la crédulité publique. A cet effet il le vêtit et le retint chez lui, ne lui permettant jamais de sortir, puis il se mit à faire toute espèce de récits sur sa sainteté, annonçant, entre autres choses, qu'il avait reçu de Dieu la haute charge de chef suprême des élus. Aussitôt le peuple, hommes et femmes, accourut de toutes parts pour le visiter et obtenir sa bénédiction. Les visiteurs écoutaient religieusement ses radotages, recueillaient ses paroles décousues et chacun les interprétait ensuite à sa façon. De son côté, son frère ne négligea rien pour affermir et accroître l'aveugle croyance du peuple. Il assurait à tout le monde que le cheikh avait fait plus d'un miracle, qu'il devinait tout, et qu'il lisait au fond des cœurs les pensées les plus intimes. Le nombre des visiteurs alla toujours en augmentant. De toutes parts on venait voir le prétendu saint homme; on lui apportait des cadeaux et des secours de toute espèce. Beaucoup de personnes remplissaient en cela des vœux sacrés. En peu de temps, le frère du cheikh avait fait fortune. Ce furent surtout les femmes des grands et des notables qui apportèrent l'abondance dans sa maison. Quant au cheikh lui-même, la vie sédentaire et la bonne chère lui donnèrent un embonpoint excessif. Il devint gros comme un chameau et continua de mener cette vie jusqu'à l'an 1207, date de sa mort. Quand il fut décédé, son frère usurpa une partie de la mosquée El Cheraïbi et l'y fit enterrer sans rencontrer aucune résistance. Il lui fit ensuite construire un mausolée et il plaça auprès de sa tombe des lecteurs pour y

réciter le Coran ou chanter ses qualités et ses prétendus miracles. Ces gens ramassés partout manifestaient des transports d'amour pour le cheikh. Ils hurlaient autour de sa tombe, se frottaient le visage contre les fenêtres du mausolée ou le seuil de la porte ; ils puisaient à pleines poignées de l'air qui l'entourait et en mettaient dans leurs poches et leurs goussets, ce qui inspira à cheikh Bedre el Hedjazi les vers suivants :

J'aurais préféré ne pas avoir vécu jusqu'à ce temps, où nous voyons le peuple prendre tout forcené pour un élu.

Et des ulémas se mettre sous sa protection, ou plutôt le prendre pour Dieu au lieu du Très-Haut.

En effet, n'est ce pas oublier le Seigneur que de dire : Tel dissipe la tristesse ?

A sa mort, on lui érige un mausolée, et de toutes parts, Arabes et étrangers accourent pour le visiter.

Les uns baisent la pierre de la tombe, les autres le seuil de la porte ou la poussière du sol.

C'est absolument ce que font les païens devant leurs idoles, lorsqu'ils cherchent à trouver grâce à leurs yeux.

. . . . . .

Tout cela provient de l'aveuglement. Malheur à celui dont Dieu a aveuglé le cœur.

Voici d'autres vers sur la même sujet :

Avis au fils de la Mecque, et tout conseil mérite qu'on l'écoute.

A-t-on jamais rapporté que la Sunna[1] admet le chant dans les cérémonies religieuses ?

Ou que l'homme mange comme un chameau et se mette ensuite à danser jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, il tombe inanimé au milieu de la foule.

Un homme sobre ne se livrerait pas à ces excès.

Ces gens prétendent que l'amour de Dieu les enivre. Non, c'est aux plats qu'ils doivent leur enivrement.

C'est ainsi que les ânes, lorsqu'ils ont donné pleine satisfaction à leur appétit, se mettent à braire de contentement.

[1] Tradition.

Cependant, les visiteurs des deux sexes affluaient autour de la tombe, chargés de présents, de cierges et de toute espèce de mets. La mosquée El Cheraïbi devint ainsi un lieu de réunion et un rendez-vous. Lors de l'arrivée en Egypte de l'armée française, l'attention du peuple ayant été occupée par cet événement, la fête de ce cheikh fut du nombre de celles qui ont été négligées et oubliées. Plus tard, quand les Français s'occupèrent des fêtes et des réunions publiques et les autorisèrent, parce qu'elles facilitaient la communication avec les femmes et offraient un champ libre à la débauche, aux amusements et à toute espèce d'impiété, cette fête fut du nombre de celles qu'on rétablit.

Mois de Djamad el Awal.

Le vendredi 1er, les Français s'occupèrent des préparatifs de leur fête ordinaire, laquelle avait lieu à l'époque de l'équinoxe automnal, lors de l'entrée du soleil dans la constellation de la Balance. Ils donnèrent des ordres formels pour que les boutiques fussent ouvertes et illuminées. Ils donnèrent des dîners pendant trois jours, c'est-à-dire jusqu'au lundi.

Cette année, la fête n'eut pas lieu, comme l'année précédente sur la place de l'Ezbékiah, à côté du grand mât, car ce mât était tombé et le lac rempli d'eau.

Le dimanche, on invita les grands et les notables à se présenter le lendemain de bonne heure chez le général en chef. Celui-ci, suivi d'un cortège nombreux, se rendit avec eux à Kasr el Aïni. Ils passèrent une partie de la journée et assistèrent à une revue à laquelle prirent part la cavalerie et l'infanterie des divers corps. Avant de rentrer le général en chef revêtit de pelisses de martre le cheikh El Cherkawi, le cadi et l'Aga des janissaires.

Des crieurs publics parcoururent ensuite les rues de la ville, en ordonnant que dans chaque boutique on tint quatre lampes allumées pendant toute la nuit, on menaçait de punition ceux qui contreviendraient à cet ordre. Dans la soirée, il y eut un beau feu d'artifice à l'Ezbékiah et l'on se promena sur le lac toute la nuit.

Le 7, après la fête de la Croix, le Nil commença à baisser. Sa crue avait été d'ailleurs au-dessous des crues ordinaires. Le peuple s'alarma bientôt et tout le monde voulut se pourvoir de blé. Le marché se trouvant envahi par les acheteurs, les marchands voulurent profiter de cette situation pour faire hausser les prix, mais les Français ne les laissèrent pas faire. Ils les réunirent, leur firent des remontrances et les obligèrent à maintenir les prix ordinaires. Les denrées qui existent sur le marché, leur disaient-ils, proviennent de la récolte de l'année dernière. Quant à la récolte de l'année courante, elle ne viendra que l'année prochaine. Ainsi, sans la bonté divine, on aurait éprouvé une disette redoutable.

A la même date, des troupes françaises se mirent en marche sous le commandement d'un officier supérieur; elles se dirigeaient contre Mourad bey dans la province de Fayoum. Il y eut dans cette campagne des faits d'armes dont je n'ai pu connaître les détails. Des négociations furent ensuite ouvertes entre Mourad bey et le général en chef, et l'on arriva à conclure un traité de paix qui, entre autres choses, accordait à Mourad bey le gouvernement de la Haute-Egypte sous la dépendance des Français.

Dans le courant de ce même mois, le bruit se répandit que des troupes turques étaient rassemblées en Syrie. A la réception de ces nouvelles, les Français s'occupèrent activement des fortifications de Salahiah, de Korein et de Bilbeis et veillèrent avec le même zèle à l'envoi des munitions de guerre et de bouche et au transport des canons et autres engins.

Mois de Radjab.

Le vendredi 1er, on apprit que le grand vizir Youssouf pacha était arrivé en Syrie accompagné de Nassouh pacha, Othman Aga, lieutenant de l'empire, Hussein Aga, intendant des vivres, Moustafa effendi El-Defterdar et de plusieurs autres personnages. Ils avaient commis beaucoup d'exactions et accablé le pays de lourdes charges. Pour assurer la rentrée des impôts ils avaient commis des injustices criantes et fait périr beaucoup de personnes.

Vers le milieu du mois, on apprit leur arrivée à Ghaza et à El Ariche. Leur armée attaqua cette forteresse sous le commandement de Moustapha pacha et s'en empara le 19 du mois. Moustapha pacha s'y rendit ensuite avec un détachement de l'armée et quelques troupes égyptiennes et y fit jouer la musique en se réjouissant de sa victoire; mais bientôt le feu ayant pris aux magasins de poudre et de munitions, la forteresse sauta et tous ceux qui s'y trouvaient périrent. Moustapha pacha, Mohammed Aga Arnaoud El Djelfi et plusieurs autres officiers égyptiens furent du nombre des victimes. Beaucoup de personnes périrent également aux environs de la Citadelle, écrasées par les quartiers de roches ou brûlées par le feu.

Quand les Français eurent acquis la certitude que les troupes turques s'étaient emparées d'El Ariche, et qu'elles s'avançaient contre Salahiah, le général en chef s'y rendit aussitôt avec ses troupes.

Avant la prise d'El Ariche par les Turcs, les Français avaient prié Smith, le commandant des forces anglaises, de servir de médiateur entre les deux armées. D'un autre côté, le grand vizir avait également adressé une lettre aux Français demandant l'envoi de deux de leurs chefs pour traiter à l'avantage des deux partis. Poussielgue, le secrétaire en chef, et le général Desaix,

commandant de la Haute-Egypte, ayant été désignés à cet effet, ils se rendirent à Damiette par le Nil. Quelque temps après, comme on ne recevait pas de leurs nouvelles, Kléber envoya des émissaires pour savoir ce qu'ils étaient devenus.

Mois de Chaban.

Le 22, on apprit que les deux délégués français étaient arrivés à Salhiah. On leur envoya aussitôt des chevaux et tout ce dont ils pouvaient avoir besoin pour rentrer au Caire. Quand ils furent de retour, le bruit se répandit que les deux partis, pour empêcher l'effusion du sang, étaient arrivés à une entente. Bientôt deux délégués turcs, le secrétaire en chef et le Defterdar arrivèrent également pour régler les conditions de la paix.

Les Français furent coulants et faciles jusqu'à ce que le traité fût conclu. Kléber en envoya une copie au gouverneur Dugua, qui convoqua les membres du Divan et leur en donna lecture. Ce traité qui se composait de vingt-deux articles, causa la joie la plus vive chez tous les habitants du Caire. Il fut traduit en langue arabe, imprimé et affiché. On en distribua également des exemplaires à tous les notables de la ville.

En voici la copie sans aucun changement:

Convention pour l'évacuation de l'Égypte

Passée entre les citoyens Desaix, général de division, et Poussielgue, administrateur général des finances, plénipotentiaires du général en chef,

Et Leurs Excellences Moustapha Rachid effendi, defterdar, et Moustapha Rasych, reis el kottab, ministres plénipotentiaires de S. A. le Suprême Vizir.

L'armée française en Egypte, voulant donner une preuve de son désir d'arrêter l'effusion du sang et de voir cesser les malheureuses querelles survenues entre la République française et la Sublime Porte, consent à

évacuer l'Egypte, d'après les dispositions de la présente convention, espérant que cette concession pourra être un acheminement à la pacification générale de l'Europe.

Article Premier. — L'armée française se retirera avec armes, bagages et effets sur Alexandrie, Rosette et Aboukir pour y être embarquée et transportée en France tant sur ses bâtiments que sur ceux qu'il sera nécessaire que la Sublime Porte lui fournisse, et pour que les dits bâtiments puissent être promptement préparés ; il est convenu qu'un mois après la ratification de la présente, il sera envoyé au chateau d'Alexandrie un commissaire avec cinquante personnes de la part de la Porte.

Art. 2. — Il y aura un armistice de trois mois en Egypte, à compter du jour de la signature de la présente convention, et cependant, dans le cas où la trêve expirerait avant que les dits bâtiments à fournir par la Sublime-Porte fussent prêts, la dite trêve sera prolongée jusqu'à ce que l'embarquement puisse être complètement effectué; bien entendu que, de part et d'autre, on emploiera tous les moyens possibles pour que la tranquillité de l'armée et des habitants, dont la trêve est l'objet, ne soit point troublée.

Art. 3. — Le transport de l'armée française aura lieu d'après le règlement des commissaires nommés à cet effet par la Sublime Porte et par le général Kléber ; et si, lors de l'embarquement, il survenait quelques discussions entre les dits commissaires sur cet objet, il en sera nommé un par le commodore Sir Sidney Smith, qui décidera les différends d'après les règlements maritimes de l'Angleterre.

Art. 4. — Les places de Kattiah et de Salhyah seront évacuées par les troupes françaises le huitième jour, ou, au plus tard, le dixième jour après la ratification de la présente convention. La ville de Mansourah sera évacuée le quinzième jour ; Damiette et Bilbeis le vingtième jour ; Suez sera évacuée six jours avant le Caire ; les autres places situées sur la rive orientale du Nil seront évacuées le dixième jour, le Delta sera évacué quinze jours après l'évacuation du Caire. La rive occidentale du Nil et ses dépendances resteront entre le mains des Français jusqu'à l'évacuation du Caire ; et cependant, comme elles doivent être occupées par l'armée française jusqu'à ce que toutes les troupes soient descendues de la Haute-Egypte, la dite rive occidentale et ses dépendances pourront n'être évacuées qu'à l'expiration de la trêve, s'il est impossible de les évacuer plus tôt. Les places évacuées par l'armée seront remises à la Sublime Porte dans l'état où elles se trouvent actuellement.

Art. 5. — La ville du Caire sera évacuée dans le délai de quarante jours, et au plus tard, dans les quarante-cinq jours, à compter du jour de la ratification de la présente.

Art. 6. — Il est expressément convenu que la Sublime Porte apportera tous ses soins pour que les troupes françaises des diverses places de la rive occidentale du Nil, qui se replieront avec armes et bagages vers leur quartier général, ne soient, pendant leur route, inquiétées ni molestées dans leurs personnes, biens et honneur, soit de la part des habitants de l'Egypte, soit par les troupes de l'armée impériale ottomane.

Art. 7. — En conséquence de l'article ci-dessus et pour prévenir toute discussion et hostilité, il sera pris des mesures pour que les troupes turques soient toujours suffisamment éloignées des troupes françaises.

Art. 8. — Aussitôt après la ratification de la présente convention, tous les Turcs et autres nationaux sans distinction, sujets de la Sublime Porte détenus ou retenus en France ou au pouvoir des Français en Egypte, seront mis en liberté et réciproquement, tous les Français détenus dans toutes les villes et échelles de l'empire ottoman, ainsi que toutes les personnes de quelque nation qu'elles soient, attachées aux légations et aux consulats français seront mis en liberté.

Art. 9. — La restitution des biens et des propriétés des habitants et des sujets de part et d'autre, ou le remboursement de leur valeur, aux propriétaires, commencera immédiatement après l'évacuation de l'Egypte et sera réglée à Constantinople par des commissaires nommés respectivement pour cet objet.

Art. 10. — Aucun habitant de l'Egypte, de quelque religion qu'il soit, ne sera inquiété ni dans sa personne, ni dans ses biens, pour les liaisons qu'il pourra avoir eues avec les Français pendant leur occupation de l'Egypte.

Art. 11. — Il sera délivré à l'armée française, tant de la part de la Sublime Porte que des cours ses alliées, c'est-à-dire celles de la Grande-Bretagne et de la Russie, les passe-ports, sauf-conduits et convois nécessaires pour assurer son retour en France.

Art. 12. — Lorsque l'armée française d'Egypte sera embarquée, la Sublime Porte ainsi que ses alliés promettent que jusqu'à son retour sur le continent de la France, elle ne sera nullement inquiétée, comme, de leur côté, le général en chef Kléber et l'armée française en Egypte promettent de ne commettre aucune hostilité pendant le dit temps, ni contre les flottes, ni contre les pays de la Sublime Porte et de ses alliés, et que les bâtiments qui transporteront la dite armée ne s'arrêteront à aucune autre côte que celle de France, à moins de nécessité absolue.

Art. 13. — En conséquence de la trêve de trois mois stipulée ci-dessus avec l'armée française pour l'évacuation de l'Egypte, les parties contractantes conviennent que si, dans l'intervalle de la dite trêve, quelques bâtiments de France, à l'insu des commandants des flottes alliées, en-

traient dans le port d'Alexandrie, ils en partiront après avoir pris l'eau et les vivres nécessaires et retourneront en France munis de passe-ports des cours alliées, et, dans le cas où quelques-uns des dits bâtiments auraient besoin de réparations, ceux-là seuls pourront rester jusqu'à ce que les dites réparations soient achevées et il partiront aussitôt après pour la France comme les précédents par le premier vent favorable.

Art. 14. — Le général en chef Kléber pourra envoyer sur-le-hcamp, en France, un aviso auquel il sera donné les sauf-conduits nécessaires pour que le susdit aviso puisse prévenir le gouvernement français de l'évacuation de l'Egypte.

Art. 15. — Etant reconnu que l'armée française a besoin de substances journalières pendant les trois mois dans lesquels elle doit évacuer l'Egypte et pour les trois autres mois, à compter du jour où elle sera embarquée, il est convenu qu'il lui sera fourni les quantités nécessaires de blé, viande, riz, orge et paille, suivant l'état qui en est présentement remis par les plénipotentiaires français, tant pour le séjour que pour le voyage. Celles des dites quantités que l'armée aura retirées des magasins après la ratification de la présente seront déduites de celles à fournir par la Sublime Porte.

Art. 16. — A compter du jour de la ratification de la présente convention, l'armée française ne prélèvera aucune contribution quelconque en Egypte, mais, au contraire, elle abandonnera à la Sublime Porte les contributions ordinaires exigibles qui lui resteraient à lever jusqu'à son départ, ainsi que les chameaux, dromadaires, munitions, canons et autres objets lui appartenant, qu'elle ne jugera pas à propos d'emporter, ainsi que les magasins à grains, provenant des contributions déjà levées, et enfin les magasins de vivres ; ces objets seront examinés et évalués par des commissaires envoyés à cet effet par la Sublime Porte et par le commandant des forces britanniques, conjointement avec les préposés du général en chef Kléber, reçus par les premiers au taux de l'évaluation ainsi faite jusqu'à la concurrence de trois mille bourses qui seront nécessaires à l'armée française pour accélérer ses mouvements et son embarquement, et si les objets ci-dessus désignés ne produisaient pas cette somme, le déficit sera avancé par la Sublime Porte, à titre de prêt, qui sera remboursé par le gouvernement français sur les billets des commissaires préposés par le général en chef Kléber pour recevoir la dite somme.

Art. 17. — L'armée française ayant des frais à faire pour évacuer l'Egypte, elle recevra après la ratification de la présente convention, la somme ci-dessus stipulée dans l'ordre suivant savoir :

Le quinzième jour, cinq cents bourses.

Le trentième jour, cinq cents autres bourses.

Le quarantième jour, trois cents autres bourses.
Le cinquantième jour, trois cents autres bourses.
Le soixantième jour, trois cents autres bourses.
Le soixante-dixième jour, trois cents autres bourses.
Le quatre-vingtième jour, trois cents autres bourses.
Et enfin le quatre-vingt dixième jour, cinq cents autres bourses.

Toutes les dites bourses de cinq cents piastres turques chacune, seront remises en présence des personnes commises à cet effet par la Sublime Porte; et, pour faciliter l'exécution des dites dispositions, la Sublime Porte enverra immédiatement après l'échange des ratifications, des commissaires dans la ville du Caire et dans les autres villes occupées par l'armée.

Art. 18. — Les contributions que les Français pourraient avoir perçues après la date de la ratification et avant la notification de la présente convention dans les divers points de l'Egypte, seront déduites du montant des trois milles bourses ci-dessus stipulées.

Art. 19. — Pour faciliter et accélerer l'évacuation des places, la navigation des bâtiments français de trasnport qui se trouveront dans les ports de l'Egypte, sera libre pendant les trois mois de trève, depuis Damiette et Rosette jusqu'à Alexandrie, et d'Alexandrie à Rosette et à Damiette.

Art. 20. — La sûreté de l'Europe exigeant les plus grandes précautions pour empêcher que la contagion de la peste n'y soit transportée, aucune personne malade, ou soupçonnée d'être attaquée de cette maladie, ne sera embarquée, mais les malades pour cause de peste, ou pour toute autre maladie qui ne pourraient pas être transportés dans le délai convenu pour l'évacuation, demeureront dans les hôpitaux où ils se trouveront, sous la sauvegarde de Son Altesse le Suprême Vizir, et seront soignés par des officiers de santé français, qui resteront auprès d'eux jusqu'à ce que leur guérison leur permette de partir, ce qui aura lieu le plus tôt possible, et les articles 11 et 12 de cette convention leur seront appliqués comme au reste de l'armée. Le commandant en chef de l'armée française s'engage à donner les ordres les plus stricts aux différents officiers commandant les troupes embarquées, de ne pas permettre que les bâtiments les débarquent dans d'autres ports que ceux qui seront indiqués par les officiers de santé comme offrant les plus grandes facilités pour faire la quarantaine usitée et nécessaire.

Art. 21. — Toutes les difficultés qui pourraient s'élever et ne seraient pas prévues par la présente convention seront terminées à l'amiable entre les commissaires désignés à cet effet par Son Altesse le Suprême Vizir et par le général en chef Kléber, de manière à faciliter et à accélérer l'évacuation.

Art. 22. — Le présent ne sera valable qu'après les ratifications respectives, lesquelles devront être échangeés dans le délai de huit jours, ensuite de la quelle ratification, la présente convention sera religieusement observée de part et d'autre.

Fait, signé et scellé de nos sceaux respectifs, au camp des conférences, près d'El Ariche, le 4 pluviose an VIII de la République Française (24 janvier 1799 vieux style), et le 27 de la lune de Chàaban, l'an de l'hégire 1214.

Signé le général de division Desaix, le citoyen Poussielgue, plénipotentiaires du général Kléber, et Leurs Excellences Moustapha Rachyd effendi, defterdar, Moustapha Rasych, reys el kottab, plénipotentiaires de S. A. le Suprême Vizir.

Cette convention a été faite en double copie. L'une en langue française, signée par le général Desaix et Poussielgue et délivrée aux plénipotentiaires ottomans; l'autre en langue turque, signée par les représentants de la Sublime Porte et remise aux plénipotentiaires français.

Voici maintenant le texte de la ratification du général en chef:

Je, soussigné, général en chef de l'armée française en Egypte, ratifie la convention ci-dessus et qui doit être exécutée, pourvu que les 22 articles qui la composent soient strictement conformes au texte turc signé par les ministres ottomans.

En cas de désaccord dans l'interprétation des textes, on devra toujours conférer les deux textes.

Fait au camp de Salhyah le 8 pluviose an VIII.

Signé : Kléber. Pour copie conforme, Signé : le garde des sceaux de l'armée française, général Dumas.

J'ai copié textuellement ce traité. Les fautes ou erreurs qu'on y voit proviennent des presses françaises où il a été imprimé en langue arabe. Le seul changement que je me suis permis est de mettre la date en toutes lettres au lieu de l'écrire en chiffres.

Mois de Ramadan.

Le premier Ramadan était un dimanche.

Le 2, le général Kléber arrive à Adliah, accompagné de Mohammed Aga, un des principaux officiers de l'armée turque. Le général en chef envoya à Hassan Aga, préfet de police du Caire, l'ordre de faire un bon accueil à Mohammed Aga, de le recevoir chez lui et de lui rendre tous les honneurs. Son entrée au Caire qui eut lieu en grande pompe, vers huit heures du soir, éveilla chez le peuple la plus vive curiosité. Tout le long du chemin la foule se pressait sur son passage. Les estrades des boutiques aussi bien que les toits étaient couverts de curieux dont le tumulte s'entendait au loin. Par-dessus tout ce vacarme, les femmes qui se pressaient aux fenêtres des maisons, faisaient entendre des cris d'allégresse. Cependant la foule ignorait ce qu'était le nouveau venu et chacun faisait des conjectures.

Mohammed Aga traversa la ville en passant par Bab-el-Nasr et s'arrêta à la maison de Hassan Aga, dans le quartier de Lala.

Quand il se fut installé, les notables de la ville, précédés de torches et de lanternes vinrent le voir et le saluer.

Le lendemain matin, Mohammed Aga convoqua les ulémas, les officiers des odjaks, les notables et les principaux personnages chrétiens, copthes et syriens ; il leur donna lecture de deux ordres émanés du grand vizir.

L'un de ces ordres portait la nomination de Mohammed Aga, comme chef des douanes du Caire, de Boulaq et du Vieux-Caire. Il établissait, en outre, le monopole de tous les vivres en donnant à Mohammed Aga le droit de les acquérir aux prix qu'il fixerait d'accord avec le préfet de police et de les mettre ensuite en magasin. L'autre portait la nomination de Moustapha pacha, le prisonnier d'Aboukir, comme gouverneur du Caire et repré-

sentant du grand vizir jusqu'à l'arrivée de ce dernier. Le même ordre chargeait le prévôt des marchands, Sayed Ahmed el Mahrouki, de lever la somme de trois mille bourses destinée aux frais de route des Français.

Cet impôt fut bientôt répartit sur les négociants et les industriels et l'on procéda aussitôt à la perception. On s'occupa en même temps de l'établissement du monopole, mais cette mesure fit beaucoup de mal aux habitants, car les prix des comestibles s'élevèrent immédiatement à des chiffres exorbitants et le peuple se trouva bientôt à court de provisions.

Ainsi, dès le premier moment, le pays eût à essuyer deux maux de la part du gouvernement turc. Le premier des fonctionnaires de ce gouvernement que l'Egyptien put voir fut le chef des douanes et le bénéficiaire du monopole des vivres, et la première de ses mesures fut la création d'un impôt

Cependant on paya cet impôt en peu de jours. Les contribuables s'exécutaient de bon cœur, sachant que cet argent était destiné à hâter l'évacuation du pays par les Français. Bénie soit l'année, disaient-ils, ou ces chiens d'infidèles nous quittent; heureux jour que celui de leur départ.

Ces propos se tenaient en présence des Français eux-mêmes qui les entendaient et les gardaient dans leur cœur.

Moustapha pacha quitta Djizah et vint habiter la maison d'Abd-el-Rahman Katkhoda, dans le quartier d'Abdin.

Le grand vizir avait envoyé dans toutes les provinces des officiers chargés de la perception des impôts et de toutes sortes de subsides et de contributions. Il plaça dans chaque chef-lieu un représentant chargé d'établir des magasins de vivres. Nous parlerons plus tard des abus auxquels donna lieu cette mesure.

Les habitants du Caire, notamment le bas peuple, firent preuve du plus grand aveuglement. Ils affichèrent leur haine et leur mépris pour les Français et poussèrent l'insolence

jusqu'à les insulter face à face, les maudissant et les tournant en ridicule, sans considérer la fin des choses ni se ménager aucune espérance de pardon. Les maîtres d'école, accompagnés de leurs enfants, parcouraient les rues en répétant de toutes leurs élèves des insultes en prose rimée, tel que : Dieu maudisse les chrétiens et leurs auxiliaires, et chacun de leurs chefs », ou bien : « Dieu donne la victoire au Sultan et détruise les infidèles. » Ils croyaient que tout était fini, ils ne purent se contenir jusqu'à l'expiration du délai convenu.

Cette conduite ne pouvait que remplir de haine le cœur des Français. Elle fut, en effet, la cause de grands malheurs. Un poète à dit à ce sujet :

Il est des événements qui font rire les sots, mais qui font verser des larmes aux hommes sages et prévoyants.

Un autre a dit :

Que de choses en Egypte prêtent à rire, mais à un rire qui ressemble au gémissement.

On dit :

Combattez tout de bon ou n'en faites rien.

A cette époque, les Français faisaient leurs préparatifs de départ : ils vendaient leurs effets et les armes qu'ils avaient en trop, les bêtes de somme aussi ; ils avaient déjà livré la plupart des places ou ports maritimes, tel que Salhiah, Bilbeis, Damiette, Suez etc. D'un autre côté, les Turcs commençaient à entrer au Caire. Chaque jour une partie de leurs troupes y arrivait par groupes. Dès le premier jour, ces soldats mal disciplinés commencèrent à s'imposer comme associés pour leurs bénéfices aux artisans et aux industriels de la ville, tel que les barbiers, les tailleurs, les directeurs de café ou de bain. Ceux-ci portèrent plainte au gouverneur Moustapha

pacha, mais leur démarche n'eut aucun résultat, l'exaction dont ils se plaignaient étant un des abus habituels et bien connus de l'armée turque.

A la même date, on apprit l'arrivée à Bilbeiss du grand vizir ; il avait avec lui les officiers des mamlouks égyptiens. Mourad bey fut invité à se rendre au quartier général avec ses troupes. Il essaya de s'en absenter en alléguant que sa présence dans la Haute-Egypte était nécessaire. Cette excuse n'ayant pas été jugée satisfaisante, Mourad bey sur un second ordre formel, répondit à l'appel ; mais il avait demandé secrètement l'autorisation des Français par l'entremise de son envoyé, Othman bey el Bardissi. Il fut reçu avec Ibrahim bey auprès du grand vizir. Ils furent revêtus l'un et l'autre de robes d'honneur. Mourad bey se rendit ensuite à Adliah.

Peu de temps après arriva au Caire l'intendant des vivres, Hassan Aga. Les Français évacuèrent la Citadelle et toutes les autres forteresses qu'ils occupaient, mais les Turcs, aveuglés par l'argent, ne s'y établirent pas. Les forteresses restèrent donc sans troupes ni munitions : le destin devait s'accomplir.

A cette date, les Agas et autres officiers égyptiens qui s'étaient enfuis du Caire lors de l'arrivée des Français commençaient à rentrer. Plusieurs fonctionnaires civils, entre autres Ibrahim effendi el Rouznamdji, étaient déjà également rentrés avec leurs familles. Ils croyaient tout fini et ne savaient pas qu'ils allaient éprouver les malheurs auxquels ils avaient voulu échapper en quittant le Caire.

Ibrahim bey envoya demander à Sayed Ahmed el Mahrouki des vêtements pour lui et pour les mamlouks. On lui donna ce qu'il demandait, et on lui envoya également des tentes pour lui et les siens, avec tout ce qui pouvait leur être nécessaire.

Les chefs mamlouks et leurs femmes reprirent leur ancien luxe. Leurs gens recommencèrent à se rendre matin et soir sous

leurs tentes, montés sur de superbes mulets ou des baudets de prix; ils portaient devant eux, avec ostentation, des paquets d'habits richement brodés et dorés, ou bien des nappes de table, des dîners préparés et des tabourets couverts de riches serviettes en soie de couleur. En cheminant, ces domestiques chantaient à voix haute des imprécations contre les chrétiens du pays, aussi bien que contre les Français. Ces derniers les entendaient et leur en gardaient rancune.

Le 22 Ramadan, les ulémas, les négociants et les notables du Caire demandèrent à Moustapha pacha la permission d'aller saluer le grand vizir à Belbeis. Moustapha pacha ayant obtenu l'autorisation du grand vizir, ils allèrent se faire également autoriser par le général Kléber, puis ils se mirent en route. A leur arrivée, ils se rendirent chez Nassouh pacha qui était déjà nommé gouverneur de l'Egypte, ils le saluèrent et passèrent la nuit chez lui. Quand, le lendemain, ils furent admis en présence du grand vizir, celui-ci leur demanda leurs noms ainsi que les noms des principaux personnages chrétiens, puis il les revêtit de robes d'honneur. En sortant de chez le grand vizir, ils allèrent visiter dans leur camp les principaux officiers de sa suite ainsi que les mamlouks égyptiens. Ils revinrent ensuite au Caire revêtus de leurs habits d'honneur et ayant avec eux le cadi de l'armée qui portait une capote noire.

Peu de temps après, Nassouh pacha et les mamlouks se transportèrent à Khanka puis à Matariah.

A la même date, arriva Derwich pacha, le gouverneur de la Haute-Egypte. Il s'établit à Cheikh-Kamar, hors du Caire. Après s'y être arrêté pendant quelques jours, il prit le chemin de la Haute-Egypte avec une suite de cent personnes environ.

Une autre partie de l'armée fut envoyée à Suez, à Damiette et à Mansourah. De là ces troupes se répandirent dans le pays et rentrèrent au Caire par petits groupes.

Mois de Chawal.

Le 7, survint une querelle entre soldats français et turcs. Un soldat français ayant péri dans la lutte, la terreur se répandit parmi le peuple, toutes les boutiques furent fermées et les troupes turques se retranchèrent aux environs de Djamaliah. Il y eut ensuite entre les Turcs et les Français un combat dans lequel quelques soldats des deux partis perdirent la vie. La lutte menaçait de devenir générale, mais la nuit vint bientôt suspendre le combat. Des deux côtés, on passa la nuit en se préparant à la guerre pour le lendemain. Cependant les officiers supérieurs parvinrent à contenir les troupes. Ils firent disparaître les retranchements.

Moustapha pacha fit arrêter et exécuter six soldats, auteurs de l'incident, et envoya leurs corps au général en chef de l'armée française. Celui-ci ne se déclara point satisfait. Il exigea que les troupes turques rentrassent dans leur camp jusqu'à l'expiration du délai convenu, et qu'en attendant, aucun soldat turc ne pût entrer dans la ville sans avoir préalablement déposé ses armes. Moustapha pacha ordonna en conséquence aux soldats turcs qui se trouvaient au Caire d'en sortir immédiatement. Les Français, de leur côté, établirent un corps de garde à la porte de Bab-el-Nasr. A partir de ce jour, tout officier ou soldat turc qui voulait entrer dans la ville devait s'arrêter au corps de garde, y déposer ses armes et faire ensuite son entrée avec un ou deux soldats français. Ceux-ci l'accompagnaient partout où il portait ses pas et le reconduisaient ensuite au corps de garde, où il reprenait ses armes pour continuer son chemin.

Vers le milieu du mois, le général Dugua, gouverneur du Caire, le général Desaix, commandant de la Haute-Egypte, l'intendant Poussielgue et quelques autres officiers français se

rendirent à Alexandrie avec leurs bagages, dans l'intention de s'embarquer. Ayant été contrariés par les Anglais, ils en informèrent immédiatement le général en chef, qui en avisa aussitôt le grand vizir. Celui-ci donna une réponse peu satisfaisante et s'avança le lendemain matin à Khanka. C'était le dernier jour du délai convenu pour l'évacuation de la ville du Caire par les Français et l'entrée du grand vizir. En voyant la tournure que prenaient les choses, les Français demandèrent que ce délai fût prolongé de huit jours, ce qui leur fut accordé.

Nassouh pacha avait transporté son camp à Matariah. Il avait avec lui les mamlouks et une partie de l'armée turque. Quant aux Français, ils employèrent les huit jours à rassembler leurs forces de la Haute et de la Basse-Egypte. Leur camp s'étendait le long du Nil et occupait toute la distance qui existe entre Choubrah et le Vieux-Caire. Ils réoccupèrent ensuite les forteresses, qui, comme nous l'avons dit, étaient restées vides, et travaillèrent avec une activité fiévreuse à y rapporter les engins de guerre et les munitions. Nuit et jour, leurs charettes étaient occupées au transport de l'artillerie, au grand étonnement de la population. Moustapha pacha et ses gens voyaient faire et ne disaient rien. On ne savait qu'en penser. Quelques-uns prétendaient que les Français avaient reçu du grand vizir l'ordre de remettre les forteresses dans leur état primitif; d'autres faisaient des conjectures plus sottes encore.

Le fait est, dit-on, que les Français avaient été avisés par des amis qu'ils avaient dans le camp des Anglais, que ceux-ci s'étaient entendus avec le grand vizir pour les cerner quand ils seraient sur le bord de la mer. La conduite des Anglais, au dernier moment, et celle du grand vizir ne leur laissèrent plus de doute à ce sujet.

Dans leurs négociations avec le grand vizir, les Français avaient eu l'occasion de voir le camp de l'armée turque et de connaître sa force. Ils savaient qu'ils ne pouvaient leur résister;

aussi n'ont-ils pas hésité, à la suite des derniers événements, à prendre leurs mesures pour la guerre. Ils réoccupèrent donc les forteresses et sortirent du côté de Koubbet el Nasr, ne laissant dans la ville que les troupes qui occupaient les forts et quelques soldats dans la maison d'El Alfi et autres maisons de l'Ezbékiah. La plupart des habitants croyaient à leur départ définitif.

Le 20 du mois, Moustapha pacha et Hassan effendi, l'intendant des vivres, furent appelés au camp français, puis conduits à Djizah.

Le 23, avant le jour, le général Kléber se mit en marche contre l'armée turque. Il avait divisé ses troupes en plusieurs corps dont une partie se dirigea vers le camp du grand vizir et l'autre vers celui de Nassouh pacha à Matariah. Nassouh pacha ne put résister longtemps à l'attaque des Français. Au premier choc, il s'enfuit au Caire avec les siens, laissant ses tentes et son artillerie au pouvoir des Français. Ceux-ci pillèrent le camp, encloùèrent les canons et allèrent rejoindre l'autre partie de l'armée au camp de Khanka.

A leur arrivée au camp du grand vizir, les Français lui enjoignirent de partir dans les quatre heures. Le grand vizir ne put que se soumettre à cette injonction; il s'éloigna ayant les Français à dos et laissant la plus grande partie de ses troupes dans les villages où elles s'étaient répandues pour effectuer la rentrée des impôts, lever des subsides et vexer les pauvres.

Au bruit du canon, les habitants du Caire s'agitèrent longtemps ne sachant que penser. Beaucoup de personnes quittèrent ensuite leurs maisons et se retirèrent aux environs de la ville. Là, on massacra quelques Français qui sortaient de la ville en ce moment pour rejoindre l'armée. Une autre bande alla piller le bois et autres denrées qui se trouvaient sur l'emplacement du camp français.

Sayed Omar effendi, chef des chérifs, et Sayed Ahmed el Mahrouki se mirent à la tête des turcs du Khan el Khalili et des Moghrabins de la ville. Ils allèrent occuper les monticules qui se trouvent en dehors de la porte Bab el Nasr. Hussein Aga Chanan, frère d'Ayoub bey, dit le petit, se joignit à eux avec une grande partie de la populace. La plupart de ces gens étaient armés de bâtons, quelques-uns avaient des armes à feu. Plusieurs autres bandes, formées de la lie du peuple, se mirent à parcourir les rues en hurlant et en chantant toute espèce de sottises. Une partie de cette foule sortit de la ville en cet état.

Avant midi, quelques soldats égyptiens, dont quelques blessés, entrèrent dans la ville. Tout le monde voulait les interroger sur ce qui se passait, mais ils ne purent satisfaire la curiosité publique, car eux-mêmes n'en savaient pas grand'chose.

Dans l'après-midi, vers dix heures, une grande partie de la population rentra dans la ville suivie d'Ibrahim bey. Bientôt après, entra une autre bande suivie de Selim Aga, puis une troisième suivie de Othman Aga Katkhoda (lieutenant de l'empire). Enfin arriva Nassouh pacha avec une partie considérable de l'armée turque. Il était accompagné de Sayed Omar, chef des chérifs, Seyed Ahmed el Mahrouki, Hassan bey el Djeddawi, Othman bey el Mouradi, Othman bey el Achcar, Othman bey el Charkaoui, Othman Aga el Khazendar, Ibrahim el Sennari, lieutenant de Mourad bey. Tous ces officiers étaient suivis de leurs mamlouks et de leurs gens. Ils entrèrent par la porte d'El Nasr et d'El Fetouh et s'avancèrent dans le quartier de Djemaliah. A leur arrivée à l'okelle de Zulfikar, Nassouh pacha, s'adressant à la foule, donna l'ordre de massacrer les chrétiens. Aussitôt qu'elle eut entendu cet ordre la foule s'agita, poussa des cris et se mit à parcourir les rues en massacrant tous les chrétiens coptes ou syriens qui se trouvaient sur son passage.

Une bande se détacha de la foule et alla attaquer dans leurs quartiers les chrétiens habitant Bein el Sourein, Bab el

Châriah et le Mouski. Cette bande pénétrait dans les maisons, les saccageait et faisait prisonniers tous les chrétiens qu'elle y trouvait, sans distinction d'âge ni de sexe. Beaucoup de musulmans habitant dans les quartiers chrétiens furent également maltraités.

Les chrétiens, se voyant poursuivis, prirent immédiatement leurs mesures pour la défense. Chacun d'eux réunit chez lui autant qu'il pût de soldats français et de Grecs et se défendit énergiquement. Déjà, dans l'éventualité de pareils faits, plusieurs d'entre eux avaient pris leurs mesures d'avance et s'étaient pourvus d'armes et de munitions. Un véritable combat s'engagea donc entre eux et leurs adversaires. Ceux-là, du haut de leurs maisons, tiraient sur la foule et les soldats qui encombraient les rues, et ceux-ci tiraient également de la rue, forçaient les portes ou escaladaient les murs.

Nassouh pacha, passa la nuit à Djamaliah, dans l'okelle de Zulfikar, ayant avec lui Othman Katkhoda, une partie de l'armée, Ibrahim bey et quelques sandjacs et kachefs égyptiens avec leurs gens.

Le lendemain matin, on envoya chercher trois canons du camp de Matariah et on les fit déclouer. Ensuite Nassef pacha, la taille serrée d'une ceinture et les manches relevées, fit traîner devant lui les canons et se dirigea à pied avec les mamlouks du côté de l'Ezbékiah. Arrivé à ce quartier, il braqua ses canons sur la maison d'El Alfi et ouvrit le feu. Le soldats français qui s'y trouvaient répondirent par une vive fusillade et par des coups de canon. Le combat dura jusqu'au soir.

Dans cette journée, les habitants du Caire et les soldats turcs qui se trouvaient dans la ville élevèrent des retranchements dans le quartier de l'Ezbékiah et sur tous les points reculés de la ville. Ils travaillèrent en même temps à la réparation de l'enceinte, et fortifièrent la ville autant qu'il était en leur pouvoir. Tout le monde passa la nuit dans les retranchements.

Dans la nuit, les Français qui occupaient les forteresses, se mirent à canonner et à bombarder la ville. Leur feu était spécialement dirigé contre le quartier de Djamaliah, où étaient rassemblés la plupart des habitants.

Considérant qu'ils n'avaient ni artillerie, ni munitions et que tous les forts étaient au pouvoir des Français, les grands et les chefs comprirent qu'ils ne pouvaient résister. Ils résolurent d'abandonner la ville la nuit même. On craignait surtout la famine, qu'un blocus ne pouvait manquer d'amener, eu égard à la nombreuse population de la ville et au manque de vivres. Le peuple ayant eu connaissance de la résolution prise par les grands, accourut de toutes parts pour les accompagner dans leur fuite. Bientôt le quartier de Djamaliah et ses environs furent encombrés de fugitifs et de bêtes de somme chargées d'effets. Cependant les habitants de Khan el Khalili et les Moghrabins du quartier de Ghouriah en ayant été informés, arrivèrent à temps pour empêcher la fuite. Ils furent secondés par le corps des jannissaires. Après avoir fait des reproches à ceux qui voulaient abandonner la ville, ils firent fermer la porte d'El Nasr et retinrent les chevaux des chefs mamlouks, qu'ils enfermèrent dans la maison du cadi et dans les okelles.

Cette nuit fut une des plus pénibles et des plus agitées. La plupart des habitants se couchèrent sur les estrades des boutiques; quelques notables trouvèrent place chez des amis dans le quartier de Djamaliah, mais bien d'autres durent passer la nuit dans les rues.

Le samedi matin, tout le monde était prêt pour le combat. Les troupes, ainsi que les mamlouks et la foule du peuple, se portèrent au quartier de l'Ezbékiah et occupèrent les retranchements ou les maisons inhabitées. Indépendamment des trois canons qu'on avait amenés de Matariah, on s'en était procuré plusieurs autres qui étaient enfouis chez des chefs mamlouks et on les dirigea contre la maison du général en chef. A défaut

de boulets et de bombes, on se servait de poids à peser en fer ou de pierres.

Othman Katkhoda, le lieutenant, était resté à l'okelle de Zulfikar à Djemaliah. Tout individu qui faisait un captif, juif ou chrétien, français ou indigène, le conduisait auprès de lui et en recevait une rétribution. Othman Katkhoda faisait emprisonner le captif et attendait que son identité fut suffisamment établie, et très souvent il le faisait exécuter injustement sans procéder à aucune enquête. On avait également droit à une rétribution pour chaque chrétien dont on portait la tête au Katkhoda ou à Nassouh pacha.

Peu de jours après, on ferma les portes de Karafa et de Barkiah ainsi que toutes les autres portes éloignées, et on éleva de nouveaux retranchements. Le peuple redoublait de vigilance et d'activité. Le chefs prirent chacun une position sur un point déterminé.

Nassef pacha avec Ibrahim bey et une partie des mamlouks et des troupes turques étaient à l'Ezbékiah aux environs de Bab el Hawa, à El Ataba El Zarca et sur la place de la mosquée d'Ezbek.

Othman bey El Achkar était à la porte de Louk et aux environs des tanneries.

Othman bey Tobbal, aux retranchements du Mahdjar.

Mohammed bey El Mabdoul, à Cheikh Rihan.

Mohammed Kachef Ayoub, à Nasryah, avec les gens des deux Ayoub bey, le grand et le petit.

Moustapha bey El Kebir, à Kanater el Sebah.

Soleiman Kachef El Mahmoudi, à Souk el Selah.

Les retranchements des portes de Nasr, de Hadid et de Karafa étaient occupés par un détachement de janissaires et par les habitants des quartiers de Karafa, de Husseiniah et d'Otout.

Enfin, à la porte de Barkiah, connue aujourd'hui sous le nom de porte de Gharib, se trouvaient les habitants de Khan el Khalili el de Djamaliah.

En outre, tous les habitants des quartiers éloignés vinrent se joindre aux troupes des divers postes. Chacun s'était rendu au poste le plus proche de son habitation, de sorte que toute la population du Caire se trouva aux portes de la ville aux retranchements ou aux remparts.

Une partie des troupes turques, auxquelles se joignirent un certain nombre d'habitants armés, formèrent un corps de réserve chargé de porter secours aux divers postes en cas d'appel, ce corps prit position à Djamaliah.

Tout ce monde passait la nuit et le jour aux retranchements ; seuls les impotents et les poltrons étaient restés dans la ville.

Othman Katkhoda établit une poudrière dans la maison du Cadi Aga, au quartier de Kourounfeche. Il créa, en même temps, un atelier pour la fonte des canons et la fabrication des boulets et des bombes, et y fit venir tous les artisans aptes à ce travail, armuriers, forgerons, charretiers, fondeurs menuisiers. On y travaillait également à la réparation des vieux canons qui étaient enfouis chez les grands et à la fabrication des roues, des charrettes et autres accessoires. Cet atelier fut installé dans la maison du Cadi et au Khan avoisinant, ainsi que sur la place qui se trouve à proximité de cette maison, du côté du mausolée El Husseini. Othman Katkhoda y fit régner la plus grande activité ; il ne ménageait pas l'argent.

En outre, on envoya chercher les uns après les autres, tous les canons qui étaient restés au camp de Matariah. A l'entrée de chaque canon, une foule nombreuse composée de gamins et de tout ce qu'il y a de plus vil dans le peuple l'accompagnait dans sa marche, en faisant entendre des cris et des hurlements et en répétant les mots « Victoire au Sultan, à bas les infidèles » ou autres phrases de ce genre.

Mohammed bey El Alfi arriva le lendemain et se retrancha avec ses gens et ses mamlouks aux environs de Soueika, du côté de la rue d'Abd-el-Hack et de la ruelle de Beidak. Ce

chef fit preuve, lui et ses mamlouks, de beaucoup de valeur. Ses kachefs se distinguèrent également par leur bravoure, notamment le nommé Ismaïl Kachef, connu généralement sous le surnom d'Abou-Kateya. Cet officier continua à se battre et à avancer jusqu'à ce qu'il se fût emparé du quai de Khachab et qu'il eût occupé la maison d'Ahmed Aga Choueikar et celle de Mourad bey, appartenant autrefois à Hassan bey El Ezbekaoui.

Hassan bey El Djeddaoui s'était retranché aux environs d'El Rouêi. Cet émir fit également preuve de beaucoup de courage et d'activité, et plus d'une fois il quitta ses retranchements pour courir au secours d'un autre poste.

A cette date, parut au Caire un Moghrabin que l'on disait être celui qui avait fait la guerre aux Français dans la province de Béhéra. Il se mit à la tête d'une foule de Moghrabins habitant la ville ou venus du Hedjaz avec le cheikh El Ghilani dont nous avons déjà raconté l'aventure. Ce Moghrabin se conduisit d'une façon abominable et fut presque toujours la cause principale des pillage et des massacres qui eurent lieu à cette époque. Il mettait ses espions à la recherche des habitations où se trouvaient des Français ou des chrétiens, indigènes inoffensifs, et chaque fois qu'il faisait une découverte, il se mettait à la tête d'une foule, du peuple et de quelques troupes et allait attaquer la retraite dénoncée. Bientôt les portes étaient enfoncées les hommes massacrés, les femmes conduites en captivité, après avoir été dépouillées de leurs bijoux et même de leurs habits, et la maison livrée au pillage. A plus d'un enfant on trancha la tête pour enlever plus facilement l'or de sa coiffure.

Le cheikh Khalil el Bakri ayant été accusé d'entretenir des relations d'amitié avec les Français et de leur envoyer des vivres, fut attaqué chez lui par la populace à laquelle s'étaient joints quelques soldats. On pilla sa maison et on le conduisit à Djemaliah avec ses enfants et son harem, la tête et les pieds

nus. Il fut accablé d'outrages et d'insultes. Othman Katkhoda en fut vivement affligé ; il tâcha de le consoler et de calmer sa douleur, il lui promit protection et le confia, lui et sa famille, aux soins de Sidi Ahmed Mahmoud Moharram, négociant de la ville, chez lequelle il demeura jusqu'àla fin des événements.

Seyed Ahmed el Mahrouki, avec le reste des négociants et tous les habitants aisés de la ville, prirent sur eux l'administration des vivres et la charge des dépenses ; tous les habitants firent des sacrifices pour s'entre-aider ; chacun mettait sa personne et ses biens au service commun.

De leur côté les Français occupaient toujours les forteresse et se retranchaient dans leurs maisons ou les maisons voisines appartenant à des Coptes. Jusqu'alors les portes de Foutouh et d'Adawi étaient restées ouvertes, et chaque matin les habitants des villages voisins du Caire se présentaient au marché avec des denrées, de la paille, du fromage, du lait, du beurre, des moutons et toute espèce de vivres. Cependant tout le monde ignorait ce qu'était devenue l'armée française et les nouvelles les plus contradictoires circulaient sur son compte.

Le grand vizir, en s'éloignant avec son armée, avaint laissé une partie de ses troupes à Bilbeis. Othman bey Hassan et Selim bey Abou Diab s'y étaient également rendus avec leurs mamlouks mais les Français ayant attaqué la place, ils l'abandonnèrent avec Aly pacha El Tarabouloussi et quelques officiers des Odjaks pour aller rejoindre l'armée du grand vizir. Les troupes abandonnées à Bilbeis, voyant la place cernée de tous côtés par l'armée française, demandèrent et obtinrent de sortir sans armes. Ces soldats errèrent dans les villages presque nus, vivant d'aumônes et dormant dans les mosquées ruinées. Ils moururent pour la plupart de froid et de faim.

Othman bey et ses compagnons rejoignirent l'armée turque à Salhiah. Ils reprochèrent sa fuite au grand vizir. Celui-ci s'excusa de ce que, se reposant sur le traité conclu avec les

Français, il avait laissé sa grosse artillerie à El Ariche avec la plus grande partie des munitions de guerre. Il ne croyait pas, ajouta-t-il, que les Français auraient vent de l'accord secret intervenu entre lui et les Anglais à leur égard.

Othman bey le pria de lui confierles troupes pour les conduire au combat, tandis que S. A. attendrait à Salahiah l'issue des affaires; mais, malgré les promesses du grand vizir, les soldats refusèrent de marcher. Cependant, à force de libéralités, un millier de soldats finirent par se décider. Ils revinrent donc sur leurs pas, rassemblèrent sous leur drapeau les soldats dispersés dans les villages et ils se dirigèrent du côté des Français. Pendant qu'ils étaient campés dans un vallon près de Koreïn, ils apprirent qu'un petit détachement de l'armée française, avec le général en chef, était aux prises à quelques distance de là avec les habitants du pays. Ceux-ci, encouragés par le voisinage des troupes turques et voyant les Français en petit nombre, les avaient attaqués à coups de pierres et de bâton. Un coup avait cassé la selle du général en chef; son drogman avait été renversé de cheval. A cette nouvelle, les Turcs se portèrent sur le champ de bataille, mais, de leur côté, les Français avaient reçu des secours. On se battit jusqu'à la nuit. A la faveur de l'obscurité les troupes françaises cernèrent les musulmans de tous côtés. Le lendemain ces derniers, se voyant ainsi entourés, rangèrent l'infanterie derrière la cavalerie et passèrent à travers l'armée française en perdant beaucoup de monde. A leur arrivée à Salhiah, le grand vizir passa en Syrie.

Quant à Mourad bey, il avait son camp, avant les derniers événement, dans le voisinage de la montagne. Dès que les troupes françaises eurent attaqué le camp de Matariah, il se retira avec ses troupes au village de Deirel Tin, où il demeura dans la neutralité, conservant ainsi ses bons rapports avec les Français.

Le pacha et les chefs mamlouks qui s'étaient réfugiés au

Caire n'ignoraient pas ces nouvelles, mais ils en répandaient de tout opposées afin de soutenir le moral du peuple et d'entretenir son courage pour le combat. Le pacha faisait croire au public qu'il entretenait une correspondance suivie avec le grand vizir et qu'il lui avait demandé du secours. De temps en temps il faisait faire de fausses lettres annonçant que le grand vizir poursuivait la guerre contre les Français avec le plus grand acharnement ; que sous peu il les aurait exterminés et qu'il paraîtrait au Caire avec son armée pour compléter sa victoire et renverser les forteresses sur la tête des Français qui s'y trouvaient encore ; qu'il s'occuperait ensuite de l'organisation du pays et de tout ce qui pourrait assurer le bien-être du peuple.

On proclamait ces nouvelles en turc et en arabe, en faisant appel à la patience des habitants et en stimulant leur ardeur pour le combat.

Le peuple ajoutait foi à ces nouvelles et se berçait de l'espoir du secours promis.

Cependant un détachement de l'armée française arriva au Caire pour renforcer la garnison. Une partie de ces troupes s'arrêta en dehors de la porte de Nasr et de celle de Husseiniah et pilla la mosquée de Demerdache, le mausolée de Ghouri, le Manial et autres monuments.

Peu de temps après un corps d'Albanais, que le grand vizir avait envoyés dans les villages pour la perception des subsides, arriva devant les portes de la ville. Les Français qui occupaient les monticules de la banlieue essayèrent de leur fermer le passage, mais ils ne purent y arriver.

L'apparition de ces Albanais, qui étaient au nombre de cinq cents environ, causa la joie la plus vive chez les habitants. On en profita pour faire dire au peuple qu'ils avaient été envoyés comme secours, et que bientôt devait arriver un corps de vingt mille hommes sous le commandement d'un officier supérieur.

Sur ces entrefaites, le faubourg de Boulaq se souleva en entier

à l'instigation de Hadj Moustapha el Bachtili et de ses pareils. On commença par piller les tentes et autres effets que les Français avaient laissés dans leur camps sur le bord du Nil. Quelques soldats préposés à la garde du camp furent massacrés. Les insurgés se portèrent ensuite aux magasins des Français, qu'ils livrèrent au pillage, puis ils firent des retranchements tout autour du faubourg. Ils pillèrent également les maisons des chrétiens, coptes ou syriens et massacrèrent quelques personnes.

Quant au général Kléber, il avait poursuivi le grand vizir jusqu'au delà de Salhiah. Quand il eut acquis la certitude que ce dernier avait quitté le pays, il laissa une garnison à Salhiah à Korein et à Bilbeis et revint au Caire. Il avait déjà appris l'entrée dans cette ville de Nassef pacha avec les chefs mamlouks et la révolte de la population. Son arrivée eut lieu huit jours après la révolte ; il s'arrêta dans sa maison de l'Ezbékiah et fit immédiatement bloquer le Caire et Boulaq. L'armée française entoura ces deux villes de tous côtés ainsi qu'un bracelet entoure un bras. A partir de ce moment toute communication avec l'extérieur devint impossible, encore moins l'introduction des vivres. Les chrétiens syriens et copthes qui se trouvaient dans la ville sortaient avec leurs familles par-dessus les murailles et allaient se réfugier auprès des Français.

Depuis lors, la guerre fut poussée avec la plus grande activité. De tous les forts ainsi que du sommet des monticules voisins du Caire, les boulets et les bombes ne cessaient pas un seul instant de pleuvoir sur la ville. D'un autre côté, les habitants eurent à souffrir du manque des vivres. Dans les premiers jours, les denrées étaient devenues fort rares et très chères, mais bientôt on n'en trouva plus sur le marché. Les vendeurs de pain et d'autres comestibles cessèrent également de se montrer ; les soldats qui se trouvaient dans la ville pillaient tout ce qu'ils trouvaient. On souffrait, en outre, du manque d'eau, car on ne pouvait arriver jusqu'au Nil, et l'eau des puits et des citernes

était devenue très rare. On en vendait l'outre à plus de soixante paras.

Cependant les négociants avec les notables et les gens aisés se chargèrent de la nourriture des troupes. Chaque quartier devait subvenir aux besoin du poste voisin. Le cheikh El Sadat eut pour sa part le poste de Kanater el Sebah occupé par Moustapha bey et ses hommes.

Les principaux personnages coptes, tel que Djerdjès el Djohari, Faltaos et Nialti, se voyant cernés dans leurs maisons, sollicitèrent la protection du pacha et surent gagner ses bonnes grâces en participant aux dépenses.

Quant à Jacob, il s'était sérieusement fortifié dans sa maison située dans la rue El Nassé. Ayant chez lui plusieurs soldats, il soutint jusqu'au bout un siège acharné. Son adversaire le plus terrible était Hassan bey El Djeddaoui.

Moustapha Aga, l'officier des moustafizan, ayant été accusé d'être l'ami des Français et d'avoir donné asile chez lui à quelques-uns de leurs soldats, sa maison située dans la rue d'El Hadjar fut envahie par les troupes. On y trouva, en effet, quelques soldats français qui se défendirent énergiquement et réussirent, tout en se battant, à se sauver à Nasseriah. Moustapha Aga fut arrêté et conduit auprès d'Othman Katkhoda. Celui-ci le remit au corps des janissaires, qui l'étranglèrent la nuit dans l'okelle de Bab el Nasr et jetèrent son cadavre sur un tas de fumier en dehors de la ville.

Moustapha Aga eut pour successeur Chahin Kachef, qui avait sa maison dans le quartier de Khorounfeche. Celui-ci, dès son entrée en fonction, défendit à qui que ce fût de rester dans les maisons. Les contrevenants étaient maltraités par lui et battus de verges. Tous les habitants, même les notables de la ville et les chefs mamlouks, devaient se coucher dans les rues.

Cependant les bêtes de somme crevaient de faim, les fèves, l'orge et la paille faisant complètement défaut. L'âne ou le mu-

let qui se vendait auparavant trente talaris ne trouvait plus d'acheteur à un seul talari, ni même à un prix inférieur, et la situation allait toujours en s'aggravant.

Les assiégés dirigèrent leurs forces du côté du quai d'El Khachab, où ils soutinrent un combat terrible contre les Français. Toutes les maisons qui se trouvaient entre les deux camps furent réduites en cendres par le feu de l'artillerie.

Nous avons déjà dit qu'Ismaïl Kachef s'était fortifié dans la maison d'Ahmed Aga Choucikar. Or les Français y avaient établi une mine. Cette mine ayant pris feu, la maison sauta et tous ceux qui s'y trouvaient, entre autres Ismaïl Kachef, périrent par le feu. Toutes les belles maisons voisines et les kiosques donnant sur le bassin furent également détruits.

Parmi les constructions qui devinrent la proie du feu dans cette mémorable journée on doit citer:

Toutes les maisons situées entre la mosquée d'Othman Katkhoda et le quai d'El Khachab.

Tout le quartier d'El Saket jusqu'à la place de l'Ezbékiah, en face de la maison d'El Alfi occupée par le général en chef.

Le quartier d'El Faouala.

Celui d'El Roueï jusqu'au quartier des Chrétiens.

Tous ces quartiers élégants devinrent des monceaux de ruines. On n'y reconnaissait plus les beaux lieux décrits par notre ami l'illustre savant Cheikh Hassan el Attar.

Voici comment ce poète s'était exprimé:

Le bassin de l'Ezbékiah contient les habitations des grands et des chefs. Entourés de bosquets épais et ombrageux, leurs palais blancs semblaient être des corps d'argent habillés de soie verte. La nuit, une quantité innombrable de flambeaux éclairent ce charmant séjour dont la beauté réjouit le cœur et enivre comme le vin. Que de jours et de nuits de bonheur n'ai-je pas passé dans ce paradis? Ces beaux moments sont dans le chapelet de mes jours comme des perles sans pareilles. Que de fois je me suis oublié pendant des heures entières à contempler, sur le miroir des eaux, le visage éclatant de la lune et les flots argentins dont l'inondait sa

lumière. Je regardais le doux zéphir caresser sa surface et soulever des vagues qui, se succédant en forme de sabres, allaient se briser contre le rivage. Les oiseaux qui gazouillaient sur les branches des arbres me réjouissaient l'âme et semblaient promettre aux habitants de cet heureux séjour un bonheur éternel.

A cette description, Cheikh Hassan el Attar ajoute les vers suivants :

Je chante les beaux jours de ma vie qui se sont écoulés à l'Ezbékiah, heureux moments de félicité et de plaisir.
Là on voit les bateaux flotter sur les eaux comme des étoiles dans la voute céleste.
De magnifiques habitations forment un cercle autour du bassin et servent de cadres à autant de lunes de beauté.
Palais ombragés d'arbres verts sur lesquels la tendre colombe fait entendre son chant.
L'eau se couvrant de bulles sous les souffle du zéphir, affecte la forme d'une cotte de mailles argentée.
Et les feuilles de rose flottantes à sa surface semblent être autant de blessures saignantes.
Les bosquets de ces lieux servent de promenade aux gazelles turques ainsi que de repaire aux lions (de combat).
Les compagnons de joie y trouvent un bonheur que ramène chaque matin. Là on est à l'abri des épreuves du sort.
Le soir, en sortant du cercle des coupes et des flacons, on se sent l'esprit troublé.
C'est dans ces lieux de joie et de plaisir que les amis se rencontrent ou se quittent.

Nous avons raconté comment la main du temps a changé ces superbes palais en un amas de ruines, et comment la sombre solitude y a succédé à la gaieté et au mouvement. Les habitants de ces lieux avaient abusé de leur pouvoir, et telle a toujours été la conséquence de l'iniquité.

Les assiégés envoyèrent inviter Mourad bey à venir se joindre à eux ou bien à leur envoyer les chefs mamlouks et les troupes qu'il avait auprès de lui. Mourad bey refusa en alléguant qu'il

veillait à la défense de l'endroit où il se trouvait. On le pria alors de prendre des nouvelles sur le compte du grand vizir. Mourad bey fit répondre qu'il avait envoyé, depuis dix jours, un émissaire à cet effet, mais que jusqu'à présent il n'avait reçu aucune nouvelle. A cette réponse il ajoutait le conseil aux assiégés de traiter avec les Français, leur affirmant que ceux-ci ne leur feraient aucun mal. Cette proposition provoqua la colère de Hassan bey El Djeddaoui, d'Othman bey El Achkar et de plusieurs autres chefs. Pourquoi quitterions nous la ville, disaient-ils, quand nous y sommes les maîtres?

Sur la proposition d'Ibrahim bey, on renvoya Othman bey El Bardissi accompagné d'Othman bey El Achkar, afin que ce dernier pu conférer avec Mourad bey et lui exposer tout ce qu'on avait à lui dire. A son retour au Caire, Othman bey El Achkar n'était plus le même. Loin de mettre Mourad bey dans ses vues, il s'était lui-même rallié à l'opinion de ce chef.

Cependant la guerre était toujours poursuivie avec le même acharnement, et la plus grande anxiété régnait parmi les habitants. Nuit et jour les bombes pleuvaient continuellement sur la ville. Chaque moment apportait de nouveaux sinistres et voyait tomber de nouvelles victimes. Tout le monde se trouvait dans les rues, à l'exception des femmes et des enfants qui avaient été logés dans les granges et les caves. Dans leur terreur, ces derniers ne cessaient de pousser des cris de désolation; mais ce qui inquiétait le plus, c'était la famine qui se faisait déjà sentir.

A cette époque, la plupart des habitants se nourrissaient de riz préparé avec du lait ou du miel. C'était la seule nourriture qui se vendait dans les rues.

On exigea des négociants et autres habitants de la ville un subside de cent bourses. Ceux-ci portèrent la somme à la charge du cheikh El Sadat, du cheikh El Saoui et de quelques autres personnages.

A chaque moment les Français attaquaient un point quelconque de la ville et enlevaient quelques retranchements ; mais aussitôt l'alarme donnée, tout le monde se portait sur le point menacé et repoussait l'attaque.

Dans ces fréquents engagements, Hassan bey el Djeddaoui donna les plus grandes preuves de sa valeur et de son courage. Dès qu'un danger menaçait un poste, on était toujours sûr de l'y voir arriver. Affrontant le péril, il était toujours à la tête des combattants, encourageant les siens et par la parole et par l'exemple. Il n'y eut presque aucun engagement dont il ne fût le héros.

Dans cette situation critique, l'Aga et le Waly ressentaient le besoin de faire répéter à chaque instant par des crieurs publics les recommandations relatives à la défense. Sayed Ahmad el Mahrouki, Sayed Omar el Nakib (chef des chérifs) et plusieurs autres notables parcouraient également les rues en encourageant le peuple et en faisant appel à son patriotisme. Des officiers turcs suivis de soldats faisaient aux leurs les mêmes recommandations en langue turque.

Indépendamment du manque de vivres, de l'agitation continuelle, de l'insonnie, de la ruine et du danger de mort qui planait sur la tête de chacun, on avait encore à souffrir de l'insolence du bas peuple et de sa grossièreté vis-à-vis des grands. Cela dura dix jours environ. Pendant ce temps, les Français, par l'entremise d'Othman bey El Bardissi ou de Moustapha Kachef Rustom (tous deux officiers de Mourad bey) ne cessaient de faire des propositions de paix. Ils invitaient les troupes turques à quitter le Caire, menaçant de détruire la ville en cas de refus. Néammoins les assiégés persistaient dans leur entêtement.

Enfin les Français arborèrent un pavillon au millieu du bassin de l'Ezbékiah, suspendirent le bombardement et envoyèrent un parlementaire auprès du pacha, d'Othman Katkhoda et des

chefs mamlouks pour demander que les cheikhs vinssent traiter avec eux. On leur envoya les cheikhs Cherkaoui, Mahdi, Sersi, Fayoumi et autres. Quand ils furent en présence du général en chef, celui-ci, par l'entremise du drogman, commença par leur faire des reproches sur la révolte de la ville. Il leur fit observer que leurs forces ne pouvaient soutenir une guerre contre l'armée française et que le grand vizir avait pris la fuite et ne pouvait revenir avant six mois. Les cheikhs s'excusèrent en rejetant la faute sur Nassef pacha, Othman Katkhoda, Ibrahim bey et autres chefs. Ce sont ceux-ci, dirent-ils, qui ont poussé le peuple à la révolte en lui promettant monts et merveilles, et le peuple dans son ignorance s'est laissé mener par eux.

Après une longue discussion, le général en chef recommanda aux cheikhs de faire comprendre aux Turcs la supériorité de l'armée française et de les décider à quitter la ville pour aller rejoindre le grand vizir. « Faites leur bien comprendre, ajouta-t-il, que leur refus changerait le Caire et Boulaq en un amas de ruines. »

Les cheikhs ayant manifesté l'appréhension de voir l'armée française châtier le peuple après le départ des troupes turques, le général leur dit : « J'accorde aux habitants une amnistie pleine et entière. Le pacha et le katkhoda sortiront du Caire avec les troupes turques et iront rejoindre l'armée impériale, et je me charge de leur fournir les frais de route. Les mamlouks d'Egypte qui se trouvent dans leur camp, sont libres de rester dans le pays ou de le quitter. Quant aux blessés nous nous chargeons de les soigner jusqu'à leur complète guérison, après quoi, ils auront le choix de rester au Caire ou de suivre leur armée. En tout cas, les habitants n'ont rien à redouter; ils sont notre peuple. »

Les cheikhs donnèrent leur adhésion à ces propositions, mais quand, de retour au camp, ils les eurent communiquées au Katkhoda, ils furent insultés et maltraités par les janissaires

et par la populace. Charkaoui et Sersi ont même été frappés et leurs turbans furent jetés par terre. « Ce sont des renégats français, disait-on, qui cherchent à abaisser les musulmans et à les avilir. Ils ont dû se laisser gagner par l'argent. » D'autres disaient: « Si les chrétiens maudits ne se voyaient pas à bout de munitions et ne sentaient pas leur faiblesse, ils n'auraient point ouvert des négociations de paix. » Tout le bas peuple insultait les cheikhs et demandait la guerre; mais le Moghrabin dont nous avons déjà parlé criait plus fort que tout le monde. Il s'attribuait une importance à laquelle il n'avait aucun droit, mais quand l'ordre des choses est renversé, il n'est pas étonnant de voir le milan prétendre au royaume des airs. « Je ne ratifie point ces conditions, disait-il, il n'y a pas de paix; que tout le monde soit prêt à la guerre ; je trancherai la tête à quiconque pourrait hésiter. »

Cet homme avait tout intérêt à voir durer cet état de choses, car, dans ces moments de trouble, il se voyait l'égal des chefs, ayant une suite, et des gens répondaient à son appel. D'un autre côté, il n'avait rien à perdre, au contraire l'insurrection lui fournissait le moyen de piller et de s'enrichir. Sa nourriture était du reste à la charge des habitants, encore ne se nourrissait-il que de mets délicats. Sous prétexte de jeûne, il exigeait des poulets pour son déjeuner. On était obligé de lui en trouver, malgré la rareté des vivres et bien que tout le monde fût condamné à la plus misérable des nourritures. Avec cela, il n'était bon à rien, car aussitôt qu'une attaque était annoncée sur le point où il se trouvait, il avait hâte de quitter son poste pour se porter dans un autre quartier. Or, pour cet homme, la paix c'était l'arrêt de sa déchéance et de sa rentrée dans l'oubli. L'écume que l'orage soulève ne peut que disparaître avec le calme. Le Moghrabin le comprenait fort bien, aussi protestait-il plus haut que tout le monde contrela paix, et le peuple, dans son aveuglement, le suivait. Ainsi cet homme, pour servir ses

intérêts personnels, attira-t-il sur la ville du Caire les plus grands malheurs.

Au moment où le peuple maltraitait Charkaoui, Sersi et leurs compagnons, le cheikh El Sadat se trouvait dans la maison du cheikh El Saroui. Voyant l'agitation de la populace, et craignant de se voir maltraité lui-même, il traversa la foule précédé par un crieur qui, semblant agir par ses ordres, appelait le peuple au retranchements.

Cependant les Français attendaient le résultat de la mission des cheikhs, mais sans donner aucune réponse, les assiégés rouvrirent le feu. Néamnoins les Français envoyèrent demander une réponse au pacha et au katkhoda. Ceux-ci leur firent dire que les troupes refusaient toute proposition de paix et qu'ils ne pouvaient leur faire entendre raison. A cela les Français répondirent par écrit qu'ils ne concevaient pas des troupes n'obéissant pas à leur chef.

Les habitants de Boulaq avaient également persisté dans leur entêtement, malgré les propositions et les menaces réitérées de l'armée assiégeante. Après quatre sommations suivies de quatre refus, les Français envoyèrent un officier de cavalerie tenant à la main un billet du général en chef et criant : Amnistie, amnistie. On le fit descendre de cheval et on l'assassina. Alors des deux côtés la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais. Les Français avaient épuisé tous les moyens de conciliation, et le peuple était persuadé que ceux-ci ne désiraient la paix que parce qu'ils avaient conscience de leur faiblesse. En outre, les asiégés attendaient toujours l'arrivé du grand vizir. Sur la proposition d'El Alfi, Othman Katkhoda fit illuminer les croissants des minarets et y fit arborer des pavillons afin que l'armée venant à leur secours pût comprendre, en apercevant ce signal, que les musulmans étaient victorieux et maître de la ville. Or ce fait fut pour beaucoup dans la décision prise par les habitants de Boulaq en faveur de la guerre, car ces derniers crurent y voir le signal de la victoire des habitants du Caire.

De part et d'autre on se battait donc avec acharnement: Cela dura jusqu'au 22 du mois, jour correspondant au 10 du mois cophte de Barmouda et au 6 avril vieux style. C'était un jeudi ; des nuages épais couvrirent la face du ciel, puis le tonnerre éclata et fut bientôt suivie d'une pluie torrentielle. L'eau coula en ruisseaux et changea les rues en d'immenses bourbiers.

Pendant qu'on s'occupait à nettoyer les rues, les Français attaquèrent le Caire et Boulaq sur tous les points à la fois. L'occasion leur était favorable, car, d'un côté, l'extérieur de la ville, où se trouvaient leurs troupes, n'était pas aussi fangeux que la ville même. D'un autre côté, leur costume était plus léger que celui des musulmans et leurs armes d'un système différent.

L'attaque la plus sérieuse fut dirigée du côté de la porte d'El Hadid, de Kom el Ariche, du bassin d'El Ratli, du pont d'El Hadjeb et des quartiers de Husseniah et de Romeilah. Une partie des soldats français étaient pourvus de mèches imprégnées l'huile et de goudron et portaient autour du cou des appareils contenant une composition de naphite avec un liquide dont la flamme gagnait plus de force au contact de l'eau. Ceux-ci, précédés de canons à roues, avançaient dans la ville en communiquant le feu aux portes des boutiques, aux toits et aux fenêtres des maisons. Derrière eux venait un corps de soldats qui faisait une fusillade continuelle. Les forts de la mosquée d'El Zaher et du pont Limoun faisaient pleuvoir en même temps sur les assiégés une grêle de bombes et de boulets.

L'Aga et la plupart des chefs concentrèrent leurs forces sur les points les plus menacés et luttèrent courageusement contre les assaillants ; mais, malgré toute l'énergie qu'ils déployèrent en cette circonstance, les Français gagnaient du terrain et propagaient l'incendie à mesure qu'ils s'avançaient. Les personnes que la flamme enveloppait dans son cercle périssaient par le feu. Les femmes et les enfants effrayés sautaient par-dessus les

murs et mêlaient leurs cris confus au grondement du tonnerre et de l'artillerie. La pluie avait recommencé dans la journée et dura une partie de la nuit.

Cependant Othman bey el Achkar, Othman bey el Bardissi et Moustapha Kachef Rustem poursuivaient leurs démarches pacifiques entre les deux partis.

L'assaut de Boulaq fut donné d'après la même tactique. Les habitants se battirent vaillamment, ils se précipitaient au milieu du feu et de la flamme, mais la victoire resta aux Français. Le vendredi, 23 du mois, ceux-ci se rendirent maîtres du faubourg qu'ils livrèrent au pillage. Un grand nombre d'habitants furent massacrés ou périrent par le feu.

Le récit du désastre de Boulaq pourrait blanchir les cheveux. Les rues, après l'assaut, étaient jonchées de cadavres et les maisons transformées en monceaux de ruines et de cendres, notamment les belles maisons qui encadraient le bord du Nil et toutes les maisons éloignées du centre.

Lorsque les assiégés, se voyant battus, se dispersèrent, un grand nombre d'entre eux se sauvèrent du côté sud, mais les Français gardèrent aussitôt toutes les issues et empêchèrent le peuple de sortir. Ils mirent ensuite la main sur les khans, les okelles, les magasins et toutes sortes de dépôts et firent un butin incalculable. Les maisons devinrent également leur propriété avec tout ce qu'elles contenaient, voire même les femmes les filles et les enfants. Aux personnes qu'on trouvait paisibles dans leurs maisons et chez lesquelles on ne découvrit pas d'armes, on laissait la vie, mais on pillait leurs biens et même les habits qu'elles portaient, de sorte que tous les habitants de Boulaq qui n'avaient pas pris part à la guerre, notables ou simples particuliers, se trouvèrent, le lendemain de l'assaut, dans la dernière misère, n'ayant pas de quoi couvrir leur nudité. Seul, Mohammed el Tawil ne fut pas éprouvé, car il avait écrit aux Français, à l'insu des habitants, pour demander une

sauvegarde, et au moment de l'attaque, il s'était retiré auprès d'eux.

Le Hadj el Bachtili, qui s'était caché, fut dénoncé et arrêté. On arrêta également son lieutenant avec les autres chefs. Ceux-ci furent emprisonnés dans la maison du général en chef et gardés rigoureusement. On ne leur permettait même pas de sortir pour satisfaire certains besoins naturels. Néanmoins, le troisième jour de leur arrestation, ils furent rendus à la liberté.

Quant à Bachtili, un autre sort l'attendait. Pendant le siège, ce chef avait adressé à Othman Katkhoda une lettre ainsi conçue : «Le chien nous à fait des propositions de paix, mais nous les avons rejetées ? » Cette lettre étant tombée entre les mains du général en chef, celui-ci s'en trouva offensé, donna l'assaut à Boulaq, s'en rendit maître et fit arrêter Bachtili. En outre, les gens de ce dernier rejetèrent sur lui la responsabilité des troubles auxquels ils avaient pris part. En conséquence, il leur fut livré avec ordre de le promener dans toutes les rues et de le tuer ensuite de leurs propres mains. Bachtili fut donc assommé à coup de bâton.

On organisa ensuite un divan pour juger les affaires. Neuf personnes choisies parmi les notables de Boulaq y prirent place.

Deux jours après on exigea des habitants une somme de deux cent mille talaris à titre d'amende.

Le Caire résistait toujours, mais ses défenseurs étaient à la dernière extrémité. Depuis le commencement de l'attaque le peuple n'avait pu trouver aucun moment de repos. Il avait à lutter continuellement contre les Français, l'incendie et la faim. La famine avait étendu ses ravages des bêtes de somme aux pauvres. D'un autre côté, les soldats turcs molestaient les habitants et enlevaient de force tout ce qu'ils trouvaient entre

leurs mains, de sorte qu'on finit de regretter la domination française.

Aussi les musulmans faiblissaient de jour en jour et perdaient du terrain, tandis qu'au contraire les Français gagnaient plus de force et avançaient continuellement. Cela dura jusqu'au 26 du mois. Enfin, l'armée française pénétra dans le cœur de la ville du côté de la porte d'El Hadid, du monticule d'Abou el Riche et du pont d'El Hadjeb. Après avoir enlevé les retranchements sur leur passage, les assaillants s'avancèrent jusqu'au quartier de Bab el Chariah portant partout le feu et la destruction. Chahin Aga, qui se trouvait sur ce point, ayant été atteint d'un coup de feu, quitta son poste et se retira en arrière. Sa retraite fut le signal de la déroute générale. Dans leur fuite précipitée, les habitants du Caire s'écrasaient les uns les autres.

Après la retraite de Chahin Aga, les Français occupèrent les retranchements d'Abou el Riche et dominèrent les assiégés de toute la hauteur du monticule.

Sur ces entrefaites, un homme, soi-disant émissaire du grand vizir, se présenta avec une lettre qu'il prétendait tenir de Son Altesse. Il racontait qu'il avait laissé l'armée impériale à Salhiah, en ajoutant qu'elle serait au Caire dans deux ou trois jours. Au sujet de son entrée dans la ville, malgré le blocus, il disait avoir suivi un chemin dérobé et que, trompant la vigilance des Français, il avait réussi à escalader l'enceinte et à pénétrer dans la ville. Cependant ce récit était faux et la lettre falsifiée par Sayed el Mahrouki.

Bardissi, Moustapha Kachef et Achkar réussirent enfin à conclure un traité de paix. Un délai de trois jours fut accordé aux Turcs et aux chefs mamlouks pour faire leurs préparatifs de départ et les hostilités furent suspendues. En attendant l'expiration de ce délai, il fut convenu que le canal qui traverse la ville serait la ligne de séparation des deux camps.

Les Turcs et les mamlouks procédèrent immédiatement à

leurs préparatifs de voyage. Les Français leur fournirent de l'argent et des chameaux.

Dans la convention de paix, il était dit que les Français retiendraient chez eux Othman bey el Bardissi et Othman bey el Achkar et enverraient de leur côté trois de leurs principaux. officiers pour accompagner Othman Katkhoda jusqu'à Salhiah En outre le général Dumas devait accompagner les Turcs avec trois cents soldats pour les protéger contre les attaques des bédouins. Une clause permettait à tous les habitants du Caire qui le voudraient, de suivre les soldats turcs, à l'exception d'Othman bey el Achkar qui, après le retour des trois officiers français, devait se rendre avec Bardissi auprès de Mourad bey dans la Haute-Egypte.

En conséquence les trois officiers français furent envoyés à l'okelle de Zulfikar dans le quartier de Djamaliah, et introduits avec Nassouh pacha dans la mosquée de Djemali. Le peuple voulut les massacrer, mais le pacha fit défendre l'entrée de la mosquée. La foule, dans sa fureur, voulut également massacrer Othman Katkhoda qui fut obligé de faire fermer la porte du Khan.

A ce moment le Moghrabin dont nous avons parlé, se rendit à cheval au quartier de Husseiniah et excita le peuple à la guerre. Les habitants de ce quartier vinrent trouver Othman Katkhoda pour lui demander l'autorisation de suivre le Moghrabin, mais le Katkhoda désapprouva la conduite de cet homme et apaisa la foule.

En même temps, Sayed el Mahrouki traversait à cheval le marché au bois, précédé de crieurs publics qui appelaient les habitants au combat. Il fut cependant arrêté par l'intendant des vivres.

La porte de l'okelle fut enfin ouverte donnant passage à des soldats armés de bâtons qui dispersèrent aussitôt la foule et rétablirent l'ordre.

A la suite des événements que nous avons racontés, Sayed Ahmed el Mahrouki s'était présenté chez le cheikh el Sadat avec une lettre d'Othman Katkhoda. Le cheikh El Sadat lui écrivit une lettre dont voici la copie:

Nous mettons notre confiance en Dieu, le meilleur des procureurs. Il est le maître et le soutien ; son châtiment suit de près les injustices.

Je croyais que tu étais mon arme et mon bras dans les moments de péril.

Mais je fus désillusionné. Ainsi l'homme s'étouffe quelquefois en buvant de l'eau fraîche et pure.

Tu as violé la parole et oublié la foi de mes ancêtres[1] en obéissant à de vils tyrans et en t'associant à leurs forfaits. Quel empressement n'as-tu pas mis dans l'exécution de leur volonté quand il s'est agi de forcer les grands et les petits, les riches et les pauvres à nourrir vos troupes, ces mêmes troupes qui ont humilié les vrais croyants et attiré sur eux tous les malheurs. La licence de vos soldats était sans bornes. Pour eux la guerre c'est le pillage ou les amusements dans les maisons prohibées. Grâce à eux, les musulmans se trouvent accablés de tous les maux : la ruine, la famine, l'incendie, la mort du commerce et de l'industrie. Quel échec pour votre armée ! mais il n'en pouvait être autrement, car les chefs mêmes de cette armée disputaient aux artisans le fruit de leur travail, aux ouvriers leur salaire et aux petits marchands leurs biens. La ville jouissait de la paix et de la sécurité, vous y avez introduit l'inquiétude et le feu de l'insurrection. Bientôt après, vous vous êtes sauvés comme des souris poursuivis par un chat, laissant le pauvre peuple à la merci du vainqueur.

O toi, que l'on invoque dans le péril, viens à notre secours, montre ta justice aux injustes et sauve tes pauvres serviteurs trompés, car tu es infiniment miséricordieux.

Mois de Zilhodgeh.

Le vendredi 1er du mois, les troupes turques sortirent du Caire, se dirigeant vers Salhiah, accompagnées d'Ibrahim bey, de ses officiers et de ses mamlouks, d'Alfi bey et de Hassan bey

[1] Il descendait du Prophète.

el Djeddawi et leurs gens. Plusieurs habitants du Caire les suivaient à pied ou à cheval, entre autres Sayed Omar Makram el Nakib et Sayed Ahmed el Mahrouki, le prévôt des marchands.

Othman bey Hassan était déjà parti avec le grand vizir. Ibrahim bey et Hassan bey furent donc obligés de quitter le pays avec leurs gens pour le rejoindre. Ils ne pouvaient se résigner à retourner seuls dans la Haute-Egypte.

De toute cette affaire les musulmans ne recueillirent que de la honte et du désappointement. Il n'y avaient trouvé que déception, ceux qui partaient aussi bien que ceux qui restaient.

Les troubles dont le Caire fut le théâtre avaient duré trente-sept jours, y compris les trois jours de trêve. Pendant cette période, que de sang répandu, de maisons pillées, de femmes outragées. Je raconterai plus tard les vexations dont le peuple fut l'objet de la part des Français. En outre, une grande partie de la ville fut détruite. Le quartier de l'Ezbékiah fut le plus cruellement éprouvé. Toute la partie Est de ce quartier fut changée en un monceau de ruines, depuis la mosquée d'Othman jusqu'à la maison du général en chef, située à côté du pont de Dickah. Cette partie comprenait la rue de Fawala, la rue de Katkhoda, le quai de Khachab et la rue d'El Saket. Du côté sud les ruines s'étendaient depuis la porte de Hawa jusqu'au quartier des Chrétiens. Quant au lac El Ratli et aux belles habitations qui le bordaient, il n'en resta absolument rien.

Ce lac faisait l'ornement du Caire ; de tout temps c'était la plus belle promenade de la ville. A quelques pas de là se trouvait le kiosque connu sous le nom de Dahliz et Malek ainsi que l'acqueduc et la digue.

A l'origine, le lac El Ratli était connu sous le nom de Birket el Tawabin (lac des boulangeries). Sous le règne d'El Nasser Mohammad Ebn Kalaoun, l'émir Biktamar el Hadjeb y fit des travaux d'excavation et on y amena l'eau du canal El Nasseri, il fut connu depuis sous le nom de Birket el Hadjeb. Cet émir,

à qui l'on doit encore le pont El Hadjeb, fit construire sur le lac, ainsi que sur la digue qui le sépare du canal, des maisons remarquables par leur élégance et leur beauté. Ces habitations qui en faisaient l'une des promenades les plus belles et les plus attrayantes furent détruites aux x^me^ Siècle, lors de la guerre qui eut lieu entre le Sultan Selim Khan et le Sultan El Ghouri. Sur leur emplacement s'éleva un vaste jardin dont la plupart des arbres furent abattus plus tard par les Français. C'est en parlant de cette digue qu'un poète ancien a dit :

Le mauvais œil du Sort ayant atteint la digue, elle s'est rompue.
Aussi la lune des plaisirs s'y est-elle éclipsée.
Et les sources du Nil versent des eaux boueuses.
Elles pleurent le beau temps qui n'existe plus.

Le cadi Ebn el Djiân possédait plusieurs maisons sur le lac. La mosquée qui en porte le nom existe encore de nos jours, ainsi que celle d'El Horeissi.

Plus tard ce lac changea encore une fois de nom. A l'ombre des palmiers qui s'y dressaient du côté de l'Est travaillait un fabricant de poids, dits *rotolis*. Cet homme, qui se nommait Aly, fut désigné sous le sobriquet d'El Ratli, nom qui fut donné ensuite au lac lui-même. Cette appellation a inspiré à un poète admirateur de ce lac le jeu de mots suivant :

Sur les terres de notre cantatrice se trouve un lac qui éblouit la vue et l'esprit.
Dans la balance de mon intelligence, ce lac l'emporte sur toutes les mers du monde de tout le poids du rotoli.

La chanteuse dont il est question dans le premier hémistiche était une artiste célèbre, qui vivait au Caire vers la fin du règne de Kafour el Akhchidi. Personne n'ignore qu'à la mort de ce roi, l'Egypte fut conquise par El Moez el Fatimi, qui élevait des prétentions au khalifat et à la dignité d'imam, à l'exclusion des

Khalifes Abbassides. Or, lorsque ce souverain fit son entrée au Caire, la chanteuse s'était portée à sa rencontre avec sa troupe. En marchant devant le cortège, elle jouait du tambour de basque en répétant ces vers :

Abbassides, remettez le pouvoir,
Moez est devenu roi.
Le sceptre entre vos mains n'était qu'un prêt,
Et tout prêt doit être rendu.

Ces vers avaient plu au Fatimite, qui voulut récompenser la chanteuse. Sur sa demande, il lui fit don des terres sur lesquelles le lac fut creusé dans la suite. Aussi ces terres furent-elles désignées depuis sous le nom de terres de la joueuse de tambour.

Dans une certaine partie de ce lac, en face de la digue dont nous avons déjà parlé, croît le nénufar. La tige de cette plante s'arrête au niveau des eaux pour laisser émerger la fleur seule. Cette fleur de couleur jaune avec des veines blanches, a la forme d'une rose épanouie. Elle est entourée de sépales verts et tourne toujours avec le soleil. Un poète a composé en l'honneur du nénufar les vers suivants :

Le nénufar qui fait l'ornement du bassin et qui est beau et riant comme le visage du bien-aimé,
A les yeux ouverts dans son sommeil; mais aussitôt que le soleil vient à se coucher,
Pour se dérober aux regards indiscrets, il ferme les yeux et plonge dans l'eau.

Parmi les ruines que l'on doit aux événements qui se sont passés dernièrement, citons encore la rue d'El Makse qui fut totalement détruite depuis le marché au bois et un peu au delà, jusqu'à la porte d'El Hadid. Le vue de ces décombres fumants oppressait le cœur et faisait venir les larmes aux yeux. On ne pouvait s'empêcher d'y voir un châtiment du Très-Haut et de

citer tout bas la parole divine relative aux impies : « Leurs demeures que vouz voyez se sont affaissées sur le sol, parce qu'ils étaient impies. Il y a dans ceci un exemple pour les hommes qui ont de l'intelligence. Combien n'avons-nous pas détruit de cités dont les habitants vivaient dans l'abondance ! Vous voyez leurs demeures ; après eux elles n'ont plus que quelques rares habitants, et c'est nous qui en avons recueilli l'héritage. Ton Seigneur n'a jamais détruit de villes sans leur envoyer un apôtre chargé de leur rappeler ses commandements. Nous n'avons exterminé que les villes dont les habitants étaient impies. »

Le même jour (1er Zilhodjeh), les Français entrèrent au Caire. Leurs regards exprimaient leur haine pour les habitants. Ils s'emparèrent de tout ce que les Turcs avaient laissé en fait de canons et de munitions de guerre. On prétend que les Français en avaient payé la valeur.

Dans l'après-midi de ce jour, les cheikhs et les notables se rendirent auprès du général en chef. Quand ils furent en sa présence, le général leur mit sous les yeux un billet qui contenait ces mots :

La victoire dépend de Dieu, qui veut que le vainqueur soit bon et généreux. En conséquence, le général en chef veut bien accorder une amnistie pleine et entière à tout le peuple égyptien en général et aux habitants du Caire en particulier, bien qu'ils aient appuyé les Turcs. Il désire que chacun reprenne ses occupations.

Il leur donna ensuite l'ordre de se trouver le lendemain matin à Koubbet el Nasre. En le quittant, ils parcoururent la ville, précédés de crieurs publics qui annonçaient l'amnistie au peuple.

Le jour suivant, les cheikhs, les officiers des Odjacs, les corps de garde, les colonies cophte et syrienne etc., se réunirent à l'heure indiquée en dehors de la porte de Nasr. Ils entrèrent

ensuite en cortège dans la ville précédés par un corps d'huissiers à verge qui ordonnaient aux habitants de se tenir debout sur leur passage. Des cavaliers français portant le sabre nu répétaient le même ordre et maltraitaient ceux qui tardaient à obéir. Tout le monde fut donc obligé de rester debout, tant que défila le cortège. A la suite de ces cavaliers venaient un escadron de cavalerie française, l'épée nue à la main et portant un uniforme en drap rouge. Un shako de fourrure distinguait la coiffure de cet escadron de celle adoptée jusqu'alors pour la cavalerie ou l'infanterie française. L'escadron rouge était suivi par divers corps d'infanterie et de cavalerie, clairons et tambours en tête. Derrière ces troupes venaient les notables, les cheikhs et les officiers des Odjaks, puis enfin le général en chef qui était immédiatement suivi par Othman bey el Bardissi et Othman bey el Achkar. A la suite de ces derniers venaient plusieurs escadrons de cavalerie française.

Après le défilé, des crieurs publics recommandèrent au peuple de faire des illuminations pendant trois jours jusqu'au mardi.

Le mercredi, le général en chef donna un grand dîner, servi à l'égyptienne, aux principaux personnages du Caire. Après le dîner il leur recommanda de revenir auprès de lui le vendredi suivant pour s'occuper de l'organisation du Divan. Ils le quittèrent donc pleins de confiance et la joie dans le cœur.

Le même jour, Mohammad Aga el Tanani fut nommé Aga des moustafizans, et le cheikh el Bakri fut revêtu d'une pelisse. On donna, en outre, à ce dernier la maison d'Othman Kachef, lieutenant du commandant de la caravane du pèlerinage, la même qui avait appartenu à Baroudi. Le cheikh s'installa aussitôt dans cette demeure.

Le jeudi 7, le général en chef, accompagné de son état-major, se rendit à Djeziret el Zahab sur une invitation de Mourad bey.

Celui-ci traita ses hôtes avec une munificence sans exemple ; il leur offrit un repas somptueux et il fit à quelques-uns d'entre eux des présents d'une grande valeur. Il leur fit également cadeau d'un convoi de vivres qu'il avait enlevé à Derviche pacha et qui était destiné au ravitaillement de la ville du Caire. Ce convoi comprenait, entre autres choses, quatre mille moutons. A la même occasion, Mourad bey fut nommé gouverneur de la Haute-Egypte, depuis Djerdja jusqu'à Esnah.

Le vendredi 8, les cheikhs se rendirent de bonne heure auprès du général en chef. Ils étaient revêtus de leurs plus beaux habits. Chacun d'eux caressait en secret l'espoir d'avoir un siège au Divan spécial ou d'être promu à quelque dignité éminente. A leur arrivée ils furent introduits dans une salle d'attente où ils restèrent pendant assez longtemps sans que personne ne leur adressât la parole ou ne s'inquiétât d'eux. Enfin la porte du salon fut ouverte et les cheikhs furent invités à entrer. Là encore ils durent attendre assez longtemps l'arrivée du général en chef. Après cette humiliation, le général entra dans le salon suivi de son drogman et de ses principaux officiers ; il prit place sur un fauteuil tandis que sa suite restait debout. Les officiers des Odjaks et autres dignitaires occupaient un côté du salon. De l'autre côté se trouvaient les notabilités du commerce et les principaux personnages chrétiens. Othman bey el Achkar et Othman bey el Bardissi assistaient à cette entrevue.

Quand le général se fut assis, il adressa aux cheikhs les paroles suivantes par l'entremise du drogman.

« A notre arrivée dans ce pays, leur dit-il, nous avons constaté que les ulémas exerçaient une autorité morale sur le peuple et jouissaient de toute la considération due aux hommes sages et instruits. D'un autre côté, vous nous avez témoigné amitié et dévouement. Trompés par les apparence, nous vous

avons donné la préférence pour les plus hautes fonctions. Comme membres du Divan nous vous avons confié l'administration du pays. En somme, nous vous avons comblés de faveurs. De votre côté, vous nous avez laissé entendre que le peuple obéissait à vos ordres. Cependant, à l'arrivée des Turcs, vous vous êtes réjouis et vous vous êtes unis à eux, nous donnant ainsi la preuve de votre perfidie. »

Le cheikh El Mahdi répondit : « En nous unissant aux Turcs, nous n'avons fait qu'obéir à vos ordres. Vous nous avez avisés qu'à partir du 2 Ramazan, nous rentrions sous la domination du Sultan qui reprendait sur le pays sa souveraineté et ses droits. D'autre part, le Sultan est notre ancien maître et le chef de tous les musulmans. D'ailleurs les hostilités entre vous et les troupes turques ont éclaté subitement ; le hasard a voulu que nous nous trouvions alors parmi les Turcs. Or il nous est devenu impossible de nous en séparer. »

« Mais pourquoi, dit Kléber, n'avez-vous pas empêché le peuple de se révolter contre nous et de combattre dans les rangs de nos ennemis ? »

« Nous ne le pouvions pas, reprirent les cheikhs, car le peuple obéissait déjà à d'autres chefs, et ne reconnaissait plus notre autorité. Vous n'ignorez pas, ajoutèrent-ils, de quelle manière nous fûmes traités par le peuple lorsque nous lui avons donné le conseil de déposer les armes et de consentir à la paix. Nous avons été accablés d'outrages et d'insultes et quelques-uns d'entre nous ont même été frappés. »

« A quoi sert donc, répliqua le général, que vous soyez placés à la tête de l'administration, et quelle est votre utilité si vous ne pouvez arriver à réprimer une révolte ? Non seulement vous n'êtes d'aucune utilité pour nous, mais vous nous faites encore du tort, car, lorsque nos ennemis sont là, vous leur prêtez votre concours, sauf à nous faire des excuses lorsqu'ils n'y sont plus. Vous méritez, ajouta le général, de partager le sort des habitants

de Boulaq. Nous aurions dû vous faire périr tous jusqu'au dernier, livrer votre ville au feu, réduire vos femmes et vos enfants en captivité ; mais nous vous avons déjà accordé l'amnistie et nous ne la retirons pas. Votre vie est donc en sûreté, soyez sans crainte à ce sujet ; mais une amende pécuniaire doit être vous infligée. Vous aurez donc à nous payer une somme de *dix millions de francs*, à raison de vingt-huit paras le franc, soit deux millions de talaris, représentant quinze khaznas turcs ou treize khaznas égyptiens, dont cinq cent mille talaris sur deux cents[1]. Sur cette contribution le cheikh El-Sadat est personnellement visé pour une somme de 535,000
Le cheikh Mohammad el Djohari, pour . . 50,000
Le cheikh Fattouh el Djohari » . . 50,000
Le cheikh Moustafa el Sawi » . . 50,000
Le cheikh el Anani » . . 200,000

Cinquante mille seront déduits du montant de la contribution comme valeur des objets saisis dans les maisons des personnages qui ont suivi les Turcs, comme Sayed el Mahrouki, Sayed Omar el Nakib et Hussein Aga Chanan, vous vous arrangerez pour payer le reste de la somme; vous la répartirez sur la population. En attendant, quinze d'entre vous seront gardés comme otages; choisissez les vous-mêmes. »

Ayant fini de parler, le général Kléber se leva ; il quitta la salle avec sa suite; la porte par laquelle il sortit se referma derrière lui, et des sentinelles furent aussitôt placées devant la porte extérieure pour empêcher ceux qui étaient dans le salon de sortir.

Ceux-ci étaient consternés ; ils se regardaient les uns les autres avec stupéfaction, ne sachant que faire. Seuls les cheikhs El Bakri et El Mahdi avaient échappé à toute mesure de rigueur, le premier pour avoir été maltraité par les insurgés à cause des

[1] On ne comprend rien à ce compte, mais l'on sait, d'après les relations françaises, que cette contribution était de douze millions de francs.

Français, et l'autre parce que sa maison avait été incendiée sous leurs yeux. Néanmoins cette maison était absolument vide; elle ne contenait que quelques nattes, tout le mobilier ayant été transporté quelques jours auparavant dans une autre maison que le cheikh El Mahdi possédait au quartier de Khorounfiche. Mais ce cheikh hypocrite avait trompé tout le monde et s'était ménagé les bonnes grâces des deux partis.

Cependant les cheikhs étaient toujours retenus dans la maison du général. En proie à la plus grande perplexité, chacun d'eux aurait voulu n'être d'aucune importance. Ils attendirent en silence jusqu'à trois heures du soir. Plusieurs d'entre eux, éprouvant des besoins pressants ne purent les satisfaire qu'en souillant leurs habits ou en se plaçant aux fenêtres de la maison. Enfin ils allèrent supplier les cophtes de les tirer d'embarras. Ceux-ci, pour tel ou tel prétexte, procuraient à celui qui les suppliait, le moyen de sortir, pourvu qu'il ne fût pas du nombre des chefs marquants. Plus d'un cheikh, ne croyant pas au salut, laissa là ses souliers et se sauva pieds nus.

Cependant le cheikh El Mahdi, s'occupait avec les principaux personnages chrétiens de répartir l'indemnité sur les diverses classes de la population. Un état fut enfin dressé. Les négociants, les concessionnaires, les orfèvres, les courtiers, les chaudronniers, les mesureurs, les marchands de tabac, de tombac, de savon, les quincailliers, les parfumeurs, les marchands de beurre, les rotisseurs, les bouchers, les barbiers, tous les métiers et toutes les branches du commerce ou de l'industrie y figuraient. Chaque corporation était portée pour une somme de trente à quarante mille talaris. On n'oublia même pas les saltimbanques et les montreurs de serpents ou de singes. Les cadis des Mehkémés n'en furent même pas exemptés. Les propriétés bâties furent frappées d'une somme égale au loyer d'une année.

Quand cette liste fut complète, les cheikhs libres de toute charge eurent l'autorisation de s'en aller. Les autres furent

confiés à des soldats qui ne devaient les quitter qu'après le remboursement des sommes dues par eux. Les cheikhs El Sawi et Fattouh el Djohari furent emprisonnés dans la maison du gouverneur. Le cheikh El Enani prit la fuite et ne put être retrouvé. Sa maison ayant été dévorée par le feu, on porta sa quote-part à la charge du cheikh El Sadat, dont l'amende s'éleva ainsi à la somme de cent cinquante mille talaris.

Ces mesures adoptées, le général en chef confia à Jacob le Cophte le soin de lever les contributions; il lui donna pleins pouvoirs pour l'exécution de son mandat et il se retira le jour même à Djizah. Le gouverneur de la ville et le trésorier devaient diriger les affaires et encaisser les sommes perçues.

A la fin de la journée, le cheikh El Sadat se rendit chez lui escorté de dix soldats qui s'arrêtèrent à la porte de la maison. Au milieu de la nuit, une nouvelle troupe de dix soldats se présenta chez lui et le conduisit à la Citadelle où il fut emprisonné.

Le cheikh el Sadat envoya solliciter l'intervention d'Othman bey el Bardissi. Celui-ci implora sa grâce et obtint l'assurance qu'on n'attenterait pas à sa vie. Néanmoins on lui fit comprendre qu'il resterait en prison tant qu'il n'aurait pas payé le montant intégral de la somme exigée de lui. Le cheikh fut ensuite conduit à la maison du gouverneur, puis ramené à la Citadelle et jeté dans une prison dénuée de tout, où il n'avait pour matelas que la terre nue et qu'une pierre pour oreiller. La nuit même de son entrée dans cette prison il fut soumis à la torture. Au bout de deux jours, il demanda à parler à Zoulfikar Katkhoda. Celui-ci vint le voir en compagnie de Barthelmy. Le cheikh leur demanda l'autorisation de se rendre chez lui dans le but de mettre en vente ses effets et de régulariser sa situation. Cette autorisation lui ayant été accordée, il rentra dans sa maison escorté de soldats ; il livra tout l'argent qu'il avait dans ses coffres, soit neuf mille talaris, représentant

la valeur de six mille talaris Français. Les bijoux, l'argenterie, les fourrures, les habits et autres effets qu'il possédait furent estimés au plus vil prix et donnèrent quinze mille talaris, ce qui porta le total de la somme payée par lui, tant en espèce qu'en effets mobiliers, à vingt et un mille talaris. Pendant tout ce temps, ses gardiens ne l'avaient pas quitté un seul instant. On ne lui avait même pas permis de monter dans l'appartement de sa femme. D'ailleurs sa femme et son enfant n'étaient plus là, il les avait envoyé dans un autre endroit.

L'estimation des objets achevée, les soldats se répandirent dans la maison et se mirent à la recherche des trésors qu'ils s'imaginaient devoir y exister. Ils firent des fouilles partout, jusque dans les lieux d'aisance, mais toutes leurs recherches furent infructueuses. Enfin, désappointés, ils conduisirent le cheikh à pied à la maison du gouverneur où il fut emprisonné et mis de nouveau à la torture. Chaque matin il avait à subir quinze coups de bâton et autant le soir. Enfin on envoya chercher sa femme et son enfant et comme on ne les trouvait pas, on fit mettre à la torture un de ses domestiques, nommé Mohammed el Sandoubi. Celui-ci finit par indiquer la retraite de ses maîtres qui furent aussitôt arrêtés. L'enfant fut confié à la garde de l'Aga des Janissaires, mais la femme fut emprisonnée avec son mari pour que, témoin des tourments qu'il éprouvait, elle avouât où il avait caché son argent. Ainsi toutes les fois qu'on battait le cheikh, sa femme se mettait à crier et à pleurer. Enfin, grâce à l'intervention des cheikhs Charkaoui, Mahdi, Fayoumi, Mohammed el Acair et de Zoulfikar Katkhoda, la femme du cheikh El Sadat fut retirée de la prison et conduite dans la maison du cheikh El Fayoumi. Quant à son mari, sa situation resta la même. Comme il ne payait pas, on fit arrêter deux de ses domestiques soupçonnés de connaître l'endroit où il avait caché ses richesses. Ses autres domestiques se cachèrent et disparurent.

Des démarches ayant été faites en faveur du cheikh El Saoui et de Fattouh el Djohari, leurs amendes furent réduites à quinze mille talaris chacun. Ce dont on les exempta fut ajouté à la contribution générale.

Le cheikh Mohammed el Djohari étant parvenu à se dérober aux recherches des Français, ceux-ci pillèrent sa maison, ainsi que celle de son beau-père El Choueikh. Du fond de sa retraite, il implora l'intervention de la dame Nefissah, épouse de Mourad bey. Celle-ci s'adressa à cet effet à son mari qui se trouvait alors aux environs d'El Fachne. Mourad bey ayant envoyé un kachef de sa part pour intercéder auprès des Français en faveur de Mohammed el Djohari, celui-ci fut libéré de toute charge et son amende vint encore grossir le montant de la contribution flottante.

Jacob, le Cophte, s'occupait activement de la rentrée de cette contribution. Il avait installé ses bureaux dans la maison de Baroudi ; il tenait à sa disposition plusieurs soldats pour la poursuite des contribuables. Des listes contenant les noms des chefs de métiers furent confiées à l'Aga de la ville, au Waly, à Hassan Aga, l'intendant des poids et mesures, et à Aly Katkhoda, lieutenant de Soliman bey. Tous ces fonctionnaires s'occupaient de la perception. Les contribuables qui ne s'exécutaient pas après le premier avis étaient maltraités, battus de verges et emprisonnés.

Jamais, de mémoire d'homme, la population du Caire ne s'était trouvée sous le coup d'une pareille calamité. La fête du Courban Baïram passa tout à fait inaperçue. Chacun était absorbé dans son malheur, les riches aussi bien que les pauvres, car la charge de chacun était proportionnée à ses moyens. Beaucoup de personnes exerçaient plus d'un métier ; elles étaient poursuivies par autant de taxes. Elles avaient, en outre, à payer la taxe qui grevait leurs maisons, soit une somme égale au loyer d'une année. Ainsi la plupart des habitants étaient pour-

suivis pour plusieurs chefs à la fois. Cependant l'argent faisait défaut et l'on ne trouvait pas de prêteurs. On ne pouvait non plus vendre ses effets faute d'acheteurs. Les Français ne voulurent pas en recevoir en place d'argent, et c'est à titre de faveur qu'ils consentaient à prendre à vil prix les bijoux et l'argenterie.

Loin de tenir compte de ces difficultés, les Français mettaient à la torture tous ceux qui apportaient du retard dans le paiement. Lorsqu'un individu se dérobait à leurs poursuites, son domicile était bientôt violé, sa maison livrée au pillage et sa femme et tout autre personne de sa famille arrêtée et maltraitée. La quote-part de l'absent que le pillage de sa maison ne couvrait pas, venait toujours surcharger ses autres compagnons de métier, de sorte qu'aucun contribuable ne savait au juste où s'arrêteraient les poursuites dirigées contre lui. Dans cette situation, les malheureux habitants désiraient trouver dans la mort la fin de leurs souffrances.

Mais ce n'était pas là tout ce que les musulmans avaient à souffrir. Les chrétiens, coptes ou syriens, trouvèrent l'occasion favorable pour assouvir la haine et la rancune qu'ils nourrissaient contre eux. A tout propos ils les accablaient d'injures et les frappaient, annonçant hautement la chute de l'Islamisme et la fin de la puissance des adorateurs du Dieu unique. Leur conduite en cette occasion rendit toute réconciliation impossible.

Sur ces entrefaites les Français enlevèrent les mulets et défendirent aux musulmans de les monter. Cinq personnes seulement furent exemptées de cette mesure. Charkaoui, Mahdi, Fayoumi, El Amir et Ebn Moharram. Quant aux chrétiens, rien ne les empêchait d'en faire usage.

Beaucoup de personnes ne pouvant supporter cet état de choses abandonnèrent la ville et se retirèrent dans les provinces, mais la plupart des émigrants durent rentrer au Caire,

contraints par la nécessité où ils se trouvaient de chercher du travail pour vivre, et par la crainte que leur inspiraient les bédouins.

En effet ces derniers infestaient le pays. Ils attaquaient les villages à main armée et commettaient toute espèce de désordres. Les habitants eux-mêmes, livrés à l'anarchie, ne tardaient pas à imiter l'exemple des bédouins. Ainsi, partout dans les provinces, la sécurité avait complètement disparu, le plus faible était à la merci du plus fort.

Le 20, on transféra les bureaux de la contribution de la maison de Baroudi à celle de Kaïssarty située sur la place d'El-Midan, et on redoubla en même temps de rigueur et d'activité dans la perception.

L'année 1214 avait été féconde en événements dont le plus important avaient eu pour théâtre l'Egypte, la Syrie, Constantinople et la Mecque.

Au Caire la situation était toujours la même. Au dehors, la sécurité avait complètement disparu. Les bédouins et les bandes de pillards exerçaient le brigandage sur une grande échelle et terrorisaient les habitants. Dans toutes les parties de l'Egypte, on ne pouvait se risquer impunément à faire le voyage d'un village à l'autre. Dans certaines localités, les habitants ne pouvaient même se hasarder à sortir du village pour abreuver leurs bestiaux ou les faire paître qu'au péril de leur vie.

D'un autre côté, les voies maritimes avaient été interceptées par les Anglais, dont la flotte commandait le port d'Alexandrie et de Damiette. Leurs vaisseaux croisaient également dans la mer Rouge. Cette mesure, qui empêchait tout commerce avec l'étranger, avait fait plus de mal au pays que toute autre calamité.

La caravane du pèlerinage ne sortit pas cette année. Le Tapis

saint de l'année précédente ne rentra même pas au Caire ; il s'arrêta à Jérusalem. Lors de l'arrivée en Egypte de l'armée turque, le tapis fut porté sous son drapeau jusqu'à Bilbeis, mais de là il repassa en Syrie avec Sayed Badra.

En outre, la crue du Nil avait été au-dessous de la moyenne. Beaucoup de terrains souffrirent de la sécheresse, mais la contrée qui fut la plus éprouvée fut la province de Béhéra, dont les habitants émigrèrent dans celles de Menoufiah et de Gharbiah.

A l'arrivée des troupes turques en Egypte, alors que l'on croyait la paix définitivement arrêtée et les Français soumis aux Turcs, quelques Français s'étaient portés à Menoufiah pour la levée de l'impôt destiné à leurs frais de voyage. A leur arrivée devant Mehalla el Koubra, la population de cette ville, ayant à sa tête le cadi, se souleva et alla au-devant d'eux avec des intentions hostiles. Des décharges d'artillerie et la fusillade eut bientôt raison de leurs idées belliqueuses, Ils prirent la fuite, laissant sur le terrain plus de six cents victimes, parmi lesquelles était le cadi.

Un autre événement pareil eut également lieu à Tantah. Un boucher attaché à l'armée turque s'y était présenté pour visiter le tombeau de Sidi Ahmed el Badawi. Ce boucher était à cheval et avait une escorte de quatre ou cinq personnes. A sa vue, une agitation se manifesta dans la population des marchés. Tout le monde criait : « Victoire aux musulmans ! » Les femmes poussaient des cris d'allégresse.

Or il se trouvait à Tantah quelques Français qui s'y étaient réunis pour affaires. Lorsque cette scène eut lieu, les gamins de la ville allèrent les insulter et les frapper. Les Français furent obligés de quitter la ville, mais au bout de trois jours, ils reparurent avec un corps d'armée et de l'artillerie. A leur arrivée, les troupes françaises tirèrent un coup de canon et entrèrent dans la ville au pas de charge et le sabre nu à la main. Ils se dirigèrent vers la maison de la famille El Khadem (desservants du

tombeau de Sidi Ahmed el Badawi), qui se distinguait par sa richesse aussi bien que par son rang social. Trois mois auparavant, les Français, à l'instigation des Cophtes, avaient frappé les chefs de cette famille d'une contribution de quinze mille talaris français, sous le prétexte qu'ils vivaient en paix avec les bédouins. Or à leur arrivée devant leur maison, ils les amenèrent avec eux et les conduisirent à leur camp en dehors de la ville. Pendant les cinq jours que les Français passèrent aux portes de Tantah, cette ville leur fournissait chaque matin une somme de six cent talaris, à part les moutons et autres provisions de bouche dont ils avaient besoin. Au bout de ce temps, ils partirent en emmenant avec eux leurs prisonniers. Ceux-ci furent détenus pendant quelque temps à Menouf, puis transportés à Djizah, où ils furent gardés pendant toute la durée du siège du Caire. Après la guerre, ils furent reconduits à Tantah et ils durent payer une somme de cinquante et un mille talaris français. Une contribution pareille ou un peu plus forte fut également mise à la charge de la ville de Tantah. En attendant le paiement de ces impôts, les Français établirent leur camp autour de la ville et relâchèrent tous leurs prisonniers, à l'exception de Moustapha el Khadem qui était le plus riche et le plus important des membres de la famille.

Moustapha el Khadem eut à souffrir toutes les tortures. Tantôt il était frappé sur la paume des mains ou sur la plante des pieds, et tantôt exposé à l'ardeur brûlante du soleil d'été. Comme il était très gras et d'un tempérament très sanguin, ce supplice lui couvrit le corps de boutons et d'enflures. Les Français firent ensuite arrêter le cheikh de la mosquée de Sidi Ahmed el Badawi qu'ils conduisirent à Menouf ; mais au bout d'un certain temps ils lui rendirent la liberté et le désignèrent pour présider la commission chargée de la perception de la contribution. Par les soins de cette commission, la somme fut répartie sur la propriété bâtie, maisons, boutiques, pressoirs, etc. Jusqu'à la fin de l'an-

née, les Français eurent à s'occuper de la perception. Ils allèrent jusqu'à enlever les ornements en or du tombeau de Sidi el Badawi, lesquels étaient du poids de cinq mille mithkales.

Pendant que ces événements se passaient à Tantah, la ville de Mahalla el Koubra gémissait également sous le poids d'un impôt de plus de cent mille talaris français. A la suite de l'incident qui avait eu lieu dans cette ville, les Français y étaient revenus et avaient exigé cet impôt des habitants. Comme à Tanta, la somme fut répartie sur la propriété bâtie et les habitants étaient obligés, en attendant le remboursement de l'impôt, de subvenir aux besoins quotidiens des troupes.

Pour la levée de ces contributions, les Français employaient des kachefs qui, en cruauté, surpassaient les Français et même les Arabes. N'étant pas étrangers aux mœurs du pays et connaissant par leurs espions les faits et gestes de chacun des habitants jusque dans l'intérieur de sa maison, ces kachefs étaient à même de faire à la population tout le tort possible.

Lorsque la paix avait été conclue entre les Turcs et les Français, le grand vizir avait envoyé des ordres à toutes les échelles turques pour reprendre les communications par mer avec l'Egypte comme par le passé. A la suite de cet avis, beaucoup de bâtiments arrivèrent dans le port d'Alexandrie, entre autres trois bâtiments turcs chargés de vivres et de munitions pour l'armée du grand vizir. Arrivés devant le port, ces bateaux saluèrent et hissèrent leur pavillon. Les Français répondirent en hissant également le pavillon ottoman. Donnant dans le piège les vaisseaux turcs vinrent mouiller et furent pris par les Français. Leurs commandants furent faits prisonniers ainsi que les négociants qui se trouvaient à bord. Parmi les matelots se trouvaient beaucoup de chrétiens grecs. Ceux-ci furent incorporés dans l'armée française et envoyés au Caire. Ils se montrèrent les plus cruels ennemis des musulmans. Cet événement eut lieu vers le milieu du mois de Zilkadeh.

Après la rupture de la paix, les Français avaient envoyé un corps de troupes à Suez. Le gouverneur de cette ville, qui y avait été placé par les Turcs, se mit à la tête des habitants et essaya de repousser les Français, mais ceux-ci le battirent et le massacrèrent avec tous ses hommes. Ils entrèrent ensuite dans la ville et pillèrent le café, le poivre et toutes les autres denrées en dépôt.

Mourad bey, en se rendant à la Haute-Egypte après le siège du Caire enleva les chevaux, les moutons et tous les vivres que Derwiche pacha avait rassemblés et les envoya aux Français. Quant à Derwiche pacha, il prit le chemin de l'Est, se dirigeant vers la Syrie.

Après la guerre, les Français avaient mis la main sur tous les magasins de vivres et de fourrages que l'armée turque avait établis dans les provinces de Charkiah, Gharbiah et Menoufiah. Bientôt, suivant l'exemple des Turcs, ils exigèrent de chaque village une quantité déterminée de blé, de fèves, d'orge et de foin, et demandèrent en plus des chevaux et des chameaux. Chaque province eut à en fournir plus de deux mille, sans compter l'argent à payer aux agents de perception afin que les bêtes fournies fussent acceptées. Ce pourboire représentait le plus souvent la valeur même de ces bêtes ou la dépassait. Les agents employés par les Français soulevaient également des difficultés sur la qualité et la propreté des denrées.

Ces ennuis étaient causé aux musulmans par les Coptes ou à leur instigation, car il avaient été chargés par les Français de la levée des impôts. Dans chaque province, il y en avait un qui avait la direction générale de la perception. Chacun d'eux avait un cortège d'émirs. Ils étaient escortés par des troupes françaises et accompagnés d'un grand nombre de secrétaires, de caissiers, de maîtres d'hôtel, d'huissiers portant des cannes à pomme d'or ou d'argent, et de beaucoup de domestiques. Ils avaient à leur suite des chevaux de main, des mulets de prix

et tout un train de chameaux pour porter leurs tentes et leurs bagages. Ces chefs s'arrêtaient dans les chefs-lieux et délégaient dans les villages d'autres agents également cophtes, qui procédaient à la perception ne donnant aux habitants que des délais calculés par heures· Ces délégués étaient accompagnés de soldats français et d'une suite imposante. Si, à l'expiration du délai accordé, l'impôt n'était pas intégralement perçu, le village était incendié et les femmes enlevées. Si les cheikhs du village cherchaient à se sauver, ils étaient aussitôt arrêtés, mis à la torture et ammenés prisonniers. Aucune concession n'était faite qu'à prix d'argent. Les agents cophtes et leurs employés subalternes trouvèrent dans cette occasion le moyen de s'enrichir et d'assouvir leur haine pour les musulmans.

NÉCROLOGIE.

En cette année, mourut l'imam juste et vertueux le cheikh Abd-el-Alim, fils de Mohammed ibn Othman. Ce cheikh était un grand savant malékite de l'université d'El Azhar. Il était aveugle. Il avait suivi les cours du cheikh Aly el Saïdi où il étudia les ouvrages *El Sahih*, *El Moatta*, *El Chamayel*, *El Djamé El Sayhir* et *Moussalsalat ibn Akila*. Il fréquenta, en outre, plusieurs autres savants tels que El Malawi, El Djohari, El Balidi, El Sackat, El Mounir, El Dardir. Dans son pèlerinage à la Mecque, il eut l'occasion de fréquenter également le célèbre savant El Tawidi ibn Soda.

Le cheikh Abd-el-Alim était très susceptible à la honte et il était très tendre aux larmes. Il pleurait toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom de Dieu. Il était versé dans les secrets cabalistiques, mais il abandonna cette science à la suite d'un songe qu'il a bien voulu me raconter. On l'enterra au cimetière des Modjawerin.

En la même année, mourut également le grand savant, notre ami le cheikh Chamel Ahmad ibn Ramadan ibn Saoud, professeur distingué à El Azhar. Il était originaire de la Tripolitaine. Il arriva au Caire en 1291 et il s'attacha à la mosquée d'El Azhar. Déjà versé dans la science et doué d'une intelligence supérieure, il suivit les cours du cheikh Ahmad el Dardir, d'El Biali, du cheikh Abou el Hassan el Galaki, et enfin de notre maître Sayed Mourtada. Il fut diplômé par ce dernier en l'an 92. Plus tard il épousa la veuve de Hassan el Banani, riche négociant moghrabin, et il s'établit dans sa vaste maison située au quartier Kâhkiïn. Cette alliance qui lui apportait l'aisance et le bien-être fit ressortir les belles qualités dont il était doué. Il se montra toujours généreux, obligeant et aimable. Lorsque le Sayed Abd-el-Rahman el Sfaxi fut révoqué de ses fonctions de directeur du rouak moghrabin à El Azhar, le cheikh Chamel fut désigné pour le remplacer. Il occupa ce poste avec dignité et honneur et il vit ainsi s'accroître sa célébrité. Quant au physique, il était beau de visage, haut de taille, à la fois affable et imposant. A l'occasion de sa nomination au poste de directeur du rouak moghrabin, notre ami le cheikh Hassan el Attar, qui était également son ami et, de plus, détestait son prédécesseur, composa en son honneur une ode remarquable, dont le début exprime assez clairement son mépris pour le cheikh révoqué.

Voici ces vers :

Réveillez-vous, compagnons, l'armée des ténèbres est dissipée, l'aurore se montre le visage dévoilé ;
Les oiseaux chantant sur les branches appellent les amis à la joie ;
L'œil des nuages ayant versé des larmes, les fleurs se montrent toutes épanouies et souriantes ;
Les branches couvertes de fleurs comme d'un tissu de perles, se balancent de satisfaction ?
Et le doux zéphir ayant caressé les plantes odoriférantes, vient embaumer l'air et guérir tous les maux ;

La rose sur son calice ressemble à une couronne d'or sur une tête de roi ;
La tourterelle dans son roucoulement semble chanter les vertus de cet Imam.

. . . . . .

Ici le poète s'étend sur l'éloge du cheikh et finit par ces vers :

Maitre, la place qui vous est dévolue soupirait après vous depuis bien longtemps.
Soyez donc heureux et que la prosperité vous soit toujours fidèle.
Nous avons trouvé en vous tout ce que nous aimons, il ne nous reste plus qu'à prier le Tout-Puissant de vous garder toujours,

Au commencement des troubles survenus en cette année, Cheikh Chamel abandonna le pays et alla s'établir à Jérusalem où il mourut.

Cette même année vit également s'éclipser l'astre des connaissances humaines, le grand savant, le célèbre érudit, le chérif El Hassan fils de Aly el Badri el Awadi. Dès sa plus tendre jeunesse il avait appris le Coran par cœur. Il étudia chez son père la lecture du Coran d'après les quatorze manières admises. Il avait auparavant étudié à fond la langue arabe, le droit et beaucoup d'autres sciences. Il suivit ensuite les cours des professeurs les plus célèbres de l'époque, il compléta ses études et se fit distinguer par beaucoup de pénétration et de sagacité. Il fut, en outre, un poète remarquable. Le public lui doit un recueil de poésies très connu et très estimé. On lui doit également plusieurs écrits sur divers genres et une épître, chef-d'œuvre d'éloquence sur ce verset du Coran : « Est-ce par orgueil ou bien parce que tu te crois plus élevé. » Il avait été amené à écrire cette épître à la suite d'une discussion qui s'était élevée entre lui et le cheikh Ahmed Younis el Khalifi, dans la maison d'Aly bey el Defterdar, sur l'explication de ce verset. Dans cette discussion notre cheikh avait d'ailleurs triomphé de son adver-

saire, et Aly bey lui donna, en récompense, une chaire à l'école de Husseiniah et lui alloua sur les fonds des wakfs une pension de dix paras par jour. Il continua à jouir de cette pension jusqu'au mois de Châban dernier, date de sa mort. Sa place dans le monde érudit restera toujours vide ; aucun savant ne peut le remplacer.

ANNÉE
MIL DEUX CENT QUINZE.

Le mois de Moharram commença un dimanche.

Le 5 du mois, le cheikh el Sadat fut transféré pour la troisième fois à la prison de la Citadelle. Il avait auparavant prié les principaux notables cophtes de faire des démarches en sa faveur, il proposait de donner hypothèque sur ses propriétés en attendant qu'il eût payé tout ce qu'il devait encore. On lui répondit qu'on ne pouvait rien faire pour lui avant que la moitié de la somme arriérée ne fût payée, et que, quant à ses propriétés, il n'était plus à même d'en disposer. Comme ses entrevues avec les Cophtes et autres personnes n'amenaient aucun résultat, on avait fini par le renvoyer à la Citadelle, en lui interdisant toute communication avec l'extérieur.

Le même jour se répandit le bruit de l'arrivée à Alexandrie d'une flotte turque. Le général Kléber s'y rendit donc avec l'armée, mais au bout de quelques jours il revint au Caire après avoir acquis la certitude que cette nouvelle était complètement fausse.

A cette époque, on commença à enrôler des cophtes dans l'armée française. Deux mille de leurs jeunes gens furent levés

dans la Haute-Egypte et arrivèrent au Caire, où ils furent incorporés dans l'armée. On leur donna un uniforme pareil à celui des Français et des officiers pour les instruire dans les exercices militaires.

Le 21, le cheikh Ahmed el Arichi fut réintégré dans ses fonctions de cadi du Caire. Il fut conduit en grande cérémonie au siége du Mehkémé. Le général Abdallah Jacques Menou, commandant à Rosette et lieutenant du général en chef, marchait à ses côtés. Plusieurs autres officiers supérieurs figuraient dans le cortége avec les notables de la ville, les cheikhs et les négociants. Des escadrons de cavalerie française, musique en tête, suivaient le cortége et le précédaient.

Le samedi se produisit un événement étrange qui a failli faire de la ville du Caire tout un monceau de ruines et de cendres.

Le général Kléber se promenait avec l'ingénieur en chef de l'armée française dans le jardin de sa maison de l'Ezbékiah. Un Alépin entra dans le jardin et se dirigea du côté du général. Celui-ci le prenant pour un mendiant lui fit de la main le signe de retourner sur ses pas, en lui répétant à plusieurs reprises le mot « *Mafiche* ». (Il n'y a rien). Cependant l'Alépin avançait toujours, faisant croire au général qu'il venait pour une affaire urgente. Quand il fut devant lui, il lui tendit la main gauche comme s'il voulait prendre sa main et la porter à ses lèvres. Le général lui ayant donné la main, l'Alépin la saisit, et, de la main droite, lui porta successivement quatre coups de poignard. Kléber, éventré, tomba par terre en poussant un cri. L'ingénieur en chef ayant crié au secours, l'Alépin courut vers lui et lui donna plusieurs coups, puis il prit la fuite. Attirés par les cris de l'ingénieur, les soldats qui se trouvaient à la porte du jardin accoururent en toute hâte, mais l'assassin avait

déjà disparu. Kléber était étendu par terre ayant encore un souffle de vie. A sa vue, les soldats sont effrayés ; ils donnent l'alarme en battant du tambour, et se dirigeant de tous les côtés, ils se mettent à la recherche de l'assassin. Les officiers supérieurs de l'armée tinrent immédiatement conseil, et ne doutant pas que le crime ne fût l'œuvre des habitants du Caire, ils envoyèrent des troupes dans les forteresses, bloquèrent la ville et prirent leurs mesures pour le bombardement. Ils avaient pris la résolution d'exterminer la population du Caire jusqu'au dernier habitant. Le peuple en fut vivement ému, cependant le public ignorait encore la nouvelle de l'assassinat du général. Enfin l'assassin fut retrouvé. Il était caché derrière un mur en ruine dans un coin du jardin voisin de la maison du général en chef. Ce jardin est connu sous le nom de Gheit Masbeh. Quand il fut arrêté, on trouva qu'on avait affaire à un Syrien. Interrogé sur son nom, son âge et sa patrie, il déclara être Alépin et se nommer Soliman.

Au sujet de sa résidence au Caire, il déclara demeurer dans la mosquée El Azhar. On l'interrogea ensuite sur sa religion et sa profession, sur les compagnons et les connaissances qu'il pouvait avoir dans la ville, sur ses complices ou toute autre personne à laquelle il aurait fait part de sa résolution de commettre le crime, et sur la date de son arrivée au Caire. Quand il eut répondu sous la torture à toutes ces questions, les Français comprirent que les habitants du Caire étaient complètement étrangers au crime ; ils abandonnèrent l'idée du châtiment. D'un autre côté, leurs espions, qui s'étaient répandus dans la ville pour observer la contenance de la population, n'avaient trouvé partout qu'ignorance et étonnement.

Le cheikh Abdallah el Charkaoui et le cheikh Ahmed el Arichi (le cadi) furent appelés auprès des Français, et mis par eux au courant de ce qui s'était passé. On les retint jusqu'à minuit et on exigea d'eux l'arrestation des personnes dont l'assassin

avait donné les noms en déclarant qu'il leur avait fait part de sa résolution. Les deux cheikhs se rendirent donc à El Azhar, accompagnés de l'Aga de la ville. Trois des prévenus furent arrêtés et confiés à l'Aga qui les fit emprisonner dans la maison du gouverneur à l'Ezbékiah. Quant au quatrième prévenu, on ne l'avait pas trouvé.

Les Français constituèrent ensuite une Cour de justice, ainsi que cela se pratique chez eux dans les cas de meurtre, pour juger les coupables. Cette Cour condamna à mort l'assassin et les trois autres accusés. Ceux-ci ayant appris dans la matinée la résolution prise par l'assassin et n'en ayant rien dit aux Français furent considérés comme ayant pris part au crime. Quant au quatrième accusé, Moustapha effendi el Bourosli, il fut acquitté, parce qu'il avait toujours ignoré les desseins du meurtrier.

Le dossier de l'affaire fut imprimé dans les trois langues française, turque et arabe. J'aurais voulu le passer sous silence à cause de sa longueur et de sa mauvaise rédaction arabe, mais j'ai pensé que la plupart de mes lecteurs s'y intéresseraient. D'ailleurs, malgré ses défauts, ce dossier a son importance; il contient tous les détails du crime et donne une idée de la justice chez les Français, nation qui n'a pas de religion mais qui se conforme au jugement de la raison. On y trouvera une leçon digne d'attention. En effet un homme sans aucune importance arrive par la perfidie à assassiner le chef des Français. Cet homme est arrêté porteur de l'arme dont il s'est servi pour commettre le crime; l'arme ruisselait encore du sang de la victime. L'assassin interrogé, avoue son crime et dénonce ses complices. Dans ces conditions on s'attendrait à voir ces français châtier le coupable et ses complices aussitôt après son aveu. Mais non, la chose se passa autrement; on créa un tribunal, on fit un procès, l'assassin fut interrogé plus d'une fois, tantôt simplement et tantôt sous la torture. Ceux qu'ils dénonça

comme étant ses complices furent également interrogés, d'abord isolément et ensuite en confrontation. Enfin la peine prononcée contre les coupables fut strictement appliquée, et Moustapha effendi el Bourosli, reconnu innocent, fut aussitôt mis en liberté. Tout cela ressort du dossier qui a été publié. Il y a bien loin entre ce que nous venons de dire et ce que nous devions voir dans la suite de la part des vils soldats qui prétendent être de vrais croyants et n'hésitent pas cependant à détruire la vie humaine rien que pour satisfaire des passions brutales.

Voici la copie de la traduction des pièces du dossier :

Rapport médical sur la mort du général en chef Kléber.

Le 25 prairial, an VIII de la République française.

Nous soussignés, médecin en chef et chirurgien de 1re classe ; remplissant les fonctions de chirurgien en chef par intérim, avons constaté ce qui suit :

A deux heures de l'après-midi, ayant entendu battre le tambour et ayant appris par la rumeur publique que le général Kléber venait d'être assassiné par trahison dans sa maison située à l'Ezbékiah, nous nous y sommes rendus et nous avons trouvé le général sur le point de rendre le dernier soupir. Ayant examiné ses blessures ; nous avons constaté qu'il avait été frappé par une arme aiguë et tranchante. Il avait quatre blessures, la première sous le sein droit, la seconde au-dessous de la première, à proximité du nombril, la troisième au bras gauche, qui est traversé de part en part et la quatrième à la joue droite.

En foi de quoi nous avons rédigé, en présence du secrétaire Sartellon, le présent rapport qu'il a signé avec nous pour être remis par lui au général en chef commandant des troupes.

Fait au palais du général en chef, aux jour et an ci-dessus.

(Suivent les signatures du médecin en chef, chirurgien de 1re classe Casa Bianca, et du secrétaire Sartellon.)

Rapport sur les blessures du citoyen Protain, ingénieur.

Ce jourd'hui, 25 prairial, an VIII de la République française, à trois heures de relevée,

Nous, soussignés, médecin en chef et chirurgien de 1re classe, remplissant les fonctions de chirurgien en chef par intérim, ayant été invités par le secrétaire Sartellon à faire un rapport sur les blessures du citoyen Protain, ingénieur et membre de l'Institut égyptien, qui fut également atteint par l'assassin, à côté du général en chef, avons constaté que le dit citoyen avait reçu six blessures causées par une arme aiguë et tranchante. La première de ces blessures se trouve à l'extrémité de la tempe, la seconde au petit doigt de la main, la troisième entre les côtes du côté gauche, la cinquième à la joue gauche et la sixième au côté gauche de la poitrine. Une blessure se dirigeait du côté de l'artère.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent rapport que nous avons signé avec le secrétaire Sartellon.

Fait au palais du général en chef, aux jour, mois, an et heure susindiqués.

(Suivent les signatures du médecin en chef, chirurgien de 1re classe Casa Bianca, et du secrétaire Sartellon.)

Premier interrogatoire de Soliman l'Alépin.

Ce jourd'hui, 25 prairial, an VIII de la République française,

Dans la maison du général Dumas, administrateur de l'armée, arriva un officier de service attaché à la maison du général en chef; il amenait un indigène qu'il prétendait être l'assassin du général Kléber. Cet indigène fut reconnu pour être l'auteur du crime par le citoyen Protain, ingénieur, qui, au moment de l'assassinat se trouvait avec le général, et qui, frappé en même temps que lui et avec le même poignard, avait reçu quelques blessures. En second lieu, le prévenu avait été vu à la suite du général en chef depuis son retour de Djizah. Après l'assassinat, on l'avait trouvé caché dans le jardin même où le crime fut commis, et dans ce même jardin on avait également trouvé le poignard même qui avait servi au crime et quelques objets ayant appartenu au prévenu.

En conséquence, on procéda immédiatement à l'interrogatoire de ce dernier en la présence du général Menou, doyen des généraux de l'armée et par l'intermédiaire du sieur Brachouiche, secrétaire-interprète du général en chef. Le secrétaire Sartellon fut chargé par le général Menou de dresser de sa main les procès-verbaux de l'instruction.

Le prévenu, interrogé sur son nom, son âge, son domicile et sa profession, déclara qu'il se nommait Soliman, qu'il avait vingt-quatre ans, qu'il était né en Syrie et établi à Alep, et qu'il exerçait la profession d'écrivain arabe.

On l'interrogea ensuite comme suit :

D. Depuis quand êtes-vous au Caire ?

R. Depuis cinq mois; j'y suis arrivé avec une caravane conduite par le nommé Soliman Bouridji.

D. A quelle religion appartenez-vous ?

R. Je suis mahométan. J'ai passé trois ans de ma vie au Caire et trois autres années à la Mecque et à Médine.

D. Connaissez-vous le grand vizir et, dans ce cas, y a-t-il longtemps que vous ne l'avez pas vu ?

R. Je suis Arabe, et les personnes de ma condition ne peuvent arriver jusqu'au grand vizir.

D. Quelles sont vos connaissances au Caire?

R. Je n'y connais personne; je me tiens presque toujours dans la mosquée d'El Azhar. Beaucoup de personnes me connaissent et peuvent attester de mon honorabilité.

D. Avez-vous été dans la matinée à Djizah?

R. Oui, je voulais avoir une place d'écrivain, mais je n'en ai pas trouvé.

D. Quelles sont les personnes auxquelles vous avez écrit hier?

R. Elles sont toutes parties.

D. Comment se fait-il que vous ne connaissiez personne de tous ceux auxquels vous avez écrit et qu'ils soient déjà tous partis ?

R. Je ne connais aucune d'elle et ne puis me rappeler leurs noms.

D. Quelle est la dernière personne à laquelle vous avez écrit?

R. C'est le nommé Mohammad Moghrabi el Soucissi, limonadier. A Djizah je n'ai écrit à personne.

D. Pourquoi donc y êtes-vous allé ?

R. Je vous ai déjà dit que je cherchais une place d'écrivain.

D. Comment avez-vous été arrêté dans le jardin du général en chef ?

R. On ne m'a pas arrêté dans le jardin, mais dans la rue.

En ce moment on fit comprendre à l'inculpé que la vérité seule pouvait le sauver et que ses dénégations ne serviraient à rien, car il avait été arrêté dans le jardin par les soldats de service, et au même endroit, on avait également trouvé le poignard. Ceci dit, on lui montra l'arme en question. « C'est vrai, répliqua-t-il, on m'a arrêté dans le jardin ; mais je ne me cachais pas, je m'y étais tout simplement arrêté parce que je ne pouvais pas passer, les chemins était alors gardés par la cavalerie. Quant au poignard, ajouta-t-il, je ne l'avais pas, et j'ignore s'il a été trouvé ou non dans le jardin.

D. Pourquoi, depuis le matin, suiviez-vous le général en chef?

R. Je voulais seulement le voir.

Mettant sous les yeux de l'inculpé un morceau d'étoffe verte qui paraissait avoir été détaché de ses habits et qui avait été trouvé dans l'endroit où le général fut assassiné, on lui demanda s'il le reconnaissait, ce à quoi il répondit négativement.

D. Avec qui avez-vous causé à Djizah et où avez-vous passé la nuit!

R. Je n'ai causé avec personne, sauf avec les marchands auxquels je me suis adressé pour acheter quelques objets, et j'ai passé la nuit dans une mosquée.

D. Ces blessures que vous avez à la tête témoignent que c'est vous qui avez assassiné le général en chef, car elles proviennent des coups que vous a portés avec son bâton le citoyen Protain qui se trouvait avec le général.

R. Je n'ai été blessé qu'au moment de mon arrestation.

D. Avez-vous parlé aujourd'hui avec Hussein Kachef ou quelqu'un de ses mamlouks ?

R. Je ne leur ai pas parlé et je n'ai vu aucun d'eux.

Comme le prévenu ne disait pas la vérité dans ses réponses, le général en chef ordonna qu'il fût mis à la question, mesure autorisée par les usages du pays. Il fut battu jusqu'à ce qu'il eût demandé grâce et qu'il eût promis de tout avouer. Alors on lui délia les bras et on l'interrogea de nouveau comme suit :

D. Depuis combien de jours vous trouvez-vous au Caire ?

R. Depuis trente et un jour. De Ghaza au Caire, je suis venu à dos de dromadaire et je suis arrivé en six jours.

D. Pourquoi êtes-vous venu de Ghaza?

R. Pour tuer le général en chef.

D. Qui est la personne qui vous a chargé de cette mission?

R. Ce sont les Agas des janissaires. A l'arrivée de l'armée turque en Syrie, de retour de l'Egypte, on envoya demander à Alep une personne capable de tuer le général en chef de l'armée française. On promettait à cette personne de l'argent et de l'avancement dans les corps d'armée. Je me suis donc proposé à cet effet.

D. Par qui avez-vous été reçu en Egypte, et quelles sont les personnes auxquelles vous avez fait part de votre intention.

R. Je n'ai été reçu par personne. A mon arrivée, je me suis établi dans la mosquée d'El Azhar. Là j'ai connu le Sayed Mohammad el Ghazzi, le Sayed Ahmed el Waly, le cheikh Abdallah el Ghazzi et le Sayed Abd-el-Kader el Ghazzi, qui demeurent dans la mosquée. Je leur fis part de mon intention, ils me donnèrent le conseil d'abandonner ce projet ; ils me disaient que la chose m'était impossible, que je serais tout simplement perdu et qu'on aurait dû confier cette mission à une

autre personne. Cependant je leur parlais chaque jour de mon projet et hier encore je leur dis que j'allais mettre mon projet à exécution et tuer le général en chef. Je me suis ensuite rendu à Djizah dans cette intention. Là j'ai parlé aux matelots du général en chef et leur ai demandé si le général ne sortait pas. On me demanda ce que je voulais de lui, et j'ai répondu que je voulais lui parler. Les matelots m'apprirent que le général avait l'habitude de se promener chaque soir dans son jardin. Ce matin, je l'ai vu se rendant au nilomètre et rentrant ensuite dans la ville. Je l'ai suivi et j'ai continué à l'épier jusqu'à ce que j'eusse trouvé l'occasion de le tuer.

Cet interrogatoire a été fait par le général Menou en présence des autres généraux supérieurs et des officiers attachés à la maison du général en chef. Lecture en ayant été donnée au prévenu, il le signa en arabe de sa propre main. A côté du nom de Soliman viennent les signatures des généraux Menou, Dumas, Waltein, Morand et Martinet, celle de Leroi, secrétaire de l'amirauté, de Sartellon, secrétaire, de Lumaca et de Hassan Kocka, interprètes, et celle de Dimianos Brachouiche, secrétaire-interprète du général en chef.

Interrogatoire des trois cheikhs.

Ce jourd'hui 25 prairial, an VIII de la République française, à huit heures du soir.

Dans la maison du général en chef Menou, commandant des troupes françaises, ont été conduits le Sayed Abdallah el Ghazzi, Mohammed el Ghazzi et le Sayed Ahmed el Waly, tous trois accusés dans l'affaire du meurtre du général en chef Kléber, et sur l'ordre du général Menou, on procéda aussitôt à leur interrogatoire par l'entremise du citoyen Lumaca, interprète, et en présence de quelques généraux réunis à cet effet.

On commença d'abord par l'interrogatoire du Sayed Abdallah el Ghazzi, qui fut interrogé séparément comme suit :

D. Dites votre nom, votre domicile et votre profession?

R. Je m'appelle le Sayed Abdallah el Ghazzi, je suis né à Ghaza et j'habite le Caire dans la mosquée d'El Azhar où j'enseigne la lecture du Coran. Quant à mon âge, je ne le connais pas au juste, mais je crois avoir trente ans.

D. Si vous habitez la mosquée d'El Azhar, vous devez connaître tous les étrangers qui y arrivent.

R. J'y demeure nuit et jour et je connais en effet tous les étrangers qui s'y trouvent.

D. Avez-vous connu un individu arrivé de Syrie, il y a un mois?

R. Je n'ai vu aucune personne arrivant de Syrie.

D. Un homme du camp du vizir est arrivé au Caire, il y a trente jours, et a dit qu'il vous connaissait. On voit donc que vous ne dites pas la vérité?

R. Je suis toujours occupé à mon travail, je n'ai vu personne de Syrie, mais j'ai bien entendu dire qu'une caravane était arrivée du côté de l'Orient.

D. Des personnes arrivées de Syrie ont déclaré vous connaître et vous avoir parlé?

R. Cela est impossible, je demande à être confronté avec la personne qui m'accuse.

D. Connaissez-vous un nommé Soliman, écrivain arabe, arrivé d'Alep il y a trente jours?

R. Non.

D. Pourtant cet homme assure vous avoir vu et vous avoir même communiqué certaines choses importantes?

R. Je ne l'ai pas vu ; cet homme est un menteur ; je veux périr si je ne dis pas la vérité.

Le général en chef fit ensuite introduire Mohammad el Ghazzi, également accusé de complicité dans le meurtre du général Kléber, et le fit interroger comme suit :

D. Votre nom, votre âge, votre domicile et votre profession?

R. Je me nomme le cheikh Mohammed el Ghazzi, j'ai vingt-quatre ans environ, je suis né à Ghaza et j'habite le Caire où je suis établi dans la mosquée d'El Azhar. Quant à ma profession, j'enseigne depuis cinq ans la lecture du Coran, et depuis ce temps je ne sors de la mosquée que pour acheter ce qu'il me faut pour ma nourriture.

D. Connaissez-vous les étrangers qui viennent s'établir dans la mosquée?

R. Des étrangers y viennent en effet quelquefois, mais ils n'ont de rapports qu'avec le concierge. Quant à moi, je couche tantôt dans la mosquée et tantôt dans la maison du cheikh El Charkawi.

D. Connaissez-vous un nommé Soliman, arrivé de Syrie il y a trente jours?

R. Je ne le connais pas; il m'est impossible de voir tout le monde, car la mosquée est très vaste.

D. Dites-nous ce que vous a dit Soliman, car celui-ci assure vous avoir parlé dans la mosquée?

R. En réalité, je connais cet individu depuis trois ans et je savais qu'il était allé à la Mecque, mais je ne l'ai plus vu depuis son voyage et j'ignore son retour.

D. Est-ce que cet homme est également connu du Sayed Abdallah el Ghazzi ?

R. Oui.

D. Il est établi que ce Soliman a causé hier avec vous pendant assez longtemps, des preuves existent ?

R. Cela est vrai.

D. Pourquoi avez-vous commencé par nier l'avoir vu ?

R. Je crois ne pas avoir nié cela ; les interprètes ont dû se tromper.

D. Est-ce que le dit Soliman ne vous a fait part d'aucun projet criminel dont, du reste, vous avez essayé de le détourner ?

R. Je n'ai rien appris de pareil. Ce n'est pas la première fois que Soliman vient au Caire, il y est déjà venu plusieurs fois pour repartir ensuite. Aujourd'hui, il y a environ un mois qu'il est ici.

D. Il est prouvé que le dit Soliman vous avait fait part de sa résolution de tuer le général en chef et que vous avez voulu l'en détourner?

R. Il ne m'a rien dit de cela; seulement, hier en sortant, il m'a dit qu'il ne reviendrait probablement plus.

Abdallah el Ghazzi fut ensuite introduit de nouveau et interrogé comme suit ;

D. Pourquoi avez-vous prétendu ne pas connaître Soliman l'Alépin, tandis qu'il est prouvé que cet individu se trouve au Caire depuis trente et un jours, que vous avez eu l'occasion de le voir plusieurs fois et que presque chaque jour vous lui parliez !

R. La vérité est que je ne le connais pas.

D. Connaissez-vous le nommé Mohammed el Ghazzi qui, comme vous, enseigne la lecture du Coran dans la mosquée d'El Azhar.

R. Oui.

D. Pourquoi niez-vous connaître Soliman l'Alépin ?

R. Je n'avais pas compris ce que l'on me disait, la question était embrouillée, mais du moment que vous me parlez de Soliman d'Alep, j'avoue que je le connais.

D. Nous savons que vous l'avez vu plus d'une fois et que vous lui avez parlé ?

R. Depuis trois jours je ne l'ai pas vu.

D. N'avez-vous pas voulu l'empêcher de tuer le général en chef?

R. Il ne m'a jamais rien dit à ce sujet, et s'il m'en avait parlé, je l'aurais empêché de commettre ce crime par tous les moyens en mon pouvoir.

D. Pourquoi ne dites-vous pas la vérité ; il y a des preuves qui établissent le contraire ?

R. Il ne peut pas y avoir de preuves, car je ne me suis trouvé avec le dit Soliman qu'au moment où, l'ayant rencontré, nous nous sommes salués.

D. Soliman ne vous a-t-il jamais dit dans quel but il venait au Caire?

R. Jamais.

On procéda ensuite à l'interrogatoire du Sayed Ahmed el Waly, accusé, qui fut interrogé seul comme suit:

D. Comment vous nommez-vous, et quels sont votre âge, votre domicile et votre profession?

R. Je m'appelle El Sayed Ahmad el Waly, né à Ghaza et établi dans la mosquée d'El Azhar où, depuis dix ans, j'enseigne la lecture du Coran. Quant à mon âge, je l'ignore.

D. Connaissez-vous les étrangers qui viennent dans la mosquée?

R. Ma fonction est de lire le Coran et je ne m'occupe pas des étrangers.

D. Certains étrangers récemment arrivés de Syrie ont déclaré vous avoir vu dans la mosquée?

R. Je n'ai vu personne,

D. Un homme arrivé de Syrie de la part du vizir a déclaré vous connaître, Ne l'avez-vous pas vu?

R. Non, et je demande, si la chose est possible, qu'on me mette en présence de cet homme.

D. Connaissez-vous Soliman l'Alépin?

R. Je connais un nommé Soliman qui prenait des leçons de lecture chez un effendi. Cet homme qui avait demandé à s'établir dans la mosquée, se disait Alépin. Je l'ai vu il y a vingt jours et depuis je ne l'ai plus revu. Je me rappelle même que cet homme m'avait appris que le vizir était à Jaffa et que ses troupes, manquant d'argent, l'abandonnaient.

D. Cet homme-là ne jouit-il pas de votre protection?

R. Je ne le connais pas assez pour répondre de lui.

D. Connaissez-vous les deux autres personnes qui ont été arrêtées avec vous, et n'avez-vous pas causé tous les trois, hier ou à une autre date récente, avec Soliman l'Alépin?

R. Non, mais je sais que Soliman qui était venu visiter la mosquée, y a laissé plusieurs billets dont le contenu dénote une grande dévotion.

D. N'a-t-il pas hier laissé d'autres billets?

R. Je n'en sais rien.

D. N'avez-vous pas empêché Soliman de commettre un grand crime?

R. Il ne m'a jamais rien dit de cela. Néanmoins il m'avait appris qu'il avait l'intention de faire une folie, et j'ai fait tout mon possible pour l'en empêcher.

D. Quelle est cette folie qu'il voulait faire et dont il vous avait fait part?

R. Il m'a dit qu'il voulait lutter pour la gloire de Dieu, ce qui signifie qu'il voulait tuer un chrétien. Toutefois il ne m'a pas dit le nom de la victime qu'il avait choisie. J'ai essayé de le détourner de cette idée

en lui disant que Dieu ayant donné la force aux Français, personne ne pourrait soustraire le pays à leur domination.

Le prévenu fut reconduit dehors, et le procès-verbal clos en la présence des généraux réunis et signé par le général Menou et le secrétaire Sartellon. Lecture en ayant été donnée ensuite aux prévenus ils le signèrent en arabe.

Fait aux jour, mois et an sus-indiqués :

(Suivent trois signatures en langue arabe, et les signatures du général Menou, du secrétaire Sartellon, et de l'interprète Lumaca).

Décret.

Nous, général Menou, commandant en chef de l'armée française en Egypte, décrétons :

Art. 1. Il est institué une Cour pour juger les personnes accusées d'avoir assassiné le général en chef Kléber dans la journée du 25 prairial.

Art. 2. Ce corps de justice sera composé de neuf membres, savoir : le général Regnier, le général Friand, le général Robin, le général Morand, le chef du service d'architecture Bertrand, l'avocat Rogivier, le secrétaire de l'amirauté Leroi, le secrétaire Sartellon comme rapporteur, et l'avocat Lebher comme ministère public.

Art. 3. Ces magistrats seront assistés d'un secrétaire.

Art. 4. Ils auront le pouvoir de faire toute perquisition ou arrestation qu'ils jugeront opportune pour arriver à la découverte de ceux qui auront pris part au crime ou qui en auraient eu connaissance.

Art. 5. Il auront à s'entendre sur le genre de mort auquel seront condamnés les meurtrier et ses complices.

Art. 6. Ils continueront à se réunir à partir de ce jour, 26 prairial, jusqu'à la fin du procès.

Signé : le général Menou.

Pour copie conforme à l'original,

Signé : le général René,
Lieutenant de l'administrateur de l'armée.

Procès-verbal d'une séance de la Cour.

Le 26 prairial, an VIII de la République française.

Conformément au décret rendu par le général en chef en date d'aujourd'hui.

Dans la maison du général Regnier se sont réunis le général Regnier, le général Robin, le secrétaire de l'amirauté Leroi, le général Martinet (en remplacement du général Friand en vertu d'un ordre du général Menou), le général Morand, le commandant Georget, le chef du service d'architecture Bertrand, le commandant de l'artillerie Favre, l'avocat Roginier, le secrétaire Sartellon comme rapporteur et l'avocat Lebher comme ministère public.

La séance était présidée par le général Regnier.

En vertu de l'art. 3 du décret, l'avocat Binet a été choisi pour remplir les fonctions de secrétaire. Il entra en fonctions après avoir prêté serment selon l'usage.

Les dits magistrats ont ensuite chargé le général Regnier et le rapporteur Sartellon de faire, en vertu de l'art. IV du décret, toutes les perquisitions ou arrestations qui seraient reconnues nécessaires pour découvrir les complices du meurtrier.

Il a été également décidé que le couteau qui avait été trouvé avec le meurtrier lors de son arrestation serait confié au secrétaire pour être exhibé par lui en temps utile.

Avant de lever la séance, on a décidé de se réunir le lendemain matin à 4 h. a.m.

(Suivent les signatures des magistrats et celle du secrétaire Binet).

Déposition des témoins.

Ce jourd'hui, 26 prairial, an VIII de la République française,

Par-devant nous, soussignés, le secrétaire Sartellon remplissant les fonctions de rapporteur dans l'affaire du meurtre du général Kléber, conformément au décret rendu au sujet de cette affaire par le général Menou, commandant en chef de l'armée,

Et le citoyen Binet, nommé par les magistrats en qualité de secrétaire,

A comparu le citoyen Joseph Brienne, cavalier artilleur, attaché à la maison du général en chef, et a déclaré que lui et un autre cavalier nommé Robert avaient arrêté le musulman Soliman, accusé de meurtre du général en chef. Il a dit avoir trouvé cet accusé dans le jardin où se trouvent les deux bains français contigus au jardin du général, qu'il était caché au milieu des murs en ruine, que ces murs portaient des taches de sang en maint endroits, que Soliman lui-même était également ensanglanté et que l'ayant arrêté dans ces conditions, ils ont dû plus tard le frapper du sabre pour le décider à marcher. Il a ajouté qu'une heure après l'arrestation de Soliman, il a trouvé dans le même endroit

où il était caché un couteau teint de sang, qu'il avait consigné dans la maison du général en chef.

Ce procès-verbal ayant été mis sous les yeux du témoin, on demanda à celui-ci s'il était exact, il répondit affirmativement et il signa avec nous.

(Suivent les signatures de Brienne, cavalier, de Sartellon et du secrétaire Binet.)

A comparu ensuite le cavalier Robert, artilleur attaché à la maison du général en chef; il déclara que pendant qu'il cherchait le meurtrier du général en chef, il entra dans les jardin où se trouvent les deux bains français contigus au jardin du général en chef, qu'il y vit, lui et le susdit Brienne, Soliman l'Alépin caché derrière un murs en ruines, que Soliman étant alors ensanglanté et portant sur la tête un chiffon bleu, il comprit que c'était le meurtrier ; en outre, les murs à côté desquels il était passé étaient également ensanglantés. Le témoin a ajouté qu'au moment de son arrestation, Soliman fut troublé et qu'une heure après, lui et son compagnon, le citoyen Brienne, ont trouvé dans le même endroit, enfoui dans le sol, un couteau couvert de sang qui fut consigné par eux dans la maison du général en chef.

Lecture ayant été donnée au témoin de sa présente déposition, il déclara que c'était exactement tout ce qu'il avait vu et fait et il signa le procès-verbal avec nous.

Fait au Caire, aux jour, mois et heure sus-indiqués.

(Suivent les signatures du cavalier Robert, de Sartellon et du secrétaire Binet.)

Moi, secrétaire Sartellon, rapporteur, je me suis transporté dans la maison du citoyen Protain, qui gardait le lit par suite de ses blessures et j'ai reçu de lui la déposition suivante:

Moi, Jean Constantin Protain, ingénieur et membre de l'Institut d'Egypte,

Je déclare que pendant que je me promenais avec le général en chef dans le grand parc quadrangulaire, qui se trouve dans le jardin du général et qui donne sur le bassin de l'Ezbékiah, j'ai vu arriver du fond du parc, à côté de la rigole, un homme habillé en turc. En ce moment j'étais à quelques pas du général pour appeler les gardes. M'étant détourné pour voir ce dont il s'agissait, j'ai vu l'homme en question frapper le général de plusieurs coups de couteau. A cette vue je suis tombé par terre, mais comme à l'instant même j'ai entendu le général crier, je me suis relevé et me suis approché de lui. L'homme qui le frappait encore me porta également quelques coups de couteau, je tombai par terre et perdis con-

naissance. Depuis lors, je n'ai plus rien vu, mais je suis sûr qu'il s'est passé environ six minutes avant qu'on vint à notre secours.

Ayant donné lecture au citoyen Protain du présent procès-verbal, nous lui avons demandé s'il y trouvait exactement sa déposition, il nous répondit affirmativement et il signa avec nous.

(Suivent les signatures de Protain, de Sartellon et du secrétaire Binet).

Après avoir signé sa déposition, le citoyen Protain a dit qu'il voulait y ajouter que peu de temps après le meurtre, quand il eut vu Soliman l'Alépin, il le reconnut pour être l'individu qui avait tué le général en chef et lui avait porté, à lui aussi, quelques coups de couteau qui lui avaient fait perdre connaissance.

Lecture ayant été donnée au citoyen Protain de cette phrase complémentaire, il a déclaré qu'elle contenait toute la vérité et rien que la vérité, et il signa avec nous.

(Suivent les signatures de Protain, de Sartellon et du secrétaire Binet).

Ce jourd'hui, 25 prairial, an VIII de la République française.

Moi, soussigné, rapporteur de la Cour chargée de juger l'affaire du meurtre du général en chef Kléber, accompagné du secrétaire Binet, je me suis transporté auprès des aides du camp du général en chef pour entendre leur déposition dans cette affaire, et j'ai reçu la déclaration suivante :

Le citoyen Fortuné Dehoge, officier de cavalerie de l'état-major du général Kléber, âgé de vingt-quatre ans, a déclaré qu'il était en compagnie du général en chef lorsqu'il vint à l'Ezbékiah pour voir sa maison où l'on faisait des travaux de construction ; qu'il avait remarqué qu'un homme portant un turban vert et une couverture suivait le général pendant qu'il visitait les constructions, mais l'ayant pris, comme tout le monde, pour un ouvrier, il ne lui avait rien dit ; que, plus tard, lorsque le général descendit de sa maison dans le jardin pour passer de là dans le jardin du général Dumas, ayant aperçu cet homme au milieu de la suite du général, il le gronda et le chassa dehors ; que deux heures après, lorsque le général fut assassiné, il reconnut la couverture du traître que celui-ci avait jetée à côté de sa victime, et qu'enfin, lorsque l'homme en question fut arrêté, il le reconnut pour être celui-là même qu'il avait peu de temps auparavant chassé du jardin.

Lecture ayant été donnée au témoin du présent procès-verbal, il déclara qu'il contenait toute la vérité et rien que la vérité, et il le signa avec nous et le secrétaire.

Fait aux jour, mois et an sus-indiqués.

(Suivent les signatures du citoyen Dehoge, de Sartellon et du secrétaire Binet.)

Deuxième interrogatoire de Soliman l'Alépin.

Ce jourd'hui, 26 prairial, an VIII de la République française.

Nous, Sartellon, rapporteur de la Cour chargée de juger l'affaire du meurtre du général en chef Kléber,

Et l'avocat Binet, secrétaire de cette Cour,

Avons fait venir par-devant nous l'accusé Soliman l'Alépin pour l'interroger de nouveau au sujet du meurtre du général, nous lui avons fait les questions suivantes par l'entremise du citoyen Brachouiche, secrétaire interprète du général en chef:

D. Donnez-nous les détails du meurtre du général.

R. Je suis venu de Ghaza à dos de dromadaire, en compagnie d'une caravane chargée de savon et de tabac. La caravane, n'osant pas venir au Caire, s'arrêta dans un village connu sous le nom d'El Gheita, à côté d'El Alfiah. De là, pour venir au Caire, j'ai loué le baudet d'un villageois dont j'ignore le nom. Ahmed Agaet Yassin Aga, officiers des janissaires à Alep, m'avaient chargé de tuer le général en chef. Ils m'avaient confié cette mission, parce que je connaissais bien la ville du Caire pour l'avoir habitée pendant trois ans. Les dits Agas m'avaient conseillé de m'établir dans la mosquée d'El Azhar et tout en m'exhortant à la vigilance pour mener à bonne fin cette mission, ils m'avaient recommandé le secret le plus absolu sur cette question. Cependant, à mon arrivée au Caire, j'ai dû en faire part aux quatre cheikhs dont j'ai déjà donné les noms, car, sans cela, ils ne m'auraient pas reçu dans la mosquée. Depuis, chaque jour, je causais avec eux de cette question. Eux voulaient me décider à revenir sur ma résolution, prétendant que je ne réussirais pas. De mon côté, je n'ai pas demandé leur assistance, car je savais qu'ils étaient sans énergie. Enfin, au dernier jour, j'ai vu l'un deux, Mohammed el Ghazzi et lui ai dit que je me rendais à Djizah pour tuer le général.

L'accusé a ajouté que depuis qu'il avait pris la résolution de commettre le crime, il lui semblait qu'il avait perdu la raison, car, sans cela,

il ne serait pas venu de Ghaza dans ce but; que les billets qu'il avait déposés dans la mosquée contenaient des versets du Coran, qu'il avait suivi en cela l'habitude des écrivains arabes; qu'il n'avait demandé de l'argent à personne au Caire, car les Agas lui en avaient donné assez; que l'effendi chez lequel il prenait des leçons de lecture s'appellait Moustafa effendi, qu'il se rendait chez lui le lundi et le jeudi selon son habitude, mais qu'il ne lui avait pas confié son secret, de crainte qu'il ne fût divulgué, et que les quatre cheikhs auxquels il s'était ouvert étaient de ses compatriotes.

D. Où étiez-vous lors de l'arrivée en Syrie du vizir qui revenait d'Egypte, c'est-à-dire au commencement de germinal, correspondant au mois arabe Zilkadé?

R. J'étais en pèlerinage à Jérusalem où je me trouvais depuis la prise d'El Ariche par le vizir.

D. Où avez-vous rencontré Ahmed Aga qui vous a fait la proposition de tuer le général et quel jour vous a-t-il fait cette proposition?

R. Après sa défaite, le grand vizir revint à El Ariche et à Ghaza; il y arriva vers la fin du mois de Chawal ou le commencement de Zilkadé, correspondant au mois de germinal. Or Ahmed Aga dont j'ai parlé était un officier de l'armée du grand vizir. Lors de la prise d'El Ariche, il reçut l'ordre de rester à Ghaza. A son retour d'Egypte, le grand vizir l'envoya à Jérusalem auprès du gouverneur de cette ville. Le jour même de son arrivée, j'ai été le saluer dans la maison du gouverneur et je me suis plaint à lui des exactions dont mon père, Hadj Mohammad Emin, marchand de beurre, était l'objet de la part d'Ibrahim pacha, gouverneur d'Alep; celui-ci avait exigé de mon père plusieurs impôts exorbitants, dont un avant le départ du grand vizir pour l'Egypte. Le lendemain je suis revenu auprès de l'Aga pour solliciter son intervention en faveur de mon père. Il m'a dit qu'il était l'ami d'Ibrahim pacha et qu'il ne manquerait pas de lui recommander mon père, mais à condition que je tuerais le commandant en chef de l'armée française. Le troisième et le quatrième jour il revint sur cette question et enfin il m'envoya à Ghaza auprès de Yassin Aga pour que ce dernier me donnât l'argent qui m'était nécessaire. Quatre jours après, je suis allé de Jérusalem à El Khalil, où je me suis arrêté pendant quelques jours.

D. Pendant combien de jours vous êtes-vous arrêté à El Khalil?

R. Pendant vingt jours.

D. Pourquoi cet arrêt, et n'avez-vous reçu aucune lettre de la part des Agas pendant tout ce temps?

R. Je me suis arrêté pendant tout ce temps parce que j'attendais le départ de la caravane avec laquelle je suis venu, car la route était infestée par les Arabes et je ne pouvais voyager tout seul. En fait de lettres, je n'en ai reçu aucune, mais Ahmed Aga avait envoyé un domestique à Ghaza pour informer Yassin Aga de ce qui avait été arrêté.

D. A quelle date vous êtes-vous trouvé à Ghaza ?

R. Je m'y suis trouvé vers la fin du mois de Zilkadé, c'est-à-dire au commencement du mois de floréal.

D. Qu'avez-vous fait à Ghaza, et que vous a dit Yassin Aga?

R. Le lendemain de mon arrivée, j'ai été voir cet Aga. Il m'a dit qu'il n'ignorait pas la question pour laquelle je venais et il m'a installé dans la grande mosquée. Ensuite il est venu m'y voir plus d'une fois, tantôt la nuit et tantôt le jour. Il me parlait souvent de notre projet en me promettant de faire cesser toute poursuite pécuniaire contre mon père et de lui venir en aide pour tout ce dont il pourrait avoir besoin. Enfin il m'a donné les instructions que je devais suivre et dont j'ai déjà parlé au commencement, et il m'a remis une somme de quarante piastres pour me frais de voyage. Dix jours après je quittais Ghaza à dos de dromadaire et six jours plus tard j'arrivais ici comme je l'ai déjà dit.

L'accusé a ajouté avoir quitté Ghaza aux premiers jours du mois de Zilhodjeh, c'est-à-dire au milieu du mois de floréal. Il en résulte qu'il était au Caire depuis trente et un jours lorsqu'il assassina le général en chef.

D. Reconnaissez-vous le poignard ensanglanté avec lequel vous avez tué le général?

R. Oui, je le reconnais.

D. Où vous l'êtes vous procuré ; sont-ce les Agas qui vous l'ont donné ou bien quelque autre personne?

R. Personne ne me l'a donné. Comme j'avais pris la résolution de tuer le général, je me suis rendu au marché de Ghaza et j'ai acheté la première arme qui m'est tombée sous les yeux.

D. Ahmed Aga et Yassin Aga ne vous ont-ils jamais parlé du vizir, et ne vous ont-ils rien promis de sa part comme récompense pour le meurtre du général ?

R. Non, mais il m'ont promis eux-mêmes leur aide et leur protection pour tout ce que je voulais.

D. Savez-vous si le vizir a ordonné le massacre des Français dans les pays où il s'est trouvé ?

R. Je n'ai rien appris de cela, mais je sais que le vizir avait envoyé Taher pacha pour porter secours aux Turcs restés au Caire ; Taher pacha rencontra ces derniers alors qu'ils repartaient pour la Syrie ; il revint sur ses pas.

D. Etes-vous le seul qui fut chargé de cette mission?

R. C'est ce que je crois, car tous les pourparlers qui ont eu lieu entre mois et les Agas étaient secrets.

D. Qu'est-ce que vous comptiez faire pour informer les Agas du résultat de votre mission ?

R. Je comptais repartir moi-même ou bien leur envoyer immédiatement un émissaire.

Lecture ayant été donnée de ce procès-verbal à l'accusé, il le signa avec nous.

Fait au Caire, aux jour, mois et an sus-indiqués.

(Suivent les signatures de Soliman l'Alépin (en arabe), du rapporteur, du drogman et du secrétaire Binet.)

Confrontation des accusés.

Ce jourd'hui, 26 prairial, an VIII de la République française.

Nous, rapporteur de la Cour chargée de juger l'affaire du meurtre du général en chef Kléber,

Avons fait comparaître par-devant nous le cheikh Mohammed el Ghazzi pour l'interroger de nouveau et le confronter avec le meurtrier, Soliman l'Alépin, et assisté à cet effet par le citoyen Binet, secrétaire de la dite Cour, nous avons procédé comme suit :

Au cheikh Mohammed el Ghazzi.

D. Connaissez-vous Soliman l'Alépin qui se trouve ici présent?

R. Oui.

A Soliman l'Alépin.

D. Connaissez-vous le cheikh Mohammed el Ghazzi qui se trouve ici présent ?

R. Oui.

Au cheikh Mohammad el Ghazzi.

D. Est-ce que Soliman l'Alépin ne vous a pas dit, il y a trente et un jours, qu'il venait de Syrie de la part d'Ahmed Aga et de Yassin Aga pour tuer le général en chef, et depuis, ne vous a-t-il pas parlé chaque jour de ce projet, et au dernier jour ne vous a-t-il pas dit qu'il allait à Djizah pour tuer le général ?

R. C'est absolument faux. La première fois que nous nous sommes rencontrés, nous nous sommes salués tout simplement. Plus tard, lorsque Soliman allait se rendre à Djizah, je lui ai donné de l'encre et du papier et il m'a dit qu'il ne reviendrait que le lendemain.

D. Vous ne dites pas la vérité, car Soliman assure vous avoir parlé chaque jour de son projet et qu'enfin, la veille du meurtre du général, il vous a dit qu'il allait le tuer ?

R. Cet homme ment.

D. N'alliez-vous pas souvent passer la nuit chez le cheikh El Charkawi, et encore dans ces derniers jours n'avez-vous pas été coucher chez lui ?

R. Depuis que les Français occupent l'Egypte, je n'ai jamais couché chez le cheikh El Cherkawi, mais avant cette date il m'est arrivé quelque fois de le faire.

D. Vous ne dites pas la vérité, car dans votre interrogatoire d'hier vous avez dit que souvent vous couchiez chez lui ?

R. Je n'ai pas dit cela.

A Soliman l'Alépin :

D. Pouvez-vous prouver au cheikh Mohammed ici présent que vous lui parliez chaque jour de votre intention de tuer le général et notamment la veille du jour où le général a été assassiné ?

R. Oui, je n'ai dit que la vérité.

Comme le cheikh Mohammed el Ghazzi persistait dans ses dénégations, il fut mis sous le baton, conformément à l'usage du pays, jusqu'à ce qu'il eût demandé grâce et promis de tout dire. Ensuite il fut interrogé comme suit :

D. Soliman vous a-t-il fait part de sa résolution de tuer le général ?

R. Soliman m'avait dit qu'il était venu de Ghaza dans le but de lutter pour la gloire de Dieu en tuant les Français ; je l'ai empêché de n'en rien faire en lui faisant comprendre qu'il se ferait du tort à lui-même. Il ne m'a dit qu'il devait tuer le général que la veille même du jour où le général a été tué.

D. Pourquoi n'êtes vous pas venu nous aviser en temps utile de cette intention de Soliman ?

R. Jamais je ne croyais qu'un pareil homme triompherait du général devant lequel le grand vizir en personne avait reculé.

D. N'avez-vous communiqué à personne au Caire la confidence qui vous a été faite par Soliman ?

R. Je ne l'ai communiquée à personne. Je serais mis en face de la mort que je ne dirais pas autre chose.

D. Savez-vous s'il y a d'autres personnes que Soliman chargées de tuer des Français, et, dans ce cas, où se trouvent-elles ?

R. Je n'en sais rien ; Soliman ne m'a parlé de personne.

A Soliman :

D. Quels sont vos compagnons ?

R. Je n'en ai point et je crois que je suis le seul qui ait eu cette résolution.

Mohammed el Ghazzi fut ensuite reconduit dans sa prison, et l'on garda Soliman l'Alépin pour être confronté avec le Sayed Ahmad el Wali.

Celui-ci fut donc introduit et interrogé comme suit :

D. Connaissez-vous Soliman l'Alépin qui se trouve ici présent ?

R. Je le connais.

A Soliman :

D. Connaissez-vous le Sayed Ahmed el Wali qui se trouve ici présent ?

R. Oui.

Au Sayed Ahmed :

D. Soliman ne vous a-t-il pas fait part de son intention de tuer le général, notamment la veille du jour où il se proposait de commettre le crime ?

R. A son arrivée au Caire, il y a trente et un jours, Soliman m'avait dit qu'il était venu pour lutter contre les infidèles. Je lui ai donné le conseil de n'en rien faire et lui ai fait comprendre que c'était une mauvaise affaire ; mais il ne m'a jamais parlé du général.

A Soliman :

D. Dites-nous si vous avez parlé à Ahmed el Wali du meurtre du général en chef et depuis combien de jours vous ne lui en avez plus parlé ?

R. Dans les premiers jours de mon arrivée, j'ai dit au Sayed Ahmed que j'étais venu pour lutter contre les infidèles, ce que le Sayed Ahmed a désapprouvé. Six jours après, je lui ai fait part de mon intention de tuer le général, il y avait quatre jours que je ne l'avais plus revu.

D. Pourquoi cachez-vous la vérité et niez-vous ce que Soliman avoue ?

R. Maintenant que Soliman m'a rappelé ces détails, je m'en souviens en effet.

D. Pourquoi n'êtes-vous pas venu le dénoncer ?

R. Pour deux raisons ; la première, c'est que je croyais qu'il mentait, et la deuxième, parce que je ne l'aurais jamais cru capable de réussir dans une pareille entreprise.

D. Soliman ne vous a-t-il pas donné les noms de ses compagnons, et vous, de votre côté, n'avez-vous parlé à personne de cette question et notamment au cheikh de la mosquée auquel vous ne devez rien cacher ?

R. Soliman ne m'a rien dit au sujet de ses compagnons et je n'ai parlé de l'affaire ni au cheikh de la mosquée ni à aucune autre personne.

D. Avez-vous eu connaissance de l'ordre du général en chef portant injonction à tout individu qui voit un Turc dans la ville d'en aviser l'autorité ?

R. J'ignore cet ordre.

D. Avez-vous admis Soliman dans la mosquée parce qu'il vous avait fait part de son intention de tuer le général ?

R. Non, car tout musulman peut s'établir dans la mosquée.

A Soliman :

D. N'avez-vous pas dit qu'on ne vous aurait pas permis de vous établir dans la mosquée si vous n'aviez dit le motif qui vous amenait au Caire,

R. Tous les étrangers doivent dire pourquoi ils viennent, mais la vérité ? c'est qu'aucun des cheikhs n'a approuvé ma résolution.

Le Sayed Ahmed el Wali fut reconduit dans sa prison, et Soliman fut gardé pour être confronté avec le Sayed Abdallah el Ghazzi.

Celui-ci ayant été introduit, fui interrogé comme suit :

D. Connaissez-vous Soliman qui se trouve ici présent ?

R. Oui.

A Soliman :

D. Connaissez-vous le Sayed Abdallah el Ghazzi qui se trouve ici présent ?

R. Oui.

Au Sayed Abdallah :

D. N'avez-vous pas eu connaissance du projet formé par Soliman de tuer le général en chef ?

R. J'avoue que le jour de son arrivée, Soliman m'a informé qu'il était venu pour lutter contre les infidèles et qu'il avait l'intention de tuer le général, ce dont j'ai essayé de le détourner.

D. Pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncé ?

R. Je comptais qu'il irait en parler aux grands cheikhs et que ceux-ci l'empêcheraient de rien faire. A partir d'aujourd'hui je ne manquerai plus de dénoncer ceux qui pourraient venir dans la suite avec de pareilles intentions.

D. Savez-vous si Soliman s'est ouvert à quelque autre personne que vous au Caire ?

R. Je n'en sais rien.

D. Savez-vous s'il existe actuellement au Caire d'autres personnes que Soliman chargées de pareilles missions ?

R. Je n'en ai rien appris et je crois qu'il n'y en a point.

Lecture ayant été donnée du présent procès-verbal aux quatre accusés, savoir : Soliman l'Alépin, Mohammed el Ghazzi, le Sayed Ahmed El Wali et le Sayed Abdallah el Ghazzi, ils ont déclaré y trouver exactement leurs réponses et ils ont signé en langue arabe avec nous, les deux interprètes et le secrétaire.

Fait au Caire, ces jour, mois et an sus-indiqués.

(Suivent les signatures en langue arabe des accusés, celles de l'interprète Lumaca, de Brachouiche, secrétaire interprète du général en chef, du rapporteur Sartellon et du secrétaire Binet.)

Après la clôture du présent procès-verbal, moi, rapporteur Sartellon, j'ai invité les quatre accusés à choisir quelqu'un pour les défendre devant la Cour. Ceux-ci ayant déclaré ne pas savoir qui choisir, je leur ai indiqué le drogman Lumaca.

Interrogatoire de Moustafa effendi.

Ce jourd'hui, 26 prairial, an VIII de la République française.

Par-devant nous, Sartellon, rapporteur de la Cour chargée de juger l'affaire du meurtre du général en chef Kléber,

Et Binet, secrétaire de cette Cour,

A comparu Moustafa effendi, né à Brousse, dans l'Anatolie, domicilié au Caire, âgé de quatre-vingt et un ans, faisant la profession de maître d'école. Il a été interrogé comme suit :

D. Avez-vous vu Soliman l'Alépin depuis un mois ?

R. Cet homme était mon élève, il y a trois ans ; dernièrement, il y a dix ou vingt jours, il est venu me voir, et il a passé la nuit chez moi, Or, comme je suis pauvre, je lui ai dit d'aller s'établir ailleurs.

D. Ne vous a-t-il pas dit qu'il venait de Syrie dans l'intention de tuer le général en chef ?

R. Non ; il est venu chez moi tout simplement pour me saluer, car je suis son ancien maître.

D. Ne vous a-t-il donc rien dit sur le motif qui l'amenait au Caire, et, vous-même ne lui avez-vous fait aucune question à ce sujet ?

R. Je ne m'occupais que du moyen de m'en débarrasser, car je suis très pauvre. Néanmoins, je lui ai demandé ce qu'il venait faire et il m'a répondu qu'il voulait se perfectionner dans la lecture du Coran.

D. Savez-vous si Soliman a fait des visites au Caire et notamment chez les grands cheikhs ?

R. Je n'en sais rien, car je n'ai vu cet homme que peu de temps, et, à cause de mon âge et de ma faiblesse, je ne sors de chez moi que bien rarement.

D. Enseignez-vous seulement le Coran à vos élèves ?

R. Oui.

D. Est-ce que le Coran enseigne la lutte contre les infidèles et prescrit leur mort ?

R. Je ne comprends pas la lutte dont parle le Coran.

D. Est-ce que vous enseignez ces choses à vos élèves ?

R. Un homme de mon âge n'a pas à s'occuper de ces questions, mais je sais que le Coran parle de la lutte contre les infidèles et promet une récompense à quiconque en tuera.

D. Avez-vous enseigné cette théorie à Soliman ?

R. Je ne lui ai enseigné que l'écriture.

D. Vous avez dû apprendre qu'à la date d'hier, un musulman avait tué le général en chef de l'armée française, qui appartient à une autre religion que la religion musulmane. Or, d'après les règles du Coran, cet homme a-t-il bien fait et sa conduite plaît-elle au Prophète Mohammed ?

R. Le meurtrier doit périr ; quant à moi, je confonds l'honneur des Français avec celui des musulmans. Si le Coran dit autre chose, cela ne me regarde pas.

En ce moment, nous avons fait venir le dit Soliman, et en présence de Moustafa effendi, nous l'avons interrogé comme suit :

D. Avez-vous vu souvent Moustafa effendi et lui avez-vous fait part de votre intention ?

R. Je ne l'ai vu qu'une seule fois ; c'était pour le saluer, car il est mon ancien maître ; et comme c'est un homme âgé et très faible, je n'ai pas cru devoir lui faire part de mes projets.

D. Appartenez-vous à la secte de ceux qui prêchent la guerre contre les infidèles, et, s'il en est ainsi, les cheikhs vous ont-ils autorisé à agir contre les infidèles au Caire afin qu'une récompense vous soit réservée au ciel et que votre œuvre plaise au prophète Mohammed?

R. Je n'ai parlé de la lutte contre les infidèles qu'aux quatre cheikhs donc j'ai donné les noms.

D. N'en avez-vous pas parlé au cheikh El Charkawi?

R. Je n'ai pas vu ce cheikh, car il n'est pas de mon rite; il est Chaféite et je suis Hanéfite.

Lecture ayant été donnée de ce procès-verbal à Soliman et à Moustafa effendi, ils ont déclaré n'avoir rien à ajouter ni à retrancher, et ils l'ont signé avec nous et l'interprète.

Fait au Caire, aux jour, mois et an sus-indiqués.

(Suivent les signatures des deux accusés (en langue arabe), celles de l'interprète Lumaca, de Sartellon et du secrétaire Binet).

Le 27 prairial, le secrétaire Sartellon fit son rapport aux magistrats réunis. En voici la copie:

Messieurs, le deuil dont nos âmes sont remplies et les pleurs que nous entendons de tous côtés autour de nous, nous indiquent l'énormité de la perte que notre armée a subie. Notre général en chef, en effet, a été enlevé au milieu de ses victoires par le fer d'un vil assassin, qui avait loué son bras à quelques lâches ignobles.

J'ai été désigné pour appeler la vengeance contre cet assassin et ses complices. Aussi permettez-moi, ne fût-ce qu'un seul instant, de mêler mes regrets et le torrent de mes larmes à vos regrets et à vos pleurs occasionnés par la perte immense qui nous a affligés. C'est en effet avec la plus vive douleur que je remplis la mission qui m'a été confiée et que je rends hommage à cet homme qu'un crime horrible vient d'emporter.

Vous avez entendu, Messieurs, la lecture des procès-verbaux de l'interrogatoire des prévenus et des autres pièces de ce dossier, et vous avez été certainement convaincus qu'aucun crime plus horrible n'a été commis que celui que vous êtes chargés de punir. Ce crime est prouvé par la déposition des témoins et par les aveux de l'assassin et de ses complices.

Tout, en effet, dans le procès, s'unit pour jeter une lumière éclatante sur cet horrible assassinat, dont je vais résumer les détails.

Que l'Europe et le monde tout entier sachent que le grand vizir de l'empire Ottoman et le général en chef de ses armées, se sont avilis jus-

qu'à envoyer un assassin sans honneur pour tuer le général Kléber qu'ils n'ont pu vaincre. En agissant ainsi, ils ont ajouté à leur honte d'être vaincus celle de s'associer à un traître.

N'oubliez-pas, Messieurs, que depuis trois mois toute la Turquie est contre nous ; que ses armées, sous la conduite du général en chef, nous font la guerre pour reprendre l'Egypte. Ils veulent, d'une part, que nous évacuions ce pays, et, d'autre part, ils mettent de l'opposition à l'exécution des conditions qu'ils avaient eux-mêmes consenties pour cette évacuation.

Le vizir ottoman a rempli l'Egypte et la Syrie de ses provocations contre les Français ; il veut qu'ils soient tous massacrés ; il avait surtout soif de vengeance contre leur commandant en chef et il désirait sa mort. Pour arriver à ce but, il se servit d'un aga disgracié, il lui fit grâce de la vie qui était menacée et lui promit de lui rendre ses faveurs s'il voulait se prêter à cette mauvaise besogne. Le vizir agissait ainsi pendant que ses soldats blessés et les prisonniers de sa nation étaient traités avec les plus grands égards par nous.

L'aga accepta la mission. Ce fou s'appelle Ahmed Aga. Il avait été emprisonné à Ghazza au moment de la prise d'El Ariche par les Français, et vers la fin de germinal dernier, lorsque l'armée du vizir fut vaincue, il s'était rendu à Jérusalem. Dans cette ville, il avait fait la connaissance d'un autre fou de vingt-quatre ans, appelé Soliman el Halabi, qui venait d'arriver à Jérusalem pour implorer protection en faveur de son père contre les agissements d'Ibrahim pacha, gouverneur d'Alep. Ahmed prit des renseignements sur ce jeune homme et il sut ainsi qu'il étudiait le Coran, qu'il avait fait le pèlerinage à la Mecque et à Médine, que sa tête était pleine de fanatisme, de folie et d'ignorance et qu'il était convaincu que l'assassinat des non-musulmans était une œuvre sainte commandée par la religion.

Ahmed Aga promit donc sa protection et ses faveurs à Soliman ; il lui donna de l'argent et l'envoya à Ghazza, chez Yassin Aga, officier dans l'armée du vizir. Soliman, qui était plein de malice et de méchanceté, passa à El Khalil vingt et un jours pour attendre la caravane avec laquelle il devait faire son voyage. Il arriva enfin à Ghazza dans les premiers jours de floréal dernier. Yassin Aga le fit descendre dans la mosquée pendant 10 jours et eut avec lui différentes entrevues, soit pendant le jour, soit pendant la nuit. Il lui apprit comment il devait agir, lui donna 40 piastres et le fit partir pour le Caire, où il arriva après un voyage de six jours.

Soliman, muni d'un poignard, entra vers la moitié de floréal courant dans la ville du Caire, qu'il connaissait pour y avoir habité pendant trois ans. Il logea à la grande mosquée et se prépara en invoquant Dieu à commettre le crime pour lequel il était envoyé. Il se lia avec quatre

cheikhs, Syriens aussi, qui avaient comme lui étudié le Coran ; il leur fit part de sa mission, et, à chaque moment, il s'entretenait avec eux de son projet. Ces quatre cheikhs, qui sont Mohammed el Ghazzi, Saïd Ahmed el Waly, Abdallah el Ghazzi et Abd-el-Kader el Ghazzi, ne firent rien pour empêcher Soliman d'exécuter son mauvais projet et ils devinrent en conséquence complices de son crime.

Soliman resta au Caire trente et un jours en attendant le moment favorable pour l'exécution de son projet. Un jour, il crut que le moment était arrivé ; c'était le jour où le général en chef se rendit pour la dernière fois à Djizah. Soliman le suivit après avoir communiqué son projet à ses quatre amis, mais il ne put rien faire. Le général revint au Caire, son assassin continua à le suivre et chercha à l'approcher, mais il ne le put.

Enfin, le 25 de ce mois, il se cacha dans le jardin du général en chef et, au moment où celui-ci passait, il se précipita sur lui comme pour lui embrasser la main. Le général lui donna la main sans méfiance et Soliman lui plongea trois fois son poignard dans le corps.

Le citoyen Protain, ingénieur en chef, qui se trouvait en ce moment avec le général, voulut porter secours à ce dernier, mais son courage ne lui servit à rien, car l'assassin lui fit six blessures et le laissa sans connaissance. Le citoyen Protain était un héros aux moments du danger. Il se trouvait avec les chefs de l'armée victorieuse de la République lorsque celle-ci s'empara de l'Egypte malgré la nuée d'Ottomans qui la défendait.

Messieurs, il m'est impossible de vous dire combien est grande la tristesse qui s'empare de mon cœur, combien sont abondantes les larmes qui coulent des yeux de nos soldats et combien est immense la douleur des chefs de notre armée, amis du défunt et ses compagnons de gloire. Vous tous le pleurez.

Lorsque Soliman a été arrêté, ses vêtements étaient tachés de sang, son poignard a été trouvé près de lui, son émotion indiquait qu'il était l'auteur du crime, que, du reste, il ne nie pas. Non seulement il avoue son crime, mais il nomme aussi ses complices et il a tout l'air de se vanter de son œuvre en opposant le plus grand sang-froid aux questions qui lui sont posées. Il a subi la torture avec un calme dédaigneux.

Les complices de Soliman s'excusent en disant qu'ils ne croyaient pas qu'il mettrait son dessein à exécution et que s'ils l'avaient su, ils se seraient empressés de le dénoncer. Tout cela est mensonge, car les faits indiquent qu'ils ont encouragé l'assassin en ne cherchant pas à le faire renoncer à son crime. Il ne faut donc pas accepter leur excuse.

Je n'ai rien à dire de Soliman effendi, car aucune charge ne pèse sur ce

vieillard et il ne doit en aucune manière supporter la peine à laquelle vous condamnerez certainement les autres accusés, coupables.

Dans votre jugement de condamnation, vous devrez appliquer les peines que l'on applique d'ordinaire en Egypte, tout en tenant compte que l'immensité du crime comporte une peine qui frappe l'imagination. Si vous me demandiez mon opinion, je vous dirais que l'auteur principal de ce crime mérite la peine du pal après avoir eu la main brûlée, et que, après sa mort, son corps doit être laissé en proie aux oiseaux ; que ses complices méritent aussi la peine de mort, mais sans autre aggravation.

Que le cruel grand vizir et que toute la Turquie connaissent ainsi quel sort attend les criminels, que dans un esprit de vengeance ils ont poussé contre un de nos chefs. Ils ne doivent compter sur aucune clémence de notre part. Notre chef est mort, mais il laisse après lui le souvenir d'un homme courageux, plein de cœur et de bonté, qui connaissait bien la manière de faire obtenir la victoire à ses soldats. Les Turcs, au contraire, devront rougir de leur acte de vengeance, comme ils devront toujours rougir de leur défaite qui restera une tache noire dans leur histoire.

Je vous demande, Messieurs, de condamner :

1° Soliman el Halabi, comme auteur principal, à mourir sur le pal, la main droite brulée par le feu. Son corps devra ensuite servir de pâture aux oiseaux.

2° Les trois cheikhs Mohammed el Ghazzi, Abdallah el Ghazzi et Ahmed el Ghazzi, comme complices, à avoir la tête tranchée.

3° Le cheikh Abd-el-Kader el Ghazzi à la même peine.

Vous déciderez aussi que les peines devront être appliquées en présence des troupes et de la foule qui se réunira pour les funérailles du général en chef.

Vous jugerez également :

1° Qu'il n'y a aucune charge contre Moustapha effendi et qu'il doit être mis en liberté.

2° Que les procès-verbaux de l'instruction de cette affaire ainsi que votre arrêt devront être traduits en langues arabe et turque, et affichés dans toute l'Egypte.

Le Jugement.

Le 27 prairial, an VIII de la République française, la Cour instituée par décret du général en chef Menou pour juger les meurtriers du général Kléber, assassiné dans la journée du 25 prairial, s'est réunie dans la maison du général Régnier, sous la présidence de ce dernier, et en présence du

général Robin, du secrétaire de l'amirauté Leroi, du général Martinet, du général Morand, du commandant Jauget, du commandant de l'artillerie Favre, du chef du service d'architecture Bertrand, de l'avocat Roginier, comme juges, du secrétaire Sartellon, rapporteur, de l'avocat Lebher, ministère public et de l'avocat Binet, secrétaire.

Sur l'ordre du président on donna lecture du décret rendu par le général Menou.

Le rapporteur donna ensuite lecture des procès-verbaux de l'instruction dirigée contre les accusés, savoir: Soliman l'Alépin, El Sayed Abd-el-Kader el Ghazzi, Mohammed el Ghazzi, Abdallah el Ghazzi, Ahmed el Wali et Moustafa effendi.

La lecture terminée, le général Régnier donna l'ordre de faire comparaître les accusés. Ils furent introduits, les mains et les pieds libres. L'audience était publique et les portes de la salle ouvertes pour tout le monde.

Quand les accusés furent présents, la Cour, par l'entremise de l'interprète Brachouiche, leur adressa plusieurs questions auxquelles ils répondirent sans rien changer à ce qu'ils avaient dit dans leur interrogatoire. Le président leur demanda ensuite s'ils avaient quelque chose à dire pour leur défense. Ceux-ci n'ayant pas répondu à cette question, le président donna l'ordre de les faire reconduire dans leur prison et fit évacuer la salle dont les portes furent ensuite fermées pour permettre aux magistrats de délibérer en secret.

Enfin on posa à la Cour les questions suivantes:

1° Soliman l'Alépin, âgé de vingt-quatre ans, domicilié à Alep, est accusé d'avoir, dans la journée du 25 courant, assassiné le général Kléber et blessé le citoyen Protain, ingénieur. Est-il coupable?

Les magistrats répondirent tous affirmativement, l'un après l'autre.

2° Le Sayed Abd-el-Kader el Ghazzi, professeur de Coran dans la mosquée d'El Azhar, né à Ghaza et domicilié au Caire, est accusé de ne pas avoir dénoncé le dit Soliman, bien que celui-ci lui ait fait part de son intention criminelle, et d'avoir cherché à fuir. Est-il coupable?

Les magistrats répondirent affirmativement.

3° Mohammad el Ghazzi, âgé de vingt-cinq ans, né à Ghaza, domicilié au Caire, professeur de Coran dans la mosquée d'El Azhar, est accusé de ne pas avoir dénoncé Soliman l'Alépin, bien que celui-ci lui ait fait part de son intention criminelle et l'ait prévenu une dernière fois au moment où il sortait pour mettre son projet à exécution. Est-il coupable?

Les magistrats à l'unanimité le reconnurent coupable.

4° Abdallah el Ghazzi, professeur de Coran dans la mosquée d'El Azhar, âgé de trente ans et né à Ghaza, est accusé d'avoir gardé le silence sur l'intention criminelle du meurtrier, bien qu'il en ait eu connaissance. Est-il coupable?

Les magistrats le reconnurent également coupable.

5° Ahmad el Wali, professeur de Coran dans la mosquée d'El Azhar, né à Ghaza, est accusé d'avoir gardé le silence sur l'intention criminelle de l'assassin bien qu'il en ait eu connaissance. Est-il coupable?

Oui, répondirent les magistrats.

6° Moustafa effendi, maître d'école, né à Brousse, dans l'Anatolie, domicilié au Caire et âgé de quatre-vingt-un ans, ignorait l'intention du meurtrier. Est-il coupable?

A cette question, les magistrats répondirent négativement et ordonnèrent la mise en liberté du dit Moustafa.

Le ministère public requit ensuite la peine de mort contre les accusés reconnus coupables, et la Cour entra en délibération. Après la lecture de l'art. V du décret rendu par le général Menou et après délibération, la Cour condamna Soliman l'Alépin à avoir la main droite brûlée et à être ensuite empalé. Il doit rester exposé sur le pal jusqu'à ce que son cadavre soit dévoré par les vautours. Le supplice aura lieu sur le monticule connu sous le nom de Tall el Akareb, situé en dehors du quartier Kassem bey, en présence des troupes et des habitants, au moment de l'enterrement du général Kléber.

Abd-el-Kader el Ghazzi, Mohammed el Ghazzi, Abdallah el Ghazzi et Ahmed el Wali sont également condamnés à mort. Le premier (condamné par contumace) perd tous ses biens, qui sont acquis à la République française. Une copie de ce jugement sera affichée au-dessus de la porte de sa demeure. Les trois autres condamnés seront décapités, leurs têtes exposées sur des bâtons et leurs cadavres passés par le feu. L'exécution de ces derniers aura lieu sur le monticule précité et en présence de Soliman l'Alépin, dont le supplice n'aura lieu qu'après leur mort.

Cet arrêt, ainsi que les autres pièces du dossier, seront, à la diligence du rapporteur, imprimés dans les trois langues turque, arabe et française, au nombre de cinq cents exemplaires en chaque langue, pour être affichés sur les places publiques.

Fait au Caire, aux jour, mois et an précités.

(Suivent les signatures des magistrats et du secrétaire de la Cour.)

Cet arrêt ayant été traduit aux condamnés par le citoyen Lumaca, ils déclarèrent n'avoir rien à ajouter ni à retrancher à leurs précédents aveux. En conséquence ils furent exécutés le 28 prairial à 11 h. 30 m. du matin.

Fait au Caire le 28 prairial, an VIII de la République française.

Signé : SARTELLON.
BINET, secrétaire.

Pour copie conforme,
Signé : BINET, secrétaire.

Voilà tout ce qui a été écrit et publié sur cette affaire. J'ai copié mot par mot ce dossier sans y apporter le moindre changement, les fautes que l'on y voit ont été même conservées à dessein.

Quand on eut terminé le procès des meurtriers, on s'occupa de rendre les derniers devoirs à la dépouille mortelle du général en chef. C'était le troisième jour après sa mort. Il fut remplacé à la tête de l'armée par le général Abdallah Jacques Menou.

Dans la nuit du lundi au mardi, 25 Moharram, on publia l'ordre de balayer les rues dans le voisinage de la résidence des autorités.

Le lendemain matin les troupes, les officiers supérieurs et beaucoup de Cophtes et de Syriens sortirent en grand cortège pour assister au convoi funèbre du général, les uns à pied, les autres à cheval. Le corps de Kléber était dans un coffre de plomb fermé ; il était placé sur une voiture. Sur le coffre étaient placés le chapeau du général, son sabre et le poignard meurtrier encore couvert de son sang. Aux quatre coins de la voiture étaient quatre drapeaux noirs. Les tambours couverts d'un crêpe battaient d'une autre manière que de coutume. Les soldats portaient les fusils renversés ; chacun d'eux avait, en outre, autour du bras un morceau d'étoffe en soie noire. Le cercueil était recouvert de velours noir avec des larmes d'argent. Quand

on se mit en marche, on tira de nombreux coups de canon et de fusil. Le cortège, parti de l'Ezbékiah, passa par la rue Bab el Khark, suivit la rue de Djamamiz aboutissant à Nassriah et s'arrêta au monticule Akareb, devant la forteresse qui y avait été précédemment construite par les Français. A son arrivée dans cet endroit, le convoi fut salué par une salve d'artillerie. Soliman l'Alépin et ses trois complices s'y trouvaient déjà. Ils furent exécutés conformément aux dispositions de l'arrêt, et le cortège poursuivit ensuite sa marche jusqu'à la porte du palais de Kasr el Aïni. Là, le cercueil fut déposé sur un endroit élevé du sol. On le recouvrit de terre et on l'entoura d'une grille. La tombe était ombragée par une tente en toile blanche et tout autour on y avait planté des cyprès. Deux fonctionnaires y furent placés pour veiller nuit et jour à la conservation du monument et tout se termina ainsi.

Comme nous l'avons dit, le commandement en chef de l'armée fut confié à Abdallah Jacques Menou. Ce général, qui commandait à Rosette, avait feint d'embrasser l'Islamisme. Il avait pris le nom d'Abdallah et s'était marié avec une femme musulmane. Le général Béliard fut nommé son lieutenant.

Le jour suivant, le lieutenant et l'Aga se rendirent à la mosquée d'El Azhar et la visitèrent en entier, parcourant, en présence des cheikhs, les rouaks, les lieux réservés à la prière et tous autres endroits.

Le jeudi, ils y revinrent avec le général en chef et ils visitèrent de nouveau la mosquée. On voulait faire des fouilles dans le sol, car on croyait qu'il y avait des armes. Ils sortirent cependant sans rien faire.

Les étudiants s'empressèrent aussitôt de déménager. Ils quittèrent les *rouaks* et transportèrent au dehors leurs livres

et leurs effets. Les livres légués à la mosquée furent également transportés ailleurs. On dressa ensuite une liste des noms des étudiants et on leur ordonna de ne recevoir aucun homme inconnu dans la mosquée et de n'y donner l'hospitalité à aucun étranger. Les Turcs furent mis à la porte.

Dans l'après-midi, les cheikhs El Charkawi, El Mahdi et El Sawi se rendirent auprès du général en chef Menou et lui demandèrent l'autorisation de fermer la mosquée d'El Azhar et d'en faire clouer les portes ; quelques cophtes qui étaient auprès du général voulurent s'y opposer. Le cheikh El Charkawi, dans un mouvement de colère, s'écria : « O Cophtes, épargnez-nous vos intrigues, c'en est assez ! »

Par cette mesure, les cheikhs voulaient éviter tout soupçon et ne laisser aucun prétexte à la vengeance des Français. En effet, la mosquée d'El Azhar était très vaste, les envoyés de l'ennemi pouvaient y passer inaperçus, ce qui fournirait aux Français un prétexte pour sévir contre les Ulémas et les musulmans. Comme cette disposition entrait d'ailleurs aussi dans les vues du général en chef, l'autorisation fut accordée et le lendemain même les portes de la mosquée furent fermées et clouées.

A la fin du mois, on réunit les membres des *Wedjaks* et on exigea d'eux qu'ils rendissent leurs armes. Ceux-ci en ayant apporté une certaine quantité, on leur demanda le reste. Ils répondirent qu'ils n'en avaient pas d'autres. Lorsqu'on leur objecta qu'on en avait vu beaucoup d'autres briller derrière les retranchements, ils répondirent que c'était les armes des Turcs et des troupes égyptiennes parties avec eux.

Mois de Safar.

Le mois commença un mardi.

Dans les premiers jours de ce mois, quelques cheikhs ou

autres notables abandonnèrent la ville et se rendirent dans les villages avec leurs familles. D'autres, sans quitter la ville, envoyèrent leurs familles avec les émigrants. Ainsi le cheikh Mohammed el Hariri était parti avec les familles du cheikh El Sohimi et de son gendre le cheikh El Mahdi.

Le peuple voulut suivre l'exemple des grands, mais les Français publièrent aussitôt la défense de sortir de la ville, menaçant ceux qui étaient déjà sortis de livrer leurs maisons au pillage s'ils ne rentraient dans l'espace de quinze jours. Cette mesure porta son effet, la plupart de ceux qui étaient partis rentrèrent dans leurs maisons, à l'exception de quelques notables qui obtinrent des autorisations des Français. Dans la suite, ceux qui avaient des affaires au dehors, comme les percepteurs, les concessionnaires, etc., devaient se munir d'un permis.

A cette époque, on exigea de la ville un nouvel impôt de 4 millions, chaque million ayant la valeur de 186,000 talaris français. On n'était pas encore remis de la précédente contribution. Le peuple avait souffert toute espèce de tourments. Plusieurs personnes étaient mortes dans les prisons ou avaient expiré sous la torture. Beaucoup d'autres avaient cherché leur salut dans la fuite. La ville souffrait encore de tous ces malheurs lorsque la nouvelle contribution vint la frapper.

La propriété bâtie fut imposée à 200,000 talaris français, les concessionnaires à 160,000, le commerce à 200,000, l'industrie à 70,000. Une somme de 100,000 talaris fut portée au crédit de la ville comme contre-valeur des objets pillés. Enfin la ville fut divisée en huit sections qui furent imposées chacune à 25,000 talaris. Les cheikhs des quartiers furent chargés de la perception avec le concours des autorités locales.

Dans la répartition de l'impôt, la propriété bâtie fut classée en trois catégories, la première payait 60 talaris, la seconde 40 et la troisième 20. Le locataire payait autant que le pro-

priétaire. Quand on trouvait une maison fermée et dont le propriétaire était absent, on en portait l'impôt à la charge des maisons voisines.

Le 26, le cheikh El Sadat fut mis en liberté après avoir régularisé sa situation. On s'était emparé de ses biens meubles, de ses fermes, ainsi que des biens de sa femme et des biens affectés au service de la mosquée de ses aïeux. On lui défendit, en outre, de paraître dans les réunions ou de sortir de sa maison sans une autorisation préalable ; on lui enjoignit également de restreindre son train de maison et de vivre dans la simplicité.

Mois de Rabi el Awal.

Dans le courant de ce mois, on fit annoncer par des crieurs publics que toutes les personnes sorties de la ville pour échapper au paiement de l'impôt ou pour tout autre motif devaient rentrer dans un délai de trente-deux jours sous peine de voir leurs maisons pillées et tous leurs biens confisqués. Les contrevenants étaient, en outre, menacés de poursuites criminelles.

Le peuple était dans une situation vraiment difficile. Sur le moindre prétexte, les maisons étaient saccagées ; aucune intercession n'était admise. Le général en chef ne se montrait plus et ne recevait personne parmi les musulmans. Tous les autres officiers supérieurs s'en étaient également éloignés. Les musulmans étaient traités avec mépris, les Français, aussi bien que les chrétiens coptes, syriens ou grecs les insultaient et les maltraitaient. Ils allèrent jusqu'à les obliger à se tenir debout sur leur passage, et lorsqu'un musulman oubliait de se lever devant un officier supérieur, il était immédiatement arrêté et conduit à la prison de la citadelle, où il recevait la bastonnade. Il n'en sortait qu'après plusieurs jours et sur la prière de quelque notable.

A cette époque, Moustapha pacha sortit de prison. On lui fit des présents et on l'envoya à Damiette, où il mourut au bout de quelques jours.

Mois de Rabi el Thani.

On montra plus de dureté et de rigueur encore dans la levée des contribuitions. Les Français avaient confié ce soin à un chrétien cophte nommé Choukralla. Cet homme fut le plus cruel ennemi du peuple. Lorsqu'il avait affaire à un contribuable insolvable, il se présentait dans sa maison accompagné de soldats français et suivi d'une troupes d'ouvriers armés de leurs pioches. Si le contribuable ne payait pas séance tenante, Choukralla faisait immédiatement démolir sa maison. Ce n'était pas le seul système qu'il eût adopté. A Boulak il faisait torturer le contribuables et très souvent il faisait enfermer les hommes et les femmes dans un même local et les faisait enfumer en brûlant du coton ou du chanvre. Plus tard, il usa de ce procédé envers les habitants du Caire.

Dans le courant de ce même mois, on fit fermer et sceller à l'improviste et en un seul jour tous les khans et okelles de la ville ; on les rouvrit l'un après l'autre, et on pilla toutes les marchandises qu'ils renfermaient. Quand un magasin était ouvert, on faisait le compte de la contribution dont il était chargé, puis on estimait les marchandises qui s'y trouvaient à un prix dérisoire et on les transportait ailleurs. Lorsqu'on ne trouvait pas dans un magasin de quoi compléter la valeur de la contribution, on prenait le reste au voisin. L'argent ou les objets de prix qu'on trouvait dans les magasins devenaient la proie des agents chargés de l'application de cette mesure. Quant aux propriétaires, ils regardaient faire sans oser hasarder la moin-

dre observation. Beaucoup d'entre eux avaient cru devoir prendre la fuite.

Sur ces entrefaites, on établit des registres pour les divers impôts et pour tous les objets imposables, puis on divisa ces impôts en diverses branches pour être adjugés aux enchères publiques. La mosquée d'Ezbek devint le lieu de réunion pour ces opérations.

A cette époque, la démolition des maisons allait de plus belle en plus belle, notamment pour les maisons des grands et de ceux qui s'étaient sauvés. D'un autre côté on s'occupait très activement de la réparation des forteresses. On en élevait même de nouvelles jusque dans le sud de la Haute-Egypte, et on y construisait des magasins de vivres et de poudres, des citernes et des habitations.

Mois de Djamad el Awal.

Dans ce mois, les vexations allèrent toujours en augmentant. Bientôt on procéda à la démolition des rues de Husseiniah et de toutes celles situées en dehors des portes de Fetouh, et de Nasre. Toutes les constructions situées dans ces rues, maisons, boutiques, bains, mosquées, mausolées, tombaient indistinctement sous la pioche des ouvriers. Quand on arrivait devant une maison, on commençait par la piller, puis on la renversait et on prenait les matériaux pour les employer dans les constructions militaires. Les matériaux hors d'usage étaient vendus comme bois de chauffage à des prix exorbitants. Le plus souvent ces mesures iniques étaient exécutées par les chrétiens indigènes. On ne saurait estimer les pertes qui en résultèrent pour les habitants. Cependant, malgré la démolition de leurs maisons, ceux-ci étaient toujours poursuivis pour l'impôt établi sur ces mêmes maisons. Ainsi beaucoup de personnes avaient à

souffrir en même temps du pillage de leurs effets, de la démolition de leurs maisons et des poursuites exercées par le fisc. Plusieurs autres s'estimant heureux d'être arrivés à payer la contribution et se croyant déjà à l'abri de toute poursuite, voyaient, le lendemain, apparaître devant leurs maisons les agents chargés de la démolition. Protestations, prières, sollicitations, rien de pouvait les arrêter. Le jour suivant, on venait même réclamer à ces malheureux habitants la contribution dite complémentaire. Si les contribuables ne s'exécutaient pas à l'instant, ils étaient insultés et leurs femmes outragées. Les percepteurs n'accordaient le moindre délai qu'à prix d'argent et n'étaient jamais satisfaits. Abusant de leur pouvoir, ils prenaient aux contribuables tout ce qu'il pouvaient et poursuivaient toujours indistinctement ceux qui avaient payé et ceux qui ne payaient pas.

Le 5 du mois étant la fête de la Croix et le jour de l'équinoxe automnal, le soleil entrait dans le signe de la Balance. C'était également le premier jour de la neuvième année de la République française. Ce mois, que les Français appellent Vendémiaire, fut salué par des illuminations, des salves d'artillerie et un feu d'artifice. Dans la matinée, l'armée, musique en tête, sortit par la porte de Nasr, fit un simulacre de combat, assista, comme de coutume, à des lectures qui semblaient être des instructions de guerre et rentra en ville dans l'après-midi.

Cette année, la crue du Nil dépassa de beaucoup la limite ordinaire, tout le pays fut inondé et toutes le communications interrompues. Le bassin dit Birket-el-Fil déborda et inonda les rues d'El Chamsi et de Nasriah ; plusieurs maisons situées sur le canal furent détruites. La crue dura jusqu'à la fin du mois de Thout.

Mois de Djamad el Thani.

A cette date, les cheikhs des villages furent frappés d'une contribution annuelle. Cette contribution était divisée en trois catégories, la première de 500 talaris pour les villages d'un territoire de 1,000 feddans et au-dessus, la seconde de 300 talaris, pour les villages ayant de 500 à 1.000 feddans, et la troisième de 150 talaris pour ceux du moins de 500 feddans. Le cheikh Soleiman el Fayoumi fut chargé de surveiller la levée de cette impôt et d'en tenir la comptabilité sous la direction d'un préposé français nommé Brisson. C'était, pour ainsi dire, le créer cheikh des cheikhs.

L'établissement de cet impôt souleva des murmures parmi les cheikhs des villages, dont quelques-uns ne possédaient pas en effet de quoi subvenir à leur existence. On convint enfin de répartir cet impôt sur les terrains. A cet effet, les Français se firent donner par les cophtes les noms des villages et des hameaux. Ceux-ci poussèrent le zèle jusqu'à donner les noms des hameaux abandonnés depuis de longues années, et, qui plus est, des noms de villages qui n'avaient jamais existé. L'impôt foncier fut ainsi majoré du montant de la nouvelle contribution.

Dans le courant de ce même mois, on procéda à la réorganisation du Divan, qui fut rétabli sous une nouvelle forme. Il fut composé cette fois de neuf membres, cheikhs; il n'y eut parmi les membres de ce divan aucun cophte, ni syrien, ni aucun des officiers des *Wedjaks*. On ne fit pas non plus, comme auparavant, deux divans, l'un spécial et l'autre ordinaire, mais bien un divan unique composé de neuf notables, savoir: le cheikh El Charkawi, président, le cheikh El Mahdi, secrétaire, et les cheikhs El Amir, El Sawi, l'auteur de cet ouvrage (Djabarti), Moussa el Sarsi, Khalil el Bakri, le Sayed Aly el Ra-

chidi, beau père du général en chef, El Fayoumi et le cheikh Ismaïl el Zorkani comme cadi.

A ce divan étaient attachés le Saïd Ismaïl el Khachab comme greffier, le çheikh Aly comme écrivain arabe, Kassem effendi comme écrivain turc, le prêtre Raphaël, comme premier interprète et Elias Fakhr el Chami comme second interprète. Il avait également à sa disposition un officier de police et cinq janissaires. Le commissaire Fourrier fut adjoint à ce divan avec le titre d'administrateur de la justice.

La maison de Rechouan bey, située à Abdin, devint le siège du divan. Cette maison, qui était occupée par Barthélemi, fut réparée et meublée magnifiquement. Les séances, qui se tenaient dix fois par mois, se faisaient dans la grande salle qui servait autrefois de salon pour les dames.

Le commissaire Fourrier s'établit avec sa suite dans ce même local. On y aménagea également un compartiment spécial pour les écrivains français et les interprètes, qui devaient y travailler, en dehors des heures de séance, à la traduction des rapports et autres pièces relatives aux affaires ; dans ce même compartiment furent installées les archives du divan.

A côté de la maison de Rachouan bey se trouvait une autre maison qui fut réparée avec goût et reliée à celle-ci pour être occupée par un tribunal de commerce composé de musulmans et de chrétiens, mais on n'eut pas le temps de terminer l'installation de ce tribunal.

Le 15 du mois, le divan tint sa première audience. Voici dans quel ordre cela se faisait :

Lorsque tous les cheikhs étaient déjà présents, Fourrier faisait son entrée dans le divan suivi des interprètes. A son arrivée, le corps des magistrats se tenait debout et ne s'asseyait que lorsque le commissaire était assis. Les personnes qui avaient des réclamations à adresser étaient derrière une grille. Un huissier les faisait entrer l'une après l'autre à tour de rôle ;

le premier interprète, debout, traduisait les paroles des parties. Si l'affaire était de celles qui devaient être jugées d'après les dispositions du chéri, elle était vidée par le cadi attaché au divan ou bien renvoyée au grand cadi du mehkémeh, selon qu'il y avait lieu ou non de consulter les registres du mehkémeh ou de délivrer des hodjets. Si l'affaire était relative à des concessions ou à d'autres questions pareilles, le commissaire disait que le divan était incompétent pour la juger. Si les membres du divan étaient d'un avis contraire, on en référait à la décision du général en chef. Dans ce cas, le Seyed Ismaïl enregistrait toutes les paroles du demandeur et du défendeur et l'écrivain arabe rédigeait le rapport destiné à être soumis au général.

Les séances commençaient trois heures avant midi et duraient jusqu'à l'heure de la prière. Les membres du divan étaient largement payés : ils avaient 14,000 paras par mois ou 400 paras par jour de séance. Le cadi, les écrivains et les interprètes dont les traitements étaient plus ou moins importants, avaient tous de quoi subvenir largement à leurs besoins sans être obligés de tendre la main aux plaideurs.

Dans la première audience, les cheikhs Charkawi et el Mahdi furent nommés comme par le passé, le premier président et le second secrétaire.

Après l'audience, on en envoya le procès-verbal au général en chef.

L'organisation du divan causa une grande joie chez le peuple, car tout le monde croyait y trouver la justice. Aussi, à la seconde audience, la salle était-elle encombrée de plaignants.

Le 23, on réunit les mendiants dans un même endroit et on ordonna aux administrateurs des biens des wakfs de subvenir à leurs besoins.

A la même date on prit des mesures pour que les recettes de

ces biens fussent exactement enregistrées et contrôlées. Ces mesures furent adoptées pour le Caire aussi bien que pour les provinces.

A la fin du mois, un homme, suivi de sa famille, vint au divan solliciter justice et protection disant que son fils, marchand d'huile, avait été arrêté par la police française et qu'il craignait qu'on ne le tuât. Il prétendait qu'une femme était venue demander de l'huile à son fils, et comme celui-ci disait qu'il n'en avait pas, la femme lui avait répondu : « C'est pour la vendre aux Turcs que vous la cachez ? — Oui, répondit-il, en dépit de toi et des Français. — Un enfant, ajouta le père, vint le dénoncer auprès du gouverneur qui le fit arrêter, et je crains qu'on ne le tue. »

Quand cet homme eut fini de parler, le commissaire Fourrier lui fit comprendre que son inquiétude n'avait pas sa raison d'être. « Ne crains rien, lui dit-il, ton fils ne sera pas mis à mort pour un tel motif ; les Français ne sont pas aussi injustes que tu crois. » Cependant, le lendemain même, le fils de cet homme et quatre autres individus dont on ignore le crime furent exécutés.

Mois de Radjab.

Au mois de Radjab, les demandes arbitraires, le pillage et la ruine des maisons allaient toujours en augmentant.

Par-dessus tous ses malheurs, le peuple eut à souffrir encore d'une nouvelle charge annuelle d'un million, ou 186,000 talaris français, qui fut établie sous le nom du droit professionnel. Cette somme devait être encaissée en trois payements, un tous les quatre mois ; le peuple en était stupéfié, il ne savait plus que penser. Le bruit courait que Jacob le cophte s'était chargé de

la rentrée de cet impôt, et qu'à cet effet il voulait employer Choukralla et quelques autres cophtes aussi méchants que lui. On disait même qu'il avait l'intention de répartir la somme sur la propriété bâtie. D'autres prétendaient qu'il comptait la répartir sur les personnes qui avaient contribué au payement de la première contribution de 10 millions. Ainsi la personne qui avait payé alors une certaine somme comme impôt extraordinaire aurait encore à en payer le dixième comme impôt régulier et annuel.

Cependant un Français nommé Daniel fut nommé directeur de l'impôt professionnel. Aussitôt son entrée en fonctions, il fit la répartition de l'impôt sur les artisans, mais à raison de quatre pour dix de l'impôt extraordinaire au lieu d'un pour dix. Comme on lui faisait observer que la répartition de l'impôt dans cette proportion n'était pas conforme à ce qu'on avait laissé entendre, il répondit que cette augmentation provenait de ce que le nombre des contribuables n'était plus le même, car, d'un côté, les cheikhs étaient exemptés de l'impôt professionnel, et, d'un autre côté, beaucoup de personnes avaient abandonné la ville. Or la quote-part de ceux-ci fut mise à la charge des autres contribuables et ce fut la cause de cette augmentation.

Les négociants se réunirent pour délibérer sur cet impôt. Ils furent d'avis que le peuple n'était pas en état de le supporter. Ils considéraient qu'il n'y avait pas de commerce dans la ville ni de fonds entre les mains du peuple, que les voies de communication étaient fermées, que les impôts successifs que le peuple avaient dû supporter dans les derniers temps avaient épuisé ses ressources, que la plupart des petits négociants étaient déjà ruinés et ne possédaient pas plus de marchandises dans leurs boutiques que d'argent dans leurs bourses, et que beaucoup d'autres avaient abandonné la ville. Pour toutes ces considérations, les négociants étaient persuadés que le peuple

ne pouvait faire face au nouvel impôt qu'on venait d'établir, que la plupart des négociants qui n'avaient pas abandonné la ville ne manqueraient pas de la quitter dès la première poursuite, et que les autres négociants, dont le nombre serait encore considérablement réduit, se trouveraient dans l'impossibilité matérielle de payer pour eux et pour les autres.

A la même époque, le commissaire Fourrier se fit présenter la liste de tous les cadis du pays, nommés par la grand cadi. Il annonçait que tous les cadis, y compris le grand cadi du Caire, devaient être élus au scrutin et confirmés par le général en chef.

Le 4, il y eut plusieurs exécutions à Romeilah et en d'autres endroits. Des crieurs publics apprenaient au peuple que c'était le châtiment de ceux qui prenaient parti pour les Turcs contre les Français.

Le 7, le cheikh Ahmed el Arichi, nommé au scrutin en qualité de cadi, fut maintenu dans cette fonction. Longtemps après, sa nomination fut confirmée par le général en chef.

Le 8, on exécuta un jeune homme et une jeune fille à la porte de Châriah. On disait que ces deux personnes, au service d'un Français, l'avaient empoisonné.

Le 9, quelques officiers des *Wedjads*, savoir : Youssouf, premier Chaouiche, Mohammad Aga Sélim, Aly Aga Yahia, sergent-major du corps des janissaires, Moustafa Aga Abtal et Moustafa Katkhoda el Razzaz, se présentèrent au divan. Ils exposèrent qu'ils avaient pris l'engagement de payer les arriérés de la cotisation due par les concessionnaires, soit 25,000 talaris, que pour faire face à leur engagement ils avaient pris

à crédit une quantité de café pour une somme de 35.000 talaris et avaient écrit à leurs fermiers pour leur demander la quote-part qui leur était due sur les revenus de leurs fermes, et que ceux-ci avaient refusé de rien payer, déclarant obéir en cela aux ordres de l'autorité française. On adressa à ce sujet une requête au général en chef, mais cette requête resta sans réponse.

Le 14, le général Béliard donna un grand dîner aux membres du divan, aux officiers des *Wedjaks* et aux principaux négociants chrétiens, cophtes et syriens.

Le 22, deux femmes furent promenées par les rues pour avoir vendu une femme à un chrétien grec moyennant la somme de 9 talaris. Un crieur les suivait en annonçant au public que c'était le châtiment réservé à ceux qui vendaient des personnes libres.

A cette date, les officiers des *Wedjaks* dont nous avons déjà parlé furent soumis de payer les arriérés de l'impôt. Ils répondirent que les fermiers leur ayant refusé leur quote-part des revenus, suivant les ordres des Français, ils se trouvaient dans l'impossibilité de remplir leurs engagements. Après une longue discussion, on les renvoya auprès du trésorier, car la chose était de sa compétence et non de celle du divan.

Le 27, des officiers des *Wedjaks*, quelques notables et quelques femmes concessionnaires vinrent demander justice au Divan. Ils disaient que les Français voulaient s'emparer de leurs fermes, bien qu'ils en fussent concessionnaires en vertu de titres délivrés par l'ex-général en chef Bonaparte ou reconnus par lui, et bien que ces fermes fussent libres de toute dette. Ils ajoutaient qu'il avaient dû déjà payer plusieurs fois le droit de

jouissance tantôt aux Français et tantôt aux Turcs, et que s'ils devaient enfin être dépossédés, ils se trouveraient complètement ruinés et n'auraient plus qu'à s'expatrier. Le commissaire Fourrier leur demanda s'ils tenaient la nouvelle de personnes dignes de foi. Le cheikh Khalil el Bakri et le cheikh El Mahdi assurèrent l'avoir entendue du trésorier. Cependant le commissaire doutait toujours. Enfin, après une longue discussion, il renvoya les plaignants en disant que cette question n'était pas dans ses attributions, car il était juge et non administrateur du pays, et que tout ce qu'il pouvait faire c'était de donner des conseils salutaires.

Le 25, une foule de jeunes gens sortis pour se promener du côté de Cheikh Kamar avec une troupe de musiciens, furent arrêtés par la garnison du fort d'El Zaher situé en dehors de Husseiniah. Ils envoyèrent l'un d'eux auprès du gouverneur de la ville, le général Béliard. Celui-ci renvoya le messager auprès de ses compagnons, et le lendemain il se les fit amener escortés par des soldats armés et le fit mettre ensuite en liberté.

A cette date. on défendit à l'Aga, au Waly et au Mohtesseb de percevoir des droits sur les professions et le pétit négoce, car ces droits avaient été fusionnés dans le droit professionnel récemment établi, on alloua à ces fonctionnaires des traitements fixes payés par le trésor de la Républiqne.

Mois de Chaban.

Au commencement de ce mois, on fit droit à la requête des concessionnaires; la nouvelle qu'ils avaient apprise fut taxée de fausseté. On ajouta que si le trésorier avait dit qu'on voulait s'emparer de leurs fermes, cela devait être une plaisanterie ou une erreur du drogman.

A la même date, les principaux négociants de la ville se présentèrent au Divan et discutèrent longuement la question de l'impôt professionnel. Ils voulaient le faire répartir sur les habitants à tant par tête. Enfin il fut convenu que cet impôt serait prélevé comme l'entendraient les principaux personnages musulmans, à la condition qu'aucun chrétien copte ou autre ne s'en mêlerait et que les femmes, les enfants, les ulémas, les domestiques et les pauvres en seraient exempts. Les négociants demandèrent aussi qu'on leur adjoignit le faubourg de Boulak et le Vieux-Caire, mais cette demande fut rejetée, car les habitants du Vieux-Caire et de Boulak avaient été déjà frappés d'un impôt spécial.

Le procès-verbal de cette séance fut adressé au général en chef qui l'approuva.

Bientôt on procéda à la répartition : le bureau chargé de dresser les listes des contribuables fut installé dans la maison de Daoud Kachef, derrière la mosquée d'El Gouriah. Les taxes furent classées en plusieurs catégories, établies proportionnellement aux ressources de chaque contribuable. Les banquiers, les mesureurs et les peseurs furent imposés, à eux-seuls, de 60,000 talaris; ils devaient contribuer également à l'impôt général comme les autres contribuables. Cette surcharge était due à ce que ces trois métiers n'avaient pas besoin de mise de fonds.

A cette époque, on libéra de toute charge la soie venant de Damiette à Mahalla el Koubra.

A la même date, le général en chef fit demander aux cheikhs si les hommes qui marchent tout nus dans les rues se prétendant des saints, et ne remplissant pas les devoirs du jeûne et de la prière, devaient être considérés comme de bons musulmans. Sur leur réponse que cela était contraire à la religion, on donna l'ordre d'arrêter tous ceux qui se trouvaient dans ce cas.

Si le contrevenant était un fou, on l'envoyait à l'hôpital ; dans le cas contraire, il devait se conduire décemment ou sortir de la ville.

A la même époque, le médecin en chef de l'armée française fit présent aux membres du divan d'un excellent ouvrage sur la petite vérole et le traitement de cette maladie dangereuse. Il exprimait le désir de voir ce traité entre les mains du peuple. Les membres du divan acceptèrent l'offre et lui envoyèrent une lettre de remerciement.

Le 11 du mois, une femme fut trouvée assassinée dans le jardin d'Omar Kachef, aux environs de Kanater el Sebah. Un délégué du Cadi et l'Aga se rendirent sur les lieux, accompagnés de l'officier du quartier et dressèrent procès-verbal. Ils arrêtèrent ensuite les jardiniers, mais au bout de quelques jours, ceux-ci furent mis en liberté et l'auteur du crime resta inconnu.

A cette époque fut achevée la construction du bâtiment qu'on élevait dans le quartier de l'Ezbékiah, près de la porte de Hawa, et qu'on appelait *la Comédie*. On s'y réunissait une fois tous les dix jours pour y passer la soirée et assister à des jeux ou à des spectacles pendant environ quatre heures. Pour pouvoir y entrer il fallait être muni d'une carte et être vêtu d'une manière spéciale.

Le 16, le commissaire Fourrier, sur l'ordre du général en chef, apprit aux membres du divan que le général songeait à établir une statistique exacte des naissances et décès. Il leur fit savoir que cette idée était venue à Bonaparte, mais qu'elle était restée alors à l'état de projet. Le général en chef actuel, ajouta le commissaire, reprend aujourd'hui l'idée de son prédécesseur et demande votre concours. Il exposa ensuite aux membres du

Divan les avantages de cette statistique et leur fit comprendre entre autres choses qu'elles préviendrait toutes erreurs dans la généalogie aussi bien que dans l'âge de chaque habitant du pays. « Et, par ce moyen, l'on saura exactement, dit un des assistants, l'époque de l'expiration du célibat forcé, imposé par la loi à la veuve. » Il fut enfin décidé que les différents corps de garde enjoindraient aux cheikhs des quartiers de se faire tenir au courant de toutes naissances par les sages-femmes, par ceux qui lavent les corps des morts et par les domestiques des défunts.

Le commissaire annonça ensuite aux membres du divan que le général en chef venait d'avoir un enfant de sa femme musulmane. Il leur proposa de lui envoyer une lettre de félicitations et de lui annoncer en même temps la décision prise au sujet de la statistique. La lettre fut écrite et remise au commissaire qui la porta au général.

Le 25, le général en chef adressa aux cheikhs du divan une lettre qui fut traduite par le premier interprète Raphaël. En voici la copie exacte :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète !

Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée d'Orient de la République française, présentement dépositaire et ordonnateur de ses ordres en Egypte, aux cheikhs et ulémas, membres du divan du Caire, que Dieu Très Haut prolonge leur existence et daigne répandre sur eux les lumières nécessaires à l'accomplissement des devoirs de leur charge. Ainsi soit-il, O assistance divine !

La lettre que vous m'avez adressée a rempli mon cœur et mon âme de joie et d'allégresse ; elle me prouvait la nécessité de votre amitié. Vous êtes bien dignes par votre justice et vos lumières des hautes fonctions pour lesquelles je vous ai choisis.

Nous savons que le Coran sacré est le meilleur des livres ; il contient les principes de sagesse et de vérité ; ses principes n'ont d'autre fondement que la justice et l'équité. La connaissance de ce livre sacré, jointe à l'instruction, donne les plus grands avantages. Oui, le livre sacré ne contient

rien qui puisse être contre l'ordre; toute autre chose dans ce monde n'est que vanité.

Rappelons-nous toujours que tout ce que le Tout-Puissant a créé, l'univers entier, obéit aux lois de l'ordre, les étoiles qui, dans leur marche mesurée, nous indiquent le temps et les quatre points cardinaux, les quatre saisons qui se suivent régulièrement, la nuit qui succède continuellement au jour et le jour à la nuit, partout c'est l'ordre. Que deviendrions-nous si cet ordre admirable cessait d'exister, même pour peu de temps ?

Que les vénérables cheikhs et ulémas nous disent ce que deviendrait l'Egypte, si le fleuve béni qui lui donne la vie cessait de couler comme de coutume (que Dieu nous en préserve!) Point de doute que, dans ce cas, le pays au bout d'un an ne soit un désert, par suite du manque d'eau et de la sécheresse. Alors le sable envahirait les champs et les jardins, le monde périrait de faim et le territoire de l'Egypte, aujourd'hui plein de vie, serait changé en un vaste cimetière. Que Dieu vous protège et préserve ses créature d'une pareille catastrophe !

Si Dieu, Très-Haut et très-saint, dans sa science et sa puissance infinies a établi dans le monde cet ordre admirable, c'est qu'il savait que sans ordre le monde périrait bientôt. Nous serions donc des criminels si nous nous départions de la voie régulière qu'il nous a tracée. Prions Dieu de nous aider à observer notre religion et de nous diriger dans ce monde.

O cheikhs très honorés, et vous vénérables Ulémas, vous tous qui voyez l'ordre admirable qui existe dans l'univers, sachez que la volonté de Dieu Très-Haut est que l'homme cherche l'ordre en toute chose!

Les pays qui jouissent de la prospérité, les villes florissantes, doivent leur progès et leur bonheur au respect des lois et à l'instruction; les empires qui tombent en décadence sont ceux dont les habitants vaniteux et récalcitrants n'ont pour règle que leurs passions.

Le brave, le courageux, le grand et célèbre Bonaparte avait voulu qu'il fût tenu un registre constatant tous les décès. Vous me demandez vous même aujourd'hui de faire constater également toutes les naissances. Cette mesure étant très utile et très importante, je ne manquerai pas de m'en occuper dès aujourd'hui, je frai tenir également un registre pour les mariages, ce qui sera d'une utilité incontestable.

Par ce moyen, on a toujours sous les yeux les noms des personnes nées ou décédées; aucune erreur judiciaire n'est possible dans les contestations relatives aux successions, car les héritiers sont connus aussi bien que les propriétés. S'il plait à Dieu, nous prendrons toutes les mesures propres à assurer le bien et la prospérité du pays dont le gouvernement nous a été confié. C'est ainsi que nous accomplirons les vœux de la République française et du premier consul Bonaparte.

O honorables cheikhs et ulémas, nous vous remercions des félicitations que vous nous avez adressées sur la naissance de notre fils Saïd Soliman Mourad, Jacques Menou. Demandons à Dieu Très-Haut que par l'intercession de son envoyé, le prophète des prophètes, il nous conserve longtemps cet enfant. Puisse-t-il être toujours l'ami de la justice et de la vérité ! Qu'il tienne sa parole et ne soit pas ambitieux. Ces vertus sont la meilleure des richesses que je souhaite à mon fils. L'homme n'arrive au bien que par l'éducation, trésor plus précieux que l'argent et l'or.

Nous prions Dieu de vous conserver.

Salut.

A la fin du mois s'écroula le minaret de la mosquée de Kossoun. La partie supérieure de ce minaret tomba sur la mosquée même et en détruisit une partie. Quant à la partie inférieure, elle tomba du côté de la rue dit Darb el Aghawat où elle reste encore, ne formant qu'un seul bloc. Je crois que les Français sont les auteurs de cet accident et l'ont provoqué au moyen de la poudre.

Mois de Ramadan.

L'apparition de la nouvelle lune fut constatée dans la nuit du vendredi.

Le Mohtasseb et les chefs des artisans parcoururent les rues de la ville suivant l'usage, avec tambours et musique ; le Mohtasseb reçut 50,000 drachmes pour les frais de cette solennité.

Le 5e on s'occupa de la question du tapis saint. La confection de ce tapis avait été entreprise sous la surveillance de Moustapha Aga, lieutenant du Pacha, et continuée par les soins de notre ami, le célèbre poète, l'écrivain remarquable, l'homme instruit et vertueux, l'honorable Sayed Ismaïl généralement désigné par le nom d'El Kachab. Depuis lors il se trouvait déposé dans

la mosquée El Husseini, et l'on croyait avec raison que l'humidité de l'endroit l'aurait détérioré. Le commissaire annonça aux cheikhs que le général en chef devait aller avec eux le jeudi, une demi-heure avant midi, à la mosquée d'El Husseini pour reconnaître l'état dans lequel se trouvait le tapis, le faire réparer si cela était nécessaire et l'envoyer à la Mecque au nom de la République française. Les cheikhs ne firent aucune observation.

Le même jour, on lut l'annonce de la paix conclue entre la France et les peuples de l'Algérie et de la Tunisie, et on permit aux négociants de se rendre dans ces pays pour l'intérêt de leur commerce, on leur promettait la protection de la République. Rien ne vint dans la suite confirmer cette nouvelle.

A cette date fut confirmée l'élection du cheikh Ahmed el Arichi comme cadi du Caire, d'Ahmed effendi Abd-el-Kader pour Damiette, du cheikh Abd-el-Rahman Taher el Rachidi pour Mahallat Marhoum. Il y avait plus de deux mois que ces cadis avaient été élus au scrutin. Aucune autre élection n'eut lieu dans la suite. Dans la matinée de cette journée, le général Béliard réunit chez lui les cheikhs du Divan, les officiers des *Wedjaks* et le cheikh El Arichi. Il revêtit ce dernier d'une pelisse de martre, puis on se rendit en cortège au mehkémeh où le cheikh Ahmad el Arichi fut installé et où on lut en public la confirmation de son élection comme cadi du Caire.

Le jeudi, le commissaire et les cheikhs du Divan se rendirent à la mosquée d'El Husseini pour y attendre l'arrivée du général en chef, qui, selon sa promesse, devait venir visiter le tapis saint. La nouvelle de cette visite avait attiré beaucoup de monde dans la mosquée, la foule des visiteurs déjà très nombreuse en raison du mois de Ramadan fut encore considérablement augmentée par cette circonstance. Quand le général fut arrivé, il mit pied à terre devant la porte de la mosquée et s'avança pour entrer. Etonné de voir tant de monde, il hésita et il demanda

la cause de ce rassemblement à ceux qui l'entouraient. On lui répondit que c'était toujours ainsi pendant le mois de Ramadan, et comme il n'avait pas donné d'ordre contraire, on n'avait pris aucune mesure pour disperser la foule. Le général remonta à cheval en disant : « Ce sera pour un autre jour. »

Dans la nuit du samedi 9, eut lieu l'affaire de Sidi Mahmoud et de son frère Sidi Mohammed Abou Deffiah. En voici les détails :

Sidi Mahmoud était l'ami d'Aly pacha El Taraboulousy, depuis le temps où celui-ci demeurait à Djizah. En 1209, ils avaient fait ensemble le pèlerinage de la Mecque. Après l'occupation de l'Egypte par les Français, Aly pacha, comme tant d'autres, avait quitté le pays et s'était retiré en Syrie. Il y revint l'année précédente avec l'armée turque commandée par le Grand-Vizir Youssouf pacha. Celui-ci avait pris Aly pacha en grande estime. Comme il connaissait à fond le pays et les habitants, ses conseils étaient d'une grande utilité pour le Grand-Vizir. A cette époque, Youssouf pacha avait demandé à Aly pacha de lui indiquer une personne de confiance qui pût lui donner des nouvelles du Caire. Celui-ci lui avait désigné Mahmoud effendi. Une correspondance secrète s'était donc établie entre Mahmoud effendi et le camp ottoman. Lorsque la paix fut rompue et que l'armée turque quitta l'Egypte, la correspondance continua toujours. Mahmoud prenait les plus grands soins pour échapper à la surveillance des Français; il allait attendre l'arrivée du messager à Galioub, lisait ses lettres et faisait ses réponses.

Or, dans les derniers temps, il avait reçu avec sa correspondance quatre papiers écrits en français qu'on lui disait de faire placarder dans quatre endroits déterminés occupés par les Français. Il en posa deux lui-même sans se laisser prendre. Pendant que son domestique était à clouer la troisième près du bain des Chiens, il fut arrêté par un Français qui l'avait aperçu du haut

de sa maison. Un aga nommé Hassan, qui passait par cet endroit en ce moment, aida à l'arrestation du domestique, saisissant ainsi cette occasion de prouver son dévouement aux Français. Mahmoud, qui observait de loin, voyant son domestique découvert, avisa aux moyens de se sauver. Il rentra chez lui et prévint son frère du danger qui le menaçait. Celui-ci lui conseilla de se sauver immédiatement, promettant, de son côté, de faire face à l'orage afin d'empêcher que la vengeance des Français ne n'exerçât sur la maison et les femmes. Il ajoutait qu'il n'avait pas d'ailleurs beaucoup à craindre, car il n'était pas l'objet principal des recherches des Français. Ce conseil fut suivi.

En effet, les agents de l'autorité ne tardèrent pas à se lancer à la recherche de Sidi Mahmoud, mais ne l'ayant pas trouvé, ils arrêtèrent son frère Sidi Mohammed et d'autres personnes qu'on trouva chez lui, savoir : le cheikh Khalil el Nayer, Ismaïl Chalabi, parent du maître de la maison, El Barnoussi, son gendre, le porteur d'eau de la maison et le cheikh de la rue, en tout sept personnes, y compris l'imprudent domestique. Pendant que ceux-ci étaient détenus dans la maison du gouverneur, on faisait partout des perquisitions pour trouver Sidi Mahmoud. Plusieurs jours s'étant passés en recherches inutiles, la maison fut enfin livrée au pillage. Le domestique prisonnier indiquait aux Français les endroits où étaient cachés les meubles et autres effets de la maison. Les prisonniers furent ensuite transportés à la prison de la Citadelle, où ils furent traités avec la plus grande sévérité. Bientôt après, on fit comparaître le cheikh de Galioub et tous ceux chez lesquels Mahmoud avait l'habitude de se présenter, et on voulut les forcer à le retrouver.

Le domestique qui avait été surpris fut relâché, on lui donna 50 talaris et on lui en promit 1000 s'il parvenait à découvrir la retraite de son maître. Après quelques jours de recherches infructueuses, le domestique, qui n'avait pas cessé d'être surveillé, fut réintégré en prison, où il resta avec ses compagnons jusqu'à ce que le bon Dieu eût pitié d'eux.

Quant à Mahmoud effendi, il eut beaucoup de peine à se soustraire aux recherckes des Français. En proie à la plus grande inquiétude, il allait d'un endroit à un autre chercher asile auprès des amis et connaissances qu'il avait chez les habitants ou chez les bédouins, mais tout le monde le reniait. Enfin il fut reçu dans la famille du cheikh bédouin Moussa Abou Halawa, au village d'Ambiah, dans la province de Galioubiah, où il resta caché, comblé d'égards et de politesses, jusqu'à ce que Dieu le délivrât.

Le jeudi 14, le trésorier Estève et le commissaire Fourrier, chargés de constater l'état dans lequel se trouvait le tapis saint, se rendirent à la mosquée d'El Husseini accompagnés des cheikhs, du cadi, de l'aga, du waly et du mohtasseb. On avait préalablement pris des mesures pour laisser la mosquée libre. Les anciens employés attachés au service du tapis saint furent appelés et invités à le découvrir; on le trouva quelque peu endommagé; on ordonna de le faire réparer et il fut payé à cet effet une somme de 3,000 paras. On alloua en même temps une somme de 1,000 paras aux employés du tapis et une autre somme pareille aux desservants de la mosquée. Après avoir été réparé, le tapis fut remis à sa place.

Le 24, des salves d'artillerie furent tirées de la citadelle à l'occasion de l'arrivée de deux bâtiments chargés de troupes et de munitions de guerre et apportant la nouvelle que Bonaparte avait triomphé contre les Autrichiens, qu'il était sur le point de conclure une paix avantageuse et que bientôt il enverrait en Egypte deux autres bâtiments qui apporteraient avec eux la nouvelle de la paix définitive. On annonça cette nouvelle au Divan en concluant que l'Egypte était devenue une dépendance française, ne reconnaissant l'autorité d'aucune autre puissance.

Mois de Chawal.

Au mois de Chawal, la peste se déclara ; les Français en furent effrayés. Ils réunirent tous leurs efforts et firent balayer et laver leurs maisons. Ils procédèrent aussitôt à l'établissement des quarantaines.

Le 8, le commissaire Fourrier annonça aux cheikhs du Divan que le général en chef lui avait donné des instructions sur un règlement sanitaire et qu'il voulait savoir quel serait l'avis des cheikhs à ce sujet. « Les membres du Divan, ajouta-t-il, doivent prendre des mesures pour arrêter le progrès de la peste. S'ils refusent, on saura les contraindre par la force, et même par l'application de la peine de mort si la chose est nécessaire. Notre résolution est déjà prise et il faut que les cheikhs du Divan nous prêtent leurs concours ; les mesures hygiéniques sont nécessaires et n'ont rien d'illicite; aussi voyons-nous beaucoup de personnes, surtout parmi les hommes de loi, appeler le médecin en cas de maladie. Il faut donc s'en apporter à l'expérience de l'Europe, où l'utilité de la quarantaine a été reconnue. »

Les cheikhs voulurent savoir quelles étaient les mesures qu'on avait résolu de prendre. « Des mesures de prudence, tout simsinplement, répondit le commissaire. Lorsque la peste se déclarera dans une maison, personne ne devra plus y entrer ni en sortir, on devra, en même temps, se soumettre au traitement qui sera prescrit par les médecins et adopter des mesures que vous connaîtrez plus tard. Pour le moment, ajouta-t-il, il importe que vous nous promettiez votre consentement et votre concours. »

Après une longue discussion, la séance fut levée et le commissaire se rendit auprès du général en chef pour arrêter les mesures propres à assurer le repos des habitants et à arrêter les progrès de l'épidémie.

Le 13, on tira de la forteresse un grand nombre de coups de canon. On ignore pour quel motif.

Le 14, on donna lecture au Divan d'une lettre adressée par le général en chef et qui fut ensuite affichée dans les rues de la ville. En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée de la République française en Orient, et l'exécuteur de ses ordres en Egypte, à tous les habitants grands et petits, riches et pauvres.

Des intrigants, guidés par le génie du mal, se plaisent à faire circuler de fausses nouvelles propres à répandre la terreur parmi vous.

Nous tenons à vous aviser que toute personne qui sera convaincue d'avoir colporté de pareilles nouvelles, sera immédiatement exécutée au milieu de la rue, sans distinction de religion ni de classe.

Habitants du Caire, soyez sans crainte, la République française vous protège ; d'un autre côté, elle a les yeux ouverts sur les ennemis du repos. Salut à celui qui suit le droit chemin.

Ventôse, an IX de la République (11 Chawal).

Cette adresse n'était point justifiée, car le peuple était loin de penser à autre chose qu'aux arriérés des impôts ou à la répartition du droit professionnel, mais l'on sut depuis que quelque événement avait dû se produire, et je crois que l'affiche saisie entre les mains du domestique de Sidi Mahmoud Abou Defliah n'était pas étrangère à cet événement.

A cette époque, on annonça l'apparition d'une flotte anglaise à Aboukir.

Dans une séance du Divan, les cheikhs demandèrent à Fourrier le motif des salves d'artillerie. Celui-ci leur apprit que c'était en l'honneur de la paix conclue entre la France et l'Europe, à l'exception de l'Angleterre. Il ajouta qu'on espérait que

cette dernière puissance serait bientôt forcée de signer aussi la paix, que des bâtiments russes arriveraient incessamment à Alexandrie chargés de munitions pour l'armée française, et que six bâtiments français étaient partis pour les Indes et pourraient revenir ensuite à Suez. « Cela, disait le commissaire, nous confirme dans l'opinion que l'Egypte restera aux Français. Jusqu'ici la France avait à lutter contre toutes les puissances septentrionales qui s'était coalisées contre elle. Aujourd'hui la guerre est terminée, les peuples jouiront désormais des bienfaits du repos. La rigueur dont le peuple égyptien eut à souffrir dans les derniers temps était commandée par les nécessités de la guerre, »

Un des cheikhs fit observer que les rois pardonnaient aux peuples soumis et demanda l'oubli du passé. Le commissaire répondit que le peuple égyptien avait déjà prouvé sa soumission, et qu'il avait droit au pardon et à l'amitié.

A la même date, on arrêta Omar Aga, officier de la milice des Moghrabins, et deux autres personnes nommées Aly Chalabi et Moustapha Chalabi, et on les emprisonna à la citadelle. Voici le motif de ces arrestations.

Moustapha Chalabi lisait en présence d'Omar Aga et d'Aly Chalabi une lettre qu'il avait reçu de Syrie, d'un de ses parents, et par laquelle celui-ci priait Moustapha de lui envoyer certains objets. Un janissaire étant allé les dénoncer, on les fit arrêter.

Moustapha habitait dans la maison de Mohammed effendi Kalfat. Lorsque les agents de l'autorité se présentèrent chez lui, comme ils ne le trouvaient pas, ils firent arrêter Mohammed effendi lui-même. Enfin quand Moustapha Chalabi fut arrêté, Mohammed effendi resta encore en prison. Des armes ayant été trouvées dans la maison, on les confisqua et on livra la maison au pillage.

Cet événement causa une telle frayeur dans le quartier qu'un des voisins en mourut subitement.

Au bout de trois jours de détention, Mohammed effendi fut mis en liberté. Il se hâta aussitôt de se transporter dans une autre maison, car il ne croyait presque plus au salut. Omar Aga ne tarda pas aussi à recouvrer sa liberté, car il fut prouvé que son seul tort était d'avoir gardé le silence au sujet de la lettre. Quant aux deux Chalabi, ils restèrent en prison.

Le 17, la nouvelle de l'arrivée de bâtiments à Aboukir prit plus de consistance.

Le 18, une partie de l'armée française se dirigea vers la Basse-Egypte par terre et par le fleuve.

Le 20, le divan étant assemblé comme à l'ordinaire, le commissaire Fourrier ouvrit la séance en disant : « Je croyais avoir à vous annoncer la guerre, mais je viens d'apprendre que les cent vingt voiles qui s'étaient présentées devant Alexandrie se sont retirées. — Quels étaient ces bateaux, lui demanda-t-on ? — C'était, répondit-il, des Anglais ayant avec eux quelques troupes turques, mais tous ces bateaux, à l'exception d'un très petit nombre, sont des petits voiliers destinés au transport des munitions. Le général en chef, ajouta-t-il, vous avait adressé une proclamation à ce sujet croyant la guerre imminente. Maintenant, bien que cette proclamation n'ait plus sa raison d'être, je dois vous la communiquer tout de même puisqu'elle est déjà faite. »

Le commissaire fit ensuite donner lecture de cette pièce par le drogman Raphaël. En voici la copie :

Abdallah Jacques Menou, général en chef de la République française en Orient, et présentement l'exécuteur de ses ordres en Egypte, à tous les Égyptiens grands et petits, riches et pauvres, cheikhs et ulémas, à tous ceux qui suivent la vraie religion. (Que la paix soit avec eux !)

De la maison du général en chef au Caire, le 14 Ventôse, l'an IX de la République française une et indivisible.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Dieu dirige les armées, il donne la victoire à qui il lui plait, le sabre brillant est entre les mains de son ange qui marche toujours à la tête des Français et anéantit leurs ennemis.

Les Anglais, tyrans qui n'existent que pour le mal, ont paru sur la côte. S'ils ont la hardiesse de débarquer, ils seront bien vite rejetés dans leurs vaisseaux. Les Turcs font également quelques mouvements ; s'ils se présentent, ils seront eux aussi bientôt repoussés.

Habitants de l'Egypte, je vous engage à suivre l'exemple de ceux qui craignent Dieu. Restez tranquillement chez vous, vaquez à vos affaires ; vous n'aurez rien à craindre. Mais si quelqu'un de vous osait faire un acte quelconque hostile à la République française, sa tête tomberait à l'instant, je le jure par Dieu et par son prophète.

Egyptiens, et vous spécialement, habitants du Caire, rappelez-vous tous les malheurs que vous avez soufferts lors du siège du Caire et les derniers événements! Que de sang répandu, que des maisons pillées, et n'oubliez pas les impôts extraordinaires que vous avez eu à payer, pensez bien à tout cela.

Salut à ceux qui sont dans la bonne voie, et malheur à ceux qui s'en éloignent.

Le sincère,

ABDALLAH JACQUES MENOU.

Le même jour, des réjouissances et des salves d'artillerie ayant eu lieu, le peuple en fut sérieusement effrayé, mais les les Français annoncèrent que c'était pour l'arrivée de deux bâtiments français à Alexandrie.

A la même date, eut lieu une longue discussion au Divan entre les cheikhs et le commissaire Fourrier au sujet de la rareté des vivres et de la hausse qui s'était manifestée dans les prix des comestibles depuis la nouvelle de l'arrivée des bateaux anglais à Aboukir. Le commissaire disait que les autorités devaient réprimander les négociants et que le mohtasseb et le cheikh de la ville devaient parcourir à cet effet les bazars et

les marchés. Quand on eut donné lecture de l'ordre donné à cet effet, un des assistants fit observer que les hommes sages et prudents ne soufflent pas le feu de la discorde, et si une sédition se déclare, ils se retirent chez eux. Le commissaire leur répondit que c'était aux personnes sages et influentes comme eux à réprimer les mauvaises intentions, car au bout du compte les bons payaient comme les méchants. « Ce serait injuste, dit un des cheikhs, seul le coupable doit être puni, Dieu a dit : Chaque individu répondra de ses actions. » « Aucune âme, ajouta un autre cheikh, ne portera le fardeau d'un autre. »

« Vous avez vu, répliqua le commissaire, que la révolte causée dernièrement par des pertubateurs a attiré le châtiment sur la tête de tout le monde, les bombes et les boulets ne lisent pas le Coran et ne font aucune distinction entre les coupables et les innocents. »

La discussion dura longtemps sur cette matière.

Dans l'après-midi, le commissaire reçut un message du général en chef en réponse aux observations qui avaient donné lieu à cette discussion. Ce message fut remis au cheikh Ismaïl el Zerkani avec ordre d'aller trouver chez eux les cheikhs du divan et de leur en donner lecture. En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée de la République française en Orient, et l'exécuteur de ses ordres en Egypte, à tous les cheikhs et ulémas, membres du grand Divan du Caire. (Que Dieu les soutienne dans la vertu et leur accorde la sagesse nécessaire à l'accomplissement de leurs devoirs!)

O vénérables cheikhs et ulémas, je vous adresse ce message qui est un nouvel avis à tous les Egyptiens en général et aux habitants du Caire en particulier, et je vous engage à vous y conformer. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce sujet, car vous devez vous rappeler que c'est votre devoir et l'objet de votre désir. Vous êtes ici les agents de la République française. Ayez toujours présent à la mémoire le châtiment infligé dernièrement à la ville du Caire. Recommandez donc à tous les habitants de se

tenir tranquilles, et persuadez-vous bien que vous aurez à répondre personnellement du moindre désordre qui pourrait se produire. Au moindre mouvement le malheur s'abattra sur vos têtes.

Nous vous apprenons en même temps que nous avons reçu la nouvelle de la conclusion de la paix avec l'empereur d'Autriche, et que l'empereur de Russie vient de déclarer la guerre à la Turquie.

Salut.

Le lendemain, les cheikhs se réunirent dans la maison du cheikh Abdallah el Charkawi, ayant avec eux l'aga, le Waly, et le mohtasseb. Ils convoquèrent ensuite les chefs des rues et des quartiers et leur recommandèrent de veiller à la tranquillité de la ville en leur faisant comprendre qu'ils seraient tenus responsables de tout désordre qui pourrait avoir lieu. Cependant le peuple n'était plus qu'une ombre.

Le divan chargé de la perception de l'impôt professionnel redoublait d'activité pour l'encaissement du tiers échu. On continuait également les poursuites pour la perception des arriérés de l'impôt extraordinaire. D'un autre côté on exerçait la plus grande sévérité dans l'application des mesures sanitaires. Ces mesures tourmentaient le peuple et l'effrayaient. Lorsque quelqu'un tombait malade, le médecin le visitait, et s'il était reconnu atteint de la peste, on le transportait immédiatement à la quarantaine sans qu'aucun des siens pût ensuite le voir ou prendre de ses nouvelles. S'il guérissait, il rentrait chez lui, autrement on le faisait enterrer tout habillé dans un fossé qui était ensuite comblé de terre. La maison du malade restait fermée pendant quatre jours et tous ses habits étaient brûlés. Si quelque passant avait l'imprudence, pendant ce laps de temps, de toucher la porte de la maison ou de franchir la limite tracée tout autour, il était aussitôt arrêté par les gardes et envoyé à la quarantaine. On agissait de même envers les personnes qui s'approchaient trop des cadavres. Les individus qui se chargeaient de laver les morts, de les porter ou de les en-

terrer, ne communiquaient avec personne et ne quittaient leur quarantaine que pour exercer leurs fonctions. Ces mesures, qui ne plaisaient pas au peuple, jointes à la crainte des désordres auxquels pouvait donner lieu la nouvelle de l'arrivée à Aboukir des bâtiments anglais, décidèrent beaucoup d'habitants à quitter le Caire pour aller s'établir dans les villages.

Les Français faisaient transporter leurs effets à la Citadelle.

Le 19, le bruit courut que le grand vizir Youssouf pacha était arrivé à El-Ariche à la tête d'une armée turque. A la suite de cette nouvelle, une grande partie des troupes françaises se dirigea vers l'Est.

Le même jour, le cheikh El Sadat fut conduit à la Citadelle, mais sans être maltraité.

Le mardi 24, on arrêta également le mohtasseb, Hassan Aga, et on l'envoya à la Citadelle avec une personne pour le servir. Il fut emprisonné dans la grande tour.

Le cheikh El Sadat s'étant informé auprès de son gèolier du motif de son arrestation, celui-ci lui fit comprendre que c'était une mesure de précaution parce qu'on savait qu'il n'aimait pas les Français. Quant au mohtasseb, on ignora le motif de son arrestation. Le cheikh El Bassi et le Seyed Ahmadel Zarou étaient allés demander sa grâce au général Béliard et au général en chef. Ils firent observer qu'il avait toujours été sincère et dévoué aux Français. On leur répondit qu'il n'avaient pas à se mêler de cette affaire, puis au cheikh El Zarou en particulier, on dit : « Vous êtes un négociant et Hassan Aga est un émir, pourquoi intercèdez-vous pour lui ? » — « C'est d'abord, répondit-il, parce que nous avons besoin de lui pour la perception de l'impôt extraordinaire et ensuite parce qu'il n'y a aucun crime à reprocher à cet homme. » — « Dieu et le général en chef, lui répondit-on, connaissent seuls sa faute. Lui-même, ajouta-t-on, ne doit pas l'ignorer. »

Personne ne fut désigné pour le remplacer ; ce fut son lieutenant qui remplit ses fonctions.

A la même date, le bruit courut que les Français avaient résolu d'établir un cordon autour de la ville et que dorénavant on devait brûler tous les effets des pestiférés et leurs maisons aussi. Ces bruits jetèrent l'émoi parmi le peuple. On les démentit en annonçant qu'on ne brûlerait que les effets trouvés sur les malades eux-mêmes.

Le 26, le général en chef réunit chez lui les membres du divan et les principaux négociants ; il leur annonça qu'il allait se rendre sur la côte, et que le général Béliard le remplacerait. Il leur recommanda de veiller au maintien de l'ordre dans la ville : il les informa qu'il y laissait un corps d'armée, les employés de l'administration et les ingénieurs.

Le général en chef avait eu l'intention de garder en otage les cheikhs et les négociants, mais il fut ensuite d'avis d'ajourner cette mesure. En sortant de cette assemblée, le général en chef se mit en route. Il ne devait plus rentrer au Caire.

Les cheikhs s'étaient ensuite trouvés au divan avec le commissaire Fourrier, celui-ci leur apprit que les Anglais, ayant des Maltais et des Napolitains, avaient débarqué à Aboukir et s'étaient avancés sur un terrain fangeux entre deux marais, où ils avaient été cernés de toutes part par les Français.

Le 27, la division du général Régnier, qui s'était dirigée vers l'est, revint au Caire et avança par terre et par eau à la suite du général en chef. On annonçait que ces troupes étaient arrivées à Salehiah, et que de là elles avaient envoyé des courriers montés sur des dromadaires pour faire une reconnaissance à El Ariche, on avait acquis ainsi la certitude qu'aucun ennemi ne venait de ce côté.

Voilà ce que disaient les Français, mais le fait est que le

général Régnier, qui commandait à Galioubiah et à Charkiah, informé par les Arabes de la tribu Moueileh que des bâtiments anglais avaient été vus dans la mer Rouge, en instruisit le général en chef en lui conseillant de se rendre à Alexandrie avec une partie de l'armée et de pourvoir à la défense de cette ville. Il ajoutait qu'il se chargerait, lui, de repousser toute attaque du côté de l'Est.

Le général en chef lui répondit qu'il était impossible que les Anglais vinssent du côté d'Alexandrie, et il lui donna l'ordre de se rendre à Salehiah. Le général Régnier différa son mouvement et envoya une seconde dépêche au général en chef, insistant sur la nécessité de pourvoir à la défense d'Alexandrie. La correspondance entre les deux généraux dura quelques jours. Sur ces entrefaites, des bateaux anglais se montrèrent devant Alexandrie, puis ils disparurent. Le général en chef en conclut que les Anglais voulaient faire croire aux Français, par cette manœuvre, qu'ils allaient debarquer à Alexandrie, mais qu'en réalité, ils ne comptaient effectuer leur débarquement que du côté de Tina. Il en informa donc le général Régnier en lui intimant l'ordre de se porter sans retard à Salehiah.

Le général Regnier ne put qu'obéir l'injonction du général en chef. Il lui répondit qu'il se mettait en marche, mais qu'il l'engageait de son côté à se rendre à Alexandrie. Il ajoutait que les Anglais ne voulaient débarquer que dans cette ville, et que s'ils ne l'avaient pas fait déjà c'est que le vent ne leur avait pas été favorable. Le général en chef ne profita pas de ce conseil.

Cependant le général Régnier ne s'éloignait qu'à petites journées. Il s'arrêta à Birket, puis à Zawamel, puis à Bilbeis, et chaque jours il recevait des ordres formels de se rendre à Salehiah. Dans son dernier ordre, le général en chef lui annonçait que le grand vizir avançait et il l'engageait à voler à sa rencontre. Régnier convoqua le conseil des officiers et leur fit

part, en le blâmant, de l'avis du général en chef. « Lorsque nous serons à Salehiah, ajouta-t-il, on nous ordonnera de revenir sur nos pas pour aller à Alexandrie, parce que la nouvelle qu'on nous donne est entièrement fausse ; nous aurons fait une marche inutile. » Il poursuivit ensuite sa marche lentement et il n'arriva à Koreïn qu'après troisjours.

Aussitôt son arrivée dans cette place, il reçut l'ordre du général en chef de revenir en toute hâte à Alexandrie, les Anglais ayant débarqué à Aboukir et battu le gouverneur d'Alexandrie. « Voilà, s'écria Régnier, ce que j'avais prévu. » Il revint par Embaba et se mit en route pour Alexandrie.

Mois de Zilkadé.

Le 3, sur la proposition du commissaire Fourrier, les membres du divan adressèrent une lettre de compliments au général en chef.

Le 6, l'Aga des Mostahfezans mourut de la peste ; il avait été atteint le samedi et il expira dans la nuit du dimanche. Il fut enterré sans aucune cérémonie, sa famille et ses gens furent enfermés dans sa maison, qui fut mise en quarantaine.

On ne nomma personne à sa place, mais on autorisa Abd-el-Ali à remplir les fonctions d'Aga des Mostahfizans en même temps que celle de Mohatsseb. Cette faveur lui fut accordée par l'entremise de Nasrallah, drogman chrétien du lieutenant, et ce fut une des circonstances les plus extraordinaires, car Abd-el-Ali était un homme de la plus basse condition. Domestique d'un chrétien de Syrie, au Khan de Hamzaoui, il était entré au service de Moustapha Aga, prédécesseur de Mohammed Aga, par suite de ses liaisons avec les chrétiens. Plus tard il gagna la confiance de son maître et devint son lieutenant et son conseiller. Après la mort de Moustapha Aga, son successeur Moham-

med Aga, se trouvant être un homme de talent et de mérite, Abd-el-Ali vit diminuer sensiblement son importance. Enfin, à la mort de Mohammed Aga, Abd-el-Ali fut appelé à diriger les affaires. Les Français avaient à s'occuper de la guerre et de la peste, choses plus importantes que le choix d'un Aga des Mostahfezans.

Le mardi 9, on annonçait que l'armée turque était arrivée à Ghaza et l'avant-garde à El Ariche.

A la suite de cette nouvelle, les membres du divan furent convoqués dans la soirée. Quand ils furent tous présents, le commissaire Fourrier entra au divan accompagné d'un officier du lieutenant; il parla longtemps avec douceur de son amitié pour les musulmans et plus particulièrement encore pour les ulémas, auxquels, disait-il, il ne souhaitait que du bien et du bonheur. Il fit ensuite observer que la politique exigeait quelquefois des mesures un peu sévères, aussi le général en chef avait-il eu l'intention, avant de quitter le Caire, de retenir les cheikhs et les principaux notables en otage comme garantie de la tranquillité du peuple; il n'était revenu sur sa résolution qu'après avoir acquis la certitude que les troupes débarquées à Aboukir ne se composaient pas de musulmans qu'il n'y avait pas lieu de craindre un mouvement du peuple, mais que ces troupes étaient des Anglais et des Napolitains, c'est-à-dire des ennemis des musulmans aussi bien que des Français. «Aujourd'hui, ajouta le commissaire, nous avons la nouvelle que le grand vizir Youssouf pacha se met en mouvement pour venir en Egypte à la tête d'une armée turque. Il nous faut donc des otages, suivant les lois de la guerre en vigueur chez nous et chez vous-mêmes aussi; d'ailleurs vous pouvez être sans inquiétude sur leur sort; ils seront traités avec honneur et distinction.»

Les cheikhs Charkaoui, Mahdi, Sawi et Fayoumi furent désignés comme otages. On les conduisit avant minuit à la Ci-

tadelle et on les logea avec le cheikh El Sadat dans la mosquée de Sarieh. Chacun eut un domestique pour faire ses commissions dans la ville ou auprès de sa famille, mais les étrangers n'étaient admis auprès d'eux qu'après s'être munis d'un permis du général Béliard. Les autres cheikhs du divan furent chargés de veiller à la tranquillité de la ville et reçurent l'ordre de se trouver toujours en rapport avec le général et de porter aussitôt à sa connaissance tout fait de nature à susciter des troubles parmi les habitants.

A la même date, on conduisit également à la Citadelle plusieurs autres personnages, savoir : Ibrahim effendi, agent des octrois sur les épices. Ahmed Mahmoud Moharram, Hussein Kara Ibrahim, Youssouf, sergent-major des Tefekdjiah, Aly lieutenant de l'Aga des Circassiens, Moustapha Aga Abtal, Aly, lieutenant de Nezdali, Mohammed effendi Selim, Moustapha effendi Djemalian, Radouan Kachef el Charawi, etc.

A cette époque, on cessa de s'occuper de la levée des impôts, le peuple en fut soulagé. On se montra également moins rigoureux dans les mesures sanitaires : les quarantaines n'étaient plus strictement observées, et sans faire de constatations médicales, on ajoutait foi aux déclarations faites par les habitants sur la nature des maladies auxquelles succombaient les malades. Ce relâchement était dû à ce que les Français, nuit et jour, étaient occupés au transport de leurs effets et de leurs munitions à la Citadelle. D'un autre côté, la peste s'était déjà déclarée dans leurs rangs et y faisait des grands ravages.

Le 11, le cheikh Soliman el Fayoumi fut mis en liberté. Le commissaire ordonna en même temps aux membres du divan de continuer à se réunir comme par le passé. Ils recommencèrent donc à se réunir, mais uniquement pour parler des nouvelles, car il ne se présentait guère d'affaires.

On ordonna également au cheikh Ahmad el Arichi (cadi) de siéger au divan, bien qu'il n'en eût jamais fait partie.

Le 13, le commissaire Fourrier se retira à la Citadelle, y fit transporter ses effets et n'en sortit plus. Il écrivit au cheikh Soleiman el Fayoumi pour lui ordonner d'enlever les meubles du divan et les garder chez lui. D'une autre côté, il ordonnait aux cheikhs de continuer à se réunir. Lorsqu'on s'assemblait, chaque membre apportait un tapis avec lui.

Le 14, le Mohtasseb Hassan Aga fut transporté à la mosquée de Sarieh pour y être enfermé avec les cheikhs. Fourrier vint aussi loger avec eux sous prétexte d'adoucir, par sa présence, les ennuis de leur solitude, mais en réalité parcequ'il n'y avait pas d'autre logement, la Citadelle ayant été encombrée par les munitions, les denrées et les effets qu'on y avait transportés. D'un autre côté, on avait muré toutes les issues qui donnaient sur la place, on fit de la mosquée une dépendance de la forteresse, et à cet effet on dût détruire une partie des bâtiments.

Le 19, arriva du général en chef d'Alexandrie la réponse de la lettre qui lui avait été adressée par les cheikhs. Cette réponse était datée du 13 Zilkadé. En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux!

Abdallah Jacques Menou, général en chef de l'armée de la République française en Orient, et présentement l'exécuteur de ses ordres en Egypte, aux cheikhs et ulémas du grand Divan du Caire. (Que Dieu les soutienne dans le chemin de la vertu!)

J'ai reçu votre aimable lettre que je considère comme un témoignage de votre amitié pour moi et pour l'armée de la République française. (Que Dieu vous conserve vous et tous les habitants de l'Egypte!)

Dieu dirige le monde : c'est en lui que je mets ma confiance. Son succès est dû à lui et à son prophète. (Que Dieu le salue sans cesse!) Si je

désire la victoire c'est afin de mieux assurer le bonheur de l'Egypte et le bien-être de ses habitants.

Que Dieu soit toujours avec vous et vous comble de ses bienfaits !

Le même jour on apprit de sources françaises que les Anglais avaient remporté une victoire sur les Français et les avaient repoussés dans l'intérieur de la ville d'Alexandrie ; que des deux parts les pertes étaient considérables et que la discorde s'était mise parmi les Français. A ce sujet, on disait que le général Rénier et le général Damas n'ayant pas approuvé le plan de bataille proposé par le général en chef, et celui-ci ne s'étant pas conformé à leurs observations et ayant perdu la bataille, les avait accusés d'avoir été la cause de cette défaite, qui avait coûté aux Français quinze mille soldats. Il leur reprochait de s'être écartés du champ de bataille avec leurs troupes et il les accusait de trahison. Une autre circonstance avait encore augmenté la méfiance du général en chef ; c'est que ces deux généraux connaissaient déjà les mauvaises dispositions de leur chef, et, prévoyant un désastre, avaient pris avec eux tout ce qu'ils possédaient au Caire.

Le général en chef les révoqua donc de leurs fonctions et les emprisonna, puis il leur rendit la liberté et les fit embarquer pour la France avec plusieurs autres officiers supérieurs.

Le général Menou avait prévenu Bonaparte de l'arrivée des Anglais en Egypte et lui avait demandé du renfort. Les troupes qui venaient au secours de l'armée d'Egypte rencontrèrent dans leur chemin les généraux Régnier et Damas, apprirent ce qui s'était passé et rentrèrent avec eux en France.

En même temps qu'on recevait ces nouvelles, on apprenait, d'autre part, que les Anglais avaient coupé les digues de la mer autour d'Alexandrie. Cette ville devint une presqu'île ne touchant au continent que du côté d'Adjami. Les Anglais se fortifièrent en face des Français, du côté de la porte occidentale.

A la même date, on apprit que Hussein pacha Captan avait débarqué à Aboukir avec une armée turque. Les français cherchaient à contredire cette nouvelle, mais leurs actes la confirmaient.

Le même jour on mura la porte de Barkiah, connue sous le nom de porte de Garib. Cette mesure incommoda le peuple, car on se trouva forcé de faire un grand détour pour arriver jusqu'au cimetière. Ainsi, pour se rendre au cimetière d'El Medjawerin, on était obligé de passer par la porte de Nasre et de suivre l'enceinte jusqu'au cimetière, c'était une marche des plus pénibles. Le peuple en souffrait enormément, d'autant plus que le nombre quotidien des décés était extraordinaire. Des cheikhs en ayant parlé au lieutenant, celui-ci donna l'ordre au chef du quartier de pratiquer dans la muraille, du côté de Kafr el Tammaïn, une ouverture assez large pour permettre le passage d'un cercueil et des piétons.

Le 22, quelques personnages français partirent pour la côte sous le faux prétexte de faire un traité de paix. C'étaient Estève, grand trésorier, Fourrier, délégué de la justice, Chenanilo, administrateur des propriétés de la République, Bernard, intendant de l'hôtel des monnaies, Rige, trésorier de l'hôtel des monnaies, Laporte, directeur de l'école d'El Maktab et dépositaire des registres. Ils emmenèrent avec eux quelques cophtes influents, entre autre Djerdjis el Djohari.

Le 23, un commissaire nommé Gérard fut attaché au divan en remplacement du commissaire Fourrier.

A la date du 26, le nouveau commissaire se présenta au divan accompagné de notre ami l'honorable Sayed Ismaïl el Khachab, greffier du registre, et de Kassem effendi Emin Eddin, écrivain du Divan. Dans cette séance, le commissaire Gérard donna lec-

ture d'une lettre en date du 20 Zilkadé, par laquelle le général Menou disait qu'il se trouvait à Alexandrie, et parla d'autres choses non moins insignifiantes.

Le même jour, trois Arabes escortés par des Français furent conduits en présence du lieutenant, qui les fit mettre en prison après les avoir interrogés et après avoir acquis par leurs réponses contradictoires la certitude qu'ils ne disaient pas la vérité.

A la même date, arriva au Caire la garnison de Salehiah ayant avec elle une grande quantité de bêtes de somme, d'engins de guerre et de munitions. Pendant que ces troupes défilaient dans les rues, on empêchait le peuple de fumer, de peur que le feu ne prit aux poudres.

Peu de jours après, arrivèrent également les garnisons de Koreïn, de Belbeis et des autres places de l'Est.

Mois de Zilhodjeh.

Le premier jour de ce mois, le commissaire informa les membres du divan qu'il venait de recevoir une lettre du général en chef annonçant que la dyssenterie faisait des ravages dans le camp anglais, que l'ophtalmie et le manque d'eau les faisaient beaucoup souffrir et qu'ils seraient bientôt forcés de capituler.

Il s'informa ensuite de l'état de la ville et des prix des céréales et des comestibles. On lui répondit que la ville jouissait de la tranquillité la plus parfait et que l'abondance y régnait. Le commissaire recommanda aux cheikhs la plus grande sollicitude pour tout ce que concernait la tranquillité publique et le bien-être des habitants.

Le même jour, on annonça que les Anglais, de concert avec les troupes turques, avaient battu la garnison de Rosette et occupé la ville.

Le même jour, les Français, à l'instigation d'Abd-el-Ali, firent arrêter et exiler plus de soixante maughrabins des quartiers de Fahamine, de Toulonn et de Ghouriah.

A la même date, le général Béliard ordonna qu'un cheikh accompagnât chaque jour Abd-el-Ali dans ses courses par la ville pour le maintien de l'ordre. Depuis lors, ce dernier fut toujours accompagné tantôt par le cheikh Mohammed el Amir, tantôt par le cheikh Soleiman el Fayoumi.

Le 6, on donna lecture d'une lettre que l'on prétendait avoir reçue d'Alexandrie du général Menou. En voici la copie :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

A tous les cheikhs et ulémas, membres du Divan du Caire (Que Dieu conserve leur vertu !)

La victoire ne dépend que de Dieu et de l'intercession de son prophète, sur qui soit le salut.

Les armées française et anglaise sont en présence. Le terrain que nous occupons est fortifié par des retranchements et des fossés inaccessibles.

En outre, nous vous informons pour votre tranquillité que l'empereur de Russie a envoyé un ambassadeur au sultan Selim pour lui notifier que s'il ne retire pas ses troupes de l'Egypte, il lui déclarera la guerre et marchera sur Constantinople à la tête d'une armée de cent mille hommes.

Le Sultan a donné l'ordre à son armée d'évacuer l'Egypte, mais quelques soldats achetés par les Anglais restent malgré les ordre du Sultan.

Faites connaître tout cela aux habitants du Caire, et soyez toujours unis pour le service de la République française.

Que Dieu vous soutienne et vous dirige dans la voie du bien.

Salut.

Le 25 Germinal, an IX, correspondant au 3 Zilhodgeh.

(Traduit fidèlement par le drogman Lumaca).

Après la lecture de cette lettre, le drogman ajouta : « Le porteur de cette lettre nous a dit que le général en chef parlait avec éloge de la manière dont vous remplissez votre fonction, suivez toujours la même voie. »

Dans cette séance, un cheikh du Divan porta à la connaissance de ses collègues que le nommé Moussa Khaled, de la province de Menoufiah, élevé au-dessus de ses égaux par les Français, avait profité de l'absence des troupes françaises pour molester les habitants de cette province et y commettre des exactions; qu'il avait forcé le cheikh Abedin Cadi, à lui payer une somme de 3.000 talaris, et qu'il avait extorqué plusieurs autres sommes à divers habitants de Menouf et autres. De plus, à l'heure actuelle, les habitants de la province de Menoufiah n'osaient pas se rendre d'un village à l'autre de peur de tomber entre les mains des agents de Moussa Khaled, qui infestaient le pays. Le commissaire promit de faire cesser ces désordres et de châtier les pertubateurs.

Il fit ensuite écrire des lettres par les cheikhs aux principaux négociants et aux cheikhs de Mahallah el Koubra, Menouf, Mansourah, El Fachene et Béni-Souef pour les engager à envoyer des céréales au Caire.

Le même jour, les membres du divan adressèrent au général en chef une lettre en réponse à la sienne.

A la même date, le général Béliard promit la remise de la moitié de l'impôt du million et la cessation de toutes les vexations si les habitants du Caire continuaient à rester paisibles et soumis jusqu'au retour victorieux du général en chef.

Le 10, on rendit la liberté au fils du négociant Moharram. Cette grâce fut accordée par le général Béliard sur les instances de la mère du détenu et moyennant une rançon de 2,000 talaris français.

Le même jour Abd-el-Ali se rendit au village d'Abou-Zabal; il revint avec trois paysans et il fit trancher la tête à l'un d'eux.

Le 12, Abd-el-Ali extorqua de l'argent au nom des Français, à certains habitants de Ghouriah, de Saga et de Marghouch.

A cette date, on creusa un fossé à Barkieh près des monticules. Cette mesure faisait crier le peuple, car on était obligé pour se rendre au cimetière de gravir le monticule et de descendre ensuite jusqu'à un pont en bois pour traverser le fossé. Il arriva une fois qu'un cadavre tomba du haut du monticule et roula jusqu'au fond du fossé.

Le même jour, arriva de la Haute-Egypte la nouvelle de la mort de Mourad bey. Il avait succombé à la peste, le 4 du mois. Il fut enterré à Souhadj, à côté de la tombe du cheikh El Arif. Sa femme, Neffissa, prit le deuil et fit célébrer chez elle les cérémonies funèbres. Elle fit élever, en outre, à Mourad, un tombeau à Carafa, à côté des tombes d'Aly bey et d'Ismaïl bey, près de la coupole de l'imam Chafeï. Ses restes devaient y être transportés, mais plus tard, on abandonna ce projet.

Depuis que Mourad bey avait fait la paix avec les Français, et qu'on lui avait donné la Haute-Egypte, sa femme Neffissa jouissait d'une pension de 100,000 paras par mois. Elle continua à toucher cette pension jusqu'à ce qu'Othman bey El Djokhadar, généralement connu sous le nom d'El Tambordji, fût appelé à remplacer Mourad bey. Tambordji était un lieutenant de Mourad bey.

A cette date arriva la réponse des lettres qu'on avait écrites au sujet des céréales. Les négociants disaient qu'ils étaient prêts à obéir, mais que les bédouins et les brigands de grand chemin infestaient le pays et rendaient toute communication impossible. Ils ajoutaient qu'assitôt l'ordre rétabli, ils s'empresseraient d'envoyer ce qu'on leur demandait. Seul le messager de Mansourah revint sans réponse, car cette ville avait été prise par l'armée ennemie avant qu'il ait pu y arriver.

Dans le courant de ce mois, la peste étendit ses ravages et la mortalité augmenta sensiblement. Moustafa Aga Abtal en fut atteint, on l'enleva de force de la citadelle pour le conduire à la quarantaine de Bab-el-Azab, où il fut traité sans égards spéciaux. Sur la prière des cheikhs, il fut ensuite transporté dans sa maison où il mourut. Hussein Cara Ibrahim, négociant, et Aly, lieutenant de Nadjdali, eurent le même sort.

La peste n'épargnait pas les Français. Chaque jour il en mourait trente ou quarante à la citadelle. On en portait trois ou quatre à la fois sur des brancards, deux Français précédaient le brancard pour en éloigner les passants. En sortant de la porte de Caraffa, on les jetait dans une grande fosse avec leurs habits et leurs couvertures, puis on les recouvrait de terre. La fosse contenait de douze à seize cadavres ; quand elle était à peu près remplie, on la comblait avec des pierres et de la terre, et on en creusait une autre à côté. Ces inhumations avaient lieu sur la butte située au delà du mausolée de Kaderiah, entre les deux chemins qui conduisent à l'imam Chafeï.

A cette époque, les cheikhs du divan se plaignirent des poursuites pécuniaires dirigées par Abd-el-Ali contre les habitants. Ils faisaient observer qu'on leur avait promis justice et protection et qu'on avait annoncé la remise du demi-million. Les Français répondirent qu'on ne procédait à ces perceptions qu'à titre de prêt, car la levée des impôts se trouvait entravée et l'armée avait besoin d'argent. « Nous cesserons ces poursuites, ajoutèrent-ils, si vous vous engagez à écrire aux villages pour les décider à payer les impôts. » Les cheikhs firent observer que cela était impossible, parce que le pays était en partie occupé par l'ennemi et en partie infesté par les bédouins et les brigands, mais que leur mission était de donner des conseils à l'autorité française pour tout ce qui concernait le bien du pays ; ils exprimaient le désir de voir les agents procéder avec un peu plus d'égard et de pitié.

Le jeudi 5 du mois, revinrent d'Alexandrie le trésorier Estève, Djerdjis el Djohari et tous les cophtes qui s'y étaient rendus. Aussitôt les cheikhs du divan furent convoqués pour le lendemain matin, avec les notables et les principaux négociants. Abd-el-Ali et Aly Aga, le Valy assistaient à cette réunion, parmi les négociants on remarquait le Sayed Ahmed el Zarou, le hadji Abdallah el Tawedi, cheikh du quartier de Ghouriah, le hadji Omar el Maltila et Mahmoud Hassan. Quand tout le monde fut présent, Estève s'exprima en ces termes par l'entremise du drogman Clément :

« Je vous fais des compliments de la part du général en chef Menou. Bientôt tout sera terminé et il reviendra au Caire. Je vous promets que les habitants de cette ville auront lieu de se féliciter de sa conduite.

« Beaucoup d'Anglais sont morts, les autres sont pour la plupart atteints de la dyssenterie ou de l'ophtalmie. Il y en a qui, poussés par la faim et la soif, se sont réunis aux Français.

« Damiette et Rosette n'ont été évacuées par nos troupes que pour attirer l'ennemi dans l'intérieur du pays et disperser ses forces. Aussi nous en viendrons plus facilement à bout.

« Un bâtiment Français récemment arrivé à Alexandrie nous a apporté la nouvelle de la paix conclue par la France avec toutes les puissances, excepté l'Angleterre, qui voulait profiter de la discorde pour piller et s'enrichir.

« Sachez que les cheikhs, ainsi que toutes les autres personnes qui se trouvent à la citadelle, n'ont rien à craindre. C'est pour prévenir les désordres que nous les retenons. Les lois françaises exigent cette mesure, et si nous agissions autrement, ce serait comme si vous ne suiviez pas le Coran.

« Nous avons appris que le Sultan a ordonné, à son arrivée, de cesser les hostilités contre les Français, mais quelques troupes insubordonnées osent faire la guerre malgré ses ordres. »

Un des assistants répondit que les habitants ne désiraient

que la paix, qu'ils préféraient la domination des Français, dont ils connaissaient le caractère, à celle des Anglais, qui n'avaient en vue que leurs propres intérêts, qu'ils étaient persuadés que les Anglais ne soutiendraient les Turcs qu'autant qu'ils auraient intérêt à le faire, et que bientôt ils les abandonneraient à leur sort comme ils l'avaient déjà fait une fois.

Le trésorier continua en disant : « Les Français n'aiment pas à mentir, vous avez dû vous en apercevoir, ainsi vous devez ajouter foi à tout ce qu'on a dit.

« Seuls les consommateurs de hachiche mentent, fit observer un des assistants, et les Français n'en prennent pas. »

« Si les habitants, poursuivit le trésorier, ne continuent pas à vivre dans l'ordre et la tranquillité, ils auront à subir un châtiment plus sévère encore que celui de la dernière fois. Il faut que vous sachiez que les Français ne sortiront pas de l'Egypte, elle est devenue leur propriété. Si le sort des armes leur est contraire, ils se retireront dans la Haute-Egypte et ne tarderont pas à rentrer au Caire. Ne dites pas que nos troupes sont peu nombreuses, elles n'ont qu'un seul cœur et lorsqu'elles sont réunies leur nombre est grand. »

Estève débita pendant assez longtemps de pareilles fanfaronnades. Il dit enfin : « Nous désirons que vous aidiez les Français en complétant l'arriéré du demi-million, nous prierons ensuite le général en chef de vous faire remise de l'autre moitié, ainsi que vous l'avait déjà promis son lieutenant le général Béliard. Tachez de faire payer les riches et ne tourmentez pas les pauvres, et surtout hâtez-vous, car l'armée à besoin d'argent. »

Les cheikhs et tous les assistants promirent de se conformer à ces instructions.

Enfin, sur la proposition du trésorier, on adressa une lettre au général en chef pour lui rendre compte de la situation de la ville et lui apprendre que les habitants vivaient dans la tranquillité.

Le même jour, on apprit l'arrivée à Abou Zabal de Taher-pacha El Arnaouti à la tête d'une armée d'Albanais.

A cette date, des soldats français allèrent saccager quatre villages accusés d'avoir fait cause commune avec les Arabes et les brigands. Ils ramenèrent au Caire les effets et le bétail qu'ils avaient enlevés.

A la même date, le général Béliard somma les officiers des *Wedjaks* de payer les arriérés de l'impôt qu'ils devaient encore, soit 12,000 thalaris, il les menaçait, en cas de non-paiement, de les faire mettre en prison et de les conduire aux travaux forcés. Les officiers n'ayant pu s'exécuter, on donna l'ordre de les conduire à la Citadelle.

Le Sayed Ahmad el Zarou vint intercéder pour eux auprès du général, en promettent le paiement immédiat de 4,000 thalaris et le reste plus tard. Cette proposition fut acceptée et les officiers Aly Aga Yahia, commandant des janissaires, Youssouf, sergent major et Moustafa Katkhoda el Razzaz, furent transférés de la Citadelle à la maison d'Abd-el-Ali, où ils devaient rester jusqu'au paiement des 4,000 thalaris.

Pendant qu'ils étaient détenus, Abd-el-Ali leur envoyait dire par ses gens de hâter le paiement afin qu'ils ne fussent pas maltraités.

Dieu Tout-Puissant fait ce qu'il veut, il dépose les maitres pour élever les esclaves. Abd-el-Ali, qui menaçait ces officiers du fouet, n'aurait pu auparavant obtenir l'honneur d'être admis en présence de leurs suivants.

A cette date, on cerna la maison de feu Hassan Aga, où se trouvait un jeune Français qui s'était fait musulman et auquel on avait rasé la tête. Un des collègues de Hassan Aga fut arrêté pour avoir gardé le secret sur cette conversion.

A la même date arrivèrent des émissaires du grand-vizir. Ils eurent une conférence avec le général Béliard et repartirent la nuit même. Le lendemain, le commissaire ayant été interrogé à ce sujet par les cheikhs du Divan, déclara que ces messagers étaient venus demander la paix.

Le 18, Ibrahim effendi, chef de la comptabilité des impôts sur les épices, fut mis en liberté parce qu'on avait besoin de son concours pour le recouvrement du demi-million.

Le 24, on arrêta Aboul-Kassem el Moghrabi, cheikh du Rouak des moghrabins, et on l'emprisonna à la Citadelle. Ce cheikh s'était vanté de ce que tous les moghrabins obéissaient à ses ordres et le reconnaissaient pour leur chef. Ces propos ayant été rapportés à Abd-el-Ali et aux Français, ceux-ci les prirent au sérieux, et craignant que ce cheikh ne provoquât une révolte, ils l'arrêtèrent et l'envoyèrent à la Citadelle. On arrêta en même temps deux autres personnages, Mohammad effendi Youssouf, et Obeid el Soukkari.

Le 25, on donna lecture au divan d'une prétendue lettre du général en chef.

En voici la copie :

(Après le préambule d'usage.)

Votre lettre m'a réjoui le cœur, car elle contient la preuve de votre sincérité ainsi que de votre sagesse. Vous en serez largement récompensés par le gouvernement de la République et par son premier consul, le glorieux Bonaparte.

C'est contre ma volonté que le commissaire Fourrier, que j'avais laissé avec vous, a abandonné son poste pour se rendre à Alexandrie. Sa conduite dans cette circonstance ne promet pas chez lui un grand courage. Je l'ai remplacé auprès de vous par le citoyen Gérard, homme recommandable par son mérite aussi bien que par son courage.

Le citoyen Gérard a toute ma confiance. Vous devez ajouter foi à tout

ce qu'il vous dira de ma part. Moi-même, je serai bientôt au milieu de vous, si Dieu le veut bien.

Veillez toujours avec sollicitude au maintien de l'ordre et à la bonne administration, et ayez pleine confiance en Dieu, car c'est lui que nous invoquons.

Le 13 floréal, au IX (18 Zilhodjet 1215).

Signé : Abdallah Jacques Menou.

Le 25, les meubles du divan furent remis en place par ordre du commissaire Gérard. On pourrait dire avec le poète :

Je cache ma peine pour montrer à nos ennemis que l'adversité ne m'ébranle pas.

Le même jour, à la sollicitation de Hussein Kachef, on rendit la liberté à Mohammad Kachef, lieutenant de Selim Charkawi, qui partit aussitôt pour la Haute-Egypte.

Le 28, on apprit que le grand vizir Youssouf pacha était arrivé à Belbeis avec son armée dans la journée du 24.

A la même date, le commissaire apprit aux cheikhs du divan que le général en chef avait écrit à la dame Nefissa une lettre de condoléance et lui avait alloué une pension de 140,000 paras.

Fin de l'année.

Pendant cette année, la ville du Caire éprouva de grands changements. Beaucoup de quartiers et de monuments furent démolis. C'est ainsi qu'on détruisit :

La rue de Husseiniah, en dehors de la porte de Foutouh et de Kharoubi ;

Le bassin de Chamekh avec ses superbes palais et ses belles habitations;

La grande mosquée Djambelat, à la porte de Nasre, avec ses belles coupoles pyramidales et son minaret gigantesque à deux croissants;

Toutes les constructions situées en dehors de la porte de Nasre jusqu'à la porte de Foutouh et entre la porte de Corosse et celle de Hadid. L'emplacement de ces constructions fut annexé à la zône des fortifications. On répara ensuite l'enceinte; à côté de chaque porte on éleva des tours formidables et on établit un poste; les portes de Foutouh, de Barkiah et de Mahrouk furent murées. Les monticules de Barkiah furent fortifiées; on y éleva des forts échelonnés de distance en distance depuis la porte de Nasre jusqu'à celle du Vizir et de Sawat.

Furent encore détruits;

Les bâtiments de Rass-el-Sawat, du côté de Hattaba et de la porte du Vizir, avec tous les vieux monuments qui s'y trouvaient;

L'école de Canebiah;

La mosquée dite des Sept Sultans;

Celle du bassin d'El-Nasseriah, en dehors de la porte de Barkiah.

Toutes les constructions de la porte de Carafa, écoles, mosquées, etc. La porte elle-même fut murée et la mosquée El-Nasseri convertie en forteresse.

L'école Nizamieh fut également convertie en forteresse. Le minaret de cette école, qui était un des monuments les plus remarquables par leur élégance, fut détruit. On fouilla les tombeaux de l'école dans l'espoir d'y découvrir de l'argent, mais on n'y trouva que des ossements et on les jeta dehors. Le peuple recueillit ces ossements et les enterra avec les cérémonies d'usage dans un asile de charité près de la porte de Madradje.

Les portes de la place de Midan, du côté de Roumeila et d'Arab Lissar, furent murées;

La muraille de la porte de Carafa fut reliée à la mosquée d'El-Zamre et cette mosquée fut convertie en forteresse.

L'aqueduc qui conduisait l'eau à la Citadelle, et qui était défendu par plusieurs forts, fut converti en muraille ; on y laissa une seule porte du côté de Chibi où l'on plaça des agents pour la perception des droits d'octroi et un poste militaire pour la défense ; on y creusa également un fossé.

On détruisit les maisons de l'Ezbékiah, on combla les trottoirs de ce quartier et on en fit d'autres ;

On démolit l'arcade de la rue du Mouski et tous les bâtiments situés entre cette arcade et la mosquée d'Ezbek ;

On créa une rue large et spacieuse s'étendant depuis le monticule du cheikh Salama jusqu'au pont de Dickah. Cette rue passait à travers la maison de Sahoundji. Au milieu de cette rue commençait un embranchement s'étendant du côté gauche jusqu'à la maison d'El-Alfi habitée par le général en chef et de là au pont d'El-Moghrabi et à Boulaq. Des arbres furent plantés le long de la rue, sur les deux côtés, et on en planta également devant les trottoirs de l'Ezbékiah.

On détruisit la mosquée et toutes les autres constructions situées à côté du pont de Dickah et on y établit un poste dans le voisinage de la maison du général Béliard, qui était la propriété de Djirdjis el Djohari.

Les Français avaient l'intention de poursuivre les démolitions à travers la ville pour créer un boulevard s'étendant depuis la porte de Barkiah jusqu'à Boulak. Arrivés à l'arcade du Mouski, ils s'y arrêtèrent et donnèrent un délai de trois mois pour reprendre les travaux de destruction. Pendant ce temps, ils construisirent des quais sur les deux côtés du pont du Mouski et firent plusieurs travaux d'embellissement dans la rue européenne et dans celle de Nebaca. Ils reconstruisirent en même temps plusieurs ponts sur le canal qui traverse la ville, tels que les ponts d'El Sadde, de Leimoun, de Cadidar, d'El Awaz, etc.

On détruisit le bassin d'El Fil et les palais qui l'entouraient ; les matériaux servirent aux forteresses ou au chauffage. Ce bassin était une des beautés du Caire.

La mosquée d'El Roueï fut convertie en cabaret.

On détruisit également une partie de la mosquée d'Othman Katkhoda el Cazdogli, et celles de Kheir bey Hadid, de Benhawi, Tartouchi, Adami, Abd-el-Rahman Katkhoda etc. ; la mosquée d'Ezbek fut convertie en marché pour l'adjudication des droits établis sur les vivres.

On abattit le kiosque et la belle coupole du Nilomètre. Les Français avaient l'intention d'y élever un autre édifice qui promettait d'être beaucoup plus élégant, mais ils n'eurent pas le temps de l'achever. Ils placèrent sur la colonne un bloc de marbre quadrangulaire sur lequel on traça des quatre côtés les divisions du pic.

On fit abattre les devantures des boutiques sous prétexte de faciliter la circulation des charrettes, mais en réalité pour enlever au peuple le moyen de faire des barricades en cas de révolte. Cette mesure fut mise à exécution dans les rues de Kanater el Sebah, de Saliba, Gamamiz, Bab Saada, Bab el Khark et Bab el Chârich, elle eût été appliquée dans toute la ville si les Français en avaient eu le temps. Les négociants en furent sérieusement incommodés, car ils durent rester au fond de leurs boutiques comme des souris dans leurs trous.

Les ouvrages et les forts que les Français élevèrent à Alexandrie, à Rosette, à Damiette et dans la Haute-Egypte sont excessivement nombreux et tout cela fut fini en très peu de temps.

Les Français étaient occupés à tous ces travaux lorsque l'ennemi et la peste vinrent les attaquer en même temps. Depuis lors, ils ne s'occupèrent plus que des travaux des fortifications.

Dans le courant de cette année, la licence commença à entrer dans les mœurs indigènes. Les femmes françaises arrivées avec

l'armée se promenaient dans la ville, le visage découvert et portaient des robes et des mouchoirs de soie de diverses couleurs. Elles montaient à cheval ou à baudet portant des cachemirs sur leurs épaules : elles galopaient par les rues en riant et en plaisantant avec les conducteurs de leurs montures et avec les indigènes de la plus basse classe.

Cette liberté indécente plut aux femmes mal élevées du Caire, et comme les Français s'honoraient de leur soumission aux femmes et leur prodiguaient des cadeaux et des libéralités, les femmes commencèrent à entretenir des relations avec eux. Dans les premiers temps, elles s'étaient observées, mais après la révolte du Caire, Boulaq ayant été pris d'assaut, les Français s'étaient emparés des femmes et des filles qui leur avaient plu, les avaient fait habiller à la manière de leur pays et leur avaient fait adopter leurs usages.

Depuis lors, la licence s'étendit rapidement dans toute la ville ; beaucoup de femmes, attirées par l'amour des richesses ou bien par la galanterie des Français, imitèrent l'exemple des femmes de Boulaq. En effet, les Français avaient tout l'argent du pays entre leurs mains et s'étaient toujours montrés soumis aux femmes, même si celles-ci les eussent frappés de leurs pantoufles.

Beaucoup de Français demandaient en mariage les filles des notables du Caire et ceux-ci consentaient à cette alliance, soit par avarice, soit pour avoir des protecteurs dans l'armée. Pour toutes conditions, les Français devaient faire les deux professions de foi, mais cela ne leur coûtait rien parce qu'ils n'avaient pas de religion.[1]

Les musulmanes mariées aux Français adoptèrent aussitôt les mœurs de ces derniers. Habillées à l'européenne, elles se promenaient avec les hommes et se mêlaient aux affaires. Des

[1] Les deux professions de foi sont : *Je déclare qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu*, et *je déclare que Mohammed est son prophète*.

gardes armés de bâton marchaient devant elles et leurs ouvraient un passage à travers la foule comme s'il se fût agi d'un gouverneur.

Les négresses voyant l'amour des Français pour les femmes, escaladaient les murs des maisons où elles servaient et allaient les trouver par troupe. Elles les introduisaient dans les maisons de leurs maitres et leur indiquaient les richesses qui y étaient cachées.

L'impudeur se manifesta surtout aux fêtes de la crue du Nil : ce fut alors que les femmes, répudiant toute honte, s'abandonnérent sans retenue à leurs penchants. Elles montaient sur les bateaux avec les Français, habillées avec coquetterie et couvertes de bijoux, elles se livraient jour et nuit à la danse ; aux orgies et aux chants. Les matelots indigènes, la tête pleine de hachiche, faisaient toutes sortes de grimaces, imitaient le langage des Français et mêlaient leurs cris confus au chant des femmes et à la musique.

Entre autres événements, Yacoub le copte, nommé général des cophtes, fit une levée de jeunes gens parmi ses coreligionaires et les fit raser et habiller à la manière des Français, moins le chapeau, qui fut remplacé par un bonnet en peau de mouton noire. Ces cophtes avaient été enrôlés dans le sud extrême de la Haute-Égypte. Leur teint noirâtre, ajouté à leur saleté naturelle et à leur bonnet affreux, les rendaient vraiment laids à voir. Yacoub fit abattre les maisons voisines du quartier chrétien, se fit construire une forteresse dans ce quartier, derrière la mosquée El Ahmar, et la fit entourer d'une muraille imposante, défendue par des tours redoutables. Cette muraille était crénelée sur le modèle de l'enceinte de la ville. Aux deux portes extérieure et intérieure de la forteresse se trouvaient continuellement des soldats debout, le fusil au bras à l'exemple des Français.

Dans le courant de cette année, les Français abattirent un grand nombre d'arbres et de dattiers dans tous les jardins du Caire et dans toute l'Egypte et les employèrent à des travaux de fortification. Ils détruisirent aussi, pour le même usage, une grande quantité de barques; cela porta un grand préjudice au commerce.

On renversa les coupoles et les tombeaux du cimetière situés aux pieds de la citadelle. Les Français, dans l'éventualité d'une révolte, voulaient enlever aux habitants la possibilité de s'y barricader. On fit également sauter, au moyen de la poudre, une grande partie de la montagne, et cela de peur que l'ennemi n'occupât cette hauteur qui était au même niveau de la citadelle.

Cette année la crue du Nil était extraordinaire; tout le pays fut inondé et les communications interrompues; l'Egypte ne formait plus qu'un seul marais. Au Caire, l'eau avait débordé du bassin d'El Fil, et inondé la rue d'El Chamsi et celle d'Omar Chah ; elle avait également envahi la rue, du côté de Nasseriah. Beaucoup de maisons situées sur le bord du Nil furent détruites.

Les routes du commerce étant interceptées, les produits de la Syrie, de Constantinople, de l'Inde, de l'Arabie et des pays barbaresques, se payaient dix fois leur valeur, et il était fort difficile d'en trouver. Par contre, les produits de l'Egypte, beurre, miel, riz, denrées, etc., se vendaient à très bon marché. Le riz fut vendu à raison de 500 paras l'ardeb; des colporteurs chrétiens parcouraient les rues avec des ânes chargés de pots de miel, qu'ils vendaient à des prix dérisoires.

La peste se manifesta en Egypte et en Syrie, mais ce fut surtout dans la Haute-Egypte qu'elle fit les plus grands ravages. Voici ce que me disait à ce sujet mon ami le cheikh Hassan el Attar

dans une lettre qu'il m'adressait d'Asssiout en date du 18 Zil-hodget :

La peste sévit dans toute la Haute-Egypte, et notamment dans la ville d'Assiout, où plus de six cents personnes succombent tous les jours. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu un semblable fléau. Je crois que le pays a perdu les deux tiers de sa population; les rues sont désertes, un ami ou un parent n'apprend la mort des siens que longtemps après l'événement, chacun est absorbé dans le malheur de sa propre famille, les cadavres restent des jours entiers dans les maisons, car ce n'est qu'après beaucoup de peine qu'on trouve des bières, des laveurs et des porteurs. Le fléau attaque de préférence les hommes et notamment les jeune gens ; il n'épargne point les hommes vertueux ni les cheikhs, aussi la célébration des cérémonies réligieuses se trouve-t-elle interrompue par suite de la mort des imams et des mouazzins. Les artisans font également défaut ; pendant tout un mois je n'ai pu trouver un barbier pour me raser la tête ; tout le monde est dans un état d'abattement et de torpeur facile à comprendre ; le plus grand notable n'a pas plus de dix personnes pour le conduire à sa dernière demeure, encore ces dix personnes sont elles payées pour ce service. La ville entière est plongée dans le deuil ; partout où l'on passe on ne trouve que bières et cadavres et on n'entend que pleurs et gémissements. La moisson reste sur pied; il n'y a personne pour la récolter, bientôt le vent l'aura dispersée. Pour comble de malheur, les bédouins infestent le pays et tiennent les habitants dans la terreur, etc.

Le cheikh Hassan el Attar terminait sa lettre par ces mots :

Si je devais vous rendre compte de tout les ravages du fléau, je ne trouverais pas assez de papier pour cela.

NÉCROLOGIE.

Parmi les notables décédés dans cette année, je cite :

Le grand imam, le célèbre savant Chafeïte, le cheikh Mohammed, fils d'Ahmad, fils de Hassan, fils d'Abd-el-Kérim el

Khaledi, généralement connu sous le nom d'ibn El Djohari. C'était le plus jeune des trois frères de ce nom, aussi avait-il été surnommé El Saghir. Né en l'an 1151, il fut élevé auprès de son père dans l'amour de la vertu et la crainte de Dieu : il reçut une éducation très soignée.

Il eut pour professeurs, son père, son frère aîné le cheikh Ahmad, fils d'Ahmad, et plusieurs autres savants distingués, tels que le cheikh Khalil el Moghrabi, le cheikh Mohammed el Firmawi, le cheikh Atia el Adjhouri, le cheikh Aly el Saïdi, le cheikh el Barawi, le cheikh Mohammed el Malawi, etc., il fut diplômé par ce dernier. En l'an 1168, il fit le pèlerinage de la Mecque avec son père ; il habita cette ville pendant quelque temps et il eut l'occasion de fréquenter le grand savant, le cheikh El Sayed Abdallah. Plus tard il occupa une chaire à l'Achrafiah et s'adonna à l'enseignement.

Riche et vertueux, il était tout entier à ses occupations et ne paraissait jamais chez les grands. Cette réserve lui valut l'attachement et le respect de tout le monde, la réputation de son père ajoutait encore plus d'éclat à ses vertus personnelles. Le peuple finit par voir en lui une saint homme ami de Dieu. Son père, par le respect qu'il lui témoignait, confirmait la croyance publique.

Le cheikh Mohammed épousa la fille du négociant El Kemiri, et habita dans la maison de son épouse à l'Ezbékiah. Ainsi il resta toujours à côté de son père, dont la maison se trouvait tout près de sa nouvelle demeure. En outre, il allait chaque jour dans la maison paternelle, où, à des heures fixes, il recevait les visiteurs. Sa maison devint le rendez-vous des ulémas de l'époque, avec lesquels il était intimement lié. Il les comblait de faveurs et leur offrait toujours l'hospitalité. Pendant la crue du Nil, il se promenait avec eux sur le fleuve, mais avec toute la réserve et la décence désirables.

Après la mort de son frère aîné, qui avait succédé à son

père comme professeur à El Azhar, le cheikh Mohammed fut désigné à l'unanimité pour le remplacer, mais il refusa cette charge et donna ainsi une nouvelle preuve de son mépris pour les grandeurs.

En l'an 1187, il fit une seconde fois le pèlerinage de la Mecque et il y dirigea un cours dans la mosquée sainte pendant toute une année. Au bout de ce temps, il revint dans sa patrie et reprit, avec plus de réserve encore et de piété, sa vie d'autrefois. La vénération dont il était l'objet de la part du peuple, allait toujours en augmentant. Jamais on ne le vit à la porte d'un seigneur ou à la table d'un chef. Au contraire ceux-ci venaient le voir souvent et lui demandaient des conseils; le cas échéant il ne manquait pas de condamner hautement leurs agissements; sa parole était toujours écoutée. Sa réputation ne s'arrêta pas aux limites du territoire égyptien. Du fond du Hedjaz, de la Barbarie, de la Syrie. de la Turquie méridionale et des Indes, on venait le voir et lui demander sa bénédiction.

En l'an 1199, il fit une troisième fois le pèlerinage de la Mecque, puis il revint au Caire. Plus tard, la discorde ayant éclaté entre les chefs mamlouks, il retourna à la Mecque avec sa famille et y resta une année, pendant laquelle il reprit son cours et fit l'acquisition de plusieurs ouvrages d'un prix inestimable. De retour au Caire, il reprit sa vie de saint homme, donnant des leçons tantôt à Achrafiah et tantôt dans sa propre maison ou dans la mosquée de sa famille, située dans la rue de Chams-el-Dawlat.

A la mort du cheikh Ahmad el Damanhoury, grand cheikh de la mosquée d'El Azhar, le cheikh hanéfite Abd-el-Rahman el Arichi fut élevé à cette dignité. Les cheikhs chaféites, mécontents de cette nomination, vinrent trouver le cheikh Mohammed et voulurent le proposer en remplacement du cheikh El Arichi. Le cheikh Mohammed, tout en refusant cette dignité, leur promit son concours pour rendre la direction de la mosquée aux chaféites. Ceux-ci se réunirent dans la maison du cheikh

El Bakri pour choisir un des leurs en remplacement d'El Arichi. Leur choix tomba sur le cheikh Ahmad el Aroussi, qui, grâce à l'influence du cheikh Mohammed, fut nommé grand cheikh de la mosquée d'El Azhar, malgré l'opposition de la plupart des chefs. A la mort du cheikh El Aroussi, le cheikh Mohammed se trouvait à Tanta où il était allé visiter le tombeau de Sidi Ahmad el Badawi. On attendit son retour pour s'occuper du choix d'un successeur au cheikh défunt, et c'est sur sa proposition que le cheikh Abdallah el Cherkawi fut ensuite nommé.

Le cheikh Mohammed continua ainsi à vivre dans la tranquillité, jouissant du respect et de la vénération de tous jusqu'à l'occupation de l'Egypte par les Français. A partir de cette date il ne trouva plus de repos, comme tout le monde il eut à subir des vexations ; sa maison fut pillée et sa fortune passa entre les mains des négociants. L'inquiétude et les troubles altérèrent bientôt sa santé. Dans les derniers jours da sa vie, il fut atteint d'hallucination mentale et il mourut le dimanche, 21 Zilkadé, de l'année courante. Il fut enterré en grande cérémonie dans la mosquée de Caderiah, rue Chams-el-Dawlat, à côté de son père et de son frère.

Ce cheikh était une des gloires de l'Egypte. Il était un poète remarquable et il se distinguait par une sagacité extraordinaire. Il laissa plusieurs écrits d'une grande valeur parmi lesquels on remarque le *Nahdj*, traité élémentaire de droit, qu'il commenta plus tard lui-même, le commentaire du *Mòdjam el Wadjiz*, qui fut adopté pour l'enseignement ; le commentaire d'*El Djazariah ;* un ouvrage de lexicologie intitulé *El Dorre el Nazim*, un traité sur l'unité de Dieu ; plusieurs traités religieux tels que : *El Lamaa, El Rod el Azhar, Choukre el Mounein, Choukre el Ourfi, El Dorre el Mansour*, etc. etc., et plusieurs traités littéraires ou juridiques.

Le Sayed Abd-el-Fattah fils d'Ahmad, fils d'El Hassan el Djohari, frère du précédent. Ce Cheikh était né en l'an 1141

et avait suivi les cours du cheikh El Malawi, et, pendant quelque temps, ceux de son père ; mais il négligea la science pour le commerce. Cependant, après la mort de son frère aîné, le cheikh Ahmad, il fut appelé à le remplacer dans sa chaire de l'école El Husseini, place que son jeune frère avait refusée. Comme ses connaissances étaient limitées, il se fit assister par le cheikh Moustafa, fils du cheikh Mohammed el Firmawi. Cependant, à force d'application et de bonne volonté il finit par être à la hauteur de la situation qu'il occupait et il fut définitivement maintenu. Pendant tout ce temps, il n'avait pas cessé ses entreprises commerciales ; au bout d'un certain temps, il devint très riche, il acheta des mamlouks, des esclaves, des propriétés et mena le train d'un grand seigneur.

Lors des derniers événements, les Français l'obligèrent à leur payer une somme de 15,000 talaris français. Cette amende l'affligea au dernier degré ; il abandonna le Caire et alla s'établir à Kom el Todjar, village dont il était le concessionnaire. Au bout de quelques mois, il quitta ce village et alla s'établir à Chibin el Kom, où il mourut cette année, cinq jours après son frère cadet, le cheikh Mohammed.

Le grand savant cheikh Abou Mohammed Ahmad, fils de Salama, généralement connu sous le nom d'Ali Salama. Ce cheikh avait suivi les cours des meilleurs professeurs de l'époque, tels que le cheikh Aly Kaïtbay, le cheikh El Hefni, El Barawi, El Malawi, etc. Il étudia beaucoup de sciences, mais il se distingua d'une manière toute spéciale par sa connaissance approfondie du droit. Dans leurs controverses, les cheikhs de l'époque s'en rapportaient à sa décision, surtout pour ce que concernait les questions traitées autrefois par les anciens juristes. Malgré tout son mérite, il vécut et mourut dans la pauvreté, mais, quoique père de famille, il n'avouait point sa pauvreté, et ne

demandait jamais rien à qui que ce fût. Il mourut le dimanche, 21 Djamad-Akhar de cette année, âgé de 75 ans.

L'émir Mourad bey Mohammed. La mort surprit ce chef dans la ville de Sohadj, le 4 Zilhodjet, pendant qu'il venait au Caire sur l'invitation des Français. Il fut enterré, comme nous l'avons déjà dit, à côté de la tombe du cheikh El Aref.

Mourad bey était mamlouk de Mohammed bey Aboul Zahab qui était lui-même mamlouk d'Aly bey, lequel était mamlouk d'Ibrahim katkhoda el Cazdogli. Son maître en avait fait l'acquisitien en l'an 1182, le jour même de la mort de Saleh bey el Kebir. Mourad bey ne resta pas longtemps dans l'esclavage; au bout de quelques jours, son maître lui accorda la liberté, l'éleva à la dignité d'émir et le combla de largesses. Le nouvel émir épousa bientôt la dame Fatma, veuve de l'émir Saleh bey, et s'établit dans le palais de ce dernier situé dans la rue El Kabche. Après la mort d'Aly bey, il épousa également sa femme Nefissa, dont le mérite et les belles qualités étaient au-dessus de tout éloge. Lorsque Mohammed bey se trouva à la tête de l'Egypte sans aucun rival ni concurrent, Mourad bey et Ibrahim bey étaient, sans contredit, les plus influents de tous ses émirs. En partant pour la Syrie, où il devait faire la guerre à Taher Omar, Mohammad bey laissa Ibrahim bey au Caire pour le représenter et emmena Mourad bey avec lui. Mohammad bey étant mort à Saint-Jean d'Acre, ses officiers et ses mamlouks, d'un commun accord, choisirent Mourad bey pour lui succéder, mais, à leur retour au Caire, tout le monde fut d'accord de laisser le pouvoir entre les mains d'Ibrahim bey, croyant répondre ainsi aux vœux de Mohammad bey, qui l'avait nommé son lieutenant avant son départ pour la Syrie. Ibrahim bey, qui se faisait remarquer par sa prudence et sa sagesse, fut donc maintenu dans sa dignité de chef et devint le plus grand seigneur de l'Egypte et le lieutenant des vizirs qui la

gouvernaient. Mourad bey s'adonna depuis aux plaisirs et à l'insouciance, passant la plupart de ses jours loin de la ville. On le voyait tantôt dans son palais de Roda et tantôt dans celui de Djeziret el Zahab ; de temps en temps il allait habiter le palais de Caïmaz aux environs d'Adeliah ; mais tout en menant cette vie, il faisait avancer ses mamlouks et il leur accordait les places les plus importantes dans le gouvernement. Il partageait lui-même le pouvoir et les revenus de l'Etat avec Ibrahim bey.

Mourad bey comblait ses mamlouks de faveurs et leur faisait beaucoup de largesses. Ses libéralités faisaient grandir son importance ; plusieurs émirs de la suite d'Aly bey le reconurent pour chef, ainsi que beaucoup d'autres dont les chefs étaient morts, tels que Soleiman bey el Chabouri, Aly bey el Malat et Abd-el-Rahman bey Othman.

La générosité de Mourad bey devint proverbiale ; il enrichit tous ses suivants, mais ce qu'il donnait à ceux-ci il l'enlevait au peuple. Les mamlouks commettaient eux-mêmes beaucoup d'exactions et Mourad bey était toujours indulgent pour eux ; les hommes durs et courageux, quoique cruels, étaient le mieux reçus auprès de lui. Quant à lui, il était injuste, cruel et orgueilleux à l'excès. Quelquefois il poussait le courage jusqu'à la folie et d'autres fois il se conduisait en poltron. Malgré toute sa vanité, il ne gagna jamais une bataille.

Lors de l'arrivée en Egypte de Hassan pacha, Mourad bey s'était retiré dans la Haute-Egypte avec ses lieutenants et ses mamlouks. Au bout de quatre ans, Hassan pacha ayant quitté l'Egypte, Mourad bey revint au Caire et s'appropria les maisons d'Ismaïl bey, qui était avec Hassan pacha. A cette époque, il habita le palais de Djizah ; il y fit faire un jardin où il planta toutes sortes d'arbres fruitiers, il agrandit le palais et y fit exécuter plusieurs travaux de réparation et d'embellissement. La plus grande partie de la province de Djizah devint

bientôt sa propriété. Peu de temps après, il fit réparer les palais de Tersa, de Boustan el Madjnoun et de Djiziret el Zahab, où il créa un vaste jardin. Passant d'un palais à l'autre, il partageait son temps entre la chasse et les plaisirs.

Quelque temps, après il créa un arsenal où il fit venir tous les artisans aptes à la fabrication des canons, bombes, boulets et autres engins de guerre. Il créa aussi des poudrières ; il poussa les travaux avec la plus grande activité. Cette fabrication absorba tout le fer, le plomb, le charbon et le bois qui se trouvaient dans le pays. Les agents de Mourad bey attendaient dans les ports l'arrivée des bateaux chargés de bois et en prenaient toute la cargaison. Les propriétaires ne pouvaient en conserver une partie que très rarement et à force de prières et de démarches.

Mourad bey s'occupa ensuite de la création d'une flotte. A cet effet, il fit venir de Turquie des artisans et des bateliers qui lui construisirent, sur le modèle des bateaux turcs, plusieurs batiments armés de canons. Il enrôla ensuite des soldats et des matelots largement payés et il donna le commandement général de la flotte à un chrétien nommé Nicolas. Il fit, en outre, construire à ce dernier deux belles maisons, l'une à Djizah et l'autre au Caire. Nicolas, vêtu en grand seigneur, traversait les rues à cheval suivi de plusieurs soldats grecs et précédé de janissaires qui lui ouvraient un passage à travers la foule, tout comme à un émir.

Cependant personne ne savait la cause de ces préparatifs qui engloutirent des sommes très importantes. Tout le monde faisait des conjectures ; les uns disaient que c'était la crainte d'une expédition turque. « C'est plutôt la crainte d'un soulèvement de la part de ses lieutenants, disaient les autres. » Le fait est que tous ces engins de guerre restèrent dans les magasins jusqu'au jour où ils tombèrent entre les mains des Français. On raconte, sur le rapport du directeur de l'arsenal, que les magasins contenaient onze mille boulets.

Entre autres faits survenus pendant cette époque, il arriva qu'un jour une querelle eut lieu au Vieux-Caire entre les soldats grecs de la marine et quelques indigènes, querelle qui coûta la vie à plus de vingt personnes de la ville. Mourad bey, sur la plainte des habitants, envoya demander le commandant de ces troupes; mais celui-ci refusa de se présenter : il arma les canons de sa flotte et les braqua sur le palais de l'émir. Ce dernier fut obligé de fermer les yeux sur le fait, et la chose tomba dans l'oubli.

Mourad bey prit pour lieutenant un Nubien qu'il éleva au-dessus de tous les émirs du Caire. Ce nubien, connu sous le nom d'Ibrahim katkhoda el Sennari, eut un palais à Nasseriah et acheta plusieurs mamlouks et de belles esclaves blanches et abyssines. Il apprit la langue turque et les sciences occultes; il se choisit ensuite un lieutenant qu'il tira de la plus basse classe et auquel il donna tant d'importance que les plus grands personnages du pays venaient solliciter sa protection. Lorsque Mourad bey alla s'établir à Djizah loin des affaires et de ses officiers, son lieutenant Ibrahim kotkhoda devint son représentant et son ambassadeur auprès des autorités. Il n'était pas rare de voir ce dernier annuler, de son propre chef, des décisions prises dans le conseil d'Ibrahim bey ou de tout autre émir.

Pendant six années consécutives, Mourad bey ne vint pas une seule fois au Caire. Il passa tout ce temps sur la rive occidentale du Nil, vivant dans l'isolement, loin des émirs et des officiers. Quand un pacha était nouvellement nommé dans le gouvernement de l'Egypte, il attendait son arrivée à Embaba pour aller le saluer avec ses émirs, et il rentrait ensuite chez lui.

Dans sa retraite, Mourad bey devenait de plus en plus orgueilleux et prodigue. Pour maintenir l'équilibre dans sa situation financière, il était obligé de surcharger le commerce d'impôts

vexatoires. De son côté, Ibrahim bey en faisait autant. Cette situation donna lieu à des mesures oppressives. On se partageait ensuite les revenus. Mourad bey eut, pour lui, les revenus des ports maritimes, et Ibrahim bey ceux des marchandises du Hedjaz et autres droits annexés aux impôts sur les épices. Tous les deux rivalisaient d'iniquités et d'abus. Mourad bey créa un bureau à Rosette, qui fut nommé le bureau des innovations, et le plaça sous la direction d'un de ses agents, connu par sa dureté et son injustice. Il autorisa l'exportation des denrées pour les pays d'Europe moyennant le payement d'un dinar par ardeb. Cette mesure lui rapporta beaucoup d'argent, mais elle montra à l'Europe les richesses du pays et fut ainsi l'une des causes de l'expédition française. A Alexandrie, il plaça un agent, le Seyed Mohammed Kerim, auquel il accorda un pouvoir très étendu pour tout ce qui concernait la levée des impôts. Le Seyed Mohammed, par les abus qu'il commit à l'encontre des indigènes aussi bien que des étrangers, augmenta la haine des Français pour les Egyptiens.

C'est encore par sa faute que les Français réussirent à entrer dans le pays. En prenant la route de l'Orient, la flotte française était poursuivie par les Anglais. Or, à leur arrivée devant le port d'Alexandrie, les Anglais n'y ayant pas trouvé la flotte ennemie, envoyèrent demander de ses nouvelles auprès des autorités de la ville. Le Seyed Mohammed renvoya leurs messagers avec dureté. Les Anglais lui firent comprendre qu'ils étaient les ennemis des Français qu'ils poursuivaient, et lui demandèrent des provisions d'eau et de vivres, offrant d'en payer le prix et promettant de rester en pleine mer pour empêcher les Français de débarquer. Le Seyed Mohammed ayant rejeté toutes leurs demandes, les Anglais s'éloignèrent pour chercher des provisions dans un autre port. Quatre jours après leur départ, les Français arrivèrent devant Alexandrie et entrèrent dans le pays.

En l'année 1212, Mourad bey fit reconstruire la mosquée d'Amre ibn el Ase; qui, comme tous les autres bâtiments de la ville de Fostat, était tombée en ruine. Cette mosquée, qui coûta des sommes extraordinaires, fut détruite, l'année suivante, par l'armée française.

Mourad bey était blond, de taille moyenne, gros de corps; il avait la voix forte et le visage était sillonné d'une balafre, qui était la cicatrice d'un coup de sabre. Il était cruel et injuste, entreprenant et orgueilleux, mais il estimait les ulémas; il les respectait, écoutait leurs paroles et cédait à leurs intercessions. De sa nature il aimait l'islamisme et les musulmans. Les hommes de lettres et de goût étaient ses confidents et ses compagnons de plaisir; jamais il ne s'ennuyait en leur compagnie. Il aimait le jeu des échecs et la musique. Son énergie et sa générosité étaient au-dessus de tout éloge. Il ne laissa point d'enfants.

Les émirs de Mourad bey qui survécurent à leur maître sont: Mohammed bey el Alfi, Othman bey Djokhadar, dit el Tambourdji, Othman bey el Bardissi, Mohammad bey el Manfoukh et Selim bey Abou Diab, autrefois mamlouk de Moustafa bey el Iskendarani.

L'émir Hassan bey el Djeddawi, autrefois mamlouk d'Aly bey et ensuite collègue de Mohammad bey Abou el Zehab; c'était un des plus braves guerriers de l'époque. Il succomba à la peste dans la ville de Ghaza.

Lorsque Aly bey se trouva à la tête du gouvernement de l'Egypte, il confia à Hassan bey le gouvernement de Djedda (1184), de là le surnom d'El Djeddawi. Pendant son séjour dans cette ville, il prouva en plusieurs circonstances son courage et ses talents militaires. Le récit de ses faits d'armes, dans cette période, serait trop long à raconter.

Plus tard, lorsque la discorde éclata entre Ismaïl bey et

le parti de Mohammad bey, Hassan bey el Djeddawi s'allia au premier avec ses collègues Radouan bey et Abd-el-Rahman bey et fut pour beaucoup dans la victoire d'Ismaïl bey. A cette occasion, Djeddawi bey se signala encore par sa bravoure et acquit une grande renommée. Ce fut lui qui osa tuer Youssouf bey dans sa propra maison, au milieu de ses mamlouks et de ses gens.

Hassan bey ayant été ensuite envoyé dans la Haute-Egypte pour faire la guerre au parti de Mohammad bey, qui s'y était retiré, il fut gagné par les chefs de ce parti et revint avec eux au Caire. A la nouvelle de leur arrivée, Ismaïl bey quitta le pays avec ses gens et se retira en Syrie.

Hassan bey et ses collègues partagèrent avec leurs nouveaux alliés le gouvernement de l'Egypte, mais il s'en fallait de beaucoup qu'ils fussent unis par une amitié sincère. Les premiers traitaient les mohammadites avec hauteur et cherchaient à se défaire d'eux pour jouir seuls et sans partage du gouvernement de l'Egypte. De leurs côté, les mohammadites observaient les agissements des Djeddawites et se tenaient sur leurs gardes. Enfin Hassan bey, las d'attendre une occasion qui ne se présentait pas, précipita les évènements et commença les hostilités. On sait comment les Djeddawites furent battus et dispersés. Beaucoup de leurs chefs périrent dans cette lutte; le châtiment atteignit également d'autres personnages soupçonnés de faire cause commune avec eux. Hassan bey qui, s'était réfugié avec ses gens auprès des soldats de la marine, fut arrêté et conduit au Caire, mais il parvint ensuite à s'évader tout seul, et il alla chercher refuge dans la maison du cheikh el Damanhouri, à Boulak. La maison ayant été cernée par les troupes, il sauta dans la rue, le sabre nu à la main, tua un cavalier, enfourcha son cheval et se sauva. Dans sa fuite, il était poursuivi de toutes parts par les soldats, mais usant tour à tour de la ruse et du sabre, il parvint à arriver sain et sauf dans la maison

d'Ibrahim bey, où il trouva un asile inviolable. Ibrahim bey lui ayant accordé sa protection, on décida, pour l'éloigner de l'Egypte, de l'envoyer à Djedda. Arrivé dans la mer Rouge, il enjoignit au commandant du bateau de le conduire à Kosseïr, en le menaçant de mort s'il refusait. Après avoir debarqué à Kosseïr, il pénétra dans la province d'Esneh, où fut bientôt rejoint par ses collègues et ses mamlouks. Après plusieurs événements, il parvint à s'établir dans cette province et y resta pendant plus de dix ans. Au bout de ce temps, Ismaïl bey revint auprès des djeddawites et fit la paix avec eux. On sait comment Hassan pacha, qui arriva peu de temps après en Egypte, expulsa les mohammadites, fit venir leurs adversaires, et confia à Ismaïl bey, à Hassan bey, à Radouan bey et leurs collègues le gouvernement du pays. On n'ignore pas qu'après le départ de Hassan pacha, ceux-ci restèrent maîtres du pouvoir.

Après la mort d'Ismaïl bey et de Radouan bey, emportés par la peste, Hassan bey se trouva seul à la tête du gouvernement. Mais, d'un caractère naturellement vif et violent, il ne tarda pas à mécontenter tous ses émirs. Ses anciens amis les plus dévoués finirent par l'abandonner, tout le monde complotait contre lui. Il dut enfin se réfugier avec quelques partisans dans la Haute-Egypte, où il resta jusqu'à l'occupation de l'Egypte par les Français. Après sa fuite, les mohammadites étaient rentrés au Caire et avaient repris les rênes du gouvernement.

Hassan bey revint au Caire lors de l'arrivée de l'armée turque conduite par le grand vizir Youssouf pacha. Pendant le siège du Caire, il se trouvait dans cette ville et il se signala, comme toujours, par sa bravoure et son courage.

Il passa en Syrie avec l'armée turque et mourut de la peste à Ghaza, dans le courant de cette année.

Ses émirs qui lui survécurent sont Othman bey el Husseini et Ahmad bey, qui succéda à son maître par ordre du grand vizir.

Othman bey Tobbal, mamlouk d'Ismaïl bey. Il fut élevé par son maître à la dignité d'émir en l'an 1192. Il l'accompagna dans son long voyage hors de l'Egypte et revint avec lui au Caire sous le gouvernement de Hassan pacha. En l'an 1205, il commanda la caravane du pèlerinage. Son maître l'estimait au-dessus de tous ses collègues et lui donnait la préférence. Sur son lit de mort, il le fit venir auprès de lui et lui donna de précieux conseils sur la politique qu'il devait suivre, en lui recommandant surtout d'avoir les yeux continuellement ouverts sur les intrigues de ses ennemis. « Je vous laisse le Caire, ajouta-t-il, entouré de fortifications telles qu'une fille aveugle pourrait le gouverner. »

A la mort d'Ismaïl bey, deux compétiteurs se trouvèrent en présence pour se disputer le pouvoir. Hassan bey el Djeddawi et Aly bey el Defterdar. Pour prévenir l'effusion du sang, ces deux chefs s'entendirent pour nommer Othman bey en remplacement de son maître.

Othman bey se trouva donc à la tête du gouvernement, mais au lieu de suivre les conseils que, sur son lit de mort, son maître lui avait donnés, il se trahit lui-même et fit un pact secret avec les anciens ennemis d'Ismaïl bey. Hassan bey el Djeddawi, Othman bey el Djeddawi et Aly bey el Defterdar, que la méfiance et la haine séparaient, étaient trop occupés de leurs querelles personnelles pour surveiller les agissements du chef du pouvoir. D'ailleurs personne n'aurait pu admettre la possibilité d'une trahison dans laquelle son auteur perdait plus que tout le monde.

On sait comment Othman bey s'échappa du Caire et alla se joindre au parti ennemi, qui avait rassemblé ses forces du côté de l'Est. Les autres émirs ayant pris la fuite, Othman bey rentra au Caire avec ses nouveaux alliés et reçut une récompense de sa trahison, la promesse d'avoir pendant toute sa vie le commandement de la caravane du pèlerinage.

Ces événements se passaient en l'an 1206. Pendant cette année et l'année suivante, Othman bey commanda, en effet, la caravane, mais, lors du deuxième voyage, la caravane fut attaquée et pillée, et Othman bey s'enfuit à Ghaza. Ses biens et ceux de ses femmes furent confisqués par les autorités du Caire. Au bout de quelque temps, il revint dans cette ville, mais on le laissa dans l'obscurité et il se trouva ainsi réduit au rôle de simple soldat.

Après l'occupation du pays par les Français, il passa en Syrie, où il mourut de la peste dans le courant de cette année.

Othman bey el Charkawi, mamlouk et un des principaux officiers de Mohammad Abou el Zahab, qui l'éleva à la dignité d'Emir. Il gouverna la province de Charkiah pendant quelque temps, et il se signala à cette époque par beaucoup d'abus et d'injustices. Plus tard, il cessa ses iniquités et rejeta la faute, pour ce qui concernait sa conduite passée, sur un de ses agents qu'il punit de mort. Ce fut sa nomination au gouvernement de la province de Charkiah qui lui valut le surnom d'El Cherkawi.

Il mourut de la peste en Syrie.

Ayouh bey El Kebir. C'était l'un des meilleurs mamlouks de Mohammad bey Abou el Zehab. Il était généralement reconnu pour un homme de bien ; il aimait la justice et la droiture. Jamais on ne le vit commettre ni une vexation ni une seule action répréhensible. Il était toujours sérieux et il condamnait la plaisanterie. Ses confidents favoris étaient les livres et les hommes vertueux.

Moustafa bey el Kébir. C'était également l'un des mamlouks de Mohammad bey Abou el Zehab, mais il était très grossier et très avare malgré sa richesse. Il gouverna la Haute-Egypte et commanda plus d'une fois la caravane du pèlerinage. Dans

l'un de ses voyages aux Lieux Saints, il négligea de visiter la ville de Médine pour ne pas payer aux bédouins la subvention habituelle, et aussi par indifférence pour la religion. Sa conduite en cette occasion valut à l'Egypte les blâmes de la Turquie et de tous les peuples musulmans.

Soliman bey, dit l'Aga, également mamlouk de Mohammed bey. Il était frère d'Ibrahim bey, dit El Waly, et gendre d'Ibrahim bey el Kébir, qui se noya dans la première bataille livrée à l'armée française à Embaba. Avant d'être élevé à la dignité d'émir, Soleiman bey et son frère étaient, le premier, Aga des moustafizans, et le second, Waly ou chef de la police; aussi conservèrent ils toujours ces titres comme surnoms.

Soleiman bey aimait les richesses; il possédait de vastes propriétés dans la Haute-Egypte. Vers la fin de ses jours, il fit construire un palais à Assiout, ville qui lui appartenait, et il s'y établit.

Entre autres anecdotes, on raconte qu'un jour Soleiman bey fit tondre ses moutons, dont le nombre dépassait dix mille. La laine pesée, il la confia aux paysans pour être filée à la corvée. Les tisserands eurent ensuite à la travailler, et enfin les négociants furent obligés d'acheter l'étoffe à un taux supérieur au prix courant. Cette entreprise lui rapporta, dit-on, une somme considérable.

Il mourut de la peste à Assiout.

Kaïed Aga, autre mamlouk de Mohammed bey. En l'an 1198, lors de la retraite d'Ibrahim bey dans la Haute-Egypte, il fut nommé aga des moustafizans. Il avait la main dure pour le peuple. Lorsque Ibrahim bey fit la paix avec Mourad bey, il revint au Caire. Aly Aga fut réintégré dans son poste d'aga des moustafizans. Kaïed Aga en fut très vexé, il allait d'un émir à l'autre demandant sa réintégration dans son poste et

annonçant hautement sa résolution de tuer Aly Aga ou de se suicider, si l'on ne faisait pas droit à sa demande. Aly Aga fut donc revoqué, mais son poste fut donné à Selim Aga le trésorier.

Kaïed Aga ne pouvait rester dans l'ombre, il aimait avec passion le pouvoir et le commandement. Se voyant abandonné, il acheta des mamlouks, se forma une suite d'émirs et reprit abusivement l'exercice des fonctions de gouverneur. Ses gens faisaient venir auprès de lui les personnes qui avaient des affaires; il entendait les procès, les contestations, faisait battre les coupables, les emprisonnait et leur infligeait des amendes. Quand il sortait, il se faisait précéder par des janissaires armés, à l'instar des grands émirs.

Il continua à mener cette vie jusqu'à l'arrivée en Egypte de Hassan Aga. A cette époque, il se retira avec ses gens dans la Haute-Egypte, où il usurpa beaucoup de propriétés. A son retour au Caire, vers la fin de l'an 1205, il s'établit dans la maison de Djohar Aga, qui avait succombé à la peste, et il força sa veuve à l'épouser. Depuis lors, il ne cessa d'aspirer hautement à la dignité d'émir. Il récriminait contre le sort et contre les seigneurs de l'époque qui ne donnaient pas satisfaction à ses désirs.

En attendant, il se faisait donner, par ces gens, le titre de bey, et gardait rancune à tous ceux qui le désignaient autrement que par ce titre.

Kaïed Aga eut douze enfants, qui moururent tous de son vivant après êtres arrivés à l'âge de la puberté. Il avait également un frère, véritable tyran, qui s'amusait à tuer les ânes, prétendant leur trancher la tête d'un seul coup de sabre. Cet homme s'était formé une suite qu'il ne pouvait entretenir. Pour faire face à cette difficulté, il enlevait dans les marchés tout ce dont il pouvait avoir besoin, sans jamais rien payer aux propriétaires. Il mourut six ans avant son frère et il fut enterré comme lui dans le cimitière des modjawerins.

Après l'occupation et la rupture de la paix, Kaied Aga accompagna le grand vizir en Syrie. A la mort de Kassem bey, il eut la satisfaction de se voir élevé par le grand vizir à la dignité d'émir, mais il ne jouit pas longtemps des honneurs de cette dignité, la peste l'ayant enlevé juste au moment où il aurait voulu commencer à vivre.

Hassan Kachef, dit Cherkesse, également mamlouk de Mohammed bey. Ce fut lui qui bâtit la belle maison de Nasseriah, mais il ne l'habita pas. Les Français arrivèrent juste au moment où les ouvriers y mettaient la dernière main, et ils s'en emparèrent. Si elle ne fut pas détériorée, c'est qu'elle fut habitée, non par les troupes, mais bien par un corps de savants.

Hassan Kachef fut élevé à la dignité d'émir, et succomba aussi à la peste.

Hassan Katkhoda, dit El Djarban. Il était mamlouk de Hassan bey el Ezbskawi, et comme il était méprisé par ces collègues, on le surnomma El Djarban (*le galeux*). A la mort de son maître, il se trouva dans la misère. Pour gagner sa vie, il ouvrit une boutique dans le quartier de l'Ezbékiah et se mit à vendre du tombac et du savon. Il partit ensuite pour la ville de Mansourah, où il s'établit pendant quelque temps, sous le palais de Mahmoud Chorbadji. Plus tard, il revint au Caire, sous le gouvernement d'Aly bey, qui lui accorda une place dans la Haute Egypte. Lorsque Mohammad bey se retira dans la Haute-Egypte, à la suite d'une rupture avec Aly bey, Hassan Katkhoda alla à sa rencontre, mit à sa disposition tout ce qu'il possédait en fait de chevaux, de tentes et de biens, et s'attacha lui-même à son service. Lorsque Mohammed bey s'empara du pouvoir et choisit Ismaïl el Djelfi pour lieutenant, il expulsa Hassan Katkhoda, à l'instigation de Djelfi qui était son ennemi.

Plus tard, Hassan Katkhoda, se joignit à Mourad bey qui apprécia son expérience et ses qualités et le nomma son lieutenant.

Hassan Katkhoda acquit une grand influence et devint un des personnages les plus connus de l'époque. Il se fit construire une maison à Bab el Louk, à côté du jardin d'El Tawachi.

Cet émir avait de temps en temps comme des accès d'épilepsie. Quand il en était atteint il gardait la maison pendant plusieurs jours. La mort l'atteignit en Syrie.

Kassem bey, dit El Moscoff, mamlouk d'Ibrahim bey. Il était d'un caractère doux et inoffensif, mais avare au point de ne pas payer les dettes qu'il avait reconnues. A la mort de son collègue, Hassan bey el Tahtawi, il épousa sa veuve, et procéda aussitôt à la construction d'une citerne de charité à côté de sa maison, située dans la rue de Cossoun, à côté de Daoudiah. Avant qu'elle fut achevée, les Français occupèrent le pays ; ils détruisirent la citerne et en enlevèrent les colonnes.

La mort de Hassan bey eut également lieu en Syrie.

Aly Aga Katkhoda, du corps des chawiches, mamlouk d'El Demiati, et, plus tard, officier de Mohammed bey et de son frère Ibrahim bey. Ce dernier le nomma aga des moustafizans en l'an 1192. Lorsque, en 1198, Ibrahim se retira dans la Haute-Egypte laissant le pouvoir entre les mains de son rival Mourad bey, Aly Aga l'accompagna dans sa retraite. Après la réconciliation de ces deux chefs, il fut réintégré dans son poste, mais bientôt après il y fut remplacé par Selim, comme il en a été fait mention dans la biographie de Caïed Aga. Plus tard, il fut nommé Katkhoda (lieutenant) des chaouiches et il conserva ce poste jusqu'à l'arrivée de l'armée française.

Aly Aga était très riche et pourtant très avare. Il possédait une maison dans la rue El Hadjar. Il acheta ensuite la maison

d'Abd-el-Rahman Katkhoda el Kazdogli dans le quartier de l'Ezbekiah. On ne lui doit qu'une école et une fontaine de charité qu'il fit construire à côté de sa propre maison. Dieu protégea ces beaux édifices du vandalisme des Français.

Yahia Kachef el Kébir, mamlouk d'Ibrahim bey. Il était d'un caractère doux et aimable et avait beaucoup de goût pour les beaux-arts. Il aimait également les anecdotes et les fables, telles que l'ouvrage intitulé : *Kelila el Doumna.*

Il avait entrepris la construction d'une belle fontaine de charité, mais il n'eut pas le temps de l'achever, les Français ayant occupé le pays vers la même époque. Sa maison fut habitée par Barthélemy.

Rachouan Kachef, mamlouk de Mourad bey. Il passa la plus grande partie de sa vie dans la province de Fayoum où il possédait de vastes propriétés. Les habitants de cette province eurent à souffrir beaucoup d'abus et de vexations de sa part. Il y avait établi, à son profit, le monople des roses, du vinaigre et d'autres marchandises ; il traitait les paysans en esclaves.

Selim Kachef, mamlouk d'Othman bey el Djerdijawi. Cet émir était un des personnages les plus célèbres de l'époque. Sous le rapport du courage, de la valeur personnelle et de la vivacité du caractère, il soutenait la comparaison avec Hassan bey el Djeddawi.

Sa résidence habituelle était Assiout, où il possédait de vastes propriétés. Il y fit construire un palais remarquable par sa beauté et et plusieurs autres petites habitations ; il exécuta dans cette ville et dans toute la contrée voisine beaucoup de travaux d'utilité publique, digues, canaux. déversoirs, etc. Pendant son séjour à Assiout, il eut plusieurs rencontres avec les bédouins qui dévastaient le pays, il en tua un grand nombre et les

contraignit à s'éloigner de son territoire. Son prestige et la sécurité publique dont jouissait la ville d'Assiout y attirèrent beaucoup d'habitants et en assurèrent la prospérité.

Lors de l'arrivée des Français, Selim Kachef venait de finir la construction d'une mosquée à Assiout. Cette mosquée fut bientôt convertie en une prison. Plus tard, Selim Kachef s'étant présenté à eux, et s'étant assuré de leur protection, la mosquée fut évacuée pour être rendue à sa première destination. Il s'occupa donc de la faire réparer, mais les travaux allèrent lentement, le bois était alors devenu très rare. Au moment où il se félicitait d'avoir remis la mosquée en état, Selim Kachef fut emporté par la peste.

Cet émir possédait au Caire deux maisons, l'une dans la rue de Manakhlia et l'autre à Abdin. Cette dernière avait appartenu autrefois à Soleiman bey Abou Nabbout.

Selim Kachef était très généreux et faisait beacoup de bonnes œuvres. Il posséda un grand nombre des mamlouks et d'esclaves, il donna la liberté à plusieurs, entre autres à notre cher ami l'émir Ahmad Kachef el Châràwi, qui fait honneur à son maître par ses vertus et ses belles qualités.

Dans la même année, moururent également en Syrie, Bakir bey, Mohammed bey, officier de Hussein bey Kouchouch, et plusieurs autres émirs dont je ne me rappelle plus les noms.

FIN DU TOME SIXIÈME.

CONCORDANCE

DU

CALENDRIER GRÉGORIEN AVEC LE CALENDRIER DE L'HÉGIRE

POUR LES ANNÉES DONT IL EST FAIT MENTION DANS CE TOME

L'année	1213	de l'hégire	a	commencé le	15	juin	1798
Id.	1214	id.		id.	5	id.	1799
Id.	1215	id.		id.	25	mai	1800

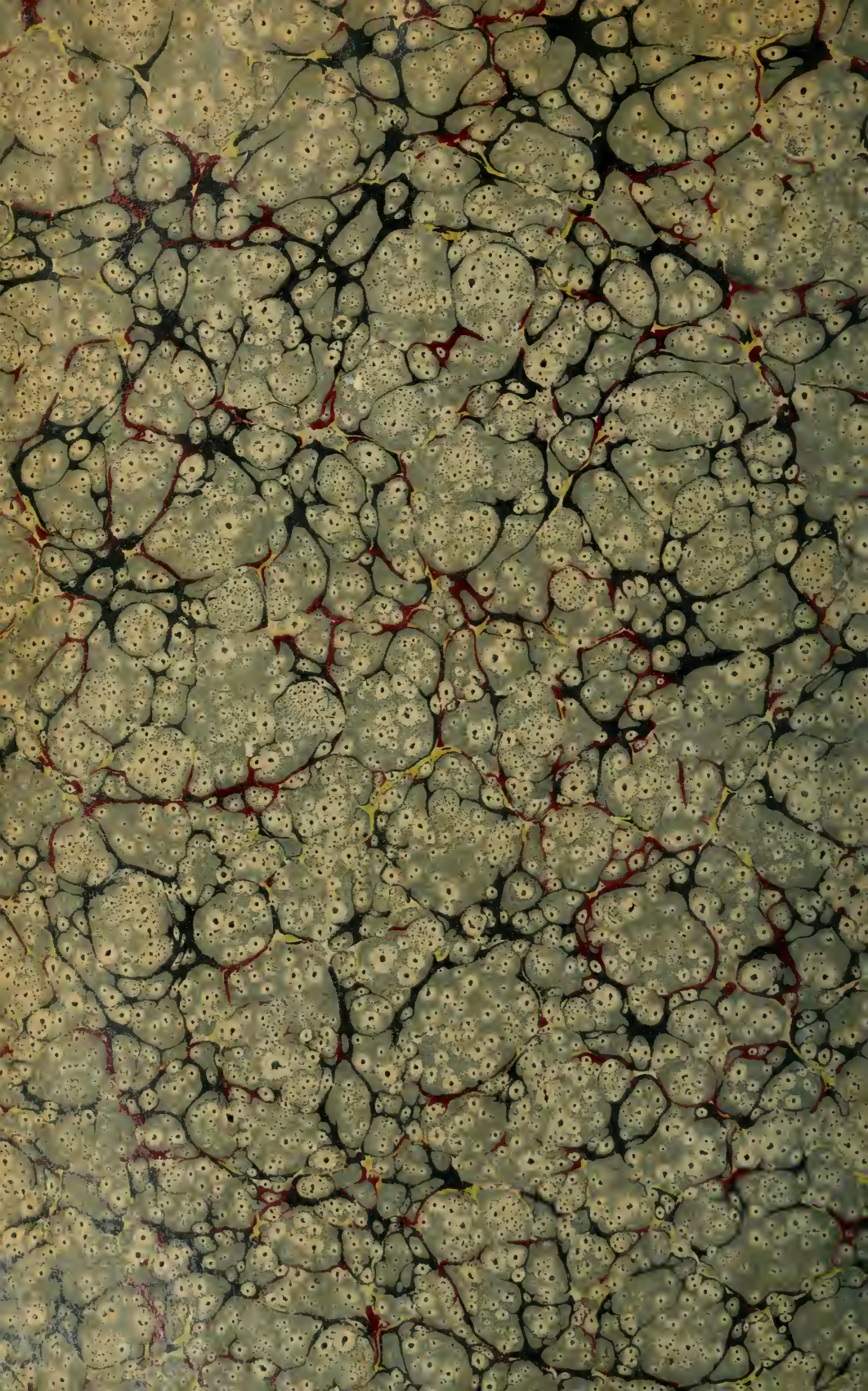

DT
100
J324
t.6
cop.2

al-Jabarti
Merveilles

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 24 02 11 021 0